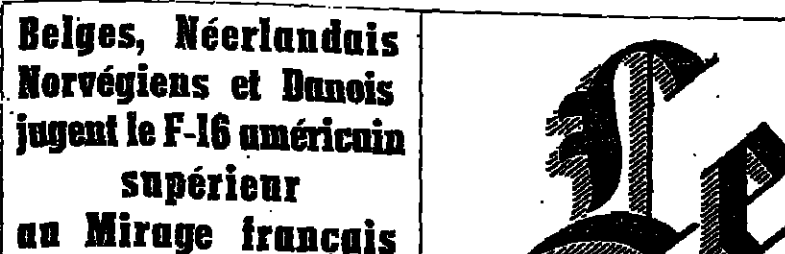
★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9400 | 30 PAGES | — SAMEDI 5 AVRIL 1975

Belges, Néerlandais Norvégiens et Danois jugent le F-16 américain supérieur au Mirage français

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 7



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir; Tunisie, 100 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 6 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes ; Grande-Bretagne, 14 p ; Grèce, 15 dr.; Iran, 45 rls.; Italie, 250 L.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 Paris Télex Paris n° 65572 Tél. : 770-91-29

LES REVERS DES ÉTATS-UNIS EN INDOCHINE ET LEURS CONSÉQUENCES DIPLOMATIQUES

L'erreur fatale de Washington

Dans une conférence de presse à San-Diego, le président Ford a exprimé tardivement son émotion devant l'effondrement indochinois et, par la même occasion, il a tenté de rassurer les alliés des Etats-Unis, dont la confiance en la protection américaine risque fort d'être ébranlée. Il estime qu'il est encore possible de « sauver la situation ». Mais comment ? Il est bien incapable de le dire.

Certes, on peut répéter aux Américains, comme de Gaulle l'avait fait avec éclat, qu'un tel dénouement était inéluctable. Mais peut-on, aujourd'hui, traiter avec hauteur et ironie les propos d'un chef d'Etat désemparé ?

La guerre qui débouche sur ce monumental gâchis, c'est la France qui l'a commencée. Il y aura bientôt trente ans, après l'occupation japonaise, en s'efforçant, après la seconde guerre mondiale, de rétablir un ordre colonial dépassé.

En 1954, lorsqu'il fit comprendre aux Français que le combat du corps expéditionnaire était sans issue, le président du conseil d'alors, M. Mendès France, ne se contenta pas, comme certains le lui ont reproché, de faire la part du feu. Sans doute aurait-on pu prétendre qu'une nouvelle guerre d'Indochine, la « guerre américaine », se trouvait en germe dans l'armistice de Genève si celui-ci s'était borné à couper le Vietnam en deux. Mais ce n'était pas le cas. Les accords de Genève contenaient des dispositions politiques reconnaissant l'unité et l'intégrité du Vietnam qui n'ont jamais été appliquées.

A Genève, M. Mendès France avait réservé une carte à l'Occident : celle de la démocratie. Les accords prévoyaient que des élections « libres et internationalement contrôlées » devaient se dérouler avant deux ans dans tout le Vietnam, Nord et Sud. C'est une carte qui n'était pas perdue d'avance. Le Sud ne se trouvait pas dans un état aussi pitoyable qu'aujourd'hui. Le Vietminh avait effectivement cessé le combat, et la situation économique, malgré l'afflux d'un million de réfugiés — déjà ! — était bien meilleure que dans le Nord.

Hanoï, selon toute vraisemblance, eût refusé des élections véritablement libres et internationalement contrôlées. Mais, dans ce cas, c'est sur le Nord qu'eût reposé la responsabilité de maintenir la division du pays. Au contraire, ce fut Saigon qui rejeta le processus d'unification, conférant ainsi au régime de Hanoï, sur tous les terrains — militaires et politiques — le monopole du patriotisme.

L'erreur fatale — endossée, sinon inspirée, par Washington — fut de faire fi du sentiment national. Pour les Américains, le Vietnam du Sud n'était qu'une base du Pentagone dans le « bon combat » contre le « camp » communiste en Asie, alors que le schisme Moscou-Pékin n'était pas consommé.

Ainsi, lorsque le Vietcong prit le relais du Vietminh, les Etats-Unis confondirent-ils avec une agression du communisme du Nord ce qui était pour une grande part une insurrection nationaliste du Sud. Les chars, les avions, les technocrates galonnés du Pentagone, ne pouvaient résoudre un problème si mal posé. Les réponses des ordinateurs sont toujours fausses quand les cartes sont mal perforées.

Aujourd'hui ou demain, toute action politique des Occidentaux en Indochine n'aura quelque chance de succès que si elle s'appuie sur un Vietnam réuni, que ce soit par la force ou la diplomatie, immédiatement ou par étapes. Ce Vietnam risque [illegible] de n'être pas [illegible] moins peut-[illegible] combat si [illegible] ni, qu'il [illegible]

[illegible]

Le gouvernement de M. Thieu annonce qu'il a déjoué un nouveau complot

Evoquant les événements d'Indochine, le président Ford a déclaré, le jeudi 3 avril, que les Etats-Unis demeureraient prêts à « se défendre » et à « aider leurs alliés ». Hormis une action destinée à assurer l'évacuation des réfugiés, le chef de la Maison Blanche n'a toutefois donné aucune indication sur les moyens qu'il entendait employer pour soutenir le régime sud-vietnamien. Le général Weyand, chef d'état-major de l'armée américaine, qui a quitté Saigon vendredi, doit faire un rapport au président Ford de la mission d'information qu'il vient d'effectuer.

● AU VIETNAM DU SUD, *le gouvernement a annoncé qu'il venait de déjouer un nouveau complot dirigé contre le président Thieu, et que plusieurs arrestations avaient été opérées. Diverses mesures de sécurité ont, d'autre part, été prises pour assurer l'ordre dans la capitale sud-vietnamienne.*

Une relative accalmie se manifeste dans l'activité militaire. Le haut commandement saigonnais fait cependant état de la reprise des combats dans les régions évacuées ces derniers jours et où demeurent, assure-t-il, certaines unités gouvernementales.

● AU CAMBODGE, *les forces des Khmères rouges ont effectué une percée en direction de l'aérodrome de Pochentong et accru leur pression dans le secteur sud de Phnom-Penh.*

Le gouvernement sud-vietnamien a annoncé le vendredi 4 avril qu'une nouvelle tentative de coup d'Etat contre le régime du président Thieu avait été déjouée à Saigon. « *Quelques éléments étroits d'esprit*, déclare un communiqué du ministère de l'intérieur, *ont exploité l'état de confusion dans lequel est plongée la population pour la soulever, créer le désordre à l'arrière, appuyer une tentative de coup d'Etat militaire et satisfaire leurs intérêts personnels. Ces éléments ont été arrêtés et mis en détention par les organes de la sécurité et l'enquête se poursuit.* »

Le ministère n'a pas donné de précisions sur les personnalités arrêtées, mais on apprend de source parlementaire que parmi elles figure notamment M. Nguyen Van Ngan, ancien conseiller du président Thieu et membre influent du parti gouvernemental. Dans les milieux d'opposition bouddhiste on indique qu'un collaborateur du général Cao Ky, M. Nguyen Thien Nhon, et le président de l'Association des journalistes du Vietnam du Sud, M. Huynh Thanh Vi, ont également été appréhendés, ainsi, dit-on, que plusieurs officiers supérieurs.

Le 27 mars, huit personnalités avaient déjà été arrêtées à la suite de la découverte d'une tentative de complot.

Vendredi également, le général Phan Hoa Hiep, jusqu'à présent chef de la délégation sud-vietnamienne à la commission militaire bipartite, a été nommé ministre de l'information et du ralliement. Il remplace M. Ho Van Cham, qui exerçait ces fonctions à titre intérimaire, et qui conserve au gouvernement le portefeuille des anciens combattants.

Le général Weygand, chef d'état-major de l'armée américaine, a quitté Saigon vendredi matin pour Washington à l'issue d'une mission d'information que lui avait confiée le président Ford.

(Lire la suite page 2.)

Le Monde publiera demain un supplément de six pages

LA SUÈDE

Un socialisme à hauteur d'homme

A Saigon, un calme trompeur...

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Saigon. — L'air de musique douce diffusé à l'intérieur de l'avion après l'atterrissage résonne étrangement quand on observe les nombreux appareils militaires en piteux état stationnés de chaque côté de la piste.

Après qu'un policier s'est assuré que le journaliste qui débarque ne figure pas sur le fichier des personnes indésirables, la capitale du Vietnam du Sud surprend par son apparente tranquillité. A 6 heures du soir, il faut du temps pour gagner le centre parmi les embouteillages au milieu desquels on reconnaît, de la Citroën traction avant des années 40 au taxi 4 CV Renault de l'après-guerre, toutes les variétés du parc automobile français. Des écoliers se faufilent en plaisantant entre les cyclo-pousse. Des demoiselles, manifestement disponibles, prennent leur faction aux abords des bars et des restaurants, où les juke-boxes marchent à fond. Quelques soldats en armes gardent certains bâtiments, mais leurs camarades sont surtout visibles en vadrouille sur des scooters et pensent manifestement à autre chose qu'à tirer leurs dernières cartouches.

(Lire la suite page 2.)

Soucieuse de préserver la détente l'U.R.S.S. réagit modérément

De notre correspondant

Moscou. — L'U.R.S.S. réagit avec une grande prudence aux déboires enregistrés par les Etats-Unis, que ce soit au Proche-Orient, au Portugal ou dans l'ancienne Indochine. On a trop ici le sens des réalités pour crier victoire, se réjouir ouvertement du reflux de la « Pax Americana », et si l'on n'est pas mécontent de voir un partenaire à son tour dans l'embarras, on ne tient nullement à le pousser à bout.

Même à l'heure de la débâcle sud-vietnamienne, de l'exil de Lon Nol, de l'échec de la mission américaine au Proche-Orient et de la radicalisation portugaise, Moscou songe avant tout à sauvegarder sa politique de détente et à ne pas donner, comme on dit ici, « des arguments » à ses adversaires.

La prudence soviétique se retrouve aussi bien dans les commentaires de la presse que dans les conversations privées. La presse, par exemple, reste strictement descriptive lorsqu'on aborde les événements du Vietnam du Sud et du Cambodge. Les Soviétiques précisent lorsqu'on touche à ce sujet en privé : « *Vous savez, nous avons été aussi surpris que vous par l'évolution de la situation. Ni Hanoï ni le G.R.P. n'ont l'habitude de nous tenir très au courant de leurs intentions. Les Etats-Unis ont de graves ennuis là-bas, mais, après tout, ce n'est pas nous qui les avons déclenchés.* » Ce qui est sans doute vrai, même si une bonne partie des armes utilisées par les révolutionnaires vietnamiens est d'origine soviétique.

Pour mieux souligner l'indépendance de Hanoï et du G.R.P., l'un de nos interlocuteurs a même avancé une thèse intéressante : selon lui, la date de l'offensive révolutionnaire aurait été choisie avec soin par les Vietnamiens pour coïncider avec une période de refroidissement dans les relations soviéto-américaines. Ce Soviétique a ajouté : « *Au moment du sommet de Vladivostok, entre Ford et Brejnev, une offensive au Vietnam du Sud aurait été très gênante pour nous. Mais que pouvons-nous dire maintenant, surtout après les tentatives faites par le Congrès américain pour s'ingérer dans nos affaires intérieures ?* »

La circonspection soviétique s'explique aussi par une autre raison : la situation militaire est tellement instable au Vietnam qu'il est impossible de prédire l'avenir, même à court terme. Ainsi, on n'exclut pas ici qu'un sursis soit accordé au régime de Saigon, sinon à celui du « *président* » Thieu (dont la presse soviétique met dorénavant le titre entre guillemets). L'intérêt des révolutionnaires vietnamiens, selon cette analyse, ne serait pas forcément de s'emparer de tous les fruits, pourris au demeurant, mais tout d'abord de « *digérer* » les victoires déjà remportées, d'organiser leur pouvoir dans les régions déjà conquises, en particulier les grands centres urbains comme Hué et Da Nang, dont ils n'ont pas l'habitude. Un arrêt provisoire de l'offensive permettrait d'éviter certaines des erreurs commises en 1968 sans freiner pour autant la décomposition du pouvoir à Saigon. Il permettrait aussi — mais, ceci, on le reconnaît moins volontiers — de manifester un respect minimum à l'égard des accords de Paris, auxquels on fait de moins en moins référence.

Un changement d'équipe à Saigon, suivi par des négociations, mêmes formelles, avec les révolutionnaires, donnerait enfin la possibilité aux Etats-Unis sinon de sauver la face, du moins de n'avoir plus à supporter les terribles images de la panique des réfugiés.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

APRÈS LE VOYAGE DE M. STIRN

La Polynésie à la recherche d'un statut

M. Stirn a rendu compte, en conseil des ministres, du voyage qu'il a fait du 19 au 25 mars en Polynésie française. Le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer a expliqué que la réforme du statut de ce territoire permettrait de renforcer les pouvoirs des élus au conseil de gouvernement, celui-ci continuant d'être présidé par le gouverneur.

Localement, si les partis autonomistes polynésiens se réjouissent des résultats économiques et financiers de la visite de M. Stirn, ils estiment que les propositions du secrétaire d'Etat sur le statut ne sont « qu'un simulacre de réforme ».

En réalité, une grande ambiguïté préside de part et d'autre à la préparation du futur statut du territoire, comme l'expose, page 6, notre envoyé spécial Thierry Pfister.

POUR UN IMPOT MONDIAL DE SOLIDARITÉ

La proposition lancée par M. Giscard d'Estaing de réunir autour d'une même table des représentants des pays industrialisés, de nations productrices de pétrole et de pays pauvres va prendre corps le lundi 7 avril à Paris. Il s'agira de préparer la conférence internationale dite de l'énergie.

De son côté, le comité « ad hoc » de la Communauté européenne se réunissait vendredi à Bruxelles en vue d'élaborer la position que défendra lundi à Paris le représentant du Marché commun. Quant à la commission économique de l'OPEP, réunie jeudi à Vienne, elle a confirmé l'intention des pays exportateurs de pétrole d'abandonner le dollar comme monnaie de compte, mais non comme moyen de paiement. Selon le président de la British Petroleum, Sir Eric Drake, ces pays seraient moins désireux de nationaliser à 100 % les sociétés pétrolières étrangères.

La « réunion préparatoire » du 7 avril sera-t-elle le coup d'envoi d'un véritable dialogue économique mondial ? Permettra-t-elle de sortir des schémas trop connus sur les rapports entre les régions en voie de développement et les autres ?

par PIERRE DROUIN

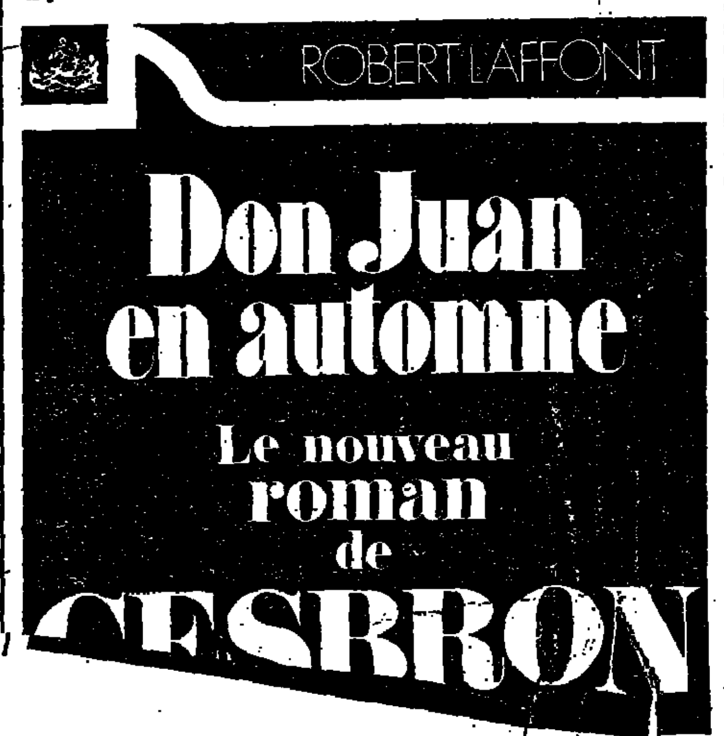
Le « canton de l'univers » cher à Pascal ou le « village global » de Mac Luhan va-t-il enfin prendre conscience de son unité ? Dans le camp des riches comme dans celui des pauvres, on commence à comprendre que les solutions de contrainte (domination ou revanche) finissent par retomber sur ceux qui les préconisent. On s'avise aussi que les « règlements régionaux » ne peuvent être adaptés à toutes les situations. L'énorme partie de billard à trois bandes qui va s'ouvrir à Paris le 7 avril est-elle le signe d'une nouvelle ère ?

Ce n'est pas, hélas ! parce qu'une « logique » de coopération internationale transparait mieux à travers les événements de l'histoire qu'elle finira par s'imposer.

Après les guerres, Dieu sait si les hommes se frottent les yeux, effarés de leurs folies. Ils bâtissent très vite des palais de la paix. Après la guerre du pétrole, en sera-t-il ainsi ? Même si les Américains finissent par comprendre qu'il serait sage d'élargir la discussion sur les hydrocarbures aux autres matières premières, avancera-t-on plus vite que lors des sessions de la CNUCED ou du dernier débat de l'ONU sur les produits de base ?

Car ce n'est pas la première fois que l'on essaierait ainsi de [illegible] mettre tout sur la table ». Les forces de dislocation, les intérêts divergents (même au sein de ce qu'il est encore convenu d'appeler le tiers-monde) ne risquent-ils pas de faire capoter une fois de plus les beaux projets ?

(Lire la suite page 26.)



« ANATOLE, FAIS-MOI PEUR... »

Les échecs ont un nouveau roi

« Hou, que tu m'as fait peur, Anatole ! » : elle est en résumé la façon dont les Soviétiques expliquent [illegible] surprenant silence, [illegible] étrange renoncement de Robert Fischer, enfant prodige, puis dieu des échecs.

Le champion du monde a-t-il vraiment eu peur du jeune Anatole Karpov, le nouveau tenant du titre, vainqueur sans avoir combattu ? A-t-il préféré une retraite hautaine et silencieuse à une possible défaite ? Considère-t-il qu'en exécutant à Reykjavik, au cours de l'été 1972, le champion du monde Boris Spassky il a une fois pour toutes affirmé sa supériorité sur tous les grands maîtres soviétiques passés, présents et à venir ?

Autant de questions qui resteront peut-être sans réponse. En tout cas, les citoyens des Etats-Unis, si l'on en croit leur presse, ne sont pas prêts de comprendre comment un Américain, fût-il adventiste du septième jour, peut renoncer sans un mot d'explication à la véritable fortune promise par les Philippines au vainqueur d'une nouvelle rencontre au sommet.

(Lire page 18 l'article de JACQUES SAUVAGEOT.)

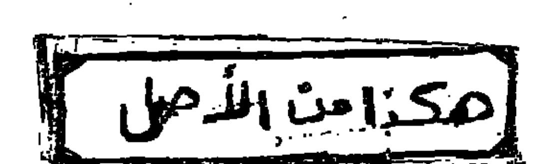
AU JOUR LE JOUR Fort de café

M. Fourcade se plaint qu'on lui ment un peu trop à propos du prix du café et de quelques autres produits alimentaires.

C'est un peu naïf. Le ministre des finances est probablement l'homme auquel on ment le plus, à toutes les douanes des frontières [illegible] toutes les déclarations [illegible] venus. D'autre part, [illegible] ne trichait lui-même [illegible] que instant, comment empêcherait-il ses caisses de se vider ?

Toujours est-il que, plein d'une saine colère contre le café de la France qui fout le camp, M. Fourcade part une fois de plus à l'assaut des prix. Souhaitons-lui du courage mais soyons sans illusion : cela passera... comme le café.

ROBERT ESCARPIT.



هكذا من الأصل

LA GUERRE EN INDOCHINE

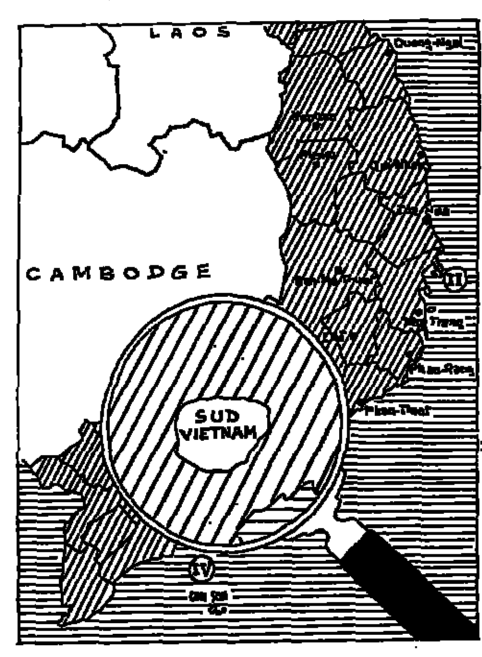
Le gouvernement de M. Thieu annonce qu'il a déjoué un nouveau complot

(Suite de la première page.)

A son départ, le général a déclaré que l'armée nord-vietnamienne « *pouvait être vaincue* ». Il a estimé que « *les forces du Vietnam du Sud étaient encore fortes, et qu'elles avaient la volonté et la capacité de vaincre* » les forces révolutionnaires. « *Je suis persuadé*, a-t-il dit, *qu'avec notre aide et notre confiance elles se battront aussi bien qu'elles l'ont fait dans le passé.* » Interrogé sur l'évacuation de la région nord du pays, puis des villes côtières du centre par les forces de Saigon, le général a déclaré qu'il s'agissait « *d'un concept stratégique sain, basé sur l'évaluation de la puissance de l'ennemi et des moyens à la disposition des forces armées* (sud-vietnamiennes) ». Il a enfin affirmé « *qu'il ferait tout ce qui est en son pouvoir pour venir en aide au peuple sud-vietnamien* ».

L'activité militaire paraît s'être quelque peu ralentie au cours des dernières quarante-huit heures. Le G.R.P., cité par l'agence Associated Press, annonce toutefois que ses forces se sont emparées de la localité de Chon-Thanh, dernier point tenu par les gouvernementaux dans la province de Binh-Long, à 70 km au nord de Saigon.

De son côté, le haut commandement de Saigon a annoncé, vendredi, que les forces sud-vietnamiennes avaient recommencé à se battre en certains points des provinces côtières méridionales et qu'un appui naval avait été envoyé. Le contact radio, affirme-t-il, a été rétabli avec des unités demeurées dans la région de Nha-Trang, et des combats se poursuivent dans ce secteur. L'Agence France-Presse, citant une source sûre au commandement militaire, annonce qu'un débarquement de quelque cinq mille quatre cents hommes serait prévu le long de la côte dans les régions de Nha-Trang, Cam-Ranh, Phan-Rang et Phan-Thiet. Dans le delta, en revanche, les forces révolutionnaires ont investi le quartier général du district de Minh-Duc, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Saigon.



(Dessin de KONK.)

● A PARIS, Mme Nguyen Thi Binh, ministre des affaires étrangères du G.R.P., a déclaré, jeudi, à Antenne 2 : « *Si nous attaquons en ce moment au Vietnam du Sud*, c'est que nous y *sommes obligés par la violation de l'accord de Paris du fait des Etats-Unis et de l'administration du président Thieu. Ce que nous voulons*, a-t-elle ajouté, *c'est que les Etats-Unis mettent fin à leur ingérence dans les affaires intérieures du Vietnam du Sud et que puisse être mis en place, à Saigon, un gouvernement favorable à la paix, à l'indépendance, à la démocratie et à l'application de l'accord de Paris.* » Mme Binh a quitté la capitale française jeudi soir pour Kinshasa. Commentant les déclarations de la représentante du G.R.P., le porte-parole de la délégation de la République du Vietnam (Saigon) à la conférence de La Celle-Saint-Cloud, a dit : « *Il n'y a vraiment plus de limites dans le cynisme du côté communiste. Alors qu'il viole outrageusement le cessez-le-feu, qu'il foule aux pieds les accords de Paris en lançant des divisions entières de l'armée régulière nord-vietnamienne contre les villes du Sud, ses représentants viennent encore de claironner leur attachement à une solution négociée du conflit basée sur les accords de Paris.* »

● *L'Association France-Vietnam du Sud* dénonce « *la situation tragique que connaît le Vietnam du Sud, en proie à l'invasion massive des forces du Vietnam du Nord malgré les accords de Paris* ». Elle s'indigne « *du massacre délibéré des populations civiles qui fuient les libérateurs rouges* » et de « *l'absence de réaction du monde libre* », notamment des Etats-Unis et de la France, « *oublieuse de ses responsabilités dans cette région* ».

Le président Ford impute au Congrès la responsabilité de la déroute

Le président Ford a prononcé, le jeudi 3 avril à San-Diego, un important discours consacré à sa politique économique budgétaire. (Lire page 30.) Quelques heures plus tard, il ouvrait une conférence de presse portant sur la situation au Vietnam par une déclaration liminaire. Il s'entretiendra ce soir à Palm-Springs avec M. Kissinger, qui sera à ses côtés samedi pour recevoir le rapport du général Weyand de retour de la mission d'information exceptionnelle qu'il a remplie à Saigon, à la demande de la Maison Blanche.

Le président Ford accueillera en personne, dimanche ou lundi à la base de Travais, près de San-Francisco, un groupe d'orphelins vietnamiens du contingent de deux mille enfants attendus aux Etats-Unis et qui ont tous fait l'objet de demandes d'adoption par des familles américaines. Le président a fait savoir également qu'il avait pris l'initiative d'une démarche auprès de Hanoï, pressant le Vietnam du Nord d'autoriser les réfugiés à se rendre « dans le pays de leur choix ». La capacité d'évacuation des moyens navals mis en œuvre pour un sauvetage de grande envergure varie, selon les estimations, de cent cinquante mille à deux millions de personnes et plus encore, à en croire le sénateur de Caroline du Nord, M. Jesse Helms. Mais un fonctionnaire du département d'Etat a déclaré que spéculer en public sur une évacuation de cette ampleur revenait à s' « autocondamner » en risquant de provoquer à Saigon des scènes pareilles à celles de Da-Nang.

De son côté, le sénateur John Stennis, président de la commission des forces armées — et un conservateur chevronné, — s'est prononcé contre toute intervention militaire américaine au Vietnam. « Nous venons de tourner cette page de notre histoire, a-t-il dit, si nous n'avons pas pu — ou pas voulu — faire le travail pendant que nous étions là-bas, je ne pense pas que nous pourrions le faire maintenant. » A San-Diego, le président Ford avait affirmé, le jeudi 3 avril, qu'il était « possible de sauver la situation » à condition de donner aux Sud-Vietnamiens la possibilité de combattre, mais, indique ci-dessous notre correspondant, il n'était pas en état d'annoncer des mesures concrètes.

De notre correspondant

Washington. — Rompant un silence de plusieurs jours, le président Ford a adressé, jeudi 3 avril, une double mise en garde, invitant *à la fois les alliés* et les adversaires des Etats-Unis à ne pas douter de la volonté du gouvernement américain de soutenir ses alliés et d'honorer ses engagements internationaux. A plusieurs reprises dans la même journée, à San-Diego (Californie), il est revenu sur ce thème, assurant les pays de l'OTAN, comme tous ceux liés par traité aux Etats-Unis, que le gouvernement de Washington remplirait ses obligations. « *Nous sommes prêts à nous défendre et à aider nos alliés comme nous l'avons toujours fait... L'évolution des événements et la confusion au Vietnam ne doivent pas attaquer la confiance de nos alliés dans les Etats-Unis...* », a-t-il dit, s'adressant plus précisément aux adversaires potentiels de l'Amérique. Le président *leur a conseillé* de ne pas tirer des événements du Vietnam la conclusion erronée que les Etats-Unis auraient perdu leur volonté de défendre la liberté dans le monde. « *Que personne ne puisse penser*, a dit encore le président dans son discours, *qu'il soit possible, sans danger, de mettre au défi les Etats-Unis.* »

Nobles et fermes paroles propres à flatter l'amour-propre national, mais qui, à l'exception de l'effort d'envergure en préparation sur le plan humanitaire, ne s'appuient sur aucune action tangible. En outre, les premières réactions du Capitole confirment les limitations, citées par M. Ford lui-même, au pouvoir présidentiel et presque la tutelle dans laquelle il se trouve vis-à-vis des parlementaires. Cependant, le président entend bien respecter les limitations imposées par le Congrès — les Etats-Unis n'interviendront pas au Vietnam, — mais il est prêt à prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la protection et l'évacuation des citoyens américains en vertu de ses pouvoirs de commandant en chef. C'est là un point relativement obscur du War Powers Act de 1960 et dont l'interprétation de M. Ford soulève des objections.

Le président, après avoir *fait* l'éloge de la politique indochinoise de ses prédécesseurs, Kennedy, Johnson, Nixon, qui, a-t-il dit, « *allaient dans la bonne direction* », a clairement impliqué que le Congrès portait la responsabilité de l'échec actuel. « *Nous n'avons pas, malheureusement, honoré nos engagements, pris au moment des accords de Paris, de remplacer le matériel américain au Vietnam...* » « *Il appartient au peuple américain de juger* », a-t-il encore dit.

En ce qui le concerne, son jugement est fait : le Congrès a rogné le montant de l'aide militaire, il a restreint le droit du président de recourir à la force militaire américaine. « *Je suis déçu par les décisions du Congrès* », a ajouté le chef de l'Etat en soulignant que l'impossibilité dans laquelle l'exécutif se trouve de menacer, simplement d'intervenir militairement empêche les Etats-Unis d'exercer une action de dissuasion sur les agresseurs ... puissance.

Malgré tout, le président demande au Congrès d'approuver les *300 millions* de dollars de crédits supplémentaires d'aide militaire, et peut-être davantage... La tragédie aurait pu être évitée, et les vies de cinquante mille Américains n'auront pas été perdues en vain, a dit encore M. Ford, si le président, *le Congrès et l'opinion* publique travaillent ensemble à sauver le Vietnam. En fin de compte, le chef de l'Etat s'est affirmé *optimiste*, gardant *l'espoir* que le Cambodge et le Vietnam ne tomberaient pas aux mains des communistes.

A s'en tenir aux premières réactions, il est douteux que le Congrès accueille positivement l'appel présidentiel. Non pas seulement par réaction aux critiques de la Maison Blanche, mais parce que le Vietnam est considéré de plus en plus comme une cause perdue. La tiédeur apparente dans les propos du président à l'égard de M. Thieu ne pouvait que renforcer l'opinion de la *majorité que le départ du général-président* est devenu une nécessité.

Finalement, la seule *mais imposante* action décidée par le gouvernement de Washington est d'assurer un vaste pont aérien et naval pour le transport des réfugiés, et particulièrement celui de deux mille orphelins vietnamiens, dont le sort a attendri des milliers d'Américains prêts à les adopter. Tout sera fait pour démontrer *dans les faits* la compassion des Etats-Unis envers leurs protégés, y compris des démarches diplomatiques auprès des Nations unies et des Nord-Vietnamiens. L'effort d'assistance est ressenti par l'opinion américaine comme une obligation *morale*. D'où la mobilisation exceptionnelle de dévouements individuels et *collectifs* assurée avec beaucoup d'efficacité. La bonne volonté américaine, stimulée par une confuse mauvaise conscience, fait des merveilles...

HENRI PIERRE.



(Dessin de CHENEZ.)

A Saigon, un calme trompeur...

(Suite de la première page.)

Une curieuse ambiance, faite de vivacité méridionale et de nonchalance asiatique, régnait, jeudi soir, rue Tu-Do, ancienne rue Catinat. Et *puis, en l'espace de* quelques minutes, on n'a plus entendu que le chant des grillons. Les autorités préfectorales avaient fait annoncer à l'improviste, par micro et au cours des émissions de radiotélévision, que le couvre-feu commençait non plus à 22 heures mais à 21 heures.

Restaurants et hôtels avaient précipitamment baissé leur rideau. La foule bigarrée des trottoirs avait disparu avec une rapidité à laquelle le nouveau venu reconnaît immédiatement qu'il se trouve dans *un* monde imprévisible. Vers 22 heures quatre soldats nous ont fait lever les mains à un tournant de rue. Nous n'avions pas d'armes sur nous, mais pas de laissez-passer non plus. Les soldats ne parlaient pas un mot de ce franglais qui fait le charme des conversations saigonnaises, et ils insistaient par gestes pour que nous prenions place avec eux dans une jeep. Ils devaient se rendre compte que cette perspective ne nous réjouissait pas. Alors un des militaires a fait le geste de porter la main à la poche intérieure de sa vareuse. Cela se comprend dans toutes les langues : pour le prix d'un verre de whisky à chacun, nous avons été « libéré » avec une poignée de main.

Tous les porteurs d'uniforme ne sont pas aussi débonnaires. Revenus du « front », quelques « marines » viennent de semer la terreur au « nouveau port » de Saigon. C'est pourquoi le gouverneur militaire a interdit jeudi à la troupe de se promener avec des armes en dehors des heures de service. Il a ordonné aussi à l'armée de « *fusiller sur place toute personne refusant de se soumettre à une arrestation* », se référant à la loi martiale établie en 1972. Le ministre de l'intérieur a rappelé, de son côté, que grèves et manifestations *sont interdites*.

Il semble que le gouvernement craigne des désordres à l'arrivée des réfugiés. Les bâtiments militaires et civils qui faisaient route vers Saigon avec ces réfugiés et des soldats en débâcle ont été déroutés vers les îles de Phu-Quoc et de Con-Son... dans ... Can-Tho, selon les *plans* des autorités.

Alors que l'archevêque de Saigon, peu après le Sénat, appelle à un changement de gouvernement et indique que « *l'Eglise étant au-dessus de toute idéologie temporelle* », la hiérarchie catholique ne fait pas évacuer les régions conquises par les communistes, les seules « manifestations » enregistrées actuellement à Saigon sont les mouvements de foule à l'entrée des banques. Bien que le gouvernement ait « décidé » que le remboursement des dépôts bancaires devait être entièrement garanti en toutes circonstances, Vietnam Thuong Tin, la plus grande banque du pays, s'est trouvée assiégée par une foule en proie à la panique. Les possédants cherchent à se débarrasser de la monnaie nationale pour acheter des devises ou de l'or. Si les réfugiés « *votent avec leurs pieds* » les Saigonnais votent avec leurs portefeuilles.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

LES JOURNALISTES ÉTRANGERS « ENNEMIS DE L'INTÉRIEUR »

Tien Tuyen (la Ligne de front), le journal de l'armée sud-vietnamienne, demande au gouvernement de Saigon de « *prendre des mesures énergiques contre les journalistes étrangers* », parce qu'ils ont « *une part de responsabilité importante* » dans les succès des communistes, indique le *New York Times*. Dans un éditorial, publié en première page, le journal sud-vietnamien écrit que les journalistes étrangers sont « *mortellement dangereux* », et qu'ils constituent « *l'ennemi de l'intérieur* ». Le journal est publié par un groupe d'officiers supérieurs appartenant au service de l'action psychologique de l'armée sud-vietnamienne.

Le New York Times fait remarquer que la presse de Saigon elle-même, pourtant soumise à une très stricte censure, a rendu compte dans le détail ... catastrophique de ... namienne.

CHINE

Décédé à l'âge de quatre-vingt-dix ans

M. Tong Pi-wu, ancien chef de l'État par intérim incarnait depuis un demi-siècle la continuité du parti

Pékin. — M. Tong Pi-wu, « le vieux Tong », est mort le 2 avril dans sa quatre-vingt-dixième année. Avec lui disparaît une figure de mentor communiste.

De notre correspondant

Vieillard rassurant et personnage respecté, aux allures d'ancien sage, aux moustaches en virgule de mandarin, M. Tong Pi-wu avait, depuis le début du siècle, participé à tous les combats de la Chine républicaine, puis socialiste, sans avoir, semble-t-il, accumulé contre lui les haines que les ennemis du régime portent à d'autres dirigeants.

Pour se rendre compte de son extraordinaire longévité politique, il faut savoir que l'ancien vice-président de la République, qui siégeait encore en janvier dernier à la tribune de l'Assemblée nationale, s'était ouvert aux idées progressistes peu après avoir obtenu son diplôme de bachelier — de l'ancien régime — en 1901. A la chute de l'empire, en 1911, il devint, après avoir rangé ses armes, un fonctionnaire des finances d'un nouveau gouvernement révolutionnaire. Fuite au Japon, six mois de prison, travail clandestin dans les rangs de l'armée, il avait déjà une solide expérience du combat lorsque s'ouvrit, en 1921, le congrès de fondation du parti communiste chinois, où il représentait les organisations du Hupeh. Avec Mao Tse-toung, qui parlait alors pour le Hunan, il incarnait la continuité du parti.

Sa vie, comme celle des dirigeants de l'époque héroïque, se confond ensuite avec l'histoire du *P.C.C.* A l'instar de Mao Tse-toung, il comprit très tôt l'importance des luttes paysannes et tenta de les organiser dès la période de collaboration des communistes et du Kouomintang. Après avoir échappé de justesse aux massacres de 1927, il gagna le Japon puis suivit à Moscou les cours de l'Institut Lénine, dirigé par le Komintern. Il ne tarde pas à regagner la République soviétique du Kiangsi et, dès 1934, siège au comité central comme membre suppléant. Il *joue* un rôle très important dans l'évolution des difficiles rapports entre nationalistes et communistes, des entretiens dramatiques avec Tchiang Kai-chek lors de l'incident de Sian en 1936, aux négociations sans effet de 1946 sous les auspices des Etats-Unis, passant par les pourparlers de Tchongking, où M. Tong Pi-wu faisait figure de principal assistant de M. Chou En-lai.

Une solennité particulière

En 1945, M. Tong Pi-wu fait partie de la délégation chinoise à la conférence de San-Francisco — ce qui permettra plus tard à la Chine populaire de se considérer comme un membre fondateur des Nations unies. Il accède au bureau politique la même année. Dès la fin de la guerre civile, il est très actif dans les diverses commissions qui élaborent les nouvelles institutions. Il occupe le poste de vice-premier *ministre dans le* gouvernement nommé à la fondation de la République populaire de Chine.

Bien que chargé de fonctions de représentation dans le régime socialiste, M. Tong Pi-wu n'en est pas moins resté, jusqu'aux derniers jours, très actif. Vice-président de la République depuis 1959, il assuma la fonction de président de la R.P.C. — par intérim — après l'éviction de Liu Shao-chi. Il ne semble pas avoir été mêlé très *directement* à la *révolution* culturelle, et, lors de la crise de 1971, il contribua par son calme à la stabilité des institutions. Le dixième congrès le nomma, en 1973, au comité permanent du bureau politique, de même que le maréchal Chu Teh, autre nonagénaire, qui, en tant que président de l'Assemblée, partageait avec lui la *fonction de chef* de l'Etat, et qui, dans la nouvelle Constitution, exerce seul la fonction. Il ne fait pas de doute que la mort de M. Tong Pi-wu va toucher bien des militants. La lecture du communiqué de décès, ce vendredi 4 avril, à la radio revêtait une particulière solennité. Exceptionnellement fut exécuté un hymne funèbre auquel n'avait pas eu droit naguère le vice-premier ministre, Li Fu-chun. Tout le bureau politique et une partie du présidium de l'Assemblée nationale se sont constitués en comité spécial pour les funérailles. *Le* parti a perdu l'un de ses deux derniers fondateurs vivants, et le pays un personnage encore empreint de la *sérénité* traditionnelle.

ALAIN BOUC.

Il existe un produit pour mieux voir la nuit. NYCTALUX.

Consultez régulièrement votre ophtalmologiste. Il vous dira que votre oeil, pour voir, fait fonctionner dans la rétine deux sortes de cellules :
- les cônes, pour la vision de jour
- les bâtonnets, pour la vision de nuit.

NYCTALUX agit sur ces bâtonnets.

NYCTALUX élargit le champ de vision, réduit la durée du "trou noir", atténue la fatigue visuelle.

NYCTALUX.
DES COMPRIMES VENDUS EN PHARMACIE POUR AMELIORER LA VISION NOCTURNE.

Visa GP 31 G 130

LA GUERR[illegible]

…ent Ford impute au Congr[ès] …sponsabilité de la déroute

A Saigon, un calme tro…

EN INDOCHINE

CORRESPONDANCE

Pourquoi les réfugiés fuient-ils ?

M. Le Thien Quang, étudiant de l'Université de Paris-II, nous écrit à la suite de notre Bulletin de l'étranger daté 30-31 mars, « Le martyre d'un peuple » :

Tout d'abord, l'auteur de cet article dit : « La première évidence est que les civils sud-vietnamiens fuient les horreurs de la guerre » et « En outre, la fuite est un réflexe ». Cela n'est pas tout à fait la vérité. Si les Sud-Vietnamiens, dans les régions occupées par les communistes, fuient à cause des horreurs de la guerre, alors pourquoi ne courent-ils pas vers le Nord-Vietnam ou vers les zones « libérées », où il y a déjà une paix « de facto » ? Ils courent à toutes jambes, mais vers les régions sous contrôle du gouvernement de Saigon ; or tout le monde sait que ces régions seront, tôt ou tard, attaquées par les communistes.

Ensuite, le même auteur écrit : « A Hué le souvenir des massacres perpétrés par le F.N.L. pendant l'occupation de la ville en 1969 n'a pu que pousser au départ une population déjà traditionnellement conservatrice. » C'est une erreur : les habitants de Hué ne sont pas des conservateurs, mais plutôt des progressistes ; la plupart des mouvements populaires dirigés contre le gouvernement de Saigon et contre les Américains sont originaires de Hué.

Alors, pourquoi ces habitants et les autres Sud-Vietnamiens, plus d'un million d'âmes dans les régions conquises par les communistes, doivent-ils s'enfuir ? C'est pour des raisons simples : ils fuient parce qu'ils n'acceptent pas et ne peuvent pas vivre sous la domination et l'oppression des communistes, qui sont, pour eux, plus effroyables que la mort et le purgatoire.

Enfin, l'auteur conclut : le « *meilleur service* » est la démission de M. Thieu. Je suis pleinement d'accord : une fois que M. Thieu aurait démissionné, qui nous assurerait que les communistes cesseraient de recevoir les armes offensives de la Chine et de l'U.R.S.S. ? Qui nous assurerait que les communistes cesseraient d'attaquer les territoires de la République du Vietnam ? Et qui nous assurerait que les communistes cesseraient de massacrer les réfugiés sud-vietnamiens ?

Révolutionnaires et communistes

M. Jacques Dournes, docteur ès lettres, chargé de recherche en anthropologie, nous a adressé une lettre dont voici des extraits :

Quand nous lisons sans broncher, dans la presse quotidienne, que la grande offensive de mars est « communiste », nous assimilons le vocabulaire du régime de Saigon. Il vaut mieux le savoir. Confondre G.R.P. et R.D.V.N., c'est aussi ce que faisaient les soldats de Nixon (tout comme leurs prédécesseurs français) avec tous les simplistes qui ne voient que du rouge ou du blanc, la gauche et la droite. Eternelle dichotomie de l'Occident manichéen ! Pour les gens au pouvoir, la confusion doit être sciemment organisée : entre 1930 et 1932 nos ancêtres les colons ont condamné au bagne dix mille « communistes » vietnamiens — en fait, des nationalistes qui refusaien de collaborer avec les occupants ; en 1975, les maîtres de Saigon (suivis par les prêtres catholiques, partiellement responsables de l'exode de 1954 comme de celui d'aujourd'hui) taxent de « communistes » (donc de Hanoïens) ceux qui tournent contre le régime les armes dont le pays est bourré, parce que les Saigonnais ne peuvent reconnaître l'existence d'un soulèvement populaire au Vietnam du Sud (ils ont tué le journaliste qui avait révélé ce fait).

Une bonne partie de la population s'est soulevée et c'est elle (aidée, certes, par les Nord-Vietnamiens, surtout probablement dans les provinces proches du 17e parallèle) qui a mis en déroute une armée gouvernementale sans conviction. A Saigon même, il est difficile de bouger, et il y a trop de bourgeois auxquels profite le régime. Quant aux fuyards, qui sont-ils ? D'abord des militaires et leurs familles, puis de pauvres gens drogués par la propagande des Saigonnais et des curés (minorité toutefois de la population totale sud-vietnamienne) et, parmi eux, des colons (originaires de la plaine) installés bon gré mal gré sur les Plateaux appartenant aux minorités ethniques (les Moïs, comme on disait autrefois, employant un terme vietnamien qui signifie « brutes ») où ils ne se sont jamais sentis chez eux ; ils fuient — ils n'ont pas le choix — certes pas vers un gouvernement qui les lâche, tout au plus vers une côte qui leur est familière.

On ne saurait être trop précis : il y a d'abord le G.R.P., composé de plusieurs tendances, pas plus communiste que le maquis français sous l'occupation allemande, avec cette différence qu'il compte peut-être moins de communistes attitrés, mais jouit de l'aide « extérieure » des Nord-Vietnamiens (les guillemets indiquent que les Vietnamiens du nord ne sont pas des étrangers — il n'y a qu'un seul Vietnam — ils sont aussi bien chez eux à Da-Nang qu'à Hanoï).

Il y a aussi les minorités ethniques, autochtones du plateau central, rattachés au Vietnam par la grâce de la IVe République qui se prenait pour un Empire ; celles-ci, trop souvent ignorées par l'historien comme par le journaliste, ne se sont jamais senties réellement concernées par les guerres entre Vietnamiens ou entre Vietnamiens et étrangers, bien qu'elles en aient pâti ; elles entendent seulement rester sur les terres ancestrales. Pas question d'exode pour elles (sinon pour quelques villages christianisés conduits par leurs missionnaires sur le chemin des camps de concentration et de la déroute finale). Menacées, comme tous les marginaux du monde, par tout Etat totalitaire, elles peuvent avoir à redouter Hanoï autant que Saigon ; leur intérêt immédiat était de faire alliance avec le G.R.P., elles en ont profité pour reprendre notamment leur propre centre de Ban-Mé-Thuot sur l'administration vietnamienne...

LE VIRUS DE LA PANIQUE

Tous les éléments restant de six divisions sud-vietnamiennes, qui ont fui, dans la débandade, du nord du pays, ont débarqué et se sont éparpillés dans le petit port de Vung-Tau, à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Saigon. Mais les autorités s'efforcent de les empêcher de gagner la capitale et d'y répandre le désordre, écrit le *New-York Times*.

« *Seulement quelques-uns possèdent un fusil, la plupart ne portent même pas d'uniforme complet... Mais ils apportent avec eux le virus de la panique, du désordre de la démoralisation... C'est cette panique plutôt que les attaques des communistes qui a conduit à la chute des positions gouvernementales le long de la côte et sur les Hauts-Plateaux* », écrit le journal américain.

L'arrivée de ces soldats, qui ont déjà participé à des émeutes à Da-Nang, Nha-Trang et Cam-Ranh, avant de fuir, est d'autant plus embarrassante que, si Vung-Tau tombe à son tour, les communistes pourront contrôler l'embouchure de la rivière de Saigon, ce qui rendra toute retraite de la capitale difficile ou impossible, poursuit le journal.

Des milliers de réfugiés civils ont également débarqué au cours des derniers jours d'une flottille de bateaux, dans cette petite station balnéaire autrefois tranquille. « *Mais le gouvernement semble faire peu de choses pour regrouper les soldats renégats et nourrir et loger les réfugiés. Beaucoup de ceux-ci, exténués après être restés plusieurs jours sans alimentation et sans boisson, s'étendent simplement sur les quais en débarquant parce qu'ils sont trop fatigués pour marcher* », écrit encore le *New-York Times*.

HANOI LANCE UN APPEL POUR L'AIDE AUX RÉFUGIÉS

Le Vietnam du Nord a lancé le jeudi 4 avril, pour la première fois, un appel « au monde entier » pour qu'il vienne en aide aux populations des zones « libérées » du Vietnam du Sud. De son côté, le G.R.P. a demandé, le même jour, une aide d'urgence à l'UNICEF (fonds des Nations unies pour l'enfance) pour « faire face à la situation tragique de deux millions d'enfants dans les zones libérées ». L'UNICEF estime à 4 millions de dollars la somme immédiatement nécessaire, et davantage par la suite.

Le problème des enfants, orphelins ou réfugiés, est au centre d'un grand nombre d'initiatives et d'appels. Après la décision de l'administration américaine d'organiser un pont aérien pour le transport d'enfants sud-vietnamiens vers les Etats-Unis, un premier avion géant G-5 Galaxy était attendu ce vendredi soir à Saigon. Le gouvernement australien a annoncé, pour sa part, que son pays accueillera cinq cents orphelins, et qu'il avait demandé aux autorités de Saigon de hâter les procédures pour permettre qu'ils soient évacués. Le journal anglais « Daily Mail » a affrété un Boeing-707 avec l'intention de ramener cent cinquante orphelins. Plus de six mille foyers britanniques se sont portés candidats pour en recevoir.

A Genève, le comité international de la Croix-Rouge a lancé jeudi un nouvel appel pour 30 millions de dollars, « correspondant à un programme de secours pour les prochains mois ».

La Suède a décidé d'accorder pour 12,5 millions de francs d'aide humanitaire au G.R.P. La Grande-Bretagne a annoncé, pour sa part, la fourniture d'une aide immédiate de 7,5 millions de francs pour les réfugiés.

Cambodge

Malgré la guerre et la paix des enfants heureux...

De notre envoyé spécial

Phnom-Penh. — *La faim se fait sentir dans la ville gonflée par l'afflux des réfugiés, ce sont les enfants qui en souffrent le plus. Désœuvrés depuis la fermeture des écoles pour des raisons de sécurité, ils errent dans les rues. Dès qu'ils ont l'âge de tenir un fusil, ils deviennent la proie des services de recrutement qui doivent, le plus rapidement possible, combler les pertes subies par les forces républicaines depuis le début de l'offensive de janvier. Chez les plus jeunes enfants, on constate les méfaits de la malnutrition : ventre ballonné, membres décharnés, maladies. Selon une étude effectuée par un organisme d'assistance américain, le poids moyen des enfants cambodgiens a diminué de 20 % depuis le début de la guerre.*

Pourtant, il nous est arrivé de rencontrer des enfants heureux, ou presque. A la périphérie de Phnom-Penh, à O-Bek-Kaam, derrière l'aéroport, dans un ancien marais asséché, on a installé un camp de réfugiés. Quelques baraques, dans un terrain sablonneux où l'on tente de cultiver des légumes, se détachent du reste du camp. Là vivent une centaine d'enfants d'artistes, qui apprennent les techniques artistiques traditionnelles.

Le responsable, M. Chhen Phon, un quadragénaire timide, au front dégarni, qui a fait des études en Chine populaire, est à l'origine de ce centre, qui regroupe garçons et filles de dix à vingt ans. Il a fait le tour de camps de réfugiés, à la recherche d'artistes populaires de village. Considérant que les dons se transmettent de père en fils, il a sélectionné les jeunes qui lui paraissent avoir le plus de talent en danse classique, théâtre traditionnel Yike et Bassac, théâtre d'ombres, musique. Les jeunes ont construit de leurs propres mains dortoirs et salle de travail, cultivent des légumes, élèvent des poules ; ils vendent leurs produits en ville. Ils sont en train de creuser un bassin pour élever des poissons. Tous participent aux travaux quotidiens : ménage, cuisine, dans une atmosphère enjouée, en dépit d'une alimentation insuffisante.

Dans une salle à claire-voie, au fond de laquelle est posé sur le sol un grand miroir cassé, des enfants étudient la danse classique. Trois d'entre eux ont mis un masque de singe et jouent un mime. D'autres effectuent quelques pas de danse, fendent l'air d'un coup de sabre imaginaire, font virevolter une lance qui n'est qu'un vulgaire bâton. D'autres encore creusent le sol ou portent des paniers de terre, le sourire aux lèvres, avec des gestes élégants. Tout cela semble irréel alors que le vrombissement continu et régulier des avions du pont aérien américain déchire sans relâche le calme, rappelant que la guerre est toute proche. Comme tous les Cambodgiens, M. Chhen Phon a des amis — d'anciens élèves ou des collègues — « de l'autre côté », comme on dit pudiquement. Il les entend parfois chanter ou jouer de la musique traditionnelle à la radio du FUNK. Certes, les contacts sont rompus, mais il reconnaît que, là-bas, on poursuit les mêmes recherches. On tente de préserver le patrimoine national. Cependant, dit-il, « les thèmes, les textes des chansons ont changé ».

PATRICE DE BEER.

L'U.R.S.S. réagit modérément aux échecs de la politique américaine

(Suite de la première page.)

Ce sont des images, estime-t-on à Moscou — bien qu'on s'en défende — qui ne contribuent pas à accroître le prestige du communisme international.

A plus long terme, dans le contexte de la rivalité sino-soviétique en Asie, les événements du Vietnam sont plutôt accueillis avec satisfaction. La susceptibilité nationale des Vietnamiens est bien connue ici et l'on sait que la Chine est au fond favorable au maintien d'une « *balkanisation* » de l'ancienne Indochine. Elle ne peut donc pas se réjouir des progrès importants qui viennent d'être faits vers une réunification du Vietnam. Pour de nombreuses années encore, Moscou, comme Pékin, devra continuer à fournir une aide au Vietnam, sans espoir de la voir payée de retour.

Les événements de Phnom-Penh sont de ce point de vue moins encourageants pour l'U.R.S.S., qui a longtemps fait preuve d'une grande indulgence pour le régime Lon Nol. C'est sans doute pourquoi la presse insiste beaucoup sur la résolution des Khmers rouges et du prince Sihanouk d'adopter une attitude de stricte neutralité. Il est évident que cela s'applique autant aux futurs rapports de Phnom-Penh avec Pékin et Moscou qu'avec l'Est et l'Ouest. On fait également remarquer, comme avec espoir, que si le prince Sihanouk ne nourrit incontestablement aucune sympathie pour l'U.R.S.S. il en va peut-être différemment des dirigeants khmers rouges, encore peu connus.

Moscou ne peut pas adopter sur le Proche-Orient la même attitude attentiste que devant l'effondrement des régimes Thieu et Lon Nol. L'échec de la mission Kissinger — qui a sans doute surpris ici — oblige en effet l'U.R.S.S. à passer à l'action et à abattre certaines de ses cartes. Le Kremlin réclamait obstinément depuis plus d'un an la réactivation de la conférence de Genève. Le voici maintenant au pied du mur.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'U.R.S.S. évite de faire preuve de précipitation. La partie est trop délicate et comporte encore trop d'inconnues pour qu'il soit question de se hâter sans connaître exactement les intentions américaines. L'harmonisation des positions des pays arabes — en particulier le problème de la représentation des Palestiniens à Genève — risque d'autre part de prendre pas mal de temps. Un échec de la reprise de la conférence de Genève serait incontestablement plus grave que celui essuyé par le secrétaire d'Etat américain et ferait courir sans doute plus de risques pour la paix que l'éventualité d'une nouvelle intervention américaine au Vietnam, à laquelle la presse américaine fait souvent allusion, mais manifestement sans trop y croire.

Ne pas détruire l'équilibre en Europe

La radicalisation de la situation au Portugal n'échappe pas non plus, bien sûr, à l'attention de l'U.R.S.S. Mais là encore, la prudence est de rigueur, derrière les proclamations de solidarité et les propositions d'aide économique. Quoi d'étonnant, puisque ce qui est en cause à Lisbonne, c'est ni plus ni moins l'équilibre européen acquis à la fin de la seconde guerre mondiale, un équilibre que l'U.R.S.S. veut justement consacrer solennellement l'été prochain à l'occasion du « sommet » pan-européen de Helsinki. Contribuer à le rompre aujourd'hui serait de la mauvaise politique et ne pourrait, d'autre part, qu'entraîner de graves complications non seulment dans les relations entre es partis communistes occidentaux mais aussi dans les rapports entre certains de ces partis et Moscou.

Il n'est pas possible de savoir avec certitude quels « *conseils* » l'U.R.S.S. donne exactement au parti de M. Alvaro Cunhal, un homme qui est bien connu à Moscou et où il compte beaucoup d'amis. Mais il est intéressant de rapporter ce que les Soviétiques affirment qu'ils disent aux communistes portugais. Cela peut se résumer ainsi : l'U.R.S.S. n'est pas intéressée actuellement par l'installation d'un régime communiste à Lisbonne, à moin[illegible] que vous ne remportiez les élec[illegible]tions à 75 % de majorité.. No[illegible] seulement un tel développeme[illegible] pourrait déboucher sur u[illegible] guerre civile, mais il ferait au[illegible] reculer considérablement la [illegible] tente dans le monde en gén[illegible] et surtout en Europe. De ce p[illegible] de vue, il pourrait entraîne[illegible] grave échec de la « *politiqu[illegible] paix* » définie par le de[illegible] congrès du P.C. soviétique.

La seule tactique pour les [illegible] munistes portugais, c'est de [illegible] le plus possible aux force[illegible] mées, tout en restant ext[illegible] ment militants et de pours[illegible] l'implantation et la structu[illegible] du parti.

Les prochaines élections [illegible] Constituante permettront [illegible] faire une meilleure idée [illegible] répartition des forces en pr[illegible] En attendant, il faut j[illegible] jeu de la démocratie form[illegible] méfier de la fuite en ava[illegible] l'économie, se souvenir de[illegible] du Chili et aussi des c[illegible] spécifiques du Portuga[illegible] stade, l'U.R.S.S. ne peut [illegible]tre qu'une [illegible]de économique. Elle ne demand[illegible] surtout pas que le Portugal so[illegible]e en ce moment de l'OTAN, et [illegible]déal, à moyen terme, serait seule[illegible]ent un Portugal neutraliste.

Tel aur[illegible] été notamment le langage te[illegible]u il y a une dizaine de jours, [illegible]on pas à M. Martins, le minist[illegible] portugais du travail, qui se tro[illegible]ait à Moscou, mais à M. Pato, [illegible] membre du comité central d[illegible] parti portugais, qui était éga[illegible]ment dans la capitale soviétiqu[illegible]et qui a été reçu par M. Kat[illegible]chev, un responsable importa[illegible] dans la hiérarchie, puisqu'il[illegible]t membre suppléant du bureau [illegible]itique et secrétaire du comité [illegible]ntral chargé des relations a[illegible] les pays « frères ». La *Pravda* [illegible] jeudi 3 avril a confirmé [illegible]ubstance de ces informations [illegible]en rappelant que le Portug[illegible] *maintient et maintiendra* [illegible] *engagements interna*tiona[illegible].

« *L[illegible]estion de l'appartenance du [illegible]gal à une organisation milit[illegible]* poursuit le quotidien du [illegible]soviétique, *ne doit être réso[illegible]que dans le cadre général [illegible] autres problèmes, liés à l'af[illegible]tion définitive dans l'ar[illegible] internationale des princip[illegible]e la détente et de la co[illegible]tion.* »

JACQUES AMALRIC.

PROCHE-ORIENT

L'O.L.P. refusera d'être représentée à Genève par une délégation de la Ligue arabe

En tournée dans le golfe Persique, M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., a déclaré jeudi 3 avril à Bahreïn qu'il attendait des précisions sur le rôle qui serait réservé à l'Organisation de libération de la Palestine à Genève, avant de prendre une décision sur la participation de son mouvement à la conférence de paix sur le Proche-Orient.

« *Je dois d'abord savoir à quel Genève on veut me faire aller* a-t-il dit. *Est-ce le Genève pour servir de couverture à la solution des « petits pas » ? Est-ce-le-Genève où je suis censé être un simple témoin ? Est-ce le Genève de la résolution 242 que le conseil national palestinien, la plus haute instance législative palestinienne, a rejetée, engageant par là l'O.L.P. à la rejeter ?*

« *Ou bien, est-ce le Genève où l'ensemble de la question palestinienne, dans son intégralité, sera soumise à discussion ?* »

De son côté, M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., a dit que son organisation insistera, si elle est officiellement invitée à se rendre à Genève, pour être représentée par sa propre délégation. Il répondait ainsi au président Sadate, qui a suggéré que les Palestiniens soient représentés à la conférence par une délégation de la Ligue arabe.

M. Kaddoumi, a affirmé que si le Conseil national palestinien *quelqu'un d'autre que l'O.L.P.* », doit aller à Genève, « *alors les Palestiniens insisteront pour y être représentés par une délégation indépendante parce qu'il est inadmissible qu'ils le soient par quelqu'un d'autre que l'O.L.P.* »

Il ajoute toutefois : « *Je pense que l'on aura pas besoin des Palestiniens pendant les phases initiales* (de la conférence), *puisque les Etats-Unis et Israël refusent toujours de reconnaître l'O.L.P.* »

● AU KOWEIT, M. Arafat a exprimé l'espoir que les relations entre l'O.L.P. et la Jordanie s'améliorent. « *Dans l'intérêt de notre peuple et de celui de la nation arabe*, a-t-il dit, *nous ne devons pas être prisonniers du « complexe de septembre »* (allusion à la guerre civile jordano-palestinienne de septembre 1970).

● A DAMAS, le roi Hussein, accompagné d'une importante délégation, a eu jeudi trois heures d'entretien avec le président Assad avant de regagner, dans l'après-midi, Amman. Selon Edouard Saab, cette visite, prévue de longue date, intervient alors qu'il est de plus en plus question d'une réconciliation jordano-palestinienne, qui se ferait sous l'égide des Syriens.

La situation au Kurdistan irakien

La Croix-Rouge internationale est contrainte de mettre fin à ses opérations de secours

La situation est redevenue « *normale* » au Kurdistan, a annoncé, jeudi 3 avril, la radio de Bagdad, qui a précisé que des détachements des forces armées avaient pris position aux passages et aux postes le long des frontières de l'Irak avec la Turquie et l'Iran.

● A GENEVE, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a annoncé, jeudi, qu'à la demande du gouvernement irakien, il avait dû se résoudre à mettre un terme à l'action de secours qu'il avait entreprise en faveur des victimes du conflit dans le Kurdistan irakien.

Dans un communiqué, le C.I.C.R. indique qu' « *à la suite de l'accord intervenu entre l'Iran et l'Irak, le gouvernement iranien a fait savoir que, s'il ne s'opposait pas à la poursuite des actions de secours du C.I.C.R. à destination du Kurdistan irakien, celles-ci devraient toutefois, à l'avenir, recevoir l'approbation du gouvernement irakien.* » Or, ajoute le C.I.C.R., « *le gouvernement irakien, se fondant sur la situation nouvelle créée par l'accord, a invité le C.I.C.R. à cesser son assistance humanitaire* ». Les actions de secours de la Croix-Rouge internationale au Kurdistan irakien transitaient par l'Iran, rappelle-t-on au siège du C.I.C.R.

D'autre part, le C.I.C.R. annonce qu'il a également renoncé à la supervision des rapatriements vers l'Irak des réfugiés kurdes en Iran, à la demande du gouvernement irakien, qui lui avait confié ce rôle dès la fin du mois de février.

A Téhéran, M. Abbas Ali Khalatbary, ministre iranien des affaires étrangères, a déclaré jeudi à l'Agence France-Presse que l'Iran était prête à recevoir tous les réfugiés kurdes qui réussiront à franchir la frontière irakienne. Mais, a-t-il dit, l'Irak a fermé la frontière et n'autorise pas le passage des Kurdes vivant en Iran et voulant bénéficier de l'amnistie générale décrétée par Bagdad, et dont la durée a été prolongée jusqu'à la fin d'avril.

Selon M. Khalatbary, il y a actuellement environ deux cent mille réfugiés kurdes en Iran, vivant dans des camps spéciaux.

M. Khalatbary a encore indiqué que les accusations selon lesquelles l'Iran aurait « *vendu* » les Kurdes en leur enlevant son soutien étaient « *injustes* ».

« *Les rebelles kurdes eux-mêmes en avaient assez de cette guerre* », a-t-il dit, en affirmant jours.

● *M. Saddam Hussein*, vice-président de la République irakienne, se rendra en visite officielle en Union soviétique le 14 avril prochain, à l'invitation du comité central du parti communiste de l'U.R.S.S. — *(A.F.P.)*

économie en liberté

Pierre DOCKÈS

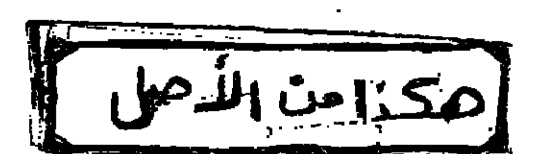
l'internationale du capital

Une réponse claire à la double interrogation de Marx : la liberté des échanges à l'échelle mondiale est-elle bénéfique à l'ensemble de la communauté mondiale, aux communautés nationales ? La mondialisation capitaliste hâte-t-elle la victoire du socialisme ?...

un volume, 288 pages, illustré de 12 dessins originaux de J.P. Desclozeaux, 42 F.

ARL

puf



هكذا من الأصل

EUROPE

Italie

A LA MAIRIE DE GÊNES

La formation d'une coalition socialo-communiste mécontente vivement la démocratie chrétienne

De notre correspondant

Rome. — L'élection à Gênes d'un maire socialiste, avec l'appui des communistes, provoque une petite tempête dans le monde politique italien. Ce lâchage de la coalition de centre-gauche, survenu le mercredi 2 avril, est qualifié de « *défi* », de « *provocation* » ou de « *chantage* » par les dirigeants démocrates-chrétiens, qui, par mesure de représailles, ont mis en crise la province et la région ligures en faisant démissionner leurs élus. Les socialistes réclament maintenant un nouveau « sommet » des quatre partis de la majorité pour régler, plus généralement, le problème des alliances électorales.

L'affaire de Gênes déborde en effet le cadre local. Parce que, avec huit cent quarante mille habitants, cette ville est l'une des plus importantes d'Italie ; parce que, depuis vingt-quatre ans, elle comptait un maire démocrate-chrétien ; parce que l'élection d'une « junte » (le maire et ses assesseurs) socialo-communiste, à deux mois et demi des élections municipales, provinciales et régionales, brouille toutes les cartes, elle contraste avec les intentions affichées tant par le P.C.I. que par le P.S.I., qui cherchent tous deux une alliance avec la démocratie chrétienne, même s'ils la baptisent de noms différents (« *compromis historique* » pour le premier, « *axe préférentiel* » pour le second).

L'instance nationale du parti socialiste avait d'ailleurs désapprouvé cette initiative locale, mais elle n'a pas été entendue. Bien embarrassée, elle se défend de « *faire reculer l'Italie de vingt-cinq ans par une stratégie frontiste* », comme l'en accuse le parti social-démocrate. Les communistes, pour leur part, estimaient qu'une occasion était à saisir — l'administration d'une grande ville mal gérée jusqu'à présent — et, avec leur réalisme habituel, ils ne l'ont pas laissé échapper.

M. Fulvio Cerofolini, quarante-six ans, ancien employé de la Compagnie des tramways, devient maire de la grande ville ligure. Sur les quatre-vingts conseillers municipaux, quarante (trente communistes et dix socialistes) ont voté pour lui. Les autres (vingt-deux démocrates-chrétiens, sept sociaux-démocrates, quatre libéraux, trois républicains et quatre membres du Mouvement social italien) ont dispersé leurs voix sur trois candidats.

Avec, M. Cerofolini aura d...es- à diriger la municipalité, qui était en crise depuis le début de l'année à propos du plan régulateur de la ville. Le dernier épisode de cette querelle vient de faire quelque bruit : le cardinal Siri, archevêque de Gênes — l'un des membres les plus conservateurs de l'épiscopat italien, — est accusé de spéculation immobilière pour avoir fait construire illégalement un grand immeuble sur l'emplacement de l'ancien séminaire.

ROBERT SOLÉ.

AFRIQUE

Afrique du Sud

En visite à Paris

LE MINISTRE DE L'INFORMATION SE FÉLICITE DE LA COOPÉRATION AVEC LA FRANCE.

M. Connie Mulder, ministre sud-africain de l'information et de l'intérieur, a fait l'éloge de la coopération entre Paris et Pretoria, le jeudi 3 avril, à Paris, à l'occasion d'un dîner offert en l'honneur de M. André Rossi, ministre français de l'information.

Rappelant que « *17 % du sang des Afrikaners est d'origine française* », M. Mulder a déclaré que « *l'Afrique du Sud accueille avec plaisir la coopération avec la France* », dont les perspectives lui paraissent « *séduisantes* ». Evoquant « *les travaux d'un potentiel et d'une portée immenses dans lesquels l'Afrique du Sud est actuellement engagée* », le ministre sud-africain a, en particulier, cité le cas d'E.D.F., qui soumissionne pour l'implantation d'une centrale nucléaire ; de Telspace, qui construira la station sud-africaine de satellites à terre ; des chantiers navals français, qui construisent quatre conteneurs destinés à la marine sud-africaine.

M. Rossi a observé, pour sa part, que la France n'assure que 3,8 % du commerce sud-africain, « *pourcentage à l'évidence bien trop faible* ».

Sénégal

TREIZE INCULPÉS CONDAMNÉS POUR « ACTION SUBVERSIVE »

(De notre correspondant.)

Dakar. — Vingt militants d'extrême gauche ont comparu le mercredi 2 avril devant la Cour de sûreté de l'Etat et treize d'entre eux ont été condamnés à des peines d'emprisonnement de cinq ans (par contumace) à trois mois, pour tentative de constitution du parti d'opposition clandestin Rénu Rewni (les racines de la nation), fabrication et diffusion d'un journal ronéotypé non autorisé *Xaré Bi* (la Lutte) et incitation des citoyens à la violence en vue de renverser les institutions. Le principal responsable de cette « *action subversive* » était, selon l'accusation, M. Landing Savané, ingénieur statisticien, qui a été condamné à deux ans de prison ferme.

Portugal

LES PARTIS N'ONT QUE QUARANTE-HUIT HEURES POUR EXAMINER LA « PLATE-FORME D'ENTENTE » PROPOSÉE PAR LE M.F.A.

Les principales formations politiques portugaises ont tenu des réunions le jeudi 3 avril et dans la nuit du 3 au 4 pour rédiger leurs contre-propositions au projet de « *plate-forme d'entente* » qui leur avait été soumis mercredi dans la soirée par une délégation du Conseil de la révolution (*le Monde* du 4 avril). Les partis auxquels ce texte a été soumis — les douze qui sont admis à participer aux élections du 25 avril ; seul un parti marxiste léniniste a refusé de répondre — n'ont en effet que quarante-huit heures pour formuler leurs observations à ce véritable « avant-projet de Constitution ». Le délai de réponse expire ce vendredi à 17 heures. Un porte-parole du Conseil de la révolution a, d'ailleurs, déclaré que le M.F.A. n'était pas prêt à céder sur les points qu'il considère comme essentiels. Le projet de « *plate-forme d'entente* » ne diffère pas substantiellement du texte que le M.F.A. avait soumis — sous l'appellation de « *Plan d'institutionnalisation du Mouvement des forces armées* » — à la discussion des partis avant la tentative de coup d'Etat du 11 mars. Le commandant Correia Jesuino, ministre de l'information, a précisé que la Constitution qui sera rédigée avant la fin du prochain mois d'octobre serait révisée dans trois ou cinq ans.

Espagne

LE NEVEU DU GÉNÉRAL FRANCO DÉNONCE CEUX QUI « CHANTENT LES LOUANGES DE L'ORDRE ÉTABLI ».

Madrid *(U.P.I.)*. — « *Chanter les louanges de l'ordre public et, sous ce prétexte, dénier à tout un peuple la dignité du plein exercice de sa citoyenneté constitue une falsification.* » Ces propos, publiés par la revue espagnole *Cambio 16*, n'ont pas été tenus par un représentant de l'opposition au régime franquiste, [illegible] neveu du Franco, banquier, et représentant de la Galice, la province natale du général Franco, au Conseil national (équivalent du Sénat).

M. Nicolas Franco se déclare « *contre le fascisme et en faveur d'une coexistence pacifique, égalitaire et démocratique des Espagnols, sans privilèges pour aucune classe* ». *Si le Caudillo avait mon âge*, ajoute-t-il, *s'il avait vécu nos propres expériences, je pense que son mode de pensée ne serait pas très différent du nôtre.* »

M. Nicolas Franco se prononce pour un changement politique en Espagne, par le biais d'une réforme de la Constitution. En réponse à une question de *Cambio 16*, il précise qu'il connaît personnellement des membres de la Junte démocratique — une coalition clandestine — regroupant des communistes, des socialistes et des modérés, et qui appellent à un changement politique rapide et complet, mais non violent, dans le pays.

LES AUTORITÉS YOUGOSLAVES RETIRENT L'ACCRÉDITATION DE LA CORRESPONDANTE DU « FIGARO »

« Le Figaro » annonce que les autorités yougoslaves ont retiré, le mardi 2 avril, l'accréditation de sa correspondante à Belgrade, Mme Mira Tralkovitch travaillait pour « le Figaro » en Yougoslavie depuis 1966.

Aggravation de la tension gréco-turque en mer Égée

La tension gréco-turque en mer Egée s'est récemment aggravée. Des informations d'origine turque font état d'un renforcement de l'activité militaire grecque dans les îles égéennes.

● A ANKARA, l'état-major général de l'armée turque a décidé, mercredi 2 avril, de créer un commandement militaire de la région d'Egée. Le quartier général sera établi à Izmir. Jusqu'à présent, la Turquie comptait trois régions militaires : Istanbul, Konya et Erzincan.

● A ATHENES, un communiqué militaire grec annonçait le même jour que des bâtiments de guerre grecs se rendaient pour une mission d'inspection dans les îles de Chios, Samos et Lesbos, à quelques encâblures des côtes turques. Le ministère de la défense a cependant démenti les « assertions turques » selon lesquelles la Grèce avait concentré des troupes et du matériel de guerre à Rhodes et transformé les aérodromes civils de l'île en bases militaires.

De notre envoyé spécial

Athènes. — « *Puisse l'occupation de Chypre, accomplie dans l'indifférence ou l'impuissance des Etats, ne pas paraître un jour comme un fait aux conséquences comparables à celles de l'Anschluss.* » Le parallèle avec l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne nazie à la veille de la deuxième guerre mondiale qu'a établi, vers la mi-mars M. Maurice Druon, dans le discours de clôture qu'il a prononcé au théâtre antique d'Apollon, à Delphes, devant les participants du colloque international sur Chypre, a vraisemblablement étonné, sinon choqué, nombre de participants. La rencontre organisée par le docteur Jean Georgakis, recteur de l'école Panteios de sciences politiques et inaugurée par le président de la République, réunissait des universitaires, des diplomates, des hommes politiques, des stratèges militaires, des écrivains et des journalistes de Grèce, de Chypre, de France, du Royaume-Uni, des Etats-Unis, d'Inde et d'Allemagne fédérale. Le cadre de Delphes a peut-être contribué à la vision apocalyptique de M. Druon.

Les dirigeants d'Athènes, sans aller aussi loin, n'excluent pas en privé une prochaine guerre gréco-turque. Des informations puisées à bonne source, font état d'intensifs préparatifs militaires. Des renforts sont envoyés dans certaines îles de la mer Egée; des fortifications sont édifiées sur le « *front* » de la Thrace orientale.

Mesures d'intimidation, d'intoxication ou de précautions ? Quelles que soient les arrière-pensées des dirigeants grecs, ceux-ci sont à n'en pas douter fort préoccupés par le comportement des gouvernants turcs, accusés de vouloir dicter à partir de positions de force leurs quatre volontés non seulement à Chypre, mais également en mer Egée, dont une bonne partie, qui recèlerait des nappes de pétrole, est revendiquée par Ankara.

M. Caramanlis déclarait au début de mars à un intime : « *Je suis revenu au pouvoir pour défendre l'honneur de la Grèce. Je ne permettrai pas à la Turquie de nous infliger des humiliations, quelles qu'en soient les conséquences.* »

Le président du conseil grec — pas plus que Mgr Makarios — ne se fait beaucoup d'illusions quant à l'issue des négociations intercommunautaires qui doivent s'ouvrir bientôt à Vienne, mais il espère que celles-ci permettraient au moins de révéler les visées de la Turquie.

Certaines analyses historiques, juridiques, diplomatiques, stratégiques, qui ont été développées au cours du colloque à l'école Panteios, ont précisément mis en évidence le caractère hellénique forgé à travers des millénaires, de l'île ainsi que les « intrigues » d'Ankara visant à « *anéantir l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriales de l'Etat chypriote* », selon les termes de M. Georges Tenekidès, professeur à l'université de Paris-II et à Panteios.

De violents réquisitoires ont été prononcés contre la politique de Washington et de Londres, lesquels ont provoqué les protestations des participants anglo-saxons. Plus discrets, les représentants officiels de la Grèce et de Chypre, ont évité de citer nommément les Etats-Unis et le Royaume-Uni ou ont préféré, tel M. Polys Modinos, rejeter la responsabilité sur les deux Super-Grands.

Deux courants se sont ainsi opposés au sein du colloque d'Athènes : l'un était « *atlantiste* », l'autre « *neutraliste* », tourné vers les Nations unies. Aucune résolution n'a pu être adoptée, mais le communiqué publié à l'issue de la rencontre indiquait qu'un « *large consensus s'est établi (...) pour estimer que toute solution à la crise de Chypre devrait être recherchée sur la base de la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU adoptée à l'unanimité le 1er novembre 1974* ».

La Grèce pourrait tenter de modifier à son avantage le rapport de forces si elle exerçait de vives pressions sur l'OTAN et les Etats-Unis, soit en accentuant son retrait de l'alliance occidentale, soit en résistant militairement aux prétentions turques. M. Caramanlis dispose-t-il d'une telle marge de manœuvre alors que son armée passe pour être l'une des plus « *atlantistes* » et des plus « *pro-américaines* » de la Méditerranée ? Telle est la question débattue passionnément dans les milieux politiques d'Athènes.

ERIC ROULEAU.

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE DE M. CHNOUPEK A PARIS

M. Chirac a accepté une invitation à se rendre à Prague

M. Chnoupek, ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, termine ce vendredi 7 avril sa visite officielle en France. Jeudi, avec le premier ministre, M. Chirac, qui a accepté une invitation à se rendre à Prague, la conversation a porté sur la coopération entre les deux pays. Avec son collègue français M. Sauvagnargues, M. Chnoupek a examiné la situation internationale.

Après un tête-à-tête de vingt minutes, les deux ministres ont longuement discuté de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Les foyers de crise actuels ne doivent pas « *obscurcir les perspectives de la détente* » — a notamment déclaré M. Sauvagnargues. Le gouvernement français estime que l'on peut passer à la phase finale de la C.S.C.E. sous réserve que soient réglés des points importants mais qui ne soulèvent pas de « *difficultés fondamentales* ». Ainsi au chapitre de la sécurité, la France entend qu'il ne soit pas porté atteinte aux droits des puissances occupantes à Berlin. En ce qui concerne la liberté de circulation des personnes et des idées, pierre d'achoppement de la C.S.C.E., M. Sauvagnargues admet que l'on puisse en rester à une déclaration d'intentions, à condition qu'elle soit nette. La détente — dit-il — doit « *profiter aux individus autant qu'aux Etats* ». Il a d'ailleurs cité en exemple le *fonctionnement de* la salle de lecture française à Prague.

M. Chnoupek considère lui aussi que de grands progrès ont été faits à la C.S.C.E. Ils ont été « *fantastiques* », dit-il, lors de la phase initiale, en 1973, et les questions-clés ont été résolues au cours de la seconde phase. Il n'y a plus de divergences quant au niveau — un « sommet » paneuropéen — auquel doit se dérouler la troisième phase. La question des droits des occupants à Berlin, a-t-il remarqué, n'est pas l'affaire de la Tchécoslovaquie.

Quant à la liberté de circulation, il ressort des propos de M. Chnoupek que, s'il répugne à inscrire dans le document final de la C.S.C.E. des principes précis, son gouvernement use d'une pratique assez souple. Ainsi, a-t-il dit, un million d'Occidentaux, dont trois cent cinquante mille Allemands de l'Ouest, ont visité la Tchécoslovaquie en 1974 et près de quatre-vingts films français — plus que dans aucun autre pays de l'Est — y ont été projetés. Les deux tiers du territoire sont couverts sans brouillage par la télévision d'Autriche et par celle d'Allemagne fédérale.

Le point de divergence le plus important porte sur les suites de la C.S.C.E. : la Tchécoslovaquie insiste pour la création d'un comité consultatif permanent qui surveillerait les mesures d'application. La France s'en tient à la formule adoptée par l'Europe des Neuf : réunion au bout de trois ans d'une conférence diplomatique qui ferait le point et envisagerait les mesures à prendre.

Les deux ministres ont également échangé leurs vues sur la réduction des forces en Europe (M.B.F.R.) ainsi que sur l'Indochine, le Proche-Orient et Chypre. Sur ces trois derniers problèmes, les analyses des deux gouvernements sont très proches.

MAURICE DELARUE.

LES ÉTATS-UNIS ACCORDENT LA CLAUSE DE LA NATION LA PLUS FAVORISÉE A LA ROUMANIE

Vienne *(A.F.P.)*. — La Roumanie et les Etats-Unis ont signé mercredi à Bucarest un accord commercial bilatéral qui comporte la clause de la nation la plus favorisée, annonce brièvement jeudi l'agence officielle Agerpres. Le texte de l'accord prévoit « le développement et la diversification des relations économiques bilatérales ».

La Roumanie, notent les observateurs, est le premier pays membre du Comecon à signer un tel accord avec les Etats-Unis. Après l'échec des négociations en janvier entre les Etats-Unis et l'Union soviétique en raison de la demande américaine de faire dépendre l'attribution de la clause de la nation la plus favorisée de l'autorisation soviétique de laisser émigrer les Juifs, les autres pays du Comecon avaient également mis un terme provisoire aux tractations avec Washington.

● *Le ministère soviétique des affaires étrangères* a remis à l'ambassade de Chine à Moscou une note de protestation, à la suite de « *la profanation* du monument aux soldats soviétiques tombés pour la libération de la Chine », édifié dans la ville de Mandchouria, près de la frontière soviéto-chinoise, annonce, ce jeudi 3 avril, l'agence Tass.

A travers le monde

Argentine

● LA GREVE QUI SE POURSUIT DEPUIS DEUX SEMAINES dans les trois plus grandes aciéries du pays, implantées à Villa-Constitucion (*le Monde* du 27 mars) *risque* de mettre en chômage technique soixante mille ouvriers de l'automobile. Les travailleurs des aciéries protestent contre la mise sous contrôle administratif de leur syndicat, et l'arrestation de leur secrétaire général, M. Alberto Piccini.

Chine

● LE VICE-PREMIER MINISTRE CHINOIS, M. Li Hsien-nien, a quitté Pékin le vendredi 4 avril pour une visite officielle d'une semaine en Iran. Cette visite répond à celle faite en Chine par la chabanou d'Iran au mois de septembre 1972. — *(A.F.P., Reuter.)*

Corée du Sud

● LE POETE KIM CHI HA, condamné l'an dernier à la détention à perpétuité pour tentative de complot contre le régime du président Park, et libéré au mois de février à la suite d'une grâce présidentielle, de nouveau arrêté au mois de mars, a été inculpé, le jeudi 3 avril, en vertu de la législation anticommuniste, pour avoir affirmé que les autorités de Séoul torturaient les prisonniers.

AMÉRIQUES

Chili

UN POLICIER EST [...] PAR DES MILITA[...] D'EXTRÊME GAUC[...]

Santiago *(A.F.P., Reu[...])* — Un policier a été tué [...] la nuit du 2 au 3 avril à S[...], au cours d'un engageme[...] des militants d'extrême [...] qu'il avait surpris en trai[...] crire des slogans anti-go[...] mentaux sur un mur de l[...] tale. La police indique [...] slogans étaient signés [...] Mouvement de la gauche [...] tionnaire (MIR).

D'autre part, vingt-sept [...] sonnes se sont réfugiées le 3 avril à l'ambassade d'It[...] Santiago. Parmi elles, fi[...] treize enfants âgés de mo[...] cinq ans, neuf femmes et [...] hommes. Les adultes appa[...] draient essentiellement aux [...] tis communiste et socialiste. [...] viron six cent cinquante pe[...] nes avaient déjà trouvé asile [...] la résidence ou la chancel[...] de l'ambassade d'Italie depu[...] 11 septembre 1973. Les sept [...] nières d'entre elles devra[...] quitter le Chili le 5 avril à de[...] nation de la Roumanie.

Enfin, le général Pinochet, [...] de l'Etat, a assuré, *le 3 avril*, [...] le Chili était disposé à libérer [...] plupart de ses mille cent s[...] prisonniers politiques à conditi[...] qu'ils quittent le pays.

Argentine

L'ancien président Frondizi critique le gouvernement

Buenos-Aires *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*. — Mme Isabel Peron, président de la République Argentine, a reçu, le 2 avril, les principaux leaders du Front justicialiste de libération (FREJULI), la coalition qui avait soutenu les candidats péronistes lors des élections de 1973 (*le Monde* du 1er avril). Elle s'est ainsi entretenue avec MM. Raoul Lastiri, président de la Chambre des députés et vice-président du parti justicialiste orthodoxe — dont elle est elle-même la présidente, — Enrique de Vedia, président du parti populaire chrétien, et Arturo Frondizi, radical dissident, ancien président de la République, actuellement leader du Mouvement d'intégration et de développement (MID). M. Frondizi a [...]onfirmé, à l'issue de la réunion, [...]es critiques antérieures contre [...] actuel gouvernement : « *Il serait* [...]*pardonnable*, a-t-il déclaré, *de* [...]*rmer le yeux devant la dété*[...]*ration de la situation natio*[...]*le.* »

[...]e son côté, l'Union civique [...]icale, principal parti de l'op[...]tion, a publié un document [...]ément critique à l'égard [...]ouvernement

[...]autre part, un colonel de l'ar[...] argentine et deux policiers ont été tués le mercredi 2 avril, en plein centre de Buenos-Aires, lors d'une fusillade avec, semble-t-il, un groupe de guérilleros d'extrême gauche.





LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Les députés approuvent la création de deux départements en Corse

Jeudi 3 avril, à 16 heures, sous la présidence de M. Marcel Anthonioz, les députés, après lecture de l'ordre du jour, entreprennent l'examen du projet de loi réorganisant la Corse, en créant sur son territoire deux départements, et de trois textes tirant les conséquences de cette modification dans le domaine électoral, notamment d'un projet de loi organique portant de trois à quatre le nombre des députés représentant l'île.

Rapporteur de la commission des lois, M. CLAUDE GERBET (R.I.), souligne que, à l'issue de consultations sur place, « *il a acquis la conviction que la très grande majorité des habitants de l'île est acquise à sa division en deux départements* ». Le rapporteur examine les incidences du projet en matière administrative (la Corse relèvera désormais du droit commun régional) et souligne que le conseil régional passera de cinquante et un membres à quatorze membres. Favorable au vœu exprimé par le conseil général de l'île de voir fixer à vingt membres au moins l'effectif du conseil régional, il précise que la commission en a jugé différemment.

Abordant les incidences en matière électorale, il note que la deuxième circonscription du département du Sud (Sartène) comptera un nombre d'inscrits très faible (vingt-cinq mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf), mais estime cette situation « *à peu près inévitable* ». Enfin, la commission propose pour la dénomination des nouveaux départements, et à la place des noms de Golo et de Liamone, ceux de Haute-Corse et de Corse du Sud.

M. MICHEL PONIATOWSKI, ministre d'État, ministre de l'intérieur, souligne l' « *objet limité* » des textes présentés, « *qui n'ont pas la prétention de résoudre l'ensemble des problèmes qui se posent à l'île de Beauté* ». « *Si l'on ne gouverne bien qu'avec du recul, on n'administre bien que de près* », affirme M. Poniatowski, qui, chargé de l'aménagement du territoire, précise qu'il entend conduire « *une politique active de lutte contre la désagrégation de régions et de provinces* ».

« *La Corse*, poursuit M. Poniatowski, *a une unité politique, morale, sentimentale et historique que personne ne conteste, mais il faut renforcer les structures d'une île aujourd'hui sous-administrée, en créant un nouveau centre de décision à Bastia. Les deux nouveaux départements seront viables* », affirme le ministre de l'intérieur, qui précise alors que le département du nord (arrondissements de Bastia, Calvi et Corte) comptera cent quarante-huit mille habitants sur une superficie de 4 663 kilomètres carrés ; celui du sud (arrondissements d'Ajaccio et de Sartène) cent vingt mille habitants pour 4 018 kilomètres carrés.

Après avoir évoqué les importants progrès déjà accomplis dans l'île, M. Poniatowski déclare : « *Il s'agit d'organiser le développement économique de manière à préserver l'identité corse et sauvegarder la qualité de la vie. Le moment est venu de fixer, en accord avec la population, les grandes orientations à donner au développement économique.* » Il en précise alors les quatre axes principaux :

— Arrêter le dépeuplement de l'intérieur de la Corse ;

— Favoriser l'expansion des activités touristiques ;

— Répondre à la volonté des jeunes de rechercher des emplois sur place ;

— Mettre effectivement en œuvre la continuité territoriale.

Pour M. ALFONSI (rad. gauche, Corse), ce projet « *constitue l'aveu de vingt années d'erreurs et reconnait l'existence d'un problème qui devient politique* ». « *La bonne solution*, estime-t-il, *consisterait à renforcer les moyens de l'administration, mais sans porter atteinte à l'unité de l'île.* » Revendiquant pour la Corse le « *droit à la différence* », estimant dangereuse « *une balkanisation* » qui risque d'encourager la contestation autonomiste, M. Alfonsi se demande si « *l'État libéral, la société libérale sont capables d'assurer la survie des minorités nationales* ».

Pour M. CERMOLACCE (P.C., Bouches-du-Rhône), ce projet, qui « *attente à cent soixante ans d'unité profonde sous des prétextes fallacieux, n'est qu'une opération politique visant à augmenter la représentation parlementaire de la majorité* ».

M. ZUCCARELLI (rad. de gauche, Corse), maire de Bastia, voit dans ce projet, « *non une rupture, mais un retour à un passé lucide qui reconnaissait la place de Bastia, capitale économique de l'île* ».

Pour M. ICART (R.I., Alpes-Maritimes), le problème principal, d'ordre économique, dépend étroitement d'une organisation administrative mieux adaptée. « *Le groupe des républicains indépendants votera donc le projet qui est présenté* ».

M. LE PENSEC (P.S., Finistère) ne voit dans ce projet qu' « *une mesure de déconcentration administrative qui va à l'opposé d'une décentralisation véritable* ».

Enfin, M. de ROCCA-SERRA (U.D.R., Corse) se déclare « *résolument favorable à une réforme que le développement économique de l'île imposait* ».

Répondant aux orateurs, M. Poniatowski a réaffirmé l'absence de préoccupations politiques dans les projets du gouvernement ainsi que le prouve le choix de Bastia comme préfecture. Puis il a annoncé qu'un découpage départemental est envisagé actuellement dans le nord de la France.

Dans la discussion des articles, les députés adoptent un amendement précisant que les deux départements prendront respectivement le nom de Corse du Sud et de Haute-Corse à la place des noms de Liamone et de Golo proposés par le projet du gouvernement.

Les quatre textes présentés sont finalement adoptés par l'Assemblée, les députés de gauche votant contre ou s'abstenant. La séance est levée à 19 h. 15.

PATRICK FRANCÈS.

UN DÉCOUPAGE DÉPARTEMENTAL DANS LE NORD ?

Le nouveau découpage départemental du nord de la France auquel M. Poniatowski a fait allusion, jeudi 3 avril, à l'Assemblée, est évoqué depuis plusieurs années dans la région. Il a donné lieu à de nombreuses hypothèses et propositions justifiées par la densité démographique et par la sous-administration évidente, ainsi que par les difficultés de communication routière.

Le découpage du Nord et du Pas-de-Calais en plusieurs départements suscite par ailleurs la méfiance de la gauche, qui craint que, derrière cette opération, ne se cache une manœuvre politique dirigée contre l'un de ses bastions. La création de la région change cependant les données du problème et peut atténuer les réactions hostiles.

L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

Réunie le jeudi 3 avril, la conférence des présidents de l'Assemblée nationale a arrêté l'ordre du jour des deux premières semaines de la session.

VENDREDI 4 AVRIL : pharmacie vétérinaire (deuxième lecture), procédure pénale (fiches d'hôtel), francisation des navires et lutte contre le proxénétisme (deuxième lecture).

MARDI 8 : statut du fermage.

MERCREDI 9 : discussion et vote sur une motion de censure.

JEUDI 10 ET VENDREDI 11 : suite du statut du fermage et remembrement des exploitations rurales.

En outre, il a été décidé de fixer au jeudi, pour la durée de la session, la matinée réservée aux travaux des commissions.

LE DÉBAT SUR LA MOTION DE CENSURE AURA LIEU LE 9 AVRIL

Après que M. Chirac eut, comme prévu, jugé inutile d'ouvrir au début de la session le débat de politique générale réclamé par les communistes, l'opposition de gauche a confirmé son intention de déposer une motion de censure. Elle le fera de telle sorte que le débat ait lieu le mercredi 9 avril. Ainsi, M. Mitterrand, rentré la veille de Tahiti, pourra participer à la discussion, et le vote interviendra avant le départ de M. Giscard d'Estaing pour l'Algérie.

Dans la motion qu'ils ont rédigée et qui devait être rendue publique vendredi, les communistes, les socialistes et les radicaux de gauche insistent surtout sur la situation économique et sociale du pays. Dénonçant l'optimisme du gouvernement, ils jugent que la récession économique ne cesse de s'aggraver sans que l'inflation soit stoppée. Ils soulignent, en outre, l'accroissement des inégalités sociales. Le texte de la motion de censure évoque, par ailleurs, les difficultés que connaissent les collectivités locales et la dégradation de la situation dans les départements et territoires d'outre-mer. Une allusion est faite à la politique étrangère et à la réintégration de la France dans certains organismes de l'OTAN.

Les communistes répondent au P.S.

Tandis que l'action commune de la gauche se développe à l'Assemblée nationale, la concurrence entre le P.C.F. et le P.S. ne se ralentit pas. Répondant à M. Mitterrand qui, au cours d'une conférence de presse, a contesté l'attitude des élus communistes consistant à refuser de voter les budgets locaux (*le Monde* du 4 avril), M. Marcel Rosette, maire de Vitry, membre du comité central du P.C.F., a regretté, jeudi 3 avril, « *que François Mitterrand ait cru devoir contrefaire à nouveau l'action des maires communistes pour laisser entendre qu'ils se conduiraient en irresponsables* ».

Le renouvellement des bureaux des commissions

Les six commissions permanentes de l'Assemblée se sont réunies, jeudi matin 3 avril, pour procéder à l'élection de leurs bureaux. Les députés communistes, socialistes et radicaux de gauche ont rappelé, dans chacune des commissions, leur désir de voir appliquer la représentation proportionnelle dans la répartition de tous les postes des bureaux des commissions. Ils ont refusé, en conséquence, la proposition que M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R., avait faite la veille lors de la réunion des présidents des groupes, consistant à attribuer à l'opposition un poste de vice-président et un de secrétaire pour chacune des commissions.

A la commission des finances, M. André Boulloche, député socialiste du Doubs, a indiqué que la proposition d'accorder douze postes sur les quarante à pourvoir dans les bureaux des commissions, à l'exclusion de tout poste de président, pouvait « *être considérée comme un faux-semblant* ».

M. Robert-André Vivien, député U.D.R. du Val-de-Marne, a alors regretté que l'opposition n'ait pas accepté la propsition qui lui était faite et qu'il « *constituait une étape supplémentaire et significative dans un processus d'ouverture qui a notamment permis à l'opposition de se voir attribuer un certain nombre de rapports spéciaux budgétaires* ».

Les groupes socialiste, radical de gauche et communiste, ont présenté un candidat commun à l'élection de chaque président de commission et n'ont pas participé au scrutin destiné à pourvoir les postes de vice-président et de secrétaire. MM. Henry Berger (U.D.R.), Maurice Couve de Murville (U.D.R.), Albert Voilquin (rép. ind.), Fernand Icart (rép. ind.), Jean Foyer (U.D.R.) et Jacques Fouchier (app. rép. ind.) ont été réélus respectivement président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; des affaires étrangères ; de la défense nationale et des forces armées ; des finances, de l'économie générale et du plan ; des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; de la production et des échanges.

$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$

Une exclusivité mondiale
du 1er promoteur aux USA

UNE RESIDENCE SECONDAIRE
AUX ETATS-UNIS

Site exceptionnel
2 600 à 3 000 F le m2
Sécurité indiscutée
Immeuble terminé clef en main
Rentabilité par contrat
Crédit exceptionnel sur 30 ans

Pour renseignements et dossier complet écrire à :
M. Jacques De Moncan S.A. 92, Champs-Elysées 75008 PARIS
Tél. 225 18-78 - 256 02-94

Nom : ____________
Adresse : ____________
____________ Tél. ____________

$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$

Le Sénat examine favorablement la loi d'orientation en faveur des handicapés

Le Sénat a commencé, le 3 avril, l'examen du projet de loi d'orientation en faveur des handicapés, qu'il achèvera jeudi prochain. Ce texte avait été adopté le 19 décembre, à l'Assemblée nationale, par 409 voix contre une, sur 483 votants, le groupe communiste s'abstenant (« le Monde » des 15, 19 et 21 décembre).

Mme Veil et M. Lenoir, respectivement ministre de la santé et secrétaire d'État aux affaires sociales, ont obtenu une très large approbation.

Les sénateurs entendent d'abord l'exposé de M. BORVEAU, rapporteur du Conseil économique et social, qui présente l'avis émis par ce Conseil dans sa séance du 13 mars 1974. Celui-ci avait alors accepté le principe de la loi qui lui était soumise, par 129 voix et 23 abstentions, celles des groupes C.G.T. et C.F.D.T., qui avaient jugé le texte insuffisant. Mais depuis lors, indique le rapporteur, la plupart des suggestions que nous avions présentées ont été retenues par le gouvernement et par l'Assemblée nationale. Toutefois, précise-t-il, le Conseil est très réservé sur la faculté accordée aux entreprises privées de créer des ateliers protégés et il estime insuffisantes les mesures de financement.

M. JEAN GRAVIER (union centr.), rapporteur de la commission des affaires sociales, souligne qu'il y a environ un million d'enfants handicapés et un million cent mille adultes handicapés mentaux, physiques ou déficients sensoriels. Après avoir analysé les dispositions de cette loi-cadre (droit aux soins, à l'éducation et à la formation, orientation professionnelle et droit à l'emploi, intégration sociale, etc.) il note que le législateur ne peut que préparer les voies, car pour réaliser la véritable insertion sociale il faudra une véritable révolution des mentalités.

M. CAILLAVET (gauche dém.) exprime l' « avis » de la commission des affaires culturelles, selon lequel la répartition des responsabilités, prévue dans ce projet, paraît bonne : l'éducation nationale accueillera les handicapés légers et moyens ; la santé, les handicapés profonds. Néanmoins, ajoute-t-il, beaucoup d'incertitudes demeurent.

Le projet en discussion, note Mme VEIL, constitue d'abord une simplification importante de la législation. Il substitue ensuite à la notion d'aide celle de solidarité nationale.

« *La loi*, explique le ministre, *met en place un système à la fois souple et gratuit pour les familles. Souple : un enfant handicapé pourra, selon le cas, être éduqué soit dans un établissement ordinaire et recevoir en même temps des soins complémentaires, soit dans un établissement spécialisé, public ou privé, où il recevra une éducation appropriée et où les soins et la scolarité seront dosés selon la réceptivité de cet enfant. Gratuit : cela va de soi pour les établissements publics. Quant aux institutions privées, tout a été mis en œuvre pour que la gratuité y soit également effective.* »

Au sujet des adultes, Mme VEIL souligne que le projet est encore plus novateur. Le logement tient une place primordiale dans l'accession du handicapé à une certaine autonomie. Il est donc prévu que tous les logements construits dorénavant en France devront leur être accessibles.

M. ROBINI (gauche dém.) indique que son groupe approuvera le projet, mais exprime quelques inquiétudes au sujet de la lourdeur administrative des commissions [illegible] qui vont être créées. M. AUBRY (P.C.) estime que cette loi-cadre ne nous fera pas sortir de l'ère « *de l'assistance, de la charité, de la compassion* ». « *Ce n'est pas*, ajoute-t-il, *ce que demandent les handicapés.* »

Pour M. SCHWINT (P.S.), il faut aller plus loin que ce projet, qui apporte néanmoins, reconnaît-il, des satisfactions aux intéressés. L'accent, notamment, devrait être davantage mis sur la prévention.

M. HENRIET (ind.) souligne, à ce propos, le danger des maternités rurales, qui sont, affirme-t-il, les grands foyers de handicaps.

« *La situation des handicapés en milieu rural*, indique de son côté M. MOREIGNE (P.S.), *est trop négligée.* »

Le gouvernement, annonce M. LENOIR, secrétaire d'État à l'action sociale, acceptera plusieurs amendements sénatoriaux. Puis il précise : « *540 000 enfants handicapés sont soumis à l'obligation scolaire ; sur ce nombre, 280 000 sont scolarisés, 150 000 sont dans les établissements relevant de la santé. Restent 100 000 enfants dans les structures sanitaires, dans leurs familles ou dans des établissements normaux.*

» *Les groupes d'aide psychologique interviennent en faveur de quelque 20 000 enfants.* » — A. G.

Le Chêne, le Merisier c'est
Le CHALET RUSTIQUE
MAISON FONDÉE en 1910
BOIS de ROSE ○ LOUIS XVI
REGENCE ○ ANGLAIS
2000 m2 d'EXPOSITION - TOUS les PRIX
MEDAILLE D'OR
126 et 103 RUE LEGENDRE PARIS XVII
METRO : LA FOURCHE
PARKING GRATUIT
CATALOGUE GRATUIT

(Publicité)

Une association (A.R.E.F.) est née pour développer la Rencontre, l'Expression et la Formation en sciences humaines.

Son but : la recherche et le développement du potentiel humain par diverses activités relevant de disciplines psychologiques et corporelles. Cette association est animée par trois psychothérapeutes et psychosociologues. Nous vous offrons de participer au groupe de longue durée qui naîtra le 12 avril prochain ou à nos groupes de week-end des 26 et 27 avril et 24-25 mai 1975. Rens. : 370-34-09. 22, rue Léon-Frot, 75011 PARIS.

A l'ouest de Paris, dans un site aussi rare, cette maison sera bientôt l'exception.



Ci-dessus, 182 m², 6 pièces, 2 s. de b., garage double.

OMAINE DE ARSINVAL

78 Vernouillet
965.87.00 & 88.60

à 27 km du Pont de St.Cloud par l'autoroute de l'ouest

Le Domaine domine la Sei[...] loin de St-Germain-en-Lay[...] un site magnifique, au c[...] région préservée comme [...] trouve plus à l'Ouest si pr[...]ris.

● à 27 km du Pont de St-[...] l'Autoroute Ouest.

● il comprend un c[...] 2 tennis, une piscine ch[...] écoles pour vos enfants[...]

● et des maisons de 3 [...]férents, toutes dans d[...]dins privatifs de 800 [...]

Domaine de Marsinval — vers Orgeval — sortie Poissy — Pont de St-Cloud — N 13 — Autoroute de l'Ouest

● maisons de construction traditionnelle de 161,182 ou 230 m² - 5, 6 ou 7 pièces - 2 ou 3 s.d.b., garage 2 voitures.

● cuisine totalement équipée, grand living à double exposition, moquette partout, s.d.b. privée pour les parents, vastes rangements.

Crédits LA HENIN. Maisons livrables immédiatement.

VISITE DES MAISONS MODÈLES TOUS LES JOURS DE 10 à 19 H.

Po[...] documentation gratuite, écrivez-nous ou téléphonez.

Br[...]et Construction

مكان الأصل

مكان الأصل

OUTRE-MER

La Polynésie à la recherche d'un statut

Papeete. — Le premier geste de M. Olivier Stirn en arrivant en Polynésie avait été de rendre visite au député du territoire, M. Francis Sanford, dans sa mairie de FAAA et d'accepter le drapeau tahitien que lui offrait en signe de bienvenue le chef de file des autonomistes (*le Monde* du 21 mars). Le dernier jour de son voyage, à l'occasion d'une séance de travail à huis clos de l'assemblée territoriale, le secrétaire d'Etat confirmait son geste en répondant favorablement à une demande de M. Sanford qui souhaitait que l'emblème polynésien puisse être légalement utilisé sur les bâtiments officiels (ce qui jusqu'à présent était interdit).

Dans son souci d'apaisement, le secrétaire d'Etat a connu une incontestable réussite puisqu'il a favorisé, à Rikitea, dans l'archipel des Gambier, une réconciliation solennelle, devant la population du village rassemblée pour les discours officiels, de MM. Francis Sanford et Gaston Flosse, chef de file de l'U.D.R. dans le territoire et rival malheureux du député lors des élections législatives. Il est vrai que l'un et l'autre sont des enfants du pays, ce qui favorisait les élans sentimentaux.

Pour mesurer l'ampleur du changement de climat, il suffit de se souvenir qu'il y a un an, lors de son passage en Polynésie, M. Stasi n'avait pas osé rencontrer M. Sanford. Ou encore qu'en septembre 1970, lors de sa visite, M. Henri Rey, alors ministre, avait refusé de se rendre devant l'assemblée territoriale, tandis qu'un officier de gendarmerie piétinait à l'aéroport le drapeau tahitien que brandissaient un groupe d'autonomistes. Pour M. Sanford, le fait d'avoir obtenu la reconnaissance de l'emblème à bandes rouges et blanches est, selon sa propre expression, « *une victoire à 40 %* ». Il est vrai que dans la population la valse des titulaires du portefeuille des départements et territoires d'outre-mer, avec la diversité des attitudes qui en résulte, a fait naître un scepticisme narquois ne contribuant guère au crédit de l'administration.

Celle-ci a toujours été guidée dans sa lutte ouverte contre les deux partis autonomistes, le Te E'a Api de M. Sanford, et le Pupu Here Ai'a du sénateur Pouvanaa Oopa, par des considérations partisanes, en particulier la volonté de l'U.D.R. d'obtenir la représentation parlementaire du territoire. Pour tenter d'y parvenir, tous les moyens ont été employés. Avant les élections législatives de mars 1973, par [illegible] cents ressortissants chinois ont soudainement obtenu, sur l'ordre personnel de M. Foccart, la nationalité française, qui, jusqu'alors, n'était octroyée qu'au compte-gouttes. L'objectif était d'éliminer, grâce aux nouveaux électeurs, le député du territoire, coupable de mener campagne contre le Centre d'expérimentation du Pacifique et d'avoir ensuite appuyé les efforts déployés par M. J.-J. Servan-Schreiber contre les essais nucléaires. Mais cette décision a heurté un grand nombre de Polynésiens hostiles aux commerçants chinois, accusés de monopoliser les richesses du pays.

Depuis, l'audience de M. Sanford dans le territoire n'a cessé de se confirmer, assurant par exemple le succès dans le territoire du candidat de la gauche lors de la dernière élection présidentielle.

M. Olivier Stirn a voulu faire oublier les maladresses passées et M. Sanford a accepté sans rechigner la main qui lui était tendue, au risque de désarçonner

De notre envoyé spécial

une partie de ses partisans. Profitant du climat de détente qui s'était ainsi instauré, M. Stirn a indiqué à l'assemblée territoriale les grandes lignes de la réforme du statut du territoire qu'il compte soumettre en juin au gouvernement

Au cours d'une première série d'entrevues, au début du mois de mars, à Paris, avec les délégués de l'assemblée territoriale, M. Stirn avait pu enregistrer les positions des différents partis polynésiens. Les autonomistes et les républicains indépendants réclament que le conseil de gouvernement, qui comprend actuellement cinq élus plus le gouverneur et le secrétaire général du territoire, tous deux fonctionnaires, soit désormais entièrement composé d'élus. En outre, ils veulent que le président du conseil de gouvernement ne soit plus le gouverneur mais l'un des élus. Le secrétaire d'Etat n'est disposé à leur donner que partiellement satisfaction. Il propose, en effet, un conseil de gouvernement de sept membres, qui deviendrait maître de son ordre du jour. Chaque conseiller serait pourvu d'attributions directes. En revanche, le secrétaire d'Etat entend maintenir le gouverneur à la présidence de l'exécutif local. Il estime que l'effacement du gouverneur traduirait « *une suspicion hors de saison envers l'Etat* ». A quoi les élus polynésiens répliquent que les priver de la présidence du conseil de gouvernement témoigne aussi d'une suspicion « *hors de saison* ».

Un accord est intervenu sur la création d'un comité économique et social ayant un simple rôle consultatif.

Une départementalisation inavouée

Alors qu'elle demande une plus grande autonomie au niveau de la représentation politique, l'assemblée territoriale continue de réclamer le rattachement direct au budget de l'Etat français de diverses dépenses. C'est ainsi qu'au cours de son voyage, pour répondre à un vœu des élus du territoire, M. Stirn a annoncé que les salaires des élèves de l'école normale seraient directement versés par la France. L'ambiguïté de la position des conseillers territoriaux refusant d'assumer l'ensemble [illegible] du territoire alors même qu'ils revendiquent une plus grande participation à sa gestion répond à l'ambiguïté de la politique du gouvernement. Tandis qu'il accepte une plus large autonomie du territoire, le gouvernement poursuit la mise en œuvre de la réforme communale qui, décidée en décembre 1971, tend à mettre en place en Polynésie une départementalisation inavouée.

C'est par une loi du 24 décembre 1971 que des communes comparables à leurs homologues françaises ont été créées en Polynésie en remplacement des anciens districts. Sur les quarante-huit communes existant actuellement, quinze ont plus de deux mille cinq cents habitants et regroupent environ 80 % de la population. La commune de Papeete rassemble à elle seule le quart des cent vingt mille habitants de la Polynésie. L'élection des conseils municipaux pouvait certes être présentée comme une démocratisation de la gestion locale. Pourtant, la mise en place de la réforme communale n'a pas été dépourvue d'arrière-pensées politiques.

A une époque où les partis autonomistes contrôlaient l'assemblée territoriale, le gouvernement a voulu, en créant cette nouvelle structure, miner l'autorité de l'assemblée locale. Il pouvait d'autant plus compter sur une rivalité entre les maires et les conseillers territoriaux que les ressources des communes proviennent pour environ 44 % d'un fonds intercommunal de péréquation, qui reçoit une quote-part des impôts, droits et taxes perçus par le territoire, puis répartis entre les communes. La fiscalité communale n'intervient que pour 8 % dans les budgets des communes. Les emprunts et les subventions fournissent le reste des ressources. Ces subventions vont se trouver accrues (*le Monde* du 4 avril).

Les « demis » et les Chinois

Le gouvernement pourra donc peser plus directement sur la gestion du territoire et se servir des rivalités entre les deux catégories d'élus, les uns — les conseillers territoriaux — décidant des ressources fiscales, les autres — les maires — dépensant ces crédits.

Si cette politique de départementalisation inavouée parvient à se développer sans trop de difficultés, c'est bien parce que personne ne l'attaque de front, les deux principaux interlocuteurs de l'administration métropolitaine se satisfaisant de voir celle-ci arbitrer leur conflit latent.

Les trois forces politiques actives de la Polynésie sont, en effet, outre l'administration, la société des « *demis* » qui contrôle l'ensemble des formations locales et les structures territoriales élues, et la communauté d'origine chinoise, principale puissance économique des archipels, bien qu'elle ne représente guère plus de 10 % de la population.

Dans une société très fortement métissée les « demis » ne se distinguent pas par leur situation ethnique mais surtout par leur position sociale et culturelle. Par rapport au reste de la population polynésienne, ils ont opté pour le monde occidental et savent utiliser les structures politiques mises en place par la puissance métropolitaine. Pour autant, leur comportement reste également marqué par certains traits propres à la civilisation polynésienne comme la division en clans et le népotisme. Si, après M. Stirn, M. Francis Sanford a plaidé, lui aussi, [illegible] réconciliation générale, c'est peut-être parce qu'il sait que, dans le cadre d'une large autonomie, une gestion efficace par la classe politique locale n'est possible que dans l'unanimité ou par l'instauration d'un système autoritaire comparable à celui mis en place par Sir Albert Henry aux îles Cook.

L'unanimité n'est pas irréalisable dans la mesure où la classe politique polynésienne reste très étroite et profondément complice en dépit de ses querelles. Quand les contestataires néo-zélandais venus s'opposer aux essais nucléaires français eurent, il y a deux ans, besoin d'aide, M. Sanford leur dépêcha un bateau de ravitaillement appartenant au chef de file de l'U.D.R. et un avocat qui est, lui aussi, U.D.R...

Depuis quelque temps, et notamment depuis que la nationalité française a été accordée à l'ensemble de la communauté d'origine chinoise, la classe des « demis » se sent menacée. Les Chinois, parce qu'ils réussissent mieux à s'intégrer dans l'enseignement français, risquent en effet rapidement de conquérir un certain nombre de postes importants dans l'administration locale. Devant le conflit qui menace, la métropole maintient une sorte d'équilibre, mais qui reste précaire dans la mesure où personne ne déclare franchement quelle est sa politique à long terme.

Toutes les ambiguïtés de la société polynésienne se retrouvent dès qu'il s'agit de faire évoluer le statut du territoire. M. Stirn, dans ses déclarations à Papeete devant l'assemblée territoriale, n'a pas fondamentalement éclairci le dossier. S'il a annoncé que la réforme communale va se poursuivre, il est encore impossible de savoir quel sera le futur équilibre entre l'administration métropolitaine et l'assemblée territoriale.

Ainsi, pour faire des conseillers territoriaux de véritables ministres locaux, il convient de savoir si, outre leurs attributions concernant un secteur précis, ils auront autorité sur l'administration qui en dépend. Jusqu'à présent, seul le gouverneur est maître de l'ensemble des fonctionnaires.

En fait, la loi cadre de juin 1956 d'où découle le statut actuel de la Polynésie avait été prévue pour conduire à l'indépendance les pays d'Afrique noire. Telle n'a pas été l'évolution des possessions françaises du Pacifique sud. Dès lors, le statut se révèle inadapté en dépit des retouches permanentes qui lui sont apportées.

Quant à relancer une éventuelle évolution vers l'indépendance, les Polynésiens savent que cette solution leur reste ouverte. M. Stirn l'a encore confirmé lors de son séjour. Mais ils ne manifestent aucun empressement à s'engager dans cette voie. Quand on sait que les exportations polynésiennes ne couvrent que 12 % des importations du territoire, on comprend que l'autonomie soit préférée à l'indépendance totale.

THIERRY PFISTER.

Un accord est intervenu à la Guadeloupe dans le conflit de la canne à sucre

Les négociations qui se sont engagées à la Guadeloupe entre les représentants des usiniers et les syndicalistes, appuyant les revendications des coupeurs de canne à sucre, ont permis que soit signé, jeudi 3 avril, en présence du préfet du département, un accord salarial. Une augmentation des salaires de 5 % a déjà été accordée aux ouvriers agricoles. Il est, en outre, prévu que de nouvelles discussions s'engageront dès le 7 avril pour rechercher, dans le cadre de la présente campagne sucrière, un nouvel accord permettant l'alignement des salaires agricoles sur les salaires industriels.

Ces revendications de salaires découlent notamment du fait que le prix de la canne à sucre a connu cette année une augmentation de 40 % par rapport à l'an dernier, grâce en particulier à une aide nationale complétant le prix fixé à Bruxelles. Pour les petits planteurs produisant moins de 1 000 tonnes, le prix à la tonne est fixé à 109 francs, et pour les autres planteurs à 102 francs.

Le premier accord intervenu entre les usiniers et les ouvriers agricoles a conduit les syndicats à demander à leurs adhérents de reprendre le travail.

Un témoignage

M. Albert Meyer, qui vient de passer deux semaines à la Guadeloupe, nous écrit, au sujet des incidents entre les grévistes et les forces de l'ordre, autour de la chapelle où le Père Céleste faisait la grève de la faim :

« *Quant à l'intervention des forces dites de l'ordre, c'est d'un véritable scandale qu'il s'agit, contre une population digne et calme, d'un pacifisme proche de la résignation. Le mardi de Pâques, peu après le lever du jour, nous fûmes réveillés par un carrousel d'hélicoptères volant au ras des cases (déjà le lundi après-midi il y avait eu des vols de reconnaissance). Peu après se sont présentés des motards encadrant une machine qui m'a semblé destinée à la coupe automatique de la canne. Suivait un nombre imposant de camionnettes, garnies de C.R.S. ou de gendarmes mobiles — on les distingue mal car toutes ces unités portent là-bas l'uniforme de la gendarmerie, ce que celle-ci n'apprécie d'ailleurs guère, car elle est généralement en bons termes avec la population. Je pensais que leur mission se bornait à protéger le nouveau matériel et ceux qui auraient à le mettre en œuvre. Je compris que la chapelle allait être attaquée lorsque apparut une section de C.R.S. portant l'équipement d'assaut dont nous sommes maintenant familiers en métropole. Et ce fut l'exhibition policière classique avec gaz lacrymogène contre la chapelle et les habitations environnantes.* »

GAULT ET MILLAU POSENT UNE QUESTION
Pourquoi les agences de voyages défavorisent-elles souvent les hommes d'affaires? Et bien sûr, ils y répondent. Avec des faits et de précieuses adresses. Les hommes d'affaires? Voici le test-tarifs des 14 agences de voyage. Demandez vite le Nouveau Guide Gault-Millau d'avril à votre marchand de journaux.

DÉFENSE

CORRESPONDANCE — Les consultations de cadres sur les projets de statuts

Le conseil supérieur de la fonction militaire examine, lors de sa session qui s'achève ce vendredi 4 avril à Paris, les rapports que lui ont adressés les commissions consultatives d'officiers et de sous-officiers constituées, dans chaque région militaire, aérienne ou maritime, sur les projets gouvernementaux de statuts des cadres de carrière (« le Monde » du 4 avril). C'est la première fois qu'une telle concertation des principaux intéressés a été organisée dans les armées.

A côté d'une « Libre opinion » de M. Pierre Bercis, militant du CERES, qui s'interroge sur le point de savoir si un syndicalisme militaire — à constituer — ne peut pas utilement se substituer à ces consultations de la base et aux travaux du conseil supérieur de la fonction militaire, on lira deux témoignages de cadres, — un officier et un sous-officier — qui ont participé à cette concertation.

UN OFFICIER : « Que nos droits soient reconnus et respectés. »

D'un capitaine de l'armée de terre dans l'est de la France :

Le ton des réunions d'officiers auxquelles j'ai assisté était très vif. L'impression générale est que les vrais problèmes sont escamotés et que, en fait de statuts, il ne s'agit guère mieux que d'un os à ronger. Excepté ceux qui se croient déjà la tête dans les étoiles, tous les officiers sont assez déçus et mécontents.

Le « *statut* » des officiers ne fait que modifier légèrement les règles d'avancement, et encore plus légèrement les rémunérations. Ridicule. S'il n'était mort depuis longtemps, l'« *esprit militaire* », le vrai, pas celui de M. le secrétaire d'Etat, aurait été achevé ces jours-ci.

Le problème des sujétions spéciales aux militaires, comme la quasi-totalité des questions soulevées par les officiers, « *ne fait pas partie du statut* ». Cette réponse a été entendue des dizaines de fois. La protection des cadres contre les abus d'autorité n'est pas assurée et ne le sera pas.

Et pourtant, nous méritons, nous aussi, une augmentation du temps accordé à la famille et aux loisirs ; nous voulons surtout que nos droits soient reconnus et respectés, ce qui n'est pas le cas.

En fait, il suffirait de peu de chose pour satisfaire de nombreux officiers. Seulement quelques « droits ».

Le droit aux vacances ; le droit aux horaires (en temps de paix et hors manœuvres) ; le droit au paiement du travail fourni (y compris les « heures supplémentaires ») ; le droit au repos ; le droit à la propriété immobilière ; le droit au respect de tous, civils et supérieurs ; le droit de réclamer sans compromettre l'avenir ; le droit à la bonne humeur (croyez-vous qu'il soit exaltant de commander des appelés en n'ignorant pas l'inutilité de leur tâche), et, enfin, le droit au travail pour les femmes. On crée des postes [illegible] dans les unités. Pourquoi ne pas les réserver aux femmes des militaires, qui, si elles ne sont pas dans l'enseignement, ne peuvent pas travailler ?

UN SOUS-OFFICIER : créer une fonction militaire distincte de la fonction publique.

D'un sous-officier qui a fait part de son expérience à ses camarades :

Je reviens un peu en arrière pour expliquer le déroulement de l'affaire et en donner l'ordre chronologique. Tout d'abord, nous avons reçu un dossier bien mince puisqu'il ne comportait qu'une feuille et un questionnaire. Nous avons travaillé sur ces documents avec tout le sérieux nécessaire, car nous étions conscients que l'avenir des sous-officiers était entre nos mains.

Deuxième temps, j'ai été convoqué avec des camarades des autres unités de la région pour écouter la bonne parole.

Ensuite, nous sommes retournés dans nos unités et nous avons étudié un statut sur les bases qui nous avaient été données. Nous avons eu plusieurs réunions et je pense que le travail que nous avons fait, même si personnellement il ne me donne pas entière satisfaction, est tout au moins raisonnable et acceptable. Je pense tout de même que nous ne sommes pas allés assez loin. Notre objectif principal était une revalorisation honnête de notre grille indiciaire ; le reste : « *les carottes* » (1), comme dit le représentant du ministère, n'est que complément, mais à ne pas négliger.

Nous avons, à nouveau, été convoqués pour confronter nos travaux avec un contre-projet fait par un membre du cabinet du ministre de la défense. C'est alors que le scandale éclate, car ces nouvelles propositions sont inadmissibles : en effet, ce contre-projet est encore en régression par rapport aux premières propositions. Nous avons été trompés (...).

Maintenant ce que nous désirons est très simple, cela se résume en deux choses :

1) Demander la création de la fonction militaire, comme il existe la fonction publique : raccrocher cette fonction militaire à un niveau tel que nous ne soyons pas toujours en train de courir après un rattrapage indiciaire.

2) En ce qui concerne les sous-officiers et leur grille indiciaire, garder au minimum l'écart d'indice qui existait dans le dernier statut (2). Dans les projets du nouveau statut augmentation moyenne des officiers : 53 points ; des sous-officiers : 2,60. Là est tout le scandale : nous ne voulons pas être les parents pauvres de l'armée, ni des demi-soldés.

(1) Nous ne sommes pas des ânes pour marcher derrière une carotte.

(2) Ancien statut : écart entre lieutenant et adjudant-chef, 8 points.

Libres opinions

Un syndicat pour quoi faire ?

par PIERRE BERCIS (*)

L'ARMEE française, c'est bien connu, n'a que faire d'un syndicat. Et plus particulièrement des syndicats de salariés actuels, ce syndicat fût-il F.O., voire la bien-pensante C.G.C. Comme si les syndicats étaient une invention diabolique, un mal pervers que la gauche veut lui inoculer pour la détruire...

Avant tout, la création de syndicats dans l'armée est l'affaire des militaires eux-mêmes. On ne fait pas le bonheur des gens contre leur gré. A quoi sert-il de libérer les esclaves qui refusent la liberté ? S'il plaît aux soldats de tous rangs de rester, longtemps après la chute du dernier bastion non syndiqué, la magistrature, comme ces précepteurs antiques révérés mais inexistants en tant que citoyens, voilà qui est leur affaire, non la nôtre.

Nous autres, militants politiques, pouvons seulement leur apporter notre réflexion désintéressée, sans pression aucune, car nous n'ignorons pas qu'un syndicat qui ne serait pas ressenti comme un besoin courrait à l'échec, et pour nombre d'années !

Toutefois, pour prévenir toute ambiguïté possible, précisons d'abord dans quel cadre devrait s'effectuer, et s'effectue, la réflexion de la gauche (du parti socialiste plus exactement) en matière de défense :

1) Les libertés politiques, économiques, sociales, ne peuvent se conquérir et s'exercer que dans l'indépendance (*cf.* la résistance des communards à la Prusse en 1871 ; celle de la gauche à partir de 1940, face à la droite collaboratrice, en 1940 comme en 1870).

2) Pour obtenir ce résultat, une défense efficace est nécessaire même si un désarmement général doit être recherché sans relâche, parallèlement. Bien qu'il ne soit pas des nôtres, nous pensons comme D. Eisenhower, que « *le sac du soldat est moins lourd que les fers de l'esclave* ».

3) Tuer étant déjà un mal en soi, il n'y a pas d'armes privilégiées (un mort à l'arme blanche n'est pas un meilleur mort qu'un mort à la bombe A). Ce sont toutes les armes qu'il faut détruire, et surtout l'envie de tuer.

Pour nous, les syndicats sont porteurs de progrès, de justice, de dignité ; mots qui demeurent vides sans eux. Ils ne compromettent jamais la sécurité nationale (*cf.* les grèves patriotiques des cheminots pendant la guerre, puis celle des policiers parisiens en 1944). Au contraire, ils y contribuent.

***

Dans le service public armé, comme dans les services publics civils, la règle de la continuité devrait, selon nous, être maintenue imperturbablement, voire renforcée. Ce qui signifie qu'en temps de paix (la grève étant inimaginable en temps de guerre) un service minimum resterait en place, prêt à répondre à tout instant et massivement à la première agression.

Quant à la discipline (« *force principale des armées* », selon la formule, avant même le civisme et l'intelligence), on ne voit pas comment elle pâtirait plus qu'à l'intérieur d'autres grands services publics nationaux (E.D.F., G.D.F., S.N.C.F.) dont les tâches et les responsabilités, dans le domaine de la sécurité par exemple, impliquent un haut degré de discipline. Pourtant les syndicats y sont puissants, généralement respectés ; le droit de grève reconnu...

Mais, encore une fois, ce sont les militaires qui sont concernés au premier chef.

En France, les dispositions réglementaires en vigueur prévoient que tout soldat peut refuser d'obéir à un ordre illégal de manière flagrante (depuis le refus de torturer l'ennemi prisonnier, jusqu'à sa non-participation à un coup d'Etat). En fait, qu'en sera-t-il dans la réalité ?

***

A défaut d'une démocratisation en profondeur (et par conséquent structurelle) des forces armées, accompagnée d'une organisation collective des intérêts des militaires par les militaires eux-mêmes (professionnels ou appelés), tous les récalcitrants seront contraints au dilemme : démission ou soumission. En tout état de cause, dans les deux cas, hélas, les contempteurs des droits acquis par tout un peuple ou par tous les peuples (conventions internationales contre la torture) continueront d'avoir les mains libres pour poursuivre leur basse besogne.

Ce fut le sort de bien des soldats d'Algérie. Ce fut, plus récemment encore, celui des militaires chiliens non factieux.

Que faire pour échapper à ce cercle vicieux ? « *Etre courageux* », diront les naïfs, et de rajouter « *faire son devoir...* », c'est-à-dire faire de l'opposition spontanée : « *C'est normal, les militaires ont choisi la dangereuse carrière des armes, n'est-il pas vrai ?* »

Certes, mais l'ont-ils choisie en conservant leur intelligence ou en y renonçant par avance ?

La tierce solution envisageable quand il n'y a pas d'organisation collective des hommes qui composent les forces chargées du maintien de la sécurité et de l'intégrité du territoire : l'opposition individuelle, dispersée, donquichottesque, conduit chaque opposant isolé à la mort, même si une majorité de soldats loyaux réagissent séparément comme lui. On l'a vu au Chili récemment, tous les officiers, sous-officiers, hommes du rang auxquels leur idéal dictait de rester fidèles au gouvernement légal ont été torturés, fusillés ou jetés en prison (pour y mourir, en général, de « crise cardiaque »). En aurait-il été de même si tous ces braves et honnêtes gens s'étaient organisés collectivement et avaient réagi promptement, de concert avec les autres syndicats, à l'annonce du putsch ?

***

Les militaires eux-mêmes semblent maintenant répondre par la négative. Et en disant cela, nul à gauche ne prend ses désirs pour des réalités ; que l'on se rassure. La droite, à son tour, y vient. Il n'est pour le prouver que de citer quelques passages du rapport sur les crédits militaires de fonctionnement pour 1975 (auteur M. Jacques Cressard, député U.D.R. d'Ille-et-Vilaine).

Dans ce rapport destiné à la commission des finances de l'Assemblée nationale, on lit : « *Faut-il s'étonner que les personnels militaires, tant de fois déçus, aient perdu confiance à la fois dans le gouvernement et dans le haut commandement, et aspirent plus ou moins confusément à une possibilité d'action de type syndical ?* » (1).

C'est dire à quel point le problème est en passe d'apparaître comme de plus en plus d'actualité et qu'il faut avoir le courage et l'honnêteté, à gauche, de crier : « *Vive l'U.D.R. !* » lorsque des membres « honorables » de ce parti reconnaissent l'aspiration des militaires à se syndiquer. Mais que nul ne s'inquiète cependant : ce ralliement à l'U.D.R. sera de courte durée. Car de même que Badinguet surveillait, truffait, pourchassait les associations de travailleurs qu'il avait autorisées, de même son héritier en droite ligne, le gouvernement fort et éclairé que nous connaissons présentement, sanctionnera ceux qui useront de leurs droits. Alors, de nouveau, après avoir quitté les rangs de l'opposition le temps d'un vote, nous les retrouverons jusqu'à ce que le gouvernement soit notre gouvernement. *Je veux dire le gouvernement des masses populaires, non celui des masses monétaires.*

(*) Militant du Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes (CERES).

(1) *Le Monde* du 30 octobre 1974.

DÉFENSE

SANS ANNONCER DE DÉCISION COMMUNE D'ACHAT

Les quatre pays européens estiment le F-16 américain supérieur au Mirage

De notre correspondant

Bruxelles. — Le jeudi 3 avril, le Mirage F-1 a perdu une bataille, mais il n'a peut-être pas perdu la guerre. C'était l'impression dans la capitale belge, ce vendredi matin, à l'issue d'une journée de négociations, — en principe la dernière — entre les ministres de la défense de Norvège, du Danemark, des Pays-Bas et de Belgique, pour le remplacement de leurs avions F-104.

Dans un communiqué conjoint, les quatre ministres affirment que le F-16 américain est le meilleur, grâce à sa « qualité opérationnelle et aux coûts de programmation ». Les ministres annoncent encore qu'« ils ont reçu suffisamment de renseignements pour permettre aux gouvernements respectifs de prendre une décision », et ils mettent l'accent « sur l'importance d'un choix commun ». Ils demanderont à leurs gouvernements « de prendre une décision avant la fin du mois ».

Une seule réserve : « L'évaluation des autres aspects spéciaux de la question, dans le domaine économique et industriel, fait toujours l'objet d'un examen dans certains pays. »

Pour les observateurs à Bruxelles, ce passage du communiqué reste la dernière chance du Mirage F-1. Même si les compensations devaient encore jouer en faveur de l'appareil français, l'opération resterait difficile puisque le ministre belge, M. Paul Vanden Boeynants, a bien précisé : « Si on arrive à un choix commun, celui-ci ne pourra être qu'américain. » Et le ministre de la défense a ajouté : « La Belgique a déjà fait beaucoup pour l'Europe ; il ne faut pas qu'elle soit seule et toujours du même côté. »

Alors que les jeux semblaient faits jeudi soir, le débat a déjà rebondi et on faisait état de nouvelles propositions françaises. Le directeur général de la F.N. (Fabrique nationale d'armes de guerre) à Herstal, s'était félicité du choix des quatre ministres, la production de réacteurs d'avion par la F.N. devant fournir, selon lui, du travail à cinq cents ouvriers. La France aurait déjà réagi en proposant un « substantiel marché » d'armes légères à la F.N. (il s'agirait de l'achat d'un fusil pour l'armée de terre française).

Le gouvernement se prononcera définitivement après un débat des commissions de la défense de la Chambre et du Sénat. Une opposition pourrait se manifester entre Flamands, partisans du F-16, et francophones, amateurs du Mirage.

Bien que les consultations soient officiellemnet terminées, on a l'impression à Bruxelles que les conversations belgo-néerlandaises continueront en vue de l'adoption d'une position commune entre les deux pays.

PIERRE DE VOS.

POUR QUI SONNE LE GLAS ?

L'avion F-16 américain a pour lui ses performances et son prix. On le savait déjà, si du moins on doit se fier aux garanties données par son constructeur sur la seule expérience acquise avec des prototypes. L'avion Mirage F-1 français a pour lui sa fabrication en série, selon la formule dite de la source unique, qui transforme les clients éventuels en partenaires industriels à part entière, du groupe privé Dassault-Bréguet. Cela, aussi, on le savait déjà, si le gouvernement français respecte ses assurances. Alors, d'où vient que le communiqué des quatre ministres réunis à Bruxelles donne l'impression, en reconnaissant les avantages respectifs des propositions américaines et françaises, de sonner le glas des chances du Mirage au profit de celles du F-16 de General Dynamics promu, pour la première fois, au premier rang ?

Certes, les négociateurs français considèrent que la partie n'est pas définitivement jouée et perdue, même si le dénouement paraît aujourd'hui plus proche qu'il ne l'a jamais été depuis de longs mois. Mais comment faire comprendre à l'opinion publique dans les quatre pays intéressés, et, en particulier, à leurs contribuables, que l'avion présenté actuellement comme le moins cher et le plus apte à remplir ses missions opérationnelles doit céder le pas à l'appareil français qui n'a pas, apparemment, les mêmes atouts ? Il ne suffit pas, pour convaincre la clientèle, d'affirmer qu'il est imprudent d'extrapoler les performances d'un avion de série à partir des qualités démontrées par un prototype, comme les Américains se laissent aller à le faire, et que le taux de change du dollar confère aux Etats-Unis un pouvoir de séduction qui durera autant, mais pas davantage, que le souhaitera le gouvernement de Washington.

Toutes ces raisons — et il faut bien admettre qu'elles sont en partie fondées — avancées par la France n'enlèvent rien, désormais, au fait que le F-16 américain a actuellement les faveurs du consortium européen et qu'il faudra, sans doute, user de beaucoup de diplomatie pour remettre, ces jours prochains, le Mirage F-1 à égalité.

S'il s'avère que l'avion américain a réellement des avantages indiscutables, faut-il, pour autant, renoncer à tout espoir de constituer, à terme, cette industrie aéronautique de l'Europe, qui figure en clair dans les propositions françaises ? Faut-il, comme d'autres pays l'ont fait dans le passé pour, aussitôt après, le regretter et changer d'attitude, que l'Europe s'en remette à des tiers, et principalement aux Etats-Unis, du soin d'assurer son équipement aéronautique, civil ou militaire, sous le prétexte que les fournitures venues d'outre-Atlantique sont moins chères et, apparemment, de meilleure qualité ? Cette dépendance technologique a ses inconvénients, même si l'industrie américaine consentait à l'Europe des sous-traitances qui n'ont rien de glorieux.

Le succès volant au secours de la victoire et la prédominance américaine ayant toutes les chances, dans ces conditions, de s'accroître, les Etats-Unis, qui livrent déjà 80 % du marché militaire et, l'an dernier, 99 % du marché civil dans le monde non socialiste, détiendraient une situation de monopole en matière aéronautique.

Telles sont bien quelques-unes des réflexions qui rendent le choix définitif des quatre pays si difficile à prendre et à annoncer. Si les dernières conversations de Bruxelles semblent sonner le glas du Mirage F-1, le glas doit-il sonner aussi pour l'Europe aéronautique et, si telle n'était pas la volonté du consortium en fin de compte, comment relancer, malgré l'achat du F-16 américain, une industrie européenne aérospatiale ? Comment faire admettre au gouvernement français, susceptible et déçu de ne pas avoir réussi à faire du Mirage F-1 un symbole de l'unité, qu'une construction européenne de l'aéronautique verra le jour, une fois conclu ce marché avec les Etats-Unis ?

A vrai dire, les vues de la France auraient davantage de poids si tous ses industriels de l'aéronautique : fabricants de cellules d'avion ou d'hélicoptère, constructeurs de moteurs et sociétés d'équipement, partageaient la même idée, que la concurrence américaine met en danger l'avenir du marché du travail dans l'industrie aéronautique européenne, qui emploie environ un demi-million d'hommes. Or, force est de constater que l'unanimité sur ce point n'est pas réalisée et que des industriels, en France, sont partisans d'une coopération — sur un pied d'égalité — avec des sociétés américaines, sans pour autant éliminer toute occasion de compétition, tandis que d'autres considèrent que la construction aéronautique française — et partant, européenne — ne peut que rivaliser avec les Etats-Unis pour tenter de récupérer, au moins, une part de son propre marché intérieur.

JACQUES ISNARD.

Les réactions

WASHINGTON : satisfaction.

Les milieux autorisés à Washington ont bien accueilli la déclaration des ministres favorables à l'avion américain F-16, interprétant toutefois une partie de leurs propos comme exprimant l'intention d'obtenir davantage de concessions économiques des Etats-Unis.

On précise de même source que les Etats-Unis sont allés le plus loin possible et que leurs offres comprenaient un projet de production en commun permettant aux pays acheteurs de récupérer une partie de leurs investissements. Ces Etats pourraient même construire l'avion sous licence pour le revendre à des pays tiers.

LA C.E.E. : un coup sérieux pour l'Europe.

Ce serait un coup sérieux pour l'Europe, si les quatre pays ne [illegible] estime-t-on dans les milieux proches de la commission de la Communauté économique européenne à Bruxelles.

On rappelle à ce propos que M. Altiero Spinelli, commissaire européen, chargé des questions industrielles, s'est prononcé à plusieurs reprises pour une politique communautaire d'achats militaires. Il a notamment souligné l'importance représenée par le secteur militaire (60 %) dans l'industrie aéronautique européenne.

MOSCOU : une relance de la course aux armements.

L'agence soviétique Tass déclare que la concurrence autour du « *marché du siècle favorise la course aux armements et apparaît ainsi comme une tentative de freinage du processus de la détente* ».

« *La pression politique n'a pas été absente non plus* », selon Tass, qui ajoute : « *La France a invité ses partenaires à se débarrasser de la tutelle des Etats-Unis, à donner leur préférence au Mirage F-1 M-53 et manifester ainsi l'unité européenne. Le Pentagone, de son côté, a engagé les alliés d'Europe occidentale des Etats-Unis au sein de l'OTAN à agir conformément aux considérations de la solidarité atlantique.* »

LE F-16 LIVRABLE EN 1979

Conçu par General Dynamics, qui a été, l'an dernier, la société américaine ayant bénéficié le plus des contrats accordés par le Pentagone, le monoréacteur F-16 a volé pour la première fois le 2 février 1974. Le premier avion opérationnel de série devrait être construit au début de 1979.

Pour des missions d'interception et d'attaque au sol, qui sont celles du consortium européen selon les recommandations de l'OTAN, le F-16 a été doté d'un réacteur Pratt & Whitney développant, avec réchauffe, une poussée de 11 340 kilos. L'avion est d'une technologie avancée et bénéficie de certaines des expériences de la NASA. Sa vitesse maximum en altitude est de Mach 2 (deux fois la vitesse du son) et, près du sol, de 1 200 kilomètres à l'heure. Son plafond est de 17 000 mètres et son rayon d'action (sans ses armements, soit un canon et deux missiles), de 3 500 kilomètres.

Les Etats-Unis ont donné l'assurance à leurs clients que le prix d'un F-16, évalué au taux courant du dollar, était, en janvier 1975, de 5,9 millions de dollars, et ils se sont engagés sur un prix de vente qui n'excéderait pas 6,1 millions de dollars, soit, actuellement, 28 millions de francs environ. A l'origine des discussions, le Mirage F-1 était d'un prix de 19 % supérieur au prix américain, et la France, dans ses dernières propositions, avait diminué son prix, qui restait toutefois, supérieur de 5 % à 7 % par exemplaire, selon les modes de calcul des clients.

SCIENCES

Pour des raisons d'économie

LE BATHYSCAPHE « ARCHIMÈDE » EST MIS EN RÉSERVE OPÉRATIONNELLE

Le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) annonça officiellement, le jeudi 3 avril, que, pour des raisons d'économie et faute d'avoir pu jusqu'à présent organiser, sur le plan international, un programme d'utilisation de cet engin unique au monde, le bathyscaphe français *Archimède* a été mis en « *réserve opérationnelle* ». Ce communiqué confirme les informations dont *le Monde* s'était fait l'écho dans ses éditions datées 30-31 mars 1975.

Propriété de la marine nationale et mis en œuvre (pour l'aspect scientifique) par le CNEXO, l'*Archimède* sera conservé, car « *il peut être opérationnel encore plusieurs années (...)* » « *La campagne Famous* [en 1973 et 1974] *a démontré la valeur scientifique de l'*Archimède. »

Le communiqué du CNEXO précise que, « *compte tenu, d'une part, de la nécessité de ménager une pause pour l'exploitation des résultats acquis lors de l'opér*[illegible]*tion Famous, d'autre part, d'u*[illegible] *conjoncture budgétaire incitant*[illegible] *prendre des mesures d'économ*[illegible] *il a été décidé de mettre Arc*[illegible]*mède en réserve opération*[illegible] *pour 1975. Cette mesure se* [illegible]*duit par l'absence de plongée*[illegible] *conservation des possibilités*[illegible] *l'engin et de ses équipement*[illegible] *vue d'une réactivation ultér*[illegible] *Les équipes chargées de l'A*[illegible]*mède ont été maintenu*[illegible] *momentanément affecté*[illegible] *d'autres projets* ».

« *Une nouvelle camp*[illegible] *conjointe franco-amé*[illegible] *(analogue à Famous), a*[illegible] *du Pérou, avait été* [illegible] *pour l'année 1976. Les* [illegible] *américaines viennent de* [illegible] *une réponse négative, es*[illegible]*ment pour des raison*[illegible]*cières. Mais d'autres* [illegible] *nationaux ou internatio*[illegible] *en cours d'examen dan*[illegible] *de l'étude des program*[illegible] *1979 du Bathyscaphe* [illegible] le CNEXO.

ÉDUCATION

L'enseignement des langues étrangères : monopole ou diversité

II. — La carte de la pauvreté

par JACQUES CELLARD

Dans l'enseignement secondaire français, l'anglais bénéficie d'un quasi-monopole et, en corollaire, toutes les autres langues sont menacées. On peut craindre que cette situation ne soit irréversible et que les projets de réforme de M. René Haby, ministre de l'éducation, ne soient guère de nature à modifier cette évolution (« le Monde » du 4 avril).

Face à ces périls, dont ni l'homme politique ni le simple citoyen ne peuvent sans légèreté sous-estimer la réalité, la recherche des responsabilités a moins d'importance que celle d'une autre voie. Il serait aussi absurde de penser à un « complot » américain qu'à l'action d'un « lobby » (pardon : d'un groupe de pression !) pro-anglais au ministère de l'éducation. Ce n'est pas, en effet, d'une politique raisonnée qu'il y a lieu de parler en l'espèce (elle serait presque criminelle), ni d'une volonté délibérée, mais hélas d'une absence et de politique et de volonté en face de ce qui apparaît aux responsables de notre éducation nationale comme une fatalité naturelle, comme l'un de ces événements qui nous dépassent et que nous feignons d'organiser.

Leurs réactions en face de cette situation et de son aggravation forment un curieux mélange de regrets et de satisfaction. Leurs arguments peuvent se résumer ainsi :

— La France offre démocratiquement à tous ses enfants la possibilité d'apprendre au moins une langue étrangère. En fait, elle leur en impose l'obligation, dans leur intérêt bien sûr ;

— Démocratiquement encore, les responsables de l'enseignement se refusent à contrarier le choix des familles. Celui-ci s'exerce massivement en faveur de l'anglais, et le ministère de l'éducation n'est, en l'espèce, que le fournisseur de la marchandise demandée ;

— Au demeurant, ce choix des familles s'explique : seul l'anglais offre des débouchés aux adolescents ;

— La régression ou la disparition prochaine des autres langues étrangères est regrettable, certes. Mais ceux qui souhaitent en apprendre une gardent la ressource de l'étudier, à titre facultatif, bien sûr :

— Cependant, les familles doivent comprendre qu'on ne peut ouvrir, ou laisser ouvertes, des classes à faible effectif pour la seule satisfaction de quelques passéistes attachés sentimentalement à l'apprentissage de l'italien, du russe, de l'arabe, etc. L'électisme et la démocratie sont soumis aux impératifs de la gestion financière.

On peut se demander, en fait, si ces « impératifs financiers » ne sont pas, avec une certaine paresse d'esprit, au point de départ et non à l'aboutissement de tous processus. A l'occasion d'Expo-Jeunes, l'Association linguistique franco-européenne proposait aux élèves un questionnaire sur le choix de la langue étrangère ; elle a recueilli près de mille huit cents réponses, souvent détaillées et motivées, ce qui montre au moins que, s'agissant des intéressés eux-mêmes, la question n'est nullement tranchée en faveur de l'anglais.

Le « choix » en question ne pouvant être rétroactif, et les jeunes visiteurs (en majorité de Paris-Est et des banlieues nord et sud) étant déjà « anglicistes » par force dans la proportion de 90 ou 95 %, c'est la question d'une deuxième, et plus souvent d'une troisième langue étrangère souhaitée, qui se trouvait posée. Mais, dès les premiers dépouillements, un nombre important de réponses montre que l'anglais a été choisi parce que « *c'était la seule langue enseignée dans* (mon) *établissement* » (question posée). Et parallèlement que la *langue que* (je) *voulais apprendre n'était pas enseignée dans* (mon) *établissement* ».

Equivoques et mauvaises raisons

Quant aux regrets, aux désirs refoulés, aux frustrations, ils portent (toujours d'après un premier dépouillement des questionnaires) [illegible] russe ; puis sur les langues romanes, en particulier le portugais ; sur l'arabe ; et enfin, en nombre surprenant, sur le japonais. Les « explications de vote » montrent, de la part des adolescents qui ont rempli le questionnaire, une information et une maturité très remarquables. Ce n'est pas par caprice ni par sentimentalisme qu'ils sont si nombreux à souhaiter apprendre le russe ou l'arabe, mais parce que l'U.R.S.S. et les pays arabes sont sentis comme des puissances d'avenir — de *leur* avenir.

L'argument « démocratique » ne ne tient donc guère. Le ministère de l'éducation ne subit que les choix qu'il a façonnés. C'est parce que sa préférence à fournir de l'anglais est visible et sensible à tous les échelons de la machine que les velléités (et même les volontés) d'un autre choix sont tues, auto-censurées par les familles.

L'argument des débouchés est en apparence plus solide. Mais quels débouchés, et quel anglais ? Et dans quel environnement économique ? Si commerçante, si exportatrice qu'elle soit, la France est avant tout un marché intérieur riche et actif de 55 millions de consommateurs, 60 millions avec les franges belges et suisses. Sur cent jeunes qui l'auront appris, l'anglais ne sera pas plus utile, directement et professionnellement [illegible] pères. Au moins ceux-ci ne se faisaient-ils pas d'illusions : le latin était une « langue de culture » et non une langue utilitaire, alors que l'anglais est présenté comme une langue utile par excellence. Il y a là, au moins, un [illegible]entendu.

Quand le [illegible]présentant du ministère de l'[illegible]ucation au colloque international [illegible] Langues et construction europ[illegible]ne, M. Garrigue, déclare que « *l'anglais est actuellement dem*[illegible]*é dans une proportion de 80 à* [illegible] *% par les offreurs d'emploi* [illegible] ne peut vouloir dire que ceci : « *Quand une langue étrangère* [illegible] *demandée par un offreur d*[illegible]*ploi, cette langue est l'anglais* [illegible] *80 à 90 % des cas.* »

Il suffit [illegible]s aller plus loin, de recenser [illegible] offres d'emploi de tous les [illegible]tidiens français, à l'exception [illegible] *Monde* et du *Figaro*, pour c[illegible]er que dans 90 % des cas, [illegible]ement, aucune langue étrang[illegible] est demandée. Les annonces [illegible] *Monde*, dont la composante [illegible]ationale est exceptionnelle, [illegible]encore loin de confirmer la th[illegible] ministère : pour 4 numéros [illegible]és (5 au 8 mars 1975), repr[illegible] près de 400 offres (do[illegible] édition internationale), auc[illegible]gue étrangère n'est demand[illegible]ême s'agissant d'emplois tr[illegible]ayés, pour 281 situations, do[illegible] 70 % des offres. Les 30[illegible]res spécifiant une langue é[illegible] se répartissent à raison d[illegible]r l'anglais (moins de 20 % [illegible]mble, et 65 % du total [illegible] »), 18 pour l'allemand, [illegible]e couplé anglais-allemand, [illegible] unités pour l'espagnol, [illegible]t le néerlandais.

[illegible]u reste M. Yvon Chotard, [illegible]ant le C.N.P.F. au même [illegible] qui, tout en reconnaissant [illegible]uté de l'anglais dans les [illegible] commerciales internatio[illegible] primauté que personne ne [illegible] contester, mais qui n'est [illegible]xclusivité, tant s'en faut), [illegible]it de voir l'éventail de l'en[illegible]ent des langues si peu [illegible]e à celui de nos partenaires [illegible]rciaux. C'est un fait déjà [illegible]ais sur lequel il faut revenir. [illegible] préoccupations « réalistes » [illegible]laires du ministère de l'éducation en la matière sont assez loin [illegible] « réalité » économique : les [illegible] de langue anglaise représen[illegible] moins du quart » de nos [illegible]s, en volume comme en valeur. [illegible]en est notre client pour 12 % [illegible]otal de nos exportations, la [illegible] du chiffre de tous les pays [illegible]ngue anglaise (24,87 %). Mais [illegible]part dans notre enseignement [illegible]de 0,2 % contre 83 % pour [illegible]lais

[illegible]este l'argument de la seconde [illegible]ue, celle qui serait effectivement [illegible]sie sans contrainte directe ou [illegible]recte, et qui serait, selon le [illegible] heureux de l'un des participants à ce colloque, la « *lingua del cuore* », opposée à (ou complémentaire à) la « *lingua del pane* », l'anglais. On aimerait le croire. Mais d'une part, une tendance très forte se dessine actuellement dans toute l'Europe (et aussi aux Etats-Unis) pour le « monolinguisme » étranger. L'apprentissage de deux langues (en plus de la langue maternelle) apparaît de plus en plus comme une spécialité des pays-charnières — Pays-Bas, Danemark, Luxembourg, Suisse. Puisque la thèse officielle de la France est que le monopole de l'anglais première langue est heureusement contrebalancé par la diversification en deuxième langue, on était en droit d'attendre de la part du ministère de l'éducation, à l'occasion de la réforme Haby, une relance particulièrement spectaculaire (et efficace) de ces deuxièmes langues.

C'est le contraire, c'est-à-dire le pire, qui nous est offert. Rendre facultative l'acquisition d'une deuxième langue vivante, c'est, dans l'état actuel des choses, signer l'arrêt de mort à court terme de tout ce qui n'est pas l'anglais et — pour combien de temps encore ? — l'allemand. Sans même attendre les résultats désastreux de cette disposition, des circulaires rectorales de septembre-octobre 1974 prescrivaient déjà aux chefs d'établissement de lutter contre « *les sections à faibles effectifs qui coûtent cher* ». En clair, d'orienter (la main de fer dans un gant de velours) les candidats aux « petites » langues étrangères vers l'anglais et d'inscrire d'office les irréductibles à l'enseignement par correspondance au C.N.T.E.

Plan d'austérité, de réalisme financier ? C'est par pauvreté, et non par principes, que notre enseignement naguère « national » joue la carte de l'anglicisation (en fait, de l'américanisation) de l'Europe. Que cela soit dit clairement. Ce ne serait pas, et de beaucoup, une raison suffisante pour accepter que les cultures européennes soient ainsi condamnées, chacune dans sa « réserve naturelle », à l'étouffement puis à l'agonie. Ce serait du moins une pâle excuse au « *Ruunt in servitium* » qui paraît être devenu notre mot d'ordre.

FIN

LE NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN FRANCE TEND A STAGNER

Les effectifs d'étudiants inscrits dans les universités françaises cette année ont plus faiblement augmenté que les années précédentes. La population universitaire s'élève, en effet, en 1974-1975 à 765 431, contre 745 242 en 1973-1974, ce qui représente une très faible progression : 2,7 %.

Ainsi se confirme le mouvement, commencé en 1969, qui tend vers un « plafonnement » des effectifs autour de 800 000 dans les années 80.

Ces chiffres, qui ne prennent en compte ni les auditeurs libres ni les stagiaires suivant des cycles de formation continue au titre de la loi de 1971, recensent les étudiants en tant que « personnes physiques », ceux d'entre eux qui prennent plusieurs inscriptions n'étant comptés qu'une seule fois.

Le secrétariat d'Etat aux universités, qui vient de publier ces chiffres, précise que les statistiques de cette année font apparaître deux régressions en chiffres absolus : en sciences (123 576 au lieu de 123 703, soit — 0,1 %) et en lettres (235 173 au lieu de 237 338, soit — 0,9 %).

Le cas de la médecine est un peu particulier : elle progresse encore un peu (136 010 contre 133 463 soit 1,9 %) mais beaucoup moins qu'en 1973-1974 (13,4 %) ce qui pourrait annoncer une régression dans les années à venir.

En revanche, les disciplines économiques enregistrent un fort accroissement (56 786 inscrits, contre 53 060, soit 7 %), de même que la pharmacie (31 599 contre 28 032, soit 12,7 %).

En valeur relative, le « poids » de chaque discipline proportionnellement à l'ensemble subit des variations analogues : les sciences passant de 16,6 % à 16,2 %, les lettres de 31,8 % à 30,7 %, tandis que le droit passe de 15,8 % à 16,3 %, les sciences économiques de 7,1 % à 7,4 % et la pharmacie de 3,8 % à 4,1 %.

BAC C et D

STAGES DE REVISION : MATH., PHYSIQUE, CHIMIE

2 STAGES au CHOIX

- Stage parallèle : 14 avril-6 juin. 42 heures .... 630 F
- Stage intensif : 9 juin-14 juin. 24 heures .... 360 F

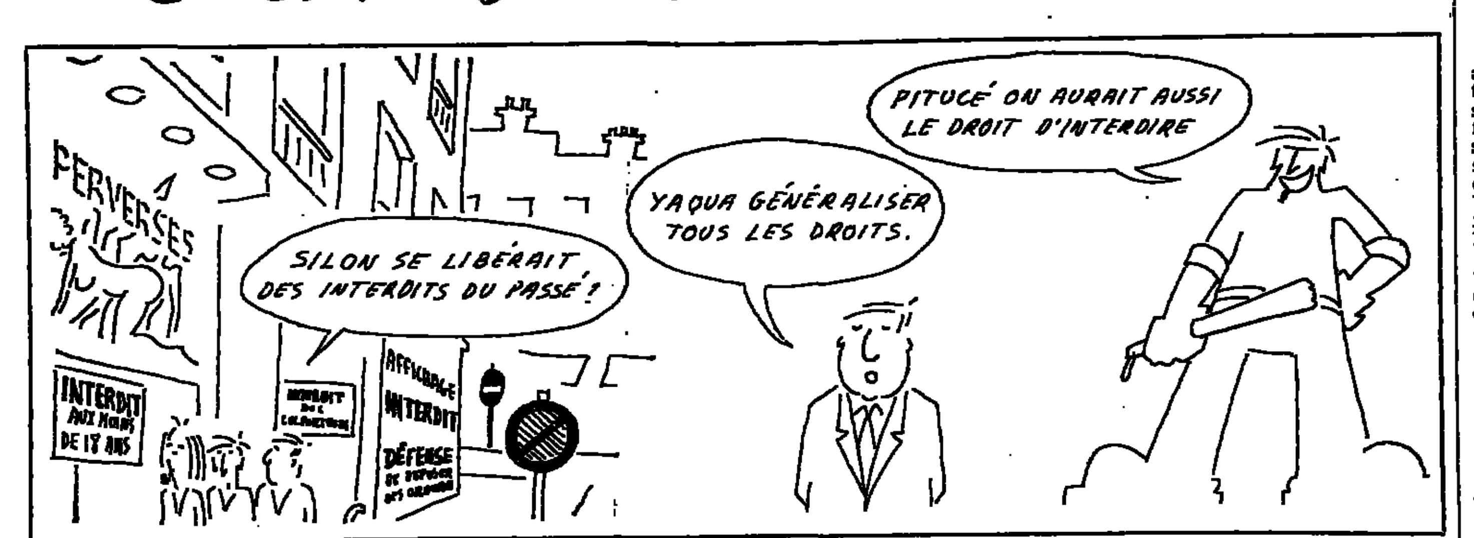
INSTITUT DE PREPARATION AUX ETUDES SUPERIEURES

Enseignement supérieur privé
16-18, rue du Cloître-N.-Dame.
75004 Paris - 326-88-39.

AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 avril à 0 heure et le samedi 5 avril à 24 heures :

Des masses d'air froid et instable continueront à circuler de la mer de Norvège à la péninsule Ibérique et à la Méditerranée, mais, en même temps, une perturbation, située vendredi matin sur l'Allemagne, s'étendra lentement sur nos régions du Nord et de l'Est.

Samedi, le temps sera encore froid pour la saison sur l'ensemble de la France. Des nuages abondants donneront des chutes de neige intermittentes sur le Nord, le Nord-Est, la région parisienne et la Normandie. Il y aura des éclaircies assez belles au voisinage de l'Atlantique et de la Méditerranée. Partout ailleurs, le ciel sera variable et les éclaircies passagères alterneront avec des averses de neige.

Les vents, modérés et irréguliers en général, viendront du nord ou du nord-est près de la Manche et seront de direction variable dans l'intérieur; ils resteront assez forts, de secteur nord, dans les régions méditerranéennes.

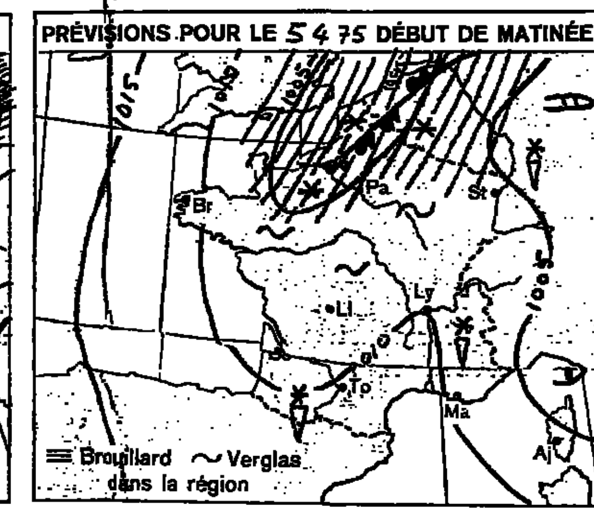
Vendredi 4 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 006,4 millibars, soit 754,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 avril; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 12 et 11 degrés; Biarritz, 9 et 2; Bordeaux, 9 et 0; Brest, 7 et —1; Caen, 7 et 1; Cherbourg, 6 et 1; Clermont-Ferrand, 8 et —3; Dijon, 6 et —1; Grenoble, 8 et —2; Lille, 6 et —1; Lyon, 8 et —3; Marseille, 13 et 5; Nancy, 3 et 1; Nantes, 9 et —1; Nice, 13 et 8; Paris-Le Bourget, 8 et —1; Pau, 8 et 1; Perpignan, 16 et 4; Rennes, 8 et 0; Strasbourg, 8 et 2; Tours, 8 et —1; Toulouse, 8 et 0; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 8 et 1 degré; Athènes, 20 et 9; Bonn, 7 et 1; Bruxelles, 6 et 0; Le Caire, 36 et 16; îles Canaries, 18 et 16; Copenhague, 6 et 1; Genève, 6 et —2; Lisbonne, 13 et 8; Londres, 7 et 1; Madrid, 17 et 6; Moscou, 7 et 4; New-York, 12 et —1; Palma-de-Majorque, 17 et 11; Rome, 14 et 11; Stockholm, 1 et —6; Téhéran, 19 et 6.

SITUATION LE 4-4-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 5 4 75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Visites et conférences

SAMEDI 5 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 11 h., hôtel des Monnaies, 11, quai Conti, Mme Pajot : exposition « Le siècle de Louis XV ». — 13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legregeois : « Le château de Vaux-le-Vicomte et son parc ». — 15 h., gare de Bellevue, Mme Bouquet des Chaux : « Meudon ». — 15 h., 23, quai Conti, Mme Carcy : « Le Collège des quatre nations et l'Institut de France ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ». — 15 h., entrée, Mme Lemarchand : « La Sainte-Chapelle et Saint Louis ». — 15 h., métro Muette, Mme Oswald : « Musée Marmottan ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 16 h. 30, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Trésors d'art rural en Ile-de-France ».

Réunion des musées nationaux. 15 h., galeries nationales du Grand-Palais : « Présentation de l'exposition sur les traces de J.-B. Carpeaux ».

15 h., 107, rue de Rivoli : « Musée des arts décoratifs » (L'Art pour tous). — 17 h., métro Maubert : « Le quartier Latin » (A travers Paris). — 15 h., métro Jean-Jaurès : « Un musée archéologique inconnu et jamais visité » (M. Banassat). — 15 h., église Saint-Pierre de Montmartre, M. Olivier : « A Montmartre, sur les traces de Berlioz ». — 15 h. 15, 21, place des Vosges : « La place des Vosges » (Mme Barbier).

CONFERENCE. — 14 h. 45, cinéma Villiers, place Lévis : M. Maurice Toesca et Mme Simone Renant : « Aurore et Victorien »; Olenka de er : « Accord secret des plantes et des signes »; M. Edouard Labin : « Réforme de l'enseignement. Le projet Haby » (Club du Faubourg).

DIMANCHE 6 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 10 h. 30, métro Porte-de-Clignancourt, Mme Legregeois : « Le marché aux puces ». — 10 h. 30, 31, rue de Condé, Mme Pajot : « Le Sénat et le palais de Marie de Médicis ». — 15 h., 93, rue de Rivoli, Mme Carcy : « Les salons du ministère des finances ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ». — 15 h., jardin de Cluny, boulevard Saint-Germain, Mme Legregeois : « Le quartier Latin. De Cluny à Maubert ». — 15 h., métro Abbesses, Mme Lemarchand : « L'abbaye des Dames de Montmartre ». — 15 h., métro Père-Lachaise, Mme Pajot : « Le cimetière du Père-Lachaise ». — 15 h. 30, hall gauche du château, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 16 h. 30, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Paris au dix-neuxième siècle, exposition ».

Réunion des musées nationaux. — Musée national d'art moderne : 10 h. 30, « Cycle d'initiation à l'art moderne ». — 11 h. 15, 11, quai de Conti : « Exposition Louis XV à la Monnaie » (Art et histoire). — 10 h. 30, rue de Buffon : « La galerie de paléobotanique » (L'art pour tous). — 10 h., place Denfert-Rochereau : « Les catacombes » (A travers Paris). — 15 h., métro Faidherbe-Chaligny : « L'énigme de Louis XIII révélée au cimetière Sainte-Marguerite » (M. Banassat).

CONFERENCES. — 15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Alfred Leroy : « Pour le centième anniversaire de sa mort, un grand musicien français : Georges Bizet » (Les artisans de l'esprit). — 19 h., salle Chopin-Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Radovan Nedekovitch : « L'énigme des rêves » (Union théosophique). — 16 h., Maison des centraux, 8, rue Jean-Goujon : « Peut-on discerner la vérité de l'erreur ? Comment ? » (Les annales de l'esprit) (entrée gratuite). — 17 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La logique de la réincarnation » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	141 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Circulation

● *Mesurer la consommation d'essence.* — Dans le but de mieux informer les acheteurs d'automobile neuve, la direction des routes du ministère de l'équipement vient d'établir des directives précises pour mieux mesurer la consommation d'essence (*Journal officiel* du 23 mars).

Une réglementation de la publicité imposera aux constructeurs la publication de trois chiffres de consommation moyenne : en milieu urbain et sur autoroutes ou routes à faible vitesse, d'une part, à grande vitesse, d'autre part.

● AUGMENTATION DES PEAGES DE L'AUTOROUTE A-8. — Appliquée depuis le 1er avril, la hausse de 17 % en moyenne des tarifs de l'autoroute Esterel-Côte d'Azur (A-8) suscite des mécontentements parmi les usagers. A la direction de la société de l'autoroute on souligne que « *ces mesures sont destinées à assurer le financement des importants travaux de construction de l'autoroute A-8 entre Cagnes-sur-Mer et Menton* ». — (Corresp.)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Région parisienne

UN NOUVEAU CENTRE D'ALLOCATIONS FAMILIALES AU CARREFOUR PLEYEL

La Caisse d'allocations familiales, afin d'améliorer ses contacts avec les allocataires, ouvre, à compter du 7 avril 1975, un nouveau centre au carrefour Pleyel. Cette unité gérera les dossiers des allocataires dont la famille réside dans l'une des dix-sept localités suivantes : Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Bobigny, Drancy, Dugny, Epinay-sur-Seine, L'Ile-Saint-Denis, La Courneuve, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Le Pré-Saint-Gervais, Pantin, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse.

La correspondance de ces allocataires devra parvenir à : C.A.F.R.P., circonscription administrative de Carrefour Pleyel, tour Ouest, 93200 Saint-Denis, tél. 221-51-30.

Les guichets seront ouverts de 9 heures à 16 heures du lundi au vendredi et de 9 heures à 11 h. 30 le samedi.

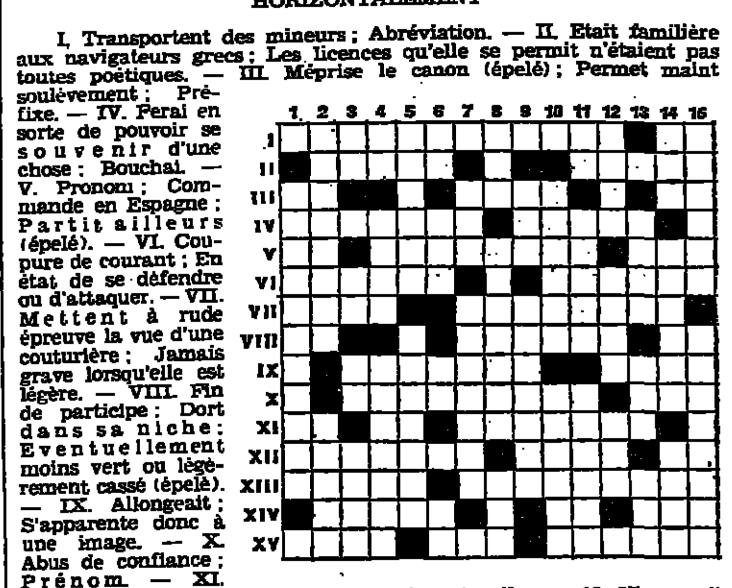
Les travailleurs dont la famille réside à l'étranger, les personnes âgées et les handicapés adultes doivent continuer à s'adresser à leurs centres habituels : 18, rue Viala, Paris-15e, et 9, rue de Liège, Paris-9e.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 119

HORIZONTALEMENT

I. Transportent des mineurs; Abréviation. — II. Etait familière aux navigateurs grecs; Les licences qu'elle se permit n'étaient pas toutes poétiques. — III. Méprise le canon (épelé); Permet maint soulèvement; Préfixe. — IV. Ferai en sorte de pouvoir se souvenir d'une chose; Bouchai. — V. Pronom; Commande en Espagne; Partit ailleurs (épelé). — VI. Coupure de courant; En état de se défendre ou d'attaquer. — VII. Mettent à rude épreuve la vue d'une couturière; Jamais grave lorsqu'elle est légère. — VIII. Fin de participe; Dort dans sa niche; Eventuellement moins vert ou légèrement cassé (épelé). — IX. Allongeait; S'apparente donc à une image. — X. Abus de confiance; Prénom. — XI. Abréviation; Canton de France; Consterne un commerçant. — XII. Découverte; Délicat travail; Pronom. — XIII. Frapper très fort; Allaient et venaient à Rome. — XIV. Souvent confuse; Fin de mode; Faible quand on le murmure. — XV. Où certains retrouvent des forces; Ordre cruel; Nuit à la propreté d'un ensemble.



VERTICALEMENT

1. Garnitures de sommier. — 2. L'œuvre de la dernière main; De son vivant, le sel lui serait fatal. — 3. Adverbe; Base d'accord; Démonstratif inversé; Ornements. — 4. Abréviation; Combien ont dû être tentés en les voyant trébucher ! ; Facilitent la manipulation de sommes très importantes. — 5. Fis un travail de jardinier; Travaille de ses bras. — 6. Fin de participe; Vieux poète; Division topographique; Lie. — 7. Pièce du répertoire; Pieuses compositions qui peuvent, à juste titre, être considérées comme des morceaux de roi (si l'on songe à David). — 8. Abréviation militaire; Reconnu inapte au service; Redonne parfois quelque éclat aux charmes de notre vieille planète. — 9. Coule en France; Très naturelles. — *10.* N'avançait pas; Faire éventuellement preuve d'optimisme. — 11. Préposition; Point droit; Modifiera un développement. — 12. Figure biblique; Conviennent parfaitement aux édentés; Préfixe. — 13. Reflète une partie du ciel de l'Italie; Commandée dans un pub; Fait partie de l'académie. — 14. Caractère grec; Marche évidemment mal quand il est boiteux; Pronom. — 15. Permettent de faire le point; Elle nous a appris bien des choses sur les charmes et les secrets d'une vieille nourrice.

Solution du problème n° 1 118

Horizontalement

I. Séditieux. — II. Avocat; Ne. — III. Tonte; Ir. — IV. Ie; Entrée. — V. Priai. — VI. Gâteaux. — VII. Lô; Peau. — VIII. Cossues. — IX. Rieurs; Li. — X. Sen; Néo. — XI. Tu; Requin.

Verticalement

1. Sati; Crêt. — 2. Evoé ! ; Aloi. — 3. Don; Ptoses. — 4. Ictère; Suer. — 5. Taenia; Urne. — 6. IT; Taupes. — 7. Rixes; Nu. — 8. Unie; Lel. — 9. Xérès; Union.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 4 avril 1975 :

DES DECRETS

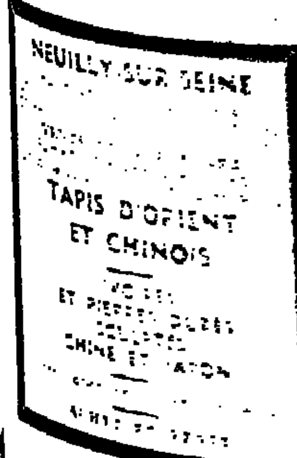
● Fixant les conditions d'application de la loi n° 74-1169 du 30 décembre 1974 instituant un prélèvement conjoncturel;

● Portant constatation de la nouvelle valeur du point d'indice applicable aux pensions et accessoires de pensions des bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre au 1er janvier 1975.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

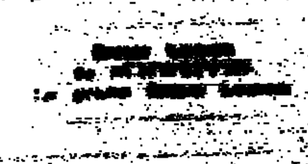
Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer (F)
1	971	tous groupes	500
	51 061	groupe 1	2 000
	81 751	groupe 3	5 000
2	072	tous groupes	500
	612	tous groupes	500
	51 062	groupe 1	2 000
	3 512	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	81 752	groupe 3	5 000
	00 052	groupe 2	100 000
		autres groupes	5 000
	16 722	groupe 4	100 000
		autres groupes	5 000
3	663	tous groupes	500
	51 063	groupe 1	2 000
	81 753	groupe 3	5 000
	9 613	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
4	4	tous groupes	70
	374	tous groupes	570
	51 064	groupe 1	2 070
	7 464	groupe 3	5 070
		autres groupes	1 070
	2 264	groupe 4	10 070
		autres groupes	1 070
	93 564	groupe 1	100 070
		autres groupes	5 070
	81 754	groupe 3	2 000 070
		autres groupes	50 070
5	905	tous groupes	500
	51 065	groupe 1	2 000
	0 125	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	3 585	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	5 965	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	6 775	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	81 755	groupe 3	5 000
	9 985	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
6	51 066	groupe 1	2 000
	7 976	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	81 756	groupe 3	5 000
7	7	tous groupes	70
	51 067	groupe 1	2 070
	1 677	groupe 3	5 070
		autres groupes	1 070
	5 277	groupe 4	5 070
		autres groupes	1 070
	81 757	groupe 3	5 070
	69 447	groupe 1	100 070
		autres groupes	5 070
8	778	tous groupes	500
	51 068	groupe 1	2 000
	4 928	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	81 758	groupe 3	5 000
	8 568	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
9	29	tous groupes	150
	49	tous groupes	150
	189	tous groupes	500
	0 989	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	81 759	groupe 3	5 000
	7 919	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
	19 579	groupe 3	100 000
		autres groupes	5 000
	51 069	groupe 1	1 000 000
		autres groupes	20 000
0	50	tous groupes	150
	90	tous groupes	150
	700	tous groupes	500
	950	tous groupes	650
	51 060	groupe 1	2 000
	0 090	groupe 4	5 150
		autres groupes	1 150
	3 030	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	3 240	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	81 750	groupe 3	5 000

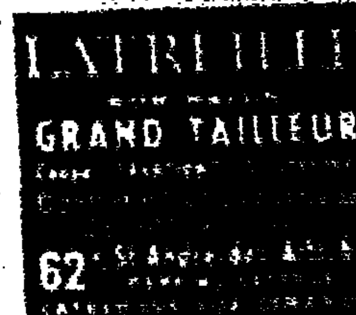
Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

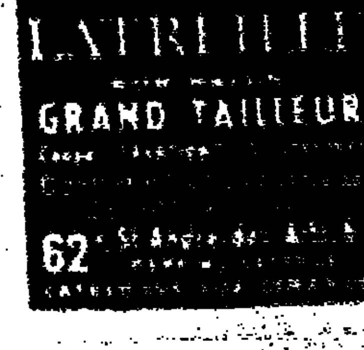


CARNET

SOCIÉTÉ









Liste officielle

CARNET

Fiançailles

— Le docteur et Mme André Villechaise,
M. et Mme Jean Brunet-Moret,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Jean-Paul et Virginie,
Résidence les Rochers, corniche du cap Brun, Toulon.
67, rue de Sèvres, Ville-d'Avray.

Décès

— M. et Mme Jean Allais,
M. et Mme Roger Aron,
M. et Mme Jean Creange,
Professeur et Mme Emile Aron,
M. et Mme Jean Mayer,
M. et Mme André Pireyre,
ses enfants, ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
et Mlle Suzanne Leroy, sa fidèle gouvernante,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Henri ARON,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris le 29 mars 1975 dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale au Boulay (Indre-et-Loire).

— Les familles Arzour, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur père, frère, parent et ami,
M. Salah ARZOUR,
à l'âge de soixante-douze ans.
La levée du corps aura lieu le lundi 7 avril, à 7 h. 30, à l'hôpital Bichat, amphithéâtre de l'avenue de la Porte-de-Saint-Ouen.
La dépouille mortelle sera transférée à Alger le 8 avril, à 10 h. 20, aéroport d'Orly.

— M. et Mme Gaston Bousson et leur fils, parents et alliés ont la douleur de vous faire part du décès de
Mme veuve René BOUSSON,
née Juliette Huvelier,
survenu à Nice, le 31 mars, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
Les obsèques ont été célébrées à Nice dans la plus stricte intimité.
76, promenade des Anglais,
06000 Nice.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Léon DROUART,
trésorier-payeur général honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
survenu dans sa quatre-vingt-onzième année, le 21 mars.
Ses obsèques ont été célébrées le 26 mars dans l'intimité familiale en l'église de Revin (Ardennes), et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Revin dans le caveau de famille.
De la part de :
M. et Mme Jean Drouart,
M. et Mme Marc Drouart,
Mme Catherine Drouart.
124, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

— Geneviève et Françoise Faget, leurs parents et amis, ont la douleur de vous faire part du décès de leur mère
Mme Jean FAGET
née Louise Schmeyer
survenu le 22 mars 1975, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Les obsèques ont eu lieu le 24 mars 1975 à Rozès.
Rozès,
32190 Vic-Fezensac.

— Le docteur et Mme Altar, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de
Mme Nathan GOLDENBERG,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, le 21 mars 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Les membres du conseil d'administration et les collaborateurs de l'Œuvre de Secours aux enfants OSE ont le regret de vous faire part du décès de
M. André GOLDET
trésorier et ami de longue date.

— M. et Mme Albert Matter et leurs enfants,
M. et Mme Paul Trocmé et leurs enfants,
M. et Mme François Matter et leurs enfants,
M. et Mme Charles-Hubert Cottignies et leurs enfants,
M. et Mme Richard Bradbury et leurs enfants
et toute la famille ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean MATTER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de la Résistance,
survenu subitement le 2 avril 1975, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Selon la volonté du défunt les obsèques religieuses seront célébrées dans l'intimité.
« Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie. »
(Apocalypse, 2,10.)

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— Mme Jean Billiard,
Mme veuve Robert Billiard,
M. Jérôme Billiard,
M. et Mme Yves Gompel et leur fils,
M. et Mme Jean Lefebvre,
Mme Christine Lefebvre,
Mme Lucie Boucher,
La direction et le personnel des entreprises Jardin et Billiard et Concretor Prometo,
remercient toutes les personnes, qui, par leur présence, leurs envois de messages, fleurs et couronnes, se sont associées à leur deuil.
Ils en garderont un souvenir ému.

— Mme René Brier,
M. et Mme Jean-Marie Brier,
Mlle Marie-Catherine Brier,
Et leur famille,
ont été très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. René BRIER.

Anniversaires

— Le quatrième anniversaire de la mort de
Germaine VELLE,
agrégée de l'Université
(3 avril) est rappelé à tous ceux qui gardent son souvenir.

Bitter Lemon
de SCHWEPPES.
Le grand Bitter Lemon.

SOCIÉTÉ

L'ANARCHISTE ET LA CONTRACEPTION MASCULINE

« *La vasectomie, stérilisation masculine, est un acte contraire à la loi que vous représentez* », écrit dans une lettre ouverte au procureur de la République un militant de la Fédération anarchiste, M. Noël Leroux, de Rezé (Loire-Atlantique), qui annonce avoir subi, en France une vasectomie, « *seule méthode contraceptive masculine efficace et sans contrainte* ». « *La contraception est l'affaire du couple,* écrit-il encore. *L'homme doit être concerné au même titre que la femme, et abandonner les ridicules préjugés phallocratiques le poussant à se considérer « intouchable ».* »

[Utilisée très largement dans certains pays comme une méthode contraceptive (en Inde, par exemple), autorisée par d'autres en cas de délinquance sexuelle grave ou sur demande de l'individu (Danemark notamment), la stérilisation masculine ou féminine par ligature ou section des conduits où cheminent ovules ou spermatozoïdes ne fait l'objet en France d'aucun texte législatif ou réglementaire. Devant cette carence législative, et en l'absence de « raisons médicales », le médecin qui pratique une stérilisation peut théoriquement être poursuivi pour coups et blessures. Le conseil national de l'ordre des médecins, pour sa part, rappelait en 1973 que « la stérilisation préventive à but uniquement anticonceptionnel est rigoureusement interdite ». Si la vasectomie est encore peu courante en France, la ligature des trompes chez la femme est, elle, couramment pratiquée (« le Monde » du 6 juin 1973).]

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITIONS

S. 1 - Tableaux mod. Me Robert.
S. 2 - Mbles, obj. d'art. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 3 - Bijoux, bibelots, meubles. Me Deurbergue.
S. 12 - Bons mbles. Me Pescheteau.

VENTE à VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN, C.-P. assoc.
950-58-08
DIMANCHE 6 AVRIL à 14 h. 30
GALERIE DES CHEVAU-LEGERS
6 bis, avenue de Sceaux
OBJETS D'ART
de la CHINE et d'EXTR.-ORIENT
HOTEL DES CHEVAU-LEGERS
3, imp. des Chevau-Légers
200 BOITES DE PAPILLONS
et COLEOPTERES
Exposition vendredi et samedi

NEUILLY-SUR-SEINE
Salle de vente du Roule
150, av. du Roule, Neuilly-s/Seine
Métro Pont-de-Neuilly 624-55-96
VENTE DE GRE A GRE
Samedi, dimanche et lundi
10 h. à 12 h. 30 - 15 h. à 19 h. 30
TAPIS D'ORIENT
ET CHINOIS
IVOIRES
ET PIERRES DURES
SCULPTÉS
CHINE ET JAPON
(livrés avec certificat d'origine)
ACHAT ET VENTE

LATREILLE
SON RAYON
GRAND TAILLEUR
Coupe "CRÉATION", 3 essayages
Costumes et pardessus
de 1650 à 2 000 F
62 r. St-André-des-Arts, 6e
PARKING RESERVE
CATALOGUE SUR DEMANDE

GAULT ET MILLAU
POSENT
DEUX QUESTIONS :
Les Français sont-ils condamnés aux vacances bêtes? L'Irlande sera-t-elle submergée par le tourisme. Et bien sûr, Gault et Millau y répondent. Avec des faits et de précieuses adresses. Les vacances bêtes? Voici le moyen d'y échapper en découvrant une France sauvage, à pied, à cheval, à vélo et en bateau. L'Irlande? 16 pages qui vous disent tout. Demandez vite le "Nouveau Guide Gault-Millau" à votre marchand de journaux.



Peut-être le dites-vous un peu différemment. Mais visitez la Louisiane et vous comprendrez ce que nous voulons dire. « Laissez le bon temps rouler ! » résume le mode de vie en Louisiane... à l'américaine, mais relaxé et adouci par la joie de vivre européenne.

La Louisiane, c'est le Sud d'autrefois comme vous vous l'imaginez, avec ses demeures somptueuses et ses rivières paresseuses, sur fond de plantation et de ... que le Mississippi. Explorez les maisons magnifiques des anciens planteurs, comme par exemple Asphodel, Dulcito, Oak Alley, Lemee House et Magnolia Lane.

Ensuite les villes animées du Sud moderne vous attendent avec des attractions telles que le Superdôme. Inauguré cette année à La Nouvelle-Orléans, le Superdôme est le plus grand stade couvert du monde destiné aux sports et autres spectacles. Visitez la région acadienne du sud-ouest de la Louisiane où l'on parle français. Trouvez le calme dans la beauté sereine de lacs scintillants au milieu de collines couvertes de pinèdes. Divertissez-vous sur nos cinq grands champs de courses toute l'année... à nos fêtes folkloriques hautes en couleur tous les mois... à la pêche et au golf en toutes saisons. Goûtez notre fine cuisine dans nos excellents restaurants. *Voyez votre agent de voyages dès aujourd'hui.*

La Louisiane ... où le bon temps roule

LA NOUVELLE-ORLEANS. — Quartier français chargé d'histoire. Jazz. Cuisine créole et grands restaurants. Distractions nocturnes. Le Superdôme. Courses de chevaux. En saison équipes renommées de football américain et de basket. Boutiques. Croisières sur le Mississippi. Demeures somptueuses du Garden District. ... des arts : Cabildo et New Orleans Museum of Art, et musée du jazz.

AUTRES VILLES ATTRAYANTES. — **Bâton-Rouge** : Gratte-ciel du Capitol, musées, demeures historiques ; **Lafayette** : Centre de la région acadienne francophone ; **New-Iberia** : Nombreuses demeures historiques et jardins tropicaux ; **Lake-Charles** : Excellente plage municipale ; pêche en haute mer dans le Golfe du Mexique ; **Alexandria** : Magnifique région de pinèdes et de lacs scintillants, parfaite pour le camping, pêche et les promenades ; **Hot-Wells** : Station de cure thermale ; **Natchitoches** : ... enchanteresse fondée en 1714, c'est la plus ancienne du territoire de Louisiane ; nombreux sites historiques ; **Shreveport** : Shreve Square restauré, jardins de la American Rose Society, musées ; **Monroe** : Croisières sur de vrais bateaux à vapeur sur la Ouachita... de la Louisiana Purchase, zoo.

DEMEURES ET SITES HISTORIQUES. — La Louisiane ouvre ... toute l'année plus de 50 demeures magnifiques datant d'avant la Guerre Civile, nombreux anciens bâtiments publics renommés, des forts, des champs de bataille et ..., tout de haut intérêt historique. Ces demeures et ces points d'attraction sont ... dans les environs immédiats de (A) La Nouvelle-Orléans, (B) River-Road du Mississippi, entre La Nouvelle-Orléans et Bâton-Rouge, (C) Bâton-Rouge et ... de Féliciana toute proche, (D) New-Iberia, Saint-Martinville et Saint-Mary, (E) Opelousas-Washington, (F) Natchitoches et la région de Cane-River.

CHAMPS DE COURSES. — ... champs de courses renommés ouverts toute l'... environs de la Nouvelle-Orléans (2 champs ...) : Avril à Sept. et Nov. à Mars ; Lafayette ... Sept : environs de Lake-Charles : Sept. ... environs de Shreveport : Oct. à Janvier.

La Louisiane



Le grand Superdôme de la Louisiane

OFFICE DU TOURISME DE LOUISIANE
PUBLI-TRANS,
Place de la Vigne aux Loups,
91160 Longjumeau.
Veuillez m'envoyer une documentation gratuite sur la Louisiane.
Nom-Prénom ______
Adresse ______
Ville ______
Code Postal ______ (F-LM7)

هكذا من الأصل

San Francisco. Un grand village cosmopolite. Des gratte-ciel et des villas fleuries. Le Golden Gate Bridge (Pont de la Porte d'Or), l'un des plus grands du monde. Et le seul restaurant chinois à 4 étoiles qui ne soit pas à Pékin.

Lake Tahoe. Un lac glacé alimenté par les torrents venus des neiges de la Sierra.



La route côtière près de Big Sur. Une route bordée de cyprès suit la côte escarpée du Pacifique. Guettez les tribus de phoques et les vols de pélicans.

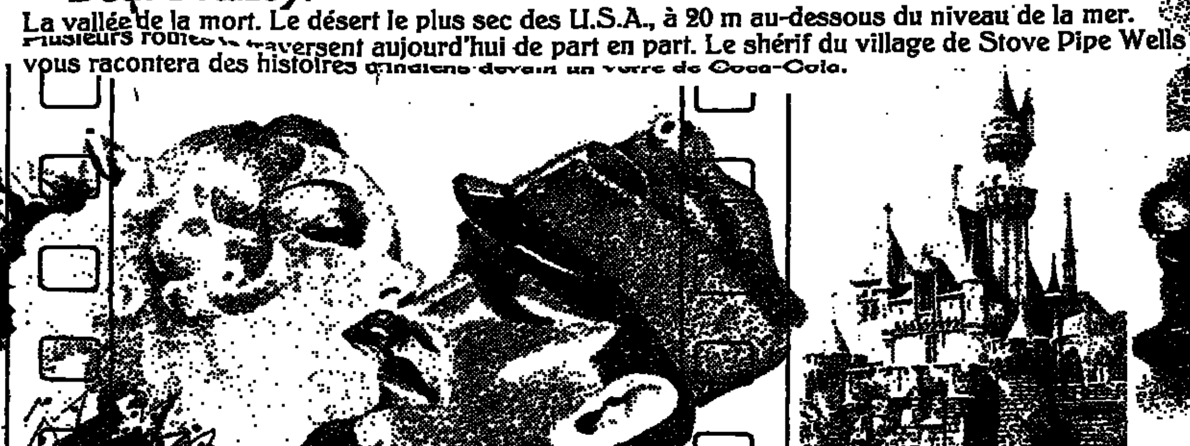
Yosemite Park. A une heure de San Francisco, l'Amérique d'avant les Etats-Unis. Cascades, falaises de granit, séquoias et fleurs sauvages, au cœur de la Sierra Nevada.

San Simeon. La fabuleuse demeure d'un magnat de la presse, milliardaire et mégalomane, dont s'inspira Orson Welles pour Citizen Kane.

Rendez justice à la Californie. Allez-y pour autre chose que la mer et le soleil.

Death Valley. La vallée de la mort. Le désert le plus sec des U.S.A., à 20 m au-dessous du niveau de la mer. Plusieurs routes la traversent aujourd'hui de part en part. Le shérif du village de Stove Pipe Wells vous racontera des histoires d'Indiens devant un verre de Coca-Cola.

© Walt Disney Productions







Surf. Votre premier bain dans le Pacifique (la Californie possède 2035 km de plages au sable chaud et blanc) ; et, qui sait, votre premier surf ?

Los Angeles. La ville des Anges est une ville tentaculaire qui s'étend du Pacifique au désert. C'est aussi Hollywood, les Studios Universal où l'on peut serrer la main de Frankenstein et Beverly Hills où l'on rencontre des stars à chaque coin de rue.

Disneyland. © A 44 km de Los Angeles, les personnages de dessins animés, la maison hantée, les pirates des Caraïbes. En une journée vous aurez vécu tous les rêves de votre enfance et voyagé de la préhistoire à la Lune.

Las Vegas. A une heure d'avion de Los Angeles, la ville qui ne dort jamais. Tout ce que vous en attendez, et pire encore. Dans l'un des 25 casinos, le Circus, des trapézistes tentent le saut de la mort au-dessus des jackpots.

Derrière ses 1 500 km de côte Pacifique, la Californie vous offre des forêts de séquoias, des déserts, des parcs nationaux et des villes fabuleuses : Los Angeles, San Francisco. Las Vegas, au Nevada, n'est qu'à 1 h d'avion de Los Angeles.

Vous pouvez organiser vous-même votre voyage ou choisir l'un des nombreux tours qui vous feront découvrir la Californie. Il y a en France 40 Centres de Renseignements Touristiques USA pour vous conseiller.

Cela ne coûte pas cher de voyager aux USA : vous pouvez louer une voiture pendant une semaine, kilométrage illimité, pour 500 F (le permis français est valable, et l'essence est deux fois moins chère !).

Pour 600 F, vous avez 15 jours de voyage illimité dans les luxueux bus Greyhound et Continental Trailways (le billet s'achète en France).

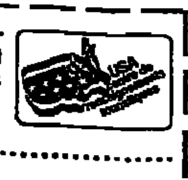
Les trains Amtrak vous offrent 25 % de réduction sur simple présentation de votre passeport. (Los Angeles - San Francisco ne coûte alors que 75 F). Enfin une bonne chambre d'hôtel coûte 100 F et un bon repas 20 F. Rien de ruineux !

Tout le pays commence cette année à fêter son bicentenaire. Fêtes, opéras, ballets, concerts, expositions, l'Amérique va se surpasser.

C'est le moment d'y aller.

Aller-retour Paris/Los Angeles: 2.600 F.*
Circuit 10 jours en car, guide français, au départ de San Francisco: 1950 F.**

Envoyez ce bon à Publi-Trans USA : Place de la Vigne-aux-Loups, 91160 Longjumeau, pour recevoir gratuitement la brochure Vacances USA, avec la liste des Centres de Renseignements Touristiques USA qui pourront vous conseiller. (Ils sont signalés par l'emblème ci-contre).



Nom ....

Adresse ....

Code Postal .... Ville ....

.... BM1

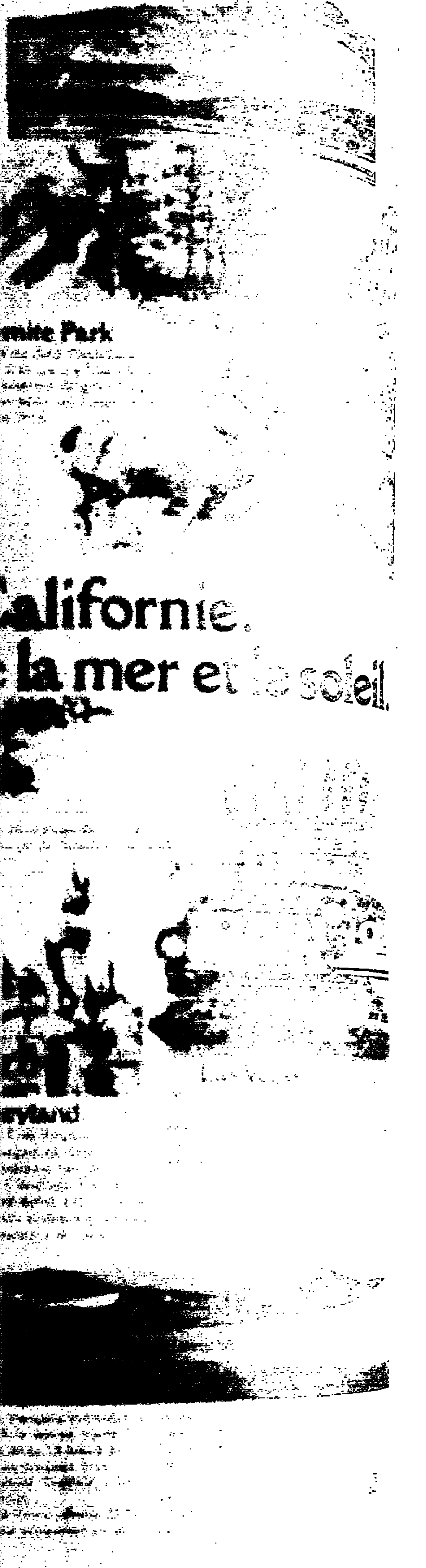
*Réservation deux mois à l'avance.
**Demandez les programmes "Visit USA Service" à votre agence de voyage.

MEXIQUE AU HONDURAS

Voyage au

l'Indien et la Vierge

SAINT-QUENTIN (Aisne) Une vill



Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

DU MEXIQUE AU HONDURAS

Voyage au centre de l'Amérique



Mexico l'Indien et la Vierge

LE voyageur qui se propose de marcher sur les traces d'une civilisation disparue retrouve l'esprit du pèlerin. Il recherche, au premier jour, les signes visibles de ce monde dont il ignore encore tout. Mexico, de ce point de vue, est une véritable initiation. Tout s'entrechoque dans cette ville cahoteuse et sale, grouillante d'une fureur de vivre, où bonnes affaires et mauvais coups s'entremêlent. La taille des voitures et des panneaux publicitaires — Coca Cola toujours — rappellent utilement qu'on est en Amérique, sous le vent malin des cinquante Etats du Nord.

« Ailleurs » est pourtant là, tout près, en deux spectacles inconciliables, l'un magique, l'autre scientifique, avec pourtant le même sujet : l'Indien. L'Indien à genoux sur le parvis de Notre-Dame de Guadalupe, la sainte à la peau couleur de miel obscur, comme celle des « indigènes » qui multiplient vers elle les pèlerinages. La dévotion à la Vierge comporte cette marche à genoux, d'un point plus ou moins éloigné de la cathédrale, jusqu'à la nef centrale. Au resserrement imposé par le porche d'entrée, le bruit du glissement sur les dalles s'amplifie. Pour qui n'aurait connu que les dévotions benoîtes de la messe dominicale, ce froissement de chair et de pierre a quelque chose d'effrayant. Ces hommes et ces femmes de petite taille progressent sans rien voir des touristes qui les entourent, sans rien entendre que leur litanie murmurée. Il y a dans l'affirmation de cette foi une audace qui accuse les cérémonies précautionneuses de notre vieux continent, mais aussi une obstination quasi minérale et une volonté de sacrifice qui viennent de très loin, de bien avant la conquête.

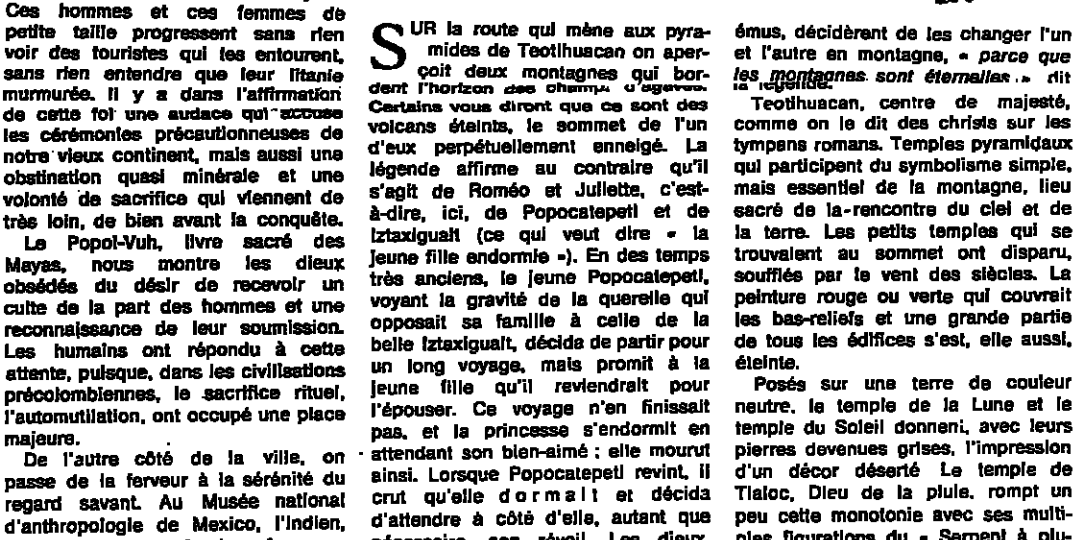
Le Popol-Vuh, livre sacré des Mayas, nous montre les dieux obsédés du désir de recevoir un culte de la part des hommes et une reconnaissance de leur soumission. Les humains ont répondu à cette attente, puisque, dans les civilisations précolombiennes, le sacrifice rituel, l'automutilation, ont occupé une place majeure.

De l'autre côté de la ville, on passe de la ferveur à la sérénité du regard savant. Au Musée national d'anthropologie de Mexico, l'Indien, devenu mythe et mémoire, rêve pour les enfants des écoles et orgueil national, est magnifié dans un ensemble aux dimensions comparables à celles du Louvre, mais d'architecture moderne. Tout y est dit et montré sur la civilisation de méso-Amérique, cette zone de culture originale qui va du Mexique central au sud du Guatemala.

Du mammouth retrouvé près de la capitale à la reconstitution d'un marché aztèque, rien ne manque de ce que l'homme a pu faire naître du passé. Minuscules poupées de terre cuite que l'archéologue a dû caresser longuement du bout de sa brosse en poil de blaireau avant de pouvoir les délivrer de la terre, monstres minéraux extirpés de la jungle et qui gardent aujourd'hui les grandes salles silencieuses.

L'homme moderne a tenté de renouer les fils des parrainages, des cousinages et des airs de famille. Il a retracé l'errance et les points d'ancrage des groupes venus, dans la nuit des temps, du détroit de Behring. Il a distingué les Olmèques, les Mayas, les Zatopèques, les Toltèques, les Nahuas et les Aztèques. Et dans cette litanie aux sonorités d'onyx, il a séparé les classiques et les post-classiques, les populations du golfe et celles du plateau central.

Tant d'application et de claire science inspirent, après l'admiration, un sourire. Car tout ce merveilleux défilé de visages de pierre, de bas-reliefs et de reliques dit tout ce que l'homme sait, et cela saute aux yeux : il ne sait pas ! Sauf le respect dû au maîtres, le vulgum a bien le droit de ressentir un peu de joie sauvage devant cette révélation : entre lui et ces témoins muets, il n'y a personne ou presque. Quelques milliers de livres peut-être, mais pleins d'énigmes et de questions. La civilisation précolombienne est un monde que l'on devine à travers la structure à claire-voie du connu. Le Musée d'anthropologie concentre cette connaissance, mais aussi le mystère. Le voyageur se voit promettre pour le temps qu'il passera au milieu des ruines une émotion vraie, parce que riche d'un petit savoir et de beaucoup de songeries.



Teotihuacan et les deux amants

SUR la route qui mène aux pyramides de Teotihuacan on aperçoit deux montagnes qui bordent l'horizon des champs d'agaves. Certains vous diront que ce sont des volcans éteints, le sommet de l'un d'eux perpétuellement enneigé. La légende affirme au contraire qu'il s'agit de Roméo et Juliette, c'est-à-dire, ici, de Popocatepetl et de Iztaxiguatl (ce qui veut dire « la jeune fille endormie »). En des temps très anciens, le jeune Popocatepetl, voyant la gravité de la querelle qui opposait sa famille à celle de la belle Iztaxiguatl, décida de partir pour un long voyage, mais promit à la jeune fille qu'il reviendrait pour l'épouser. Ce voyage n'en finissait pas, et la princesse s'endormit en attendant son bien-aimé : elle mourut ainsi. Lorsque Popocatepetl revint, il crut qu'elle dormait et décida d'attendre à côté d'elle, autant que nécessaire, son réveil. Les dieux, émus, décidèrent de les changer l'un et l'autre en montagne, « *parce que les montagnes sont éternelles* » dit la légende.

Teotihuacan, centre de majesté, comme on le dit des christs sur les tympans romans. Temples pyramidaux qui participent du symbolisme simple, mais essentiel de la montagne, lieu sacré de la rencontre du ciel et de la terre. Les petits temples qui se trouvaient au sommet ont disparu, soufflés par le vent des siècles. La peinture rouge ou verte qui couvrait les bas-reliefs et une grande partie de tous les édifices s'est, elle aussi, éteinte.

Posés sur une terre de couleur neutre, le temple de la Lune et le temple du Soleil donnent, avec leurs pierres devenues grises, l'impression d'un décor déserté. Le temple de Tlaloc, Dieu de la pluie, rompt un peu cette monotonie avec ses multiples figurations du « Serpent à plumes » : crocs projetés en avant, le cou serré dans une fraise de pierre qui représente les plumes de l'oiseau quetzal disposées comme un soleil.

Le meilleur de ce site est sans doute l' « avenue de la mort », cette promenade élyséenne qui conduit d'une pyramide à l'autre. Ses gigantesques proportions permettent de voir les ruines grises se dessiner sur le ciel pur, avec à leur pied une procession sans but de passants lointains. On songe à l'une de ces promenades nocturnes que le peintre Delvaux situe toujours dans des mondes insaisissables. Vus de près, les passants se révèlent être de glorieux touristes américains, couronnés du bibi de paille tressée et portant en bandoulière leurs mitrailleuses à images. Le touriste américain est partout en Amérique centrale. Au bout du compte, on le trouve supportable et plutôt bon convive.

Le Yucatan dans le soleil

DESCENDRE ensuite vers le sud, dans le Yucatan. Là-bas, enfouies entre deux mers d'agaves, se trouvent Uxmal et Chichen-Itza (1). Ces ruines ont pris le maquis dès l'époque de la conquête, et, depuis, le cordon ombilical est coupé entre ces matrices originelles et le peuple des paysans. Le paysan du Yucatan vit avec toute sa famille dans, ou plutôt à l'extérieur, d'une espèce de bourrine de type camarguais, ouverte de deux trous sans porte. Aux murs de terre séchée, renforcée par du bois, pendent les objets d'une vie artisanale, calebasses, machettes, et une vieille pétoire pour la chasse au chevreuil. Un tissu qui peut servir de couverture, quelques vêtements, s'entassent dans le creux du hamac, invention importée des Antilles. Dans la cour, si l'homme est riche, deux ou trois cochons gris qui se cachent dans la poussière. La femme, les nombreux enfants, un chien ou deux. [illegible] la route, avec, de chaque côté, du sisal à perte de vue. Et beaucoup de soleil.

L'étape normale d'un séjour au Yucatan est Merida, centre régional de plus de deux cent mille habitants, agréable et varié. La grand-place rassemble tous les éléments-clés de la ville mexicaine : la cathédrale avec sa façade massive — les Espagnols n'ont pas eu le génie architectural de leurs esclaves, — les bâtiments des autorités locales, avec leurs galeries passantes, où s'accomplit le rite de la promenade du soir. A moins qu'on ne préfère s'asseoir sur les bancs qui entourent la fontaine du jardin public au centre de la place. Ou, mieux encore — les Mexicains y recourent souvent, — louer une petite voiture à cheval, à deux places, qui fera lentement le tour des grandes artères et donnera le loisir d'observer, d'un air distrait, les brunes passantes, ou le surgissement, dans la lumière rousse d'un petit estaminet, d'un visage d'Indien, peau de cuivre et nez busqué, le frère [illegible] avait vu le [illegible]. L'amateur d'exotisme ira, dans un coin de la grand-place, prendre son repas au restaurant « *El Louvre* »...

Via Guatemala City

UNE ville cachée dans une brassée de volcans, un pays perdu. L'Europe a, semble-t-il, décidé une fois pour toutes de considérer l'Amérique centrale comme un groupe de rép[illegible]ques bananières en proie au co[illegible] d'Etat permanent. Guatemala e[illegible] uatemala, le territoire et sa ca[illegible], représentent bien autre chose, [illegible]ucoup plus. La ville est à 1 500 mètres d'altitude, toute ceinturée de failles, de quartiers pauvres qui s'approchent jusqu'au bord extrême des crevasses. La fraîcheur du soir et la brise odorante des grands arbres sont parmi les luxes de ce pays pauvre.

Le touriste, que les voyages conduisent généralement dans un grand hôtel, assistera au défilé « très habillé » des notables locaux qui se retrouvent le soir pour un cocktail, et celui des touristes américains qui ne manqueraient pour rien au monde, après une journée d'excursion, l'étape du bar. Où est le sous-développement ? Non pas caché, mais séparé. Le Guatemala est un pays de cloisonnements. L'oligarchie terrienne et industrielle ne fraye avec personne. Les « ladinos », Indiens métissés ou simplement devenus citadins, qui forment les classes moyennes, méprisent les Indiens de pure race, qu'ils appellent « indigènes ».

L'indigène est muré dans un silence qui va au-delà du mépris ; il reste dans son village et dans ses montagnes et s'applique — avec succès depuis quatre cents ans qu'il est colonisé — à ne pas apprendre la langue nationale, l'espagnol. La colonie allemande, les hommes d'affaires américains, le petit groupe de Levantins ou d'Arabes de la capitale, se côtoient mais rarement se mêlent.

Percer tous ces mystères demanderait plusieurs voyages. Au vrai, il faut avoir le courage de reconnaître qu'on ne fait pas du tourisme pour prendre en charge les problèmes de l'humanité. De quelque manière que l'on voyage, on est toujours plus riche que cet Indien qui tremble sous le poids de sa charge de bois, le front ceinturé d'un bandeau qui semble devoir lui écraser le crâne, et qui vous cède le passage, alors que c'est lui qui monte, en plein soleil un étroit sentier de montagne.

On reste un Blanc, un « gringo ». Cela vaut aussi pour ceux qui « font la route », les « freaks ». En outre, la police locale n'est sûrement pas la providence de ce type de voyageurs. Sept grammes de haschich peuvent valoir trois ou quatre ans de prison.

Une arrestation pour un délit bénin, mais qui ne s'est pas « arrangée », peut entraîner un long emprisonnement dont le consulat ou l'ambassade ne sera pas informé avant des semaines.

ALAIN-MARIE CARRON.

(*Lire la suite page 14.*)

(1) Pour une « visite » par anticipation de ces sites, lire le très beau livre de M. Jacques Soustelle, *l'Art du Mexique ancien*. Editions Arthaud.

SAINT-QUENTIN (Aisne)

Une ville fait la chaîne pour sauver son marais

IL y a quelques années à peine semblable idée aurait fait sourire, à tout le moins. Aujourd'hui, l'affaire est si parfaitement prise au sérieux qu'on ne trouve pas moins d'une quarantaine d'associations dans la « ville moyenne » de Saint-Quentin (Aisne) pour prendre en main la défense d'un marais (1). C'est déjà constater que « la défense de la nature » — parfois considérée comme une mode passagère — a poussé en France d'autres racines que dans un ministère, fût-il « de la qualité de la vie ». C'est mesurer l'évolution rapide — au moins à Saint-Quentin — de la mentalité collective à ce propos.

Au vrai, bien qu'ayant réduit à environ 120 hectares les vastes marais qui l'entouraient encore au seizième siècle, Saint-Quentin n'a pas voulu les assécher tous. La légende et l'histoire leur donnent même un caractère sacré : Eusèbie, dame romaine, y retrouva miraculeusement la tête et le corps du martyr chrétien Quentin. C'est ainsi qu'Augusta Veromanduorum, ville romaine, devint plus tard Saint-Quentin. Plus matériellement, la bourgade est née et a survécu dans cette zone marécageuse envahie par la Somme parce qu'elle a trouvé là son vivier et son gibier. Ici le marais fut source de vie. Peut-être les Saint-Quentinois d'aujourd'hui ne font-ils qu'obéir à une mémoire profonde quand ils prennent fait et cause pour la sauvegarde de leur marais. association après association : elles étaient cinq en 1973 à soutenir les efforts d'un professeur d'histoire naturelle, ornithologue et conseiller biologiste départemental. Elles furent une vingtaine en 1974. Elles vont être quarante. Pourquoi cette mobilisation ?

D'abord, fait unique, ces 120 hectares de vie tranquille sont situés à l'intérieur même d'un ensemble urbain — en extension — de plus de soixante quinze mille habitants. Aubaine à préserver ! Une première « plaine d'eau » aménagée permet les sports nautiques et les bains. Lui succède une seconde « plaine » ouverte aux pêcheurs, déjà plus sauvage : une zone tampon. Enfin la troisième baigne une vaste étendue dont les quarante associations veulent faire une réserve naturelle officiellement classée. Cet espace naguère parcouru par les seuls chasseurs constitue déjà depuis l'interdiction de la chasse une réserve de fait. Entre les aulnes et la peupleraie, dans les roseaux de la phragmitale, s'est maintenue et se développe une vie foisonnante qui ignore l'intervention de l'homme : espèces animales et végétales rares (ciguë vireuse) ou en voie de disparition (Thyrsiflora) et même ces bouleaux dont le professeur Bournerias, délégué national de la protection de la nature, pense qu'ils pourraient être des vestiges vivants de l'ère glaciaire.

Les oiseaux sédentaires ou migrateurs — venus du Nord et de l'Est européen — offrent à l'observateur cent soixante-trois espèces recensées

« Réserve de fait »

Il se trouve que déclarer officielle cette « réserve de fait » n'est pas l'interdire à tout accès, bien au contraire. Spécialistes et professeurs continueront comme aujourd'hui — grâce à un sentier périphérique — à emmener avec eux élèves et amoureux de la nature à qui ils « donneront à voir ». L'intérêt s'est éveillé pour ces richesses méconnues. Causeries, articles de presse, visites commentées suscitent toujours davantage d'intérêt. De plus, dans cette région de vastes plaines vouées à la culture quasi industrielle du blé et de la betterave, la nature libre n'a plus guère de refuge qu'au marais. Ailleurs on ne la trouve plus guère, jusqu'aux Ardennes. Ainsi, les associations, loin de s'agiter autour d'un slogan vide, agissent pour des motifs et des objectifs précis. Elles ont conscience que les marais d'Isle font partie de ces richesses dont le ministre de la qualité de la vie demandait la protection par lettre circulaire adressée en août 1974 à tous les préfets.

En fait cette prise de conscience s'est effectuée autour de l'action entreprise par le conseiller biologiste départemental, ce professeur d'histoire naturelle qu'on surnomme parfois l'homme aux oiseaux. Toute une histoire !

Elle commence en 1965, quan[illegible] un projet prétend faire des étang[illegible] un plan d'eau au bénéfice d[illegible] seuls voiliers, condamnant ai[illegible] faune et flore. Démarches, ar[illegible]cles de presse, causeries et, [illegible] 1966, le projet est abandonné. [illegible] 1973, le marais est menacé [illegible] une concession de chasse. C[illegible] fois huit associations soutien[illegible] l'homme aux oiseaux. La ch[illegible] sera interdite. On pourrait [illegible]tendre à une réaction — red[illegible] par la municipalité — des [illegible]teurs de voile et de chasse [illegible] ne vient pas. Au contraire, [illegible] associations demandent la [illegible]tion de la réserve. C'est le [illegible] d'envoi » de cette campa[illegible] va réunir les quarante [illegible]tions. L'homme aux oiseau[illegible] le comité auquel chaque [illegible]ment participe activeme[illegible]formation est répandue, [illegible] précisé, un projet dépos[illegible] tant les limites de la ré[illegible] stat[illegible] la création du sentier pér[illegible]que — que des mouvements de jeunes sont prêts à tra[illegible] et d'une maison de la na[illegible] in situ ».

[illegible] tout cela sera-t-il réalis[illegible]ientôt sans doute. Car fi[illegible]ent importent assez peu l[illegible]ques controverses sur les li[illegible] de la réserve et le sort [illegible] peupleraie, les quelques [illegible]ouches d'arrière-garde qui [illegible]ssent la mise en œuvre [illegible]jet. Il reste — exemplaire [illegible]e réunion de groupements [illegible]us divers, écartant leurs [illegible]nces, refusant toute récu[illegible]on tentante, occupés seu[illegible]t de leur projet désintéressé, ne songeant qu'à garder [illegible] richesse chaque jour plus [illegible] : ces hectares de nature libre, de vie naturelle préservée. Grâce à eux, Saint-Quentin née du marais devra sa réputation — par une sorte de retour aux sources — à cette chose unique en Europe : une réserve naturelle en pleine ville. Les hirondelles le savent déjà : chaque printemps elles y arrivent deux mois plus tôt qu'à Paris, au sud.

JEAN RAMBAUD.

(1) Le Comité de défense des marais d'Isle groupe trente-neuf associations et clubs allant des sociétés savantes aux pêcheurs saint-quentinois, en passant par les organisations de jeunes, les fédérations de parents d'élèves et les conseils d'administration des lycées et C.E.S. Renseignements : M. et Mme Boutinot, conseillers biologistes départementaux, à Rouvroy, 02100 Saint-Quentin.

CANET en ROUSSILLON

Eté merveilleux de mai à octobre
9 kilomètres de sable fin
Soleil en toutes saisons
Port très moderne
La Plage radieuse

Syndicat d'Initiative
66140 Canet-Plage
Tél. (69) 35-03-88 35-00-65

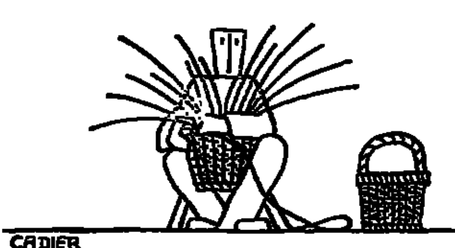
PRIX REDUITS HORS SAISON

A MEGÈVE
Hôtel MONT-BLANC ★★★★ LUXE
OUVERT TOUTE L'ANNÉE
Conditions Spéciales
SÉJOURS AVRIL-MAI-JUIN
Ecrire ou téléph. : G. BOISSON
Tél. (50) 21-20-02 - Télex 90.801



et Maroc, Yougoslavie, Corse, Baléares, Indonésie, Pérou, Bolivie, U.S.A., URSS, etc.
Prix comprenant : voyage par avion de ligne régulière, séjour en hôtel ou centre de vacances, ou circuits (*) voyage et une semaine de location voiture.
Pour en savoir davantage sur ces voyages, veuillez m'envoyer votre brochure.
payscope international
6, rue de la Paix - 75002 Paris - 292.20.02
nom
adresse
ville code postal
des prix pour aller plus loin plus longtemps.
Lic. A 626 mu

هكذا من الأصل



TOURISME HOTELS RECOMMANDES

Campagne

St-PARDOUX-LA-CROISILLE

19320 (Corrèze)

HOTEL BEAU SITE **. Cure d'air Etang privé. Calme. Envoi dépliant

Mer

CARNAC

Hôtel BRITANNIA *** NN
en Bordure de mer
Loggias
28 juin au 1er septembre
Tél. (97) 52-94-39

Ile de Jersey

(Iles Anglo-Normandes)

Petit Etat indépendant et joyeux ancré à 20 km des côtes normandes, Jersey a 20 km de long sur 10 km de large, 70.000 habitants. Le soleil y brille plus de 2.000 heures par an. La campagne est magnifique, les fleurs abondent. Les adorables petits ports de pêche font suite aux immenses plages de sable fin. Les vieilles auberges, les pubs sont pittoresques et les nombreux hôtels vont de la petite pension sympathique au palace de très grand standing (dîner dansant habillé). Les voitures de location sont, comme tout à Jersey, très bon marché.

Quant à la capitale, Saint-Hélier, elle grouille de vie et regorge de marchandises détaxées. Dans cette petite île de paix et de beauté tout est différent mais tout est doux : la nature, les gens.. et les prix

A 70 minutes de Paris Orly Sud, Jersey vous attend dès demain.

Nous serons heureux de vous adresser une documentation en couleurs

Ecrivez à Office National du Tourisme, Service France LM2, Saint-Hélier, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

Côte d'Azur

CANNES

LE SAINT-YVES *** N N, 49 boulev. d'Alsace, proximité Croisette. Jardin Parking terrasse Tél 38-65-29

MENTON (06)

HOTEL DU PARC *** NN Près mer et casino, plein centre Parking Gd parc

VILLEFRANCHE-SUR-MER

Hôtel WELCOME ***, bord de mer saison d'hiver Tél. : (93) 80-70-26

Province

BORDEAUX

LE GRAND HOTEL DE BORDEAUX *** NN Appts calmes 48 à 69 F T T C
Centre affaires et spectacles
2, place de la Comédie, Bordeaux
Garage gratuit Tél 52-64-03 à 06

Station thermale

AIX-LES-BAINS

HOTEL BRISTOL ***, 120 chambres SANS OBLIGATION PENSION Restaurant dans l'Hôtel - Jardin - Proximité Thermes - Documentation sur demande

Angleterre

VICTORIA (Londres)

HAMILTON HOUSE HOTEL
Bed and Breakfast à partir de 35 F par personne 60 Warwick Way SW1
Téléphone . 01-821-1221

Suisse

AROSA (Grisons)

HOTEL VALSANA. Première classe Courts de tennis Piscine plein air et piscine couverte

XIIes Jeux Olympiques d'Hiver, Innsbrück, 4-15/2/76

Tirol AUTRICHE

INNSBRUCK 4.2.–15.2.1976

D'ÉTÉ - REPOS - SPORTS - LOISIRS

Mettre une croix dans la case en face du prospectus et de l'information spéciale désirée. Découper et envoyer le coupon-réponse à l'Office National Autrichien du Tourisme, 12, rue Auber, 75009 PARIS (téléphone : 073-93-82) ou directement au Landesverkehrsamt, Adamgasse 2a, A-6010 INNSBRUCK.

- ☐ Dépliant général d'été
- ☐ Liste des hôtels, auberges et pensions
- ☐ Carte illustrée
- ☐ Vacances à la ferme
- ☐ Calendrier des manifestations
- ☐ Tennis - Équitation - Golf

Information spéciale pour :

- ☐ Garderies pour les enfants des vacanciers
- ☐ Offres pour des vacances familiales
- ☐ Hobby de vacances
- ☐ Piscines couvertes
- ☐ Stations de vacances avec carte d'Hôte

NOM ....

RUE .... VILLE ....

XIIes Jeux Olympiques d'Hiver, Innsbrück, 4-15/2/76

DES VACANCES IDÉALES

à des prix avantageux dans un grandiose site alpin !

Dans la vallée de la métropole du Tyrol, une ville accueillante et riche en traditions, avec d'innombrables possibilités d'excursion

sur les hauteurs ensoleillées (900 m). Igls, facilement accessible, station climatique moderne au cachet international en plein site des Jeux Olympiques d'Hiver.

Nos dépliants et prix sont à votre disposition.

Igls

L'OFFICE AUTRICHIEN
12, rue Auber - 75009 Paris
Téléph. : 073-93-82

Innsbruck

Tourisme

CADIER

VACANCES à pleines mains, vacances à bout de bras : la vogue — mais peut-être est-ce davantage qu'une vogue ? — des stages artisanaux ne cesse de s'étendre. Il est dès maintenant temps de choisir son potier, son *tisserand* ou son vannier...

Quelques jours VACANCES A BOUT DE BRAS

PRÈS DE LA FONTAINE...

FONTAINE-DE-VAUCLUSE est une toute petite localité provençale, mais elle est connue des touristes du monde entier pour le mystère entourant sa résurgence naturelle, la plus importante du monde. D'éminents spéléologues et spécialistes de l'hydrologie se sont vainement penchés sur l'étude de ce phénomène sans pouvoir déterminer l'origine des eaux qui alimentent la Sorgue, affluent au régime torrentiel de la rive gauche du Rhône.

Depuis l'époque papale, les eaux de la fontaine de Vaucluse actionnaient les roues à aubes de moulins et de papeteries qui fermèrent leurs portes l'un après l'autre ces dernières années. Afin d'éviter des spéculations et de protéger ce site remarquable, le conseil général de Vaucluse s'est rendu acquéreur des anciennes papeteries du Val-d'Or en 1969. Sur leur emplacement, la société Vallis Clausa (vallée fermée) construit un complexe artisanal unique en France.

Cet ensemble comprendra, outre un moulin à papier inspiré de celui de Richard-de-Bas à Ambert, en Auvergne, des ateliers de typographie, de lithographie et de sérigraphie, des boutiques présentant des papiers nobles issus du monde entier, un rucher expérimental, un musée vivant de la spéléologie, les célèbres collections de Norbert Casteret, un salon de présentation de mode populaire, une salle de congrès et une salle de projection de films sur les missions, etc.

La roue à aubes du moulin à papier de Vallis Clausa, qui vient d'être mise en eau, est l'une des plus grandes de France : elle mesure 8,50 mètres de diamètre.

JEAN FAURE.

Les potiers du Luberon

Dans le cadre du Luberon, et tout près de Gordes, Catherine de Lagabbe accueille chaque année des apprentis potiers, à raison de cinq par stage. Il faut avoir dix-huit ans minimum, apporter avec soi ses draps et son linge de toilette pour loger à raison de deux ou trois personnes par chambre dans une maison du dix-huitième siècle...

Initiation et perfectionnement aux techniques des colombins, plaques, carreaux et modelage.

★ **Catherine de Lagabbe, potière au village de Murs, 84220 Gordes. (Prix de la session de deux semaines, 860 francs par personne, comprenant pension complète, enseignement et assurance).**

Un centre en altitude

C'est dans les Alpes-Maritimes, au hameau de La Minière-de-Vallaure, situé à 1 500 mètres, que Neige et Merveilles a installé son centre international de techniques artisanales. Poterie, vannerie, tissage, bijoux, sculpture sur bois, émaux sur cuivre y sont enseignés lors des six stages annuels, qui se déroulent entre juin et septembre.

On logera en dortoir ou en chambre à quatre ou deux personnes. Dans le premier cas, les stagiaires devront venir avec leur duvet.. Plusieurs forfaits permettent à chacun d'opter entre pension complète ou simple hébergement, voire en « passage » sans fourniture du coucher.

★ **Neige et Merveilles, 06430 Saint-Dalmas de Tende (joindre une enveloppe timbrée).**

Tissage à bras au cœur de Flavigny

Tous les amoureux des vieux bourgs connaissent au moins de nom Flavigny-sur-Ozerain, une petite cité médiévale de Bourgogne, située à proximité d'Alise-Sainte-Reine, l'Alésia gauloise, des sources de la Seine, de l'abbaye de Fontenay et du château de Bussy-Rabutin.

L'ourdissage, le rentrage, le marchage et les armures, le tissage, autant de techniques dans quoi passeront maîtres les stagiaires de Flavigny. A noter qu'ils ne devront pas arriver les mains vides : ils sont priés de venir avec une paire de ciseaux, un mètre de couturière, une aiguille à laine et des épingles, et... un cahier à carreaux. Moyennant quoi, ils recevront l'enseignement d'un artisan créateur tisserand de son état.

★ **Atelier de créations, D. Algranate, 21150 Flavigny-sur-Ozerain. (Prix de la journée de stage : 70 francs, hébergement possible dans les petits hôtels du bourg).**

Sculpter le bois

Villes est un village, situé au pied du plateau de Retord, non loin de Nantua, Annecy, Aix-les-Bains et Genève. Les stagiaires (à partir de dix-huit ans) s'y initieront à la sculpture sur bois dans une ambiance familiale.

Les cours ont lieu tous les matins, sauf dimanche, de 8 h. 30 à 12 h 30, l'après-midi étant réservé au travail libre. Hébergement possible chez l'habitant ou dans un hôtel situé à 2 kilomètres.

★ **Jean Touillier, Villes, 01200 Bellegarde-sur-Valserine. Tél. le 31 à Billiat (01 Ain).**

(Du 16 juin au 13 septembre. Le prix du stage est de 390 francs pour douze jours).

Norbert et Jeanne dans leur château

Chaque été, Jeanne et Norbert Pierlot accueillent dans le château bourguignon de Ratilly, entre Vézelay et Bourges, des stagiaires désireux de s'initier à la poterie. Pour ce faire, ils disposeront de cinq tours électriques et de deux à pied, de deux fours au propane et de deux autres à pleine flamme de bois. Sans oublier les précieux conseils des artistes-maîtres de céans...

La durée des stages est de deux semaines au minimum, qui peuvent s'étendre à trois et même plus. Du 4 juillet au 29 août, logement et pension au château même.

★ **Jeanne et Norbert Pierlot, potiers, Château de Ratilly, 89 Treilly (Yonne).**

Le droit d'inscription est de 300 francs, le prix de la pension complète à partir de 44 francs par jour, celui de la scolarité de 300 francs par semaine de stage.

Un atelier au Pays basque

Une ancienne école de campagne près de Saint-Jean-Pied-de-Port, avec, tout autour, quelques fermes du Pays basque. On y découvrira, à l'ombre du préau, les secrets savants du tissage — sur métier, sur roues, de haute lisse — et ceux de la poterie, la sculpture (pierre et bois).

De juin à septembre, à Noël et aux vacances de Pâques, *les stages, d'une durée* de six à douze jours, ou plus encore, s'y déroulent, qui réunissent des hommes et des femmes de tous âges et de tous milieux.

Le prix de la semaine (six jours) est de 240 F par personne. On peut loger à la ferme (une nuit, petit déjeuner compris : 12,50 F), ou dans un proche gîte rural.

★ **Iris Perret, 64 220 Gamarthe. Tél. 37-91-11, puis demander le 15 à Lacarre.**

Boutique à tissages

IL est de plus en plus rare qu'on ait le temps de prendre son temps ; le passage Brady, île-refuge entre le fleuve de « pornos » du boulevard de Strasbourg et les marées de primeurs de la rue Saint-Denis, le déplore. Pourtant, lové entre un magasin à vendre et un autre qui périclite, une boutique, Tissanova, doit son allure florissante à son activité originale : le tissage. Joviale, la vendeuse règne sur les paniers d'osier pleins de laines aux chaudes couleurs ; elle propose, à tout venant, et de son plus large sourire, pelotes et métiers à tisser.

Mode, jeu, ou nouveau sacrifice au « rétro » ? Depuis deux ans, l'engouement... « Peut-être le périodique mal de la terre, le naturel retour aux sources », *avance le directeur, M. Poisson, dont l'usine fabrique environ six mille métiers par an. Depuis 1965, date du début des grands ensembles — et des M.J.C. — l'essor de l'artisanat du tissage et de la poterie a permis d'esquisser une industrie nouvelle.* « La laine et le bois sont deux matières nobles et, partant, deux valeurs sûres », *dit-il encore.*

A partir de 20 francs

Aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale, les loisirs font déjà une large place au tissage ; quant à la Suède, le métier à tisser au foyer est aussi courant que la machine à coudre en France. La clientèle ? « Surtout des femmes (70 %), beaucoup d'étudiants, et des ateliers marginaux vivant du produit de leur artisanat. » *Pour la satisfaction que procure la réalisation personnelle, le matériel est peu onéreux :* « A partir de 20 F, et jusqu'à 10 000 F pour le plus cher... » *Il en existe diverses sortes : à pédale (le métier suédois : 1 000 à 10 000 F), à levier à main (modèle Trois Suisses, 175 F), sur chevalet (modèle Tissanova).*

Au moment des dernières fêtes, le « jouet » s'est bien vendu dans les grands magasins (2 % du département éducatif) ; le tissage fait rapidement des adeptes chez les jeunes : à partir de six-huit ans, on peut commencer à « passer la navette » et à confectionner de petits ouvrages personnels. Coussins, jupes ou gilets, sacs, couvertures, etc., grands et petits trouvent, pour un prix modique, un loisir enrichissant à la mesure de leur maîtrise.

A noter enfin que créativité et thérapie, loin d'être incompatibles, font souvent cause commune : le tissage conseillé en ergothérapie, le mouvement de va-et-vient aidant, permet la rééducation de handicapés moteurs.

Les métiers à tisser, démontés dans leurs boîtes jaunes, ne séjournent pas longtemps sur les rayons du magasin ; et, mis à part les personnes qui viennent demander l'ultime « truc » avant de se jeter à l'eau, ou celles qui prennent du plaisir à tripoter la laine, la plupart des clients ressortent, déjà impatients, leur secret sous le bras.

Maintenant à vos « toiles » : la sérénité est au bout de la navette...

PIERRE ZIMMER.

★ **Pour apprendre ou se perfectionner :**
Atelier Mad Duchemin, 18, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 75003 Paris, tél. 887-92-59.
ILAMA, 3, rue Lécuyer, 75018 Paris, tél. 225-12-25.
Atelier Nicole Noailles, 36, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75003 Paris, tél. 202-10-36.

DECOUVERTE ET CULTURE
Loisirs

ALBANIE
séjours de 2 semaines
départs 17/6 - 1/07 - tous les mardis jusqu au 16/09

AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN - séjours à Beyrouth - 3 semaines juillet et août

PORTUGAL - circuits juillet et août - plusieurs formules de transports et de séjours - un permanent D.C.L. à Lisbonne -

Et aussi : Somalie, Algérie, Yemen du sud, Pérou, Californie, Roumanie, Yougoslavie, Suède.. etc. séjours en France, Cévennes Pays basque, cheval en Provence ..

ADHEREZ à D.C.L. !

94 rue N.D. des Champs
75006 Paris - tel 325 00 09 et 633 77 78 - ouvert de 10h30 à 19h

Organisation technique :
LIBAIR CORRESPONDANT AGENCE
Lic. A 669

la turquie des pêcheurs d'éponge avec V.V.T.

Nom ....
Adresse ....
....
Lic.825 A

à retourner à :
Voyages Vacances Tourisme
5 bd de Vaugirard 75015 PARIS
11 quai des Célestins 69002 Lyon

l'irlande en bicyclette avec V.V.T.

Nom ....
Adresse ....
....
Lic.825 A

à retourner à :
Voyages Vacances Tourisme
5 bd de Vaugirard 75015 Paris
11 quai des Célestins 69002 Lyon

A CAUDEBEC-EN-CAUX en Normandie par A13 sortie Bourg-Achard
L'HOTEL DE LA MARINE ★★★NN Tél. 124 et 128
au fil de l'eau, une bonne table de France - Télex 77.404
Maurice Lalonde vous invite à visiter (ouverture Printemps 1975)
Le Domaine de Villequier ★★★★ NN
dans le calme d'un beau parc, une RESIDENCE HOTELIERE de qualité

USA & CANADA

ALLER/RETOUR A PARTIR DE 1550f (Canada 1675f)

Une nouvelle formule avec les spécialistes de l'Amérique du Nord.
Appelez : 073-50-56
15, rue Daunou, Paris-2
ou adressez-vous à votre Agent de Voyages.

Greyhound VaraJET

LOISIRS

LE MONDE

... les artisans

... OUT DE BRAS

... PARTONS en EXPEDITIONS... en AFRIQUE !

... vers le soleil de minuit avec V.V.T.

M'DIQ un autre maroc avec V.V.T.

PAYS DE FRIBOURG

UNION FRIBOURG...
Case postale 901

Paris Belfort
Paris Colmar
vols directs
2 aller-retour ...
rapidité ...
en jet corvette



Quelques jours

VACANCES A

Boutique a tissages

Tourisme

chez les artisans

BOUT DE BRAS

Devenir tisserand ou forgeron ?

D'avril à septembre, dans un village proche de Carcassonne, des stages de tissage (sur métier à 4 lames), de peinture, de modelage (terre, papier, plâtre) ou de forge selon les techniques anciennes.

Ici, chacun travaille à son propre rythme : pas d'horaires contraignants, et la possibilité de poser ses outils pour aller courir la campagne...

Les séjours sont de deux semaines au minimum, mais peuvent être prolongés. Nombre de participants limité à dix personnes (à partir de 16 ans).

★ **L'Atelier. Ciska et Raymond Dreux, 11270 Fanjeaux. (Le forfait de deux semaines, comprenant travaux et pension complète, est de 750 francs par personne).**

Des élèves dans la « maison d'école »...

Au rez-de-chaussée de l'ancienne « maison d'école » d'un petit hameau haut-ardèchois, les travaux des stagiaires. A l'étage, des apprentis bijoutiers et émailleurs.

Mais la photographie, le dessin, la poterie, la sérigraphie, la reliure, figurent aussi au nombre des activités proposées.

Les stages dureront de six à treize jours selon les techniques choisies. Age minimum : 18 ans, ou 16-18 ans, mais accompagnés d'un parent responsable.

★ **L'Atelier. Le Ponzat, 07320 Saint-Agreve. Tél. le 30. (Pour toute demande de programme, joindre une enveloppe timbrée).**

A l'ombre de la cathédrale

Au cœur de Chartres, Denis Boucher dispense son savoir en matière de poterie, reliure, cartonnage et impression sur tissus.

L'hébergement se fait sur place, en chambre à deux ou trois lits. Le stage en hébergement complet coûtera 70 F par jour, mais il existe aussi des forfaits week-end.

★ **L'Atelier. Denis Boucher, 3, rue Percheronne, 28000 Chartres. Tél. (37) 21-58-31.**

Savoir choisir

Comment bien choisir, s'inscrire, prévoir dates et dépenses parmi les très nombreux stages que proposent désormais les ateliers d'artisanat ? Les deux cahiers de *la Vie créatrice* rassemblent toutes les données utiles à ce choix et proposent plus de deux cents adresses d'ateliers disséminés à travers la France.

Des fiches, tenues à jour d'année en année, donnent clairement toutes les indications de dates, durée, conditions d'accueil et hébergement, etc.

Le cahier 1 est un répertoire des artisans et artistes acceptant des stagiaires, le cahier 2 est consacré aux centres d'expression manuelle dirigés par des animateurs et éducateurs.

★ **La Vie créatrice, 9, place Saint-Liphard, 45130 Meung-sur-Loire (envoi de ces deux documents contre la somme de 18,20 F, par chèque bancaire ou postal libellé au nom de M. Augeard).**

Autour de Rochefort

UN château féodal se dressait autrefois sur les bords de la Charente, à une quinzaine de kilomètres de son embouchure, c'était la « Roca Fortis » ; Colbert choisit cet emplacement, bien qu'il ne soit pas directement sur la mer, pour y construire un important arsenal et un port de guerre.

La réalisation en fut confiée à Colbert de Terron, cousin germain du ministre, alors intendant général de la marine du Ponant. L'entreprise était difficile, étant donnée la nature du terrain marécageux : c'est ainsi que pour édifier la corderie, il fallut établir sur la vase du bord du fleuve un vaste quadrillage de poutres de chêne, recouvert lui-même d'un plancher.

Une école fut, en même temps, créée à Rochefort, pour les jeunes officiers des vaisseaux qui y apprenaient l'hydrographie et le pilotage, mais aussi la danse et deux langues étrangères : l'anglais et le hollandais.

Le bourg de Rochefort fut officiellement créé en 1669. C'était une ville militaire au tracé géométrique et dont toutes les artères se coupent à angles droits. rien n'est plus significatif, à ce sujet, qu'une vue aérienne ! De nombreux hôtels particuliers du dix-septième et du dix-huitième siècle existent encore, et l'un d'eux, l'hôtel des seigneurs de Cheusse, un des premiers immeubles construits dans la ville, abrite un musée de la marine. Subsistent encore du dix-septième siècle, l'hôpital de la marine, la tour des signaux, l'hôtel de La Touche-Tréville et l'ancien hôpital de Charente. Ajoutons que Rochefort est la ville natale du romancier Pierre Loti ; on peut visiter sa maison au 141 de la rue qui porte son nom, un musée qui lui est consacré s'y trouve installé.

Rochefort est aussi, depuis 1961, une station thermale, et le nombre des curistes augmente d'année en année.

Le syndicat d'initiative propose de nombreuses excursions, de caractère varié, soit vers la mer, soit vers l'intérieur.

Une des plus pittoresques et particulièrement recommandée est la croisière en bateau sur la Charente. L'embarquement n'a pas lieu à Rochefort même, du fait de la présence des écluses, mais à 28 kilomètres de là, à Saint-Savinien. Saint-Savinien est un joli bourg étagé sur les falaises bordant la Charente, son église de style anglais du treizième siècle, bien que gothique, possède un gros clocher carré ; l'abbaye des Augustins, dont il reste quelques vestiges, fut ruinée en 1579 par les huguenots.

Pour Corot

L'excursion est très intéressante car elle permet de voir un paysage, des châteaux, des manoirs qui sont loin des routes ; c'est un autre aspect de la Saintonge qu'on découvre au détour de chaque méandre.

Le départ a lieu à 9 h. 45 à Saint-Savinien où on peut se rendre par la nationale 137, et la départementale 124. Le trajet en bateau dure 2 heures et demie et le déjeuner typiquement saintongeois avec les indispensables escargots qu'on appelle ici les « cagouilles » est pris à l'arrivée à Chaniers d'où on repart à 15 heures pour se retrouver à Saint-Savinien vers 17 h. 15.

La Charente, que l'on remonte, coule tranquille entre ses deux rives bordées de buissons et de boquêteaux dont les branches pendent dans l'eau, bordant de grasses prairies où paissent les nombreux bovins, une des richesses du pays: au passage, le bateau trouble les pêcheurs dont les barques jalonnent, à droite et à gauche, les berges peu élevées.

Un haut-parleur signale au fur et à mesure ce qu'on va rencontrer : Port-d'Envaux d'où sont partis en 1927 les derniers trois-mâts qui remontèrent la Charente : Taillebourg avec sa vieille tour du onzième siècle qui domine le fleuve, reste du château d'Aliénor d'Aquitaine et souvenir de la victoire de Saint Louis le 22 juillet 1242 sur le roi d'Angleterre Henri III. Un peu plus loin, nous retrouvons à Port-Bertaux des paysages qui inspirèrent à Courbet et à Corot des toiles célèbres.

On traverse Saintes. Le bateau s'arrête devant l'arc de triomphe, dit de Germanicus ; au-dessus des toits, on voit surgir les cloches de la cathédrale Saint-Pierre et de Saint-Eutrope, tandis qu'un peu plus loin, sur la rive gauche du fleuve, se dressent les falaises de calcaire blanc et leurs caves troglodytes. Enfin, c'est l'arrivée à Chaniers pour le déjeuner. L'église du douzième siècle comporte un chevet de plan tréflé, on y remarque aussi à l'intérieur une chapelle de gothique flamboyant et une belle Vierge en bois.

A 15 heures, on reprend le même trajet, mais tout est différent, les pêcheurs sont toujours là, mais l'éclairage a changé, on a vraiment l'impression de voir un autre paysage.

GEORGES MICHEL.

★ **Régie départementale du passage d'eau. B.P. 2012 - 17900 La Rochelle. Tél. : (46) 35-61-48.**

Les «sentiers bleus» de Denecourt

La Société des amis de la forêt de Fontainebleau célèbre le centenaire de la mort de Denecourt. Dès 1842, ce pionnier du tourisme pédestre commença à créer les « sentiers bleus » qui portent son nom et celui de son continuateur Colinet. Tous deux ont fait école : les Amis de la forêt de Fontainebleau ont pris le relais, et l'Office national des forêts, le Touring-Club (grandes randonnees), le Club alpin, les Amis de Samois, les syndicats d'initiative de Bois-le-Roi, Recloses, Bourron-Marlotte ont eux aussi jalonné des itinéraires. Une troisième édition du Guide des sentiers, *rassemblant toutes les promenades du massif de Fontainebleau, va paraître.*

D'autre part, des manifestations sont prévues à Fontainebleau d'avril à octobre : journées d'hommage à Denecourt le 5 avril ; concours de photographies d'amateurs et de narrations pour les élèves de la région, dont les prix seront remis lors de l'assemblée générale de la société le 3 mai ; exposition « Denecourt et son époque » au château, du 3 mai au 1ᵉʳ juin ; promenades guidées en forêt chaque dimanche du 6 avril au 7 juillet, sauf le dimanche de la Pentecôte, puis les 17 août, 21 septembre, 16 novembre et 21 décembre ; participation au rendez-vous auto-pédestre du Touring-Club, le 19 octobre.

★ Société des amis de la forêt, 38, rue Grande, 77300 Fontainebleau. Tél. : 422-25-68. (Pour le programme détaillé des promenades, joindre un timbre à 0,80 F.)

Nous PARTONS en EXPÉDITIONS... en AFRIQUE !
Expéditions 4 x 4 et minibus (12-14 places). Egalement cet été SAHARA - U.R.S.S. - TURQUIE - MAROC - U.S.A. - GRÈCE
Catalogue à NOMADE, 68, r. de Vaugirard, 75006 Paris, 548-16-69

cap vers le soleil de minuit avec V.V.T.
Nom ....
Adresse ....
....
à retourner à :
Voyages Vacances Tourisme
5 bd de Vaugirard 75015 PARIS
11 quai des Célestins 69002 Lyon
Lic.625 A

M'DIQ un autre maroc avec V.V.T.
Nom ....
Adresse ....
....
à retourner à :
Voyages Vacances Tourisme
5 bd de Vaugirard 75015 PARIS
11 quai des Célestins 69002 Lyon
Lic.625 A

PAYS DE FRIBOURG (SUISSE)
Au lac, en plaine ou à la montagne, des sites accueillants et des paysages variés vous invitent à pratiquer sports et loisirs, à vous détendre et à vous reposer dans un cadre naturel et bienfaisant.
Renseignements et documentation:
UNION FRIBOURGEOISE DU TOURISME
Case postale 901 1701 Fribourg



Si notre calendrier vous convient, Jet Tours Charters vous offre Paris-New York-Paris pour 1600 F.*

DATE LIMITE DE RÉSERVATION	DATE DE DÉPART	DATE DE RETOUR	PRIX ALLER ET RETOUR
18 Mars	Samedi 17 Mai	Sa[illegible] 31 Mai	1600 F
1ᵉʳ Avril	Samedi 31 Mai	Sa[illegible] 14 Juin	1600 F
15 Avril	Samedi 14 Juin	Sa[illegible] 28 Juin	1600 F
29 Avril	Samedi 28 Juin	Sa[illegible] 12 Juillet	1800 F
30 Avril	Dimanche 29 Juin	M[illegible]di 30 Juillet	1800 F
13 Mai	Samedi 12 Juillet	S[illegible]i 30 Août	1800 F
27 Mai	Samedi 26 Juillet	S[illegible]i 27 Septembre	1800 F
2 Juin	Vendredi 1ᵉʳ Août	[illegible]che 31 Août	1800 F
3 Juin	Samedi 2 Août	[illegible]di 16 Août	1800 F
12 Juin	Dimanche 10 Août	[illegible]di 30 Août	1800 F
1ᵉʳ Juillet	Samedi 30 Août	[illegible]nche 14 Septembre	1700 F
2 Juillet	Dimanche 31 Août	[illegible]nche 28 Septembre	1700 F
5 Août	Samedi 4 Octobre	[illegible]di 18 Octobre	1600 F

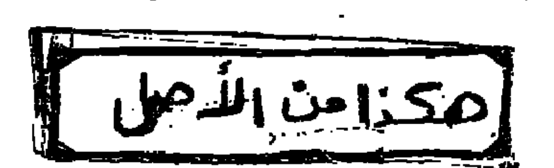
* Ou bien Montréal pour 1450 F, Los Angeles pou[illegible] Mexico (avec 2 nuits à l'hôtel) pour 2650 F.
Demandez notre calendrier et la bro[illegible]ciale à votre Agent de voyages.

Si vous restez dans le cadre de ce calendrier, en réservant au plus tard 60 jours à l'avance, vous bénéficiez d'un tarif exceptionnel pour votre voyage à New York (de 16 à 67 jours).
Nous vous demandons simplement de verser 25 % au moment de v[illegible]ation et le solde 30 jou[illegible] départ.
Si vous [illegible] nous vous proposeron[illegible]nt des séjours [illegible] dans les meilleurs h[illegible]
Et n'oubliez [illegible]ous partez dans des [illegible]déales, à bord de Boeing d'Air France.
Pour avoir des renseignements plus détaillés et pour réserver, consultez votre Agent de voyages.

Jet tours Charters

Sous réserve d'approbation [illegible] à l'avance.

Greyhound
VaraJET



مكرر من الأصل

Tourisme

Voyage au centre de l'Amérique

(Suite de la page 11.)

On ne convainc jamais personne que l'on n'est pas un « gringo » comme les autres, mais on risque de décevoir dangereusement si l'on est un « gringo » sans dollars (attention : on ne peut pas changer de francs français au Guatemala, il vaut mieux partir avec des « billets verts »).



Antigua suprême tranquillité

CELA mis à part, le Guatemala a un atout qui n'est pas mince : il est un des plus beaux pays du monde. Par essence, un état superlatif échappe à la description. Mais il faut sur ce point faire confiance à Miguel Angel Asturias. Ses *Légendes du Guatemala* (2) ont recueilli toutes les couleurs et tous les sons, les odeurs, les passions et les frémissements ténus de cette terre. « *La nuit tombe,* écrit-il, *sans crépuscule, des filets de sang coulent entre les troncs, une rougeur mince éclaire les yeux des grenouilles et le bois se transforme en une pâte malléable, molle, sans os, ondulante comme une chevelure parfumée au storax et aux feuilles de citron.* »

On vous dira qu'Antigua est importante par son histoire, elle qui fut capitale des possessions espagnoles d'Amérique centrale pendant environ deux siècles, avant qu'un tremblement de terre, en 1973, ne joue une formidable partie d'osselets avec ses orgueilleux édifices, obligeant les hommes à construire une autre métropole, à Guatemala. Antigua n'était elle-même qu'un surgeon de Ciudad Vieja, la première capitale, noyée un soir de 1541 par le volcan Agua, au cratère rempli d'une eau qui un jour rompit ses digues.

Antigua est d'abord la cité de la suprême tranquillité. Il faut avoir parcouru une nuit où le froid ajoute encore à la pureté de l'air, ses ruelles aux pavés ronds qui dessinent le damier des maisons à l'espagnole refermées sur leurs secrets. Au matin, des fillettes en uniforme bleu passent devant les ruines colossales des monuments effondrés. Elles se hâtent vers leur collège. La population scolaire représente la moitié de celle de la ville : les « bonnes familles » envoient leurs enfants étudier ici de tous les coins du pays, pensant que dans cette montagne la vertu des filles et le sérieux des garçons sont assurés. Asturias affirme, au contraire, que « *dans cette ville d'églises on éprouve un grand besoin de pécher* ».

Atitlan la perfection...



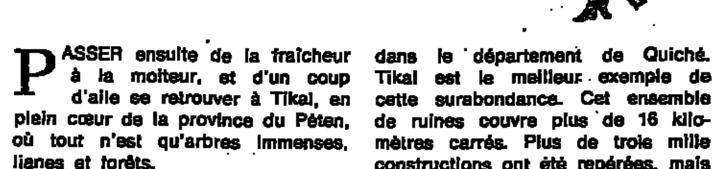
PRENDRE la route, tourner, tourner encore, et quelques dizaines de montagnes plus loin, dans une descente entre les arbres, rester sans voix devant le lac Atitlan et ses volcans. « *A mon avis,* dit Aldous Huxley, qui fit dans ce pays une « croisière d'hiver » (3) en 1934, *le lac de Côme atteint à la limite de ce qui est permis en fait de pittoresque, mais Atitlan (...) c'est véritablement exagéré.* » Tout ici a effectivement la perfection d'un paradis perdu. Sur l'eau (naturellement sans ride) l'Indien pagaye dans une barque faite d'un tronc d'arbre creusé. Il se dirige vers le village de San-Pedro-de-la-Laguna, célèbre pour la richesse de son marché et la réelle beauté de ses femmes, et regarde sans les voir les petits nuages artistement disposés autour du volcan San-Pedro. Ne cherchez pas, rien n'est plus beau. Huxley, que cette perfection agaçait visiblement, avait trouvé quand même dans la région un zeste de laideur qu'il s'était empressé d'épingler : il avait rencontré un Indien qui, de toute une matinée, n'avait cessé de siffler sur son pipeau « *une petite ritournelle mélancolique, d'environ six mesures, présentant une certaine ressemblance avec ce vieux cri des rues de Paris : du mouron pour les p'tits oiseaux* ». Et l'Indien, raconte-t-il, recommençait cette rengaine incongrue, *da capo ad infinitus*.

Chichicastenango marchands et pèlerins

DANS une odeur de pinède chaude, les Indiens repartent vers la montagne. Une centaine de mètres au-dessus d'eux, un Indien et son fils achèvent un sacrifice. Il est midi passé, les plumes de la poule tuée sont emportées par le vent. Le père balance son encensoir fait d'une boite de conserve trouée, en récitant une litanie pleine de consonnes cliquetantes. L'autel est un tas de petits blocs de lave sombre au milieu desquels on ne distingue pas tout de suite deux sculptures représentant le visage du dieu maya et à côté la croix chrétienne.

Chichicastenango, marché et lieu de pèlerinage, est à cinq minutes de marche. C'est le pays de l'Indien, même si le carnaval des touristes y déambule en permanence.

Les femmes de chaque village portent des blouses de couleurs différentes, avec une prédilection pour les dessins à rayures ou à carreaux, le rose et le bleu. Les hommes sont dans l'église. Après avoir obscurci l'air du parvis de fumée de copal, ils entrent faire leurs dévotions. L'allée centrale de la nef est semée de bougies dressées et de pétales de fleurs. Penchés sur ces lueurs qui éclairent leur peau de cuir jaune et la force noire de leurs yeux, les chefs de famille invoquent en syllabes précipitées leurs dieux et peut-être aussi le Christ. Il faut rendre grâce aux créatures de l'au-delà, demander de bonnes récoltes et la santé pour son cochon. Le cochon avant la femme ou les enfants, car on remplace plus facilement ceux-là que l'autre.



Tikal auprès des fouilles

PASSER ensuite de la fraîcheur à la moiteur, et d'un coup d'aile se retrouver à Tikal, en plein cœur de la province du Péten, où tout n'est qu'arbres immenses, lianes et forêts.

« *Si tous les archéologues du monde voulaient travailler au Guatemala et au Mexique, ils en auraient pour deux mille ans* », nous dit le professeur Henri Lehmann, sous-directeur au Musée de l'homme, qui dirige un remarquable site de fouilles dans le département de Quiché. Tikal est le meilleur exemple de cette surabondance. Cet ensemble de ruines couvre plus de 16 kilomètres carrés. Plus de trois mille constructions ont été repérées, mais seule une surface d'environ un kilomètre de côté a fait l'objet de fouilles approfondies.

Rester à Tikal deux ou trois jours donnerait, comme au Musée de Mexico, l'occasion d'approcher, autant qu'il est possible, de la compréhension de l'art et de la civilisation mayas. Après s'être promené des heures durant entre ces montagnes de pierre enveloppées d'arbres, avoir cherché à photographier, dans la forêt tropicale, quelques spécimens de l'une ou l'autre des deux cent neuf espèces d'oiseaux que l'on trouve dans la région, il faut laisser à la lecture l'occasion de relayer l'imagination. Prendre un livre d'Alberto Ruz Lhuillier (4), toujours simple et clair, ou un de ceux de Raphaël Girard (5), chercheur indépendant, qui vit depuis des siècles, semble-t-il, au Guatemala, où il met la dernière main à ce qu'il appelle lui-même son *opus magna*, une histoire de l'Amérique indienne, qui ajoutera cinq volumes à la trentaine de ceux qu'il a déjà publiés.

Il est un autre compagnon de route à recommander : ce bon M. John Stephen, citoyen américain, qui fut chargé aux environs de 1840 de représenter son gouvernement auprès de celui de l'Amérique centrale. Par malheur, la région était déchirée par d'incessants conflits et il n'existait aucun gouvernement qui puisse recevoir ses lettres de créance. Stephen, qui était davantage attiré par la « chasse aux ruines » que par la diplomatie, en profita pour voyager dans la région pendant plus de deux ans. Il risqua mille morts, à pied, à cheval ou à dos de mule, au milieu des guerres civiles, d'Indiens inamicaux et d'une nature sauvage. De Mexico à Belize et au Honduras, il est passé dans les pires conditions partout où nous pouvons aller aujourd'hui en avion ou sur des routes toujours excellentes... sauf à Tikal, cachée dans la jungle du Péten, et dont, semble-t-il, il ignorait l'existence. Lire ses souvenirs de voyage (6) dignes de Fenimore Cooper au bord de la piscine d'un hôtel confortable a quelque chose d'agréablement injuste.

Palenque, Tulum, Copan, les agences de voyages et les guides ont prévu des visites à tous les grands sites mayas. Mais on peut s'offrir un beau « supplément de vie » en complétant ce voyage au centre de l'Amérique en allant au Honduras, pratiquement inconnu des touristes, et jusqu'à la mer, ce qui ne représente guère plus de 650 kilomètres depuis le Guatemala.

ALAIN-MARIE CARRON.

(2) *Légendes du Guatemala.* Editions Gallimard.
(3) *Croisière d'hiver en Amérique centrale.* Aldous Huxley. Plon.
(4) [illegible] *des anciens Mayas.* Alberto Ruz Lhuillier. Instituto nacional de antropologia e historia. Mexico. 1970.
(5) Ainsi, *l'Esotérisme du Popo Vuhl.* Raphaël Girard. Ed. Adrien Maisonneuve.
(6) *Incidents of travel in Central America, Chiapas and Yucatan.* John L. Stephens. Dover. New-York.

TROIS FORMULES

Air Alliance suggère trois formules :
1) Mexique-Yucatan : 10 jours, 3.800 F.
3) Mexique - Yucatan - Guatemala : 22 jours, 6.200 F. (Exclusivité : déplacements en caravanes de minibus 8 personnes)
3) Yucatan - Guatemala - Honduras : 15 jours, 5.160 F.
Transports aériens en DC-10 sur vols réguliers Lufthansa, seule compagnie européenne à desservir Mérida.

• Air Alliance, 4, rue de l'Echelle, 75001 Paris, 260-74-93.

(PUBLICITÉ)
4 jours par Jet Air France ou British Airways
LONDRES
Week-ends spéciaux du
1er MAI
ASCENSION
PENTECOTE
Séjour en demi-pension
Hôtel catégorie touriste supérieure
Transferts
Excursions locales
Service d'un accompagnateur
Prix [illegible] 710 F
FRANCE TOURISME
PARIS EXCURSIONS
1, rue Auber - 75009 Paris
Ouvert le samedi - Lic. 101

Quand on n'est pas au courant, le prix des vacances, ça peut aller du simple au double.

Cela n'a pas été facile. Mais maintenant toute la famille est d'accord : vous voulez retrouver, pour vos vacances, le soleil, le sable blond et la mer turquoise. Reste un petit détail à régler. Le budget.

Et la valse des prix commence. L'avion, les chambres, les déjeuners, les dîners, les excursions, la voiture à louer... la liste est longue. L'addition monte. Vite. Vous calculez, recalculez. Tout cela ne tient pas dans le budget prévu. Vous supprimez la voiture, vous changez la catégorie des hôtels.

Toujours hors budget.

Et cette année pas question d'augmenter le budget-vacances.

Que faire? Revoir l'addition, mais cette fois, avec un Conseiller Havas voyages : Avion + meilleurs hôtels + repas excellents + excursions passionnantes + (hé oui!) la voiture. Résultat = un total bien moins cher, quelquefois jusqu'à 50% de moins. Il n'y a pas de miracle. Nous sommes la plus importante Agence française de voyages. Nous avons des accords ; et vous en profitez.

Havas Voyages conseille et garantit vos vacances.
200 AGENCES EN FRANCE.



Demandez nos brochures à l'agence Havas Voyages la plus proche de votre domicile, ou : à Havas Voyages : service documentation - 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.
heller
Lic. 97



l'Amérique

Avec Tap en Algarve...
...t de liberté.



CLIN D'ŒIL

Derrière la cravate

CERTAINES femmes ont cru se libérer en jetant aux orties la pièce de lingerie qui emprisonnait leur buste. Pourquoi demain les hommes, en renonçant définitivement à la cravate, ne s'affranchiraient-ils pas d'une convention qui les prend à la gorge ?

C'est ce que prévoit M. André Courrèges en annonçant par affiche : « Dans dix ans les hommes ne porteront plus de cravate. »

Le couturier basque n'a pas hésité à payer de sa personne en apparaissant sur les panneaux publicitaires coiffé d'une casquette de toile rouge comme en reçoivent les astronautes américains repêchés par l'U.S. Navy et vêtu d'une chemisette dessinée dans ses ateliers et vendue dans ses magasins.

La colle des affiches n'était pas encore sèche que les syndicats de fabricants de cravates réagissaient et faisaient connaître leur intention de poursuivre en justice pour concurrence déloyale l'homme qui prévoit le naufrage de la régate et l'envol du nœud papillon.

Le fait est que la mode masculine jeune, sans souscrire au débraillé, lequel traduit souvent dans le vêtement le rejet des contraintes d'une société lasse de vivre boutonnée dans ses principes, propose des solutions du genre polo, tee-shirt, col ouvert, à tous ceux qui tiennent la cravate pour signe bourgeois.

Cet élément du costume masculin est d'essence militaire. Il tire son nom de la bande de tissu que portaient autour du cou au dix-septième siècle les soldats du régiment Royal Croate. Du slave « krvat », la transition orale fit cravate, quand la mode atteignit la cour, le jour où Louis XIV choisit pour cravatier M. de Miramond.

Militaire, aristocratique ou bourgeoise, blanche pour les royalistes, rouge pour les révolutionnaires, noire pour tous les deuils, la cravate évolue au cours des siècles, mais elle reste le seul élément de l'élégance masculine où la fantaisie soit acceptée.

Soie, laine, étamine ou fibre synthétique, unie, fleurie, décorée d'animaux ou de dessins géométriques, elle impose un choix matinal devant la garde-robe, encore que les règles de l'harmonie et du contrepoint soient tombées en désuétude et qu'on s'affuble aujourd'hui d'une régate à rayures jaunes avec une chemise à carreaux lie-de-vin ou d'un nœud papillon large comme une hélice de chalutier, sans tenir compte de la couleur des chaussettes ou des nuances du mouchoir !

La cravate, malgré ses origines, demeure un élément civil, un refus de l'uniformité, une indication de personnalité. La choisir, la nouer, sont de petits plaisirs solitaires qui ne font de mal à personne. Penser, à l'heure du rendez-vous, à passer celle que la dame que l'on va retrouver vous a offerte l'an dernier — même si elle ne vous plaît pas vraiment (la cravate, pas la dame !) — permet de prouver une fidélité indéfectible. Ressortir la cravate du collège, du club ou de l'escadrille — surtout si l'on est Anglais — avant de rejoindre un vieux copain, démontre la pérennité d'un attachement aux mêmes valeurs ; nouer en soupirant le nœud papillon cher à la vieille tante de Provins avant le repas de famille est aussi un moyen discret de dire son affection et de se placer pour l'héritage.

Serrée, souple, dressée sous le menton, flottante sur l'estomac, retenue à la chemise par une épingle à perle fine, la cravate en dit long parfois sur le caractère du cravaté : rigoristes, tolérants, désinvoltes, précieux ou doctrinaires ne portent pas la cravate de la même façon.

M. Courrèges, dont nos critiques de mode disent qu' « il sait encore habiller la femme », *peut-il proclamer, le cœur léger, la suprématie du polo uniforme, du col veuf, de la pomme d'Adam sans support, du cou nu qui paradoxalement conduirait à l'asphyxie par strangulation une industrie jadis prospère ?*

La prédiction du couturier n'est certainement pas aussi désintéressée que voudrait le faire croire le laconisme de son slogan, pas plus que ne l'est la protestation des fabricants face au Nostradamus du polo !

Il y a souvent un portefeuille derrière la cravate.

MAURICE DENUZIÈRE.

TEE-SHIRT DE PRINTEMPS



(Croquis de Marcq.)

Après le chemisier, le tee-shirt travaillé s'annonce comme la vedette du printemps, porté à l'intérieur d'une jupe en contraste avec une veste plus ou moins élaborée :

RODIER : Tee-shirt en qiana ivoire à décolleté ovale et rose en mohaliss (139 F), avec un effet de côtes à la taille. En vente au Printemps, au Bon Marché et dans les boutiques de la marque à travers la France.

HARRY LANS : Jupe boutonnée sur le devant en popeline de dacron et coton marine, à ceinture nouée, poches en biais et ampleur ronde (179 F), chez Mix N. Match, 4, place Raoul-Dautry ; Diana, 19, rue Auber, et à Marseille, Domino Shop, 35, rue Saint-Ferréol.

REPETTO : Ballerines à bout légèrement arrondi et talon de 3 centimètres, en chevreau d'une souplesse merveilleuse, dans un choix de dix- [illegible]



Mode

La fourrure en avant-saison

LAPIN SUPER-STAR

QUI peut le plus peut le moins ! Frédéric Castet, des fourrures Christian Dior, vient de présenter une époustouflante collection au retentissement mondial.

Sensible aux exigences de la vie actuelle, il a créé une série de modèles « boutique » mettant en vedette le lapin, qu'il travaille en gros côtelés, en incrustations de fleurs, à long poil, en reversibles plastifiés et imperméabilisés dans de superbes coloris, pour le jour comme pour le soir. Tout cela est si beau qu'on a peine à distinguer le prêt-à-porter de la « haute fourrure ». Ses formes sont confortables, à carrure souple, manches évasées et taille souvent resserrée d'une ceinture.

Pour ses clientes qui voyagent, Castet prévoit des « cache-muraille » en daim ou en veau velours, qu'il pose sur des fourrures précieuses : visons emba et saga, astrakan et breitschwantz swakara comme en zibeline, en renard et en lynx sojuzpushnina.

Une de ses silhouettes les plus séduisantes joue du contraste entre l'ampleur modérée du manteau et l'énorme manche-cape souvent en fourrure assez plate, comme le ragondin ou le « furseal » fouke noir rehaussé de renard argenté.

En plus de l'attrait de ses formes, la collection est très colorée. Les visons teints en vert ou en châtaigne se multiplient pour les cabans. Il y a du « jean » délavé en daim et en pelleteries lustrées ainsi que du vert loden, du paprika, du bordeaux, du chaudron et du châtaigne. Mais l'apothéose de la collection est une symphonie de rose dragée : longues capes du soir en swakara, ourlée de renard assorti.

* *

De leur côté, les participants au Salon international de la fourrure, qui est organisé du 5 au 10 avril à la porte de Versailles, témoignent de la vitalité de ce [illegible]

En effet, les fourreurs français ont exporté pour 130 millions de francs de vêtements confectionnés, dont 85 millions pour le seul lapin, en 1974. Notre pays est un des plus gros producteurs du monde de ce rongeur, et ce depuis le dix-huitième siècle. Les perspectives pour l'hiver prochain paraissent bonnes, quoique les achats de « fourrures-placement » et de vêtements plus modestes aient été très importants en 1974.

« Achetez du vison... C'est la fourrure en baisse », *disent les spécialistes, se référant à la baisse du dollar sur le marché des changes et au fait que 95 % des fourrures du monde sont désormais « d'élevage ». Même les grandes sauvagines, dont la marmotte, la martre, le blaireau, le putois et, naturellement, le renard, proviennent des « fermes » américaines, scandinaves, sud-ouest-africaines ou soviétiques.*

Pour ce qui concerne plus particulièrement le vison l'on peut affirmer qu'actuellement la production plafonne et tendrait déjà à baisser. D'autre part, la pratique des prix d'été d'autrefois chez les fourreurs (comme chez les marchands de charbon et de mazout) est moins évidente en 1975, quoique certains d'entre eux y consentent. En tout état de cause, un achat avant les vacances permet un choix plus important et donc un meilleur rapport qualité-prix. Suivant les tendances de la mode, les fourreurs proposent pour l'hiver 1975-1976 une ligne droite mais confortable, de l'ampleur et un mélange astucieux de ces deux tendances. Quant à la longueur, elle demeure fixe : au mollet.

Les hommes, ces dernières saisons, ont déçu les fourreurs. Un hiver sans doute trop clément ne les a guère incités à se couvrir de peaux de bêtes, mais la multiplication des pelleteries sport et l'acceptation d'une plus grande variété dans la façon de s'habiller vaincront peut-être leurs réserves.

[illegible] MONT-SERVAN.

Maison

POUR NE PLUS RESTER DANS SES MEUBLES

CHAQUE année, en janvier, le Salon professionnel du meuble permet de découvrir des nouveautés. Pour la seconde fois, l'originalité et la création s'étaient réfugiées dans la section de mobilier contemporain, au milieu de ce Salon où prédominaient le néo-classique et le rustique. Parmi les nouveaux meubles qu'il est possible de trouver à présent dans les boutiques, nous avons choisi ceux qui illustrent les tendances de 1975.

Le bois, dont la cote remonte très fort, a tenté de nombreux créateurs. Claude et Agnès Courtecuisse et Thierry Baron ont dessiné une chauffeuse « ras-du-sol » réalisée en panneaux de sapin. Un système de baguettes permet d'y fixer de gros coussins déhoussables en toile vert vif (« *Klap* », 1 375 F. Design.) Jean-Claude Maugirard a imaginé un programme de meubles de rangement en pin verni naturel ou teinté. A partir d'un casier de 86 centimètres de côté et 44 centimètres de profondeur, toutes les combinaisons se font par superposition et juxtaposition. Les portes sont à lattes verticales, et des éléments de complément permettent de monter tables, lits, chevets et canapés (« *Land* », le module de base 576 F. *Hall du mobilier*).

Le chêne massif, soumis à l'imagination italienne, devient mobilier luxueusement d'avant-garde. Conçus par les Vignelli et édités par Driade, les meubles présentés au dernier Salon de Milan ont une structure de caillebotis : le canapé est une cage de 2 mètres de long et 1,40 mètre de haut, la table est un U renversé surmonté d'une glace (2 945 F), et les chaises ont un très haut dossier droit (en exclusivité chez *Arte 6*).

Le rotin fait un retour très brillant. Renouvelant son aspect désuet et rustique, il se teinte de couleurs sombres ou délicates et devient sièges cubiques et tables basses. Philippe Starck a créé des chauffeuses, avec ou sans accotoirs, pour composer des canapés dont le socle est garni de cannage (« *Bali C.B.Z.* », 1 500 F la chauffeuse chez *Squarr*). Un salon en canne de rotin de Manao non pelée et teintée est recouvert d'un tissu de coton imprimé : le fauteuil vaut 1 332 F, le canapé à deux places 2 500 F (« *Bornéo* », *Steiner*). Claude Chauchet a marié un gros bambou laqué et un encadrement d'acier inox pour faire de somptueux fauteuils et canapés ainsi qu'un piétement de table de repas à plateau de glace claire (*Dekoras*).

Le mobilier vendu en « kit » se monte et se démonte comme un jeu de construction ; il convient aux jeunes, voués souvent à des déménagements successifs. Nous avons trouvé au Salon du meuble des formes réussies à des prix intéressants pour un premier aménagement.

Quatre longueurs de plans horizontaux et trois hauteurs de séparations verticales permettent de composer bibliothèque, bahut, tables basses ou hautes, bureau. Ces éléments, créés par Morel-Lab, sont en aggloméré plaqué frêne et s'assemblent (sans outil) par des pitons se logeant dans des alvéoles placés sur les plans horizontaux (« *Programme 32* », *Le Bihan*). C'est en pin de ton naturel que sont faits d'autres éléments formant des lits, en 90 ou 140 cm, des chevets et une [illegible] banquette transformable en bu[illegible]. Les pièces de bois se monte[illegible] sans vissage, par des chevil[illegible] de bois (*Choumatcher*, 690 F [illegible] lit d'une personne avec somm[illegible] aux *Galeries Lafayette*).

Da[illegible] Pigeon a conçu un mobilier [illegible]ontable, de belle esthétique [illegible] tube chromé, toile noire et f[illegible] teinté noir. Pour meubler [illegible] studio, la bibliothèque de 1,84 [illegible] de large et 1,80 m. de hau[illegible]c tablettes de verre, vaut 1 55[illegible] la table rectangulaire à des[illegible]e glace 690 F, le siège à [illegible]er de toile inclinable 33[illegible] *Multikit, Au Printemps*).

Le montage des tubes, droits et cintrés, se fait facilement au moyen d'une clé six pans creux, fournie avec le meuble.

JANY AUJAME.

Design, 226, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.
Hall du mobilier, 65, faubourg Saint-Antoine, 75011 Paris.
Arte 6, 6, rue des Saints-Pères, 75007 Paris.
Squarr, 2, rue de la Ferronnerie, 75001 Paris.
Steiner, 63-67, boulevard Raspail, 75006 Paris.
Dekoras, 42, rue du Dragon, 75007 Paris.
Le Bihan, 7, rue de Solférino, 75007 Paris.

Plastique [illegible] soldes

Dans le quartier des Halles vient de s'ouvrir un magasin consacré à des soldes permanents de meubles d'appoint. Le plastique domine dans ces fins de séries ou « retours d'exposition », soldés entre 20 et 30 % de leurs prix normaux. Tables basses, porte-revues, pour empoussiérés qu'ils soient, peuvent agrémenter de leurs couleurs et de leurs [illegible]*n mobilier sans prétention.* [illegible]*naires (suspensions, lampes* [illegible]*et spots) offrent un choix* [illegible]*ntéressant. Disséminés dans* [illegible]*sin, on trouve des objets* [illegible] *pas chers, pour un petit* [illegible] *à faire ou à se faire.*

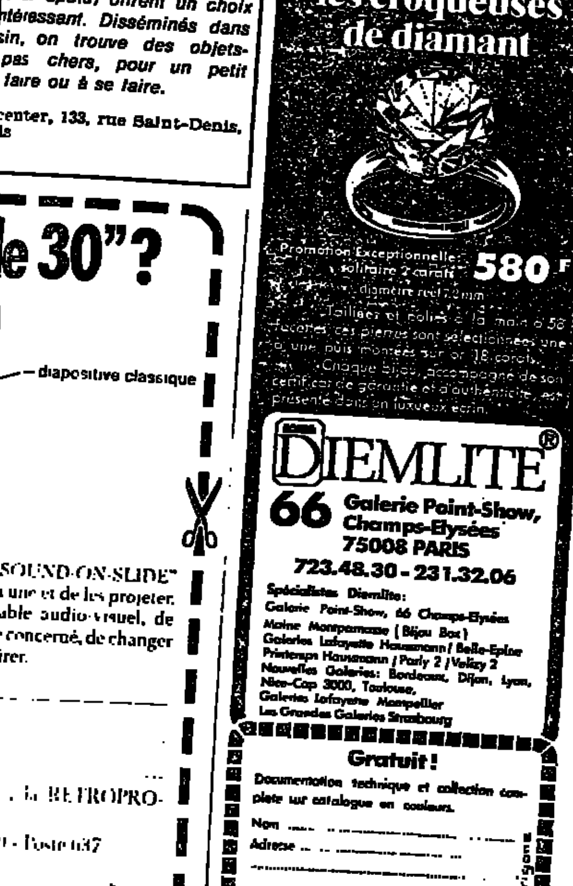
[illegible]d'center, 133, rue Saint-Denis, [illegible]aris

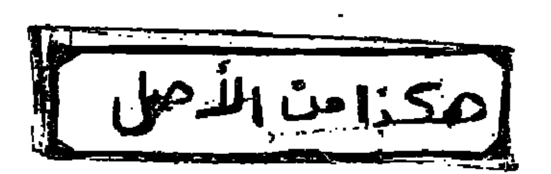
URGO7
ne colle pas là où ça fait mal.
TBWA
Pansement adhésif hypoallergique. Vendu exclusivement en pharmacies.



Une diaposi[illegible] de 30" ?
piste magnétique : 30" de son peuvent être enregistrées
diapositive classique
André Coulau/Benton & Bowles
Le Système "SOUND-ON-SL[illegible]
Je désire recevoir une docume[illegible] sur le "SOUND-ON-SLIDE" qui offre la possibilité de sono[illegible]ives une à une et de les projeter. Ce système permet de const[illegible] un véritable audio-visuel, de modifier son texte à volonté e[illegible] l'auditoire concerné, de changer l'ordre de présentation des vu[illegible] ou d'en retirer.
Nom et fonction :
Société :
Adresse :
3M vous propose deux [illegible]udio-visuel : la RETROPROJECTION et le "SOUND-[illegible] parle".
3M France - B.P. [illegible] Tél. 202.80.80 - Poste 637
3M [illegible]SUEL
for[illegible]mmuniquer.
MS









Jeunes

Le théâtre côté jardin

INSOLITE, un grand cône de toile rigide se dresse sur la pelouse du Jardin d'acclimatation. Au-dedans, un hémicycle de gradins colorés. C'est le Théâtre du Jardin, *un lieu conçu exclusivement pour les enfants. Ils sont environ soixante dans la salle. Sur la scène, un homme brun et trapu, aux longs cheveux frisés, est assis devant une bizarre carcasse métallique : il s'agit d'une « harpe de cristal Baschet ».* « Mon instrument de musique est en verre, aluminium, acier et plastique », *déclare Bruno de La Salle, conteur de son état, troubadour des temps modernes.*

« Si je sors péniblement les mots de ma bouche, *continue-t-il*, et si tu les laisses entrer dans ton oreille... » « Ils ressortent par l'autre ! » *s'écrie une voie enfantine.* « ...Et si tu les laisses entrer dans ton oreille sans leur permettre de ressortir par l'autre, *reprend le conteur*, alors tu entendras l'histoire que je vais te raconter ».

Et il conte à son auditoire le Petit Chaperon rouge dans une version à la fois fantastique (la petite fille « saisit les pans de sa robe et s'envole ») *et familière* (« elle consomme du poulet froid, du yaourt à la myrtille et du coca-cola »). *Le* « grand méchant loup » *se présente sous les traits d'un vieillard inoffensif en apparence, mais dont, soudain,* « le nez s'allonge et devient noir comme celui d'une bête » ; *occupée à déguster les gâteaux qu'il lui a offerts, la petite fille ne s'en aperçoit pas. Car ce vieillard dévastateur* (« il arrache les arbres sur son passage, détruit les maisons, transporte dans ses poches du poison et des bombardiers » *est surtout un redoutable tentateur, et le Petit Chaperon rouge qui a réussi à lui échapper prévient les habitants du village* « de se méfier du bonhomme, de ne pas écouter sa publicité. »

Lorsque l'histoire est finie, que tout est rentré dans l'ordre (la grand-mère est retrouvée — intacte — dans le ventre du monstre), le Petit Chaperon rouge, après une nuit de sommeil réparateur, ouvre ses volets. « Devinez, *dit alors le conteur*, devinez ce qu'il y a derrière chez elle (comme derrière chez moi d'ailleurs) ? Une petite ville ! » *Et, entraînant l'assistance, il entonne la chanson* Petite ville derrière chez moi.

Dans cette ville, il y a une maison, dans la maison une chambre, dans la chambre un lit, dans le lit une maman, et dans la maman un petit enfant qui veut sortir. Cet enfant exceptionnel boit ses trois cent soixante-quatre biberons par jour, possède dix mille jambes, s'envole et avale le ciel bleu (« le ciel devient tout blanc et l'enfant devient tout bleu »), *le soleil, la lune et les étoiles, puis redescend sur terre pour digérer et s'endort, car il a trop bien mangé.* « Lorsqu'il se réveille, il va à la fenêtre, ouvre les volets et... devinez ce qu'il y a derrière chez lui ? Rien, car l'histoire est finie. »

Après avoir tenu son public en haleine durant quarante-cinq minutes, le conteur se met à sa disposition ; les enfants s'approchent, examinent sa harpe, lui posent des questions.

Une « animation » précède et suit tous les spectacles présentés par le théâtre du Jardin d'acclimatation. S'il s'agit d'un concert, les musiciens présentent leurs instruments avant de commencer à jouer, puis répondent aux questions des enfants, indiquent les thèmes principaux de l'œuvre qu'ils viennent d'interpréter. Cinq cents places, une scène modifiable selon les besoins, le théâtre peut présenter des spectacles réclamant la participation des jeunes spectateurs.

MICHAELA BOBASCH.

Cinéma pour enfants : Sonika Bo présente *Quand le ciel se fâche* (France). *Précision* (Canada), *Zaa, petit chameau blanc* (France). à 15 h. 30, [illegible]

Concert : les orchestres d'enfants d'Alfred Lowenguth, à 17 h. 15, le 29 avril. Prix : adultes, 8 F ; enfants, 5 F ; groupes, 4 F.

Plaisirs de la table

RETOUR A L'ILE

DONC M. Ferry, directeur de *l'Orangerie*, n'a pas apprécié le jugement cursif de mon vieux grincheux. Je le redonne ici : « *Un décor chou comme tout pour messieurs aux tempes et portefeuille argentés et jolies filles vivant de pamplemousses, de champagne et de papotinages. Le coup de charme voisine le coup de fusil. Crudités et grillades.* »

Il a tort, parce que ce n'était pas bien méchant et — après tout je puis le dire puisque le jugement n'est pas de moi — assez drôle.

Il a raison, parce qu'en effet il n'y a point que des grillades et des crudités au menu prix fixe (90 F) de *l'Orangerie* et que la cuisine y est fort bonne.

Pour ces 90 F vous pourrez, en effet, hésiter entre le saumon fumé ou le parme, une salade aux haricots verts (bien cuits « al dente ») et foie gras ou des asperges. Puis un plat de poisson ou de viande : saumon vapeur, Saint-Jacques au noilly, turbot sauce champagne, côte de bœuf, lapin à la moutarde, enfin choisir soit un fromage, soit un dessert. Le tout dans un menu « parlé » avec une aimable indifférence. Deux vins, dont un médiocre bordeaux, mais la carte des vins peut y ajouter (champagnes millésimés de 110 à 160 F, Mouton-Rothschild, 66 à 250 F) en fonction du portefeuille.

Le service est rapide, presque trop, et un peu indifférent, dans un très joli decor malheureusement obscur comme trop de restaurants de nos jours. M. Ferry pardonnera alors au vieux grincheux de l'île : ce n'est pas un endroit pour lui ! Imaginez Léautaud chez Florence Gould. Il en grincherait bien plus, croyez-moi ! Peut-être eût-il qualifié *l'Orangerie* de « snack de luxe », lui !

Au demeurant, si l'île Saint-Louis est un village situé au milieu de Paris « *ses habitants, pour la plupart, se connaissent, se considèrent comme des compatriotes mais, à l'inverse des villageois traditionnels, ne songent pas à s'observer pour médire les uns des autres* ». C'est du moins ce que je lis dans le dernier roman de Cécil Saint-Laurent, *la Bourgeoise*, un petit chef-d'œuvre d'humour observateur où je trouve cités *le Tastevin* (non loin de *l'Orangerie*) et *le Monde des chimères*, passant ainsi à la postérité. Je n'ai donc pas besoin de vous reparler ici du *Monde des chimères*, de ses pâtisseries « maison » signées Francine, des tableaux d'Eugène Deckers, des trouvailles culinaires du chef...

Mais, dans l'île, il y a du nouveau depuis ma promenade avec le « grincheux ». D'abord, *Xavier*, ce restaurant à l'état douteux, a disparu. Ça s'appelle maintenant *Chez Machin*. J'espère que ce n'est pas seulement un truc publicitaire. Ensuite, le nouveau patron du *Quasimodo* s'est associé avec un restaurateur de la rive gauche, ce qui ne semble point lui attirer plus de clients pour l'instant. Enfin, Jeannette s'est affirmée.

Donc Jeannette, du *Petit Périgord*, s'est installée à la *Chaumière en l'Ile*.

Dans un décor gentil, suffisamment éclairé pour que l'on voit ce qu'il y a dans l'assiette, Jeannette propose, pour 95 F tout compris, (et vous allez voir que ces 5 F de plus se révèlent moins onéreux qu'à *l'Orangerie* pour les bons appétits !), vous verrez arriver sur votre table : crudités avec anchoiade, fromage blanc aux herbes, salade de bœuf, quiche aux poireaux, tarte aux oignons — j'en oublie, — puis le poisson du jour, puis un plat de viande (côte de bœuf, selle d'agneau ou plat en sauce avec ses deux légumes), salade, fromage, dessert (citons le fameux et fabuleux chausson aux pommes géant).

Enfin, mon « grincheux » (mais ça encore c'est de son âge) avait oublié de citer *la Gaudisserie*, un des derniers restaurants littéraires à Paris. Anne Sandrine, maîtresse de maison à la voix d'or, fredonne la poésie, mêlant ainsi les nourritures de l'esprit à celles, plus terrestres, de son menu.

LA REYNIÈRE.

★ *L'Orangerie*, 28, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris. Tél. : 633-93-98.

★ *Le Monde des Chimères*, 69, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris. Tél. : 033-45-27.

★ *La Chaumière en l'Ile*, 4, rue Jean-du-Bellay, 75004 Paris. Tél. : 033-27-34.

★ *La Gaudisserie*, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris. Tél. : 633-20-01.

★ Quasimodo, 42, quai d'Orléans, 75004 Paris. Tél. : 033-63-60.

FOURCHETTE EN L'AIR

Un air de bouzouki au pied de l'Oratoire

IL y a deux rues Saint-Honoré. L'une guindée, grande coquette qui se montre, toujours fardée de près, derrière ses vitrines de luxe, de la rue Royale aux colonnades solennelles du Conseil d'Etat. Et l'autre, qui prend sa source au cœur des Halles, vieille gouailleuse en casquette qui se refuse à franchir la place du Théâtre-Français. Plus de fourrures, ici, ni de bijoux — sinon des bagues en toc et des colliers de pacotille, — plus de parfums échappés d'un flacon de cristal, mais celui, autrement populaire, des « alimentations » qui poussent loin sur le trottoir leurs bottes de poireaux et leurs cageots de pommes.

Rue des Bons-Enfants, rue Jean-Jacques-Rousseau, où les restaurateurs chinois se livrent à la concurrence ; galerie Véro-Dodat ; rue Sauval, qui a le privilège d'avoir vu naître, dans la maison qu'habitera plus tard un musicien nommé Wagner, Molière, puis Regnard ; rue des Prouvaires... Un microcosme parisien qui peut déjà compter, après le défonçage du ventre de Paris, parmi les derniers vestiges moyenâgeux du premier arrondissement. Les historiens de la gastronomie noteront pour leur part qu'au 123 s'ouvrait encore en 1910 la cour d'Aligre, où fut lancé, en 1760, le premier restaurant « à la carte » qu'ait connu la capitale...

La porte du Jardin de Théophile s'ouvre immanquablement sur un air de bouzouki : noblesse oblige... Depuis deux ans, là où un relais Azuelos vécut ce que vivent les entreprises farfelues, Théophile a mis ses brochettes en batterie. Comme son prédécesseur avait laissé, en s'en allant, ses nappes à carreaux beige et ses lampes style rétro à pendouilles de perles, notre Grec les a gardées. Mais il a doté les murs de sa grande salle du rez-de-chaussée d'une série de fresques naïves. On y peut ainsi voir une Eve qui ressemble vaguement à Irène Papas tendre à son Adam moustachu et noir de poils la pomme ensorcelée, un evzone tout pomponné, ou un dompteur de cirque qui introduit négligemment un pouce dans la gueule d'un tigre à la mine réjouie...

Si le décor est un mélange, plutôt étonnant, d'auberge passe-partout et d'hellénisme sans manières, la cuisine est grecque jusqu'au bout des grillades. On aura le choix entre le melitrano salada (salade d'aubergines, 8 F), les tyropitas (feuilletés au fromage, 7 francs), les dolmas (feuilles de vigne, 6 francs) pour commencer son repas ; ou, plus simplement, la salade dite « paysanne (8 francs), où la tomate coupée épais, le concombre, le poivron et le fromage ferme et salé font, dans l'huile d'olive fruitée à souhait, le plus rustiquement savoureux des mariages.

Après quoi, les brochettes — de filet de porc ou de bœuf — (14 F et 23 F), la friture de calmars (16 francs), le tourkomalino *(association haute en goût de crevettes, de tomate et de fromage grec, 21 francs), ou une bonne moussaka (16 francs), s'entendront bien avec un verre de Pendeli rouge (13 francs la demi-bouteille). On pourra terminer sur un gâteau du roi, spécialité maison (7 francs) suivi d'un café... turc.*

« Où sommes-nous, ici ? Rue Saint-Honoré ? Vraiment ? » *interrogeait une dame. Un verre d'ouzo et une assiettée de pikilia, petits hors-d'œuvre très variés, avaient suffi à lui faire oublier d'un coup l'église huppée de l'Oratoire, la rue de Rivoli et les jardins du Palais-Royal...* — J.-M. D.-S.

★ Le Jardin de Théophile : 139, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 236-18-84 (fermé le dimanche).

(Publicité)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALÉSIA

LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, 828-74-91. F/ sam.-dim. Poiss. Park.
AUBERGE CLOS DU MOULIN, 734-31-31. Sa table et ses Salons classés. Ambiance. 34 bis, r. Plantes.

AVRON

RIBATEJO, 6, r. Planchat, 20e. F. mar. 370-41-03. Dîners. Spect. Guit.

BAC

LA PETITE CHAISE, 36, r. Grenelle 222-13-35. T.l.j. Men. 17 F vin comp.

BASTILLE

ENCLOS DE NINON, 21, bd Beaumarchais. ARC. 22-51. Fermé mardi.

BLANCHE

LA CLOCHE D'OR, 3, rue Mansart, 874-48-83. Déj., din., soup., jus. 4 h.
AUBERGE DE CALAIS, 7, r. de Calais, 9e. 874-00-55. Dîner en musique.

BONNE-NOUVELLE

TARASS-BOULBA, 236-27-26, 16, r. Thorel, 2e. Spéc. russes en mus.

BOURSE

PETIT COIN, 16, rue Feydeau, 508-00-08. Déjeuners et vendredi soir.

CHAMPS-ÉLYSÉES

LES GRANDS HOTELS

HOTEL CLARIDGE, 74, Ch.-Elysées, 358-33-01. Sa formule au bar 23 F, boisson et service compr. Restaur., 37 F + carte.

RESTAURANTS

LES 3 LIMOUSINS, 8, rue de Berri, 256-35-97. Spéc. de viande de bœuf.
ALEXANDRE, 53, avenue George-V. 720-17-82. Bar, grill-room. Rendez-vous très parisien.

LE NAPOLEON, G.-P. Baumann, ds son excell. restaur. renommé pr ses repas d'affaires, présente son exceptionnelle carte de poissons, gage de satisfaction pour vos invités. T.l.j. 227-99-50, 38, avenue Friedland.

ELYSEES MANDARIN, 5, r. Colisée, 225-19-73. Entrée Ciné Paramount, 1er étage. Tous les jours.
TONG YEN, 1 bis, rue J.-Mermoz, 225-04-23. Cuisine de grande classe.

Rue Pierre-Charron

N° 56 JOSEPH, 359-63-25. Cuisine française traditionnelle.
N° 60 WESTERN STEAK. Self de très grd standing où vous pouvez inviter votre P.D.G. Menu 18,80 TC.

Avenue des Champs-Elysées

N° 39 L'ALSACE, 359-44-24. Ses choucroutes et spécialités région.
N° 63 NEW STORE, 225-36-16. Grillades de 9 à 17 F. Bar belge et ses 20 bières

N° 142 COPENHAGUE, ELY. 20-41. F/dim. Table froide. Gibier Nordique. Renne. Canard Sale. Saumon.
N° 144 LA PERGOLA, 359-70-52. Une succession de manifestations gastronomiques. Alsace, Bourgogne, etc.

Avenue Franklin-Roosevelt

N° 4 ELYSEES-BRETAGNE, 359-20-63. Fermé pour cause travaux.
N° 8 LE PLEGAT (ex-Westphalie), 359-91-20. Spéc. Rouergue, Périgord.
N° 63 LES 3 MOUTONS, 225-26-95. Grillades de bœuf et d'agneau. F.D.

CHAMP-DE-MARS

CANTEGRIL, 73, av. Suffren, 734-90-56. Fermé de mai au 30 juillet pour transformation.

CHERCHE-MIDI

TAVERNE BASQUE, 45, r. Ch.-Midi, (6e), 222-51-07. Menu spécial Torro 30 F. Fermé lundi.

ÉTOILE

LE RUDE, 11, av. Grande-Armée, 727-13-21. Le soir menu à 20 F.

FAUBOURG MONTMARTRE

Rue du Faubourg-Montmartre

N° 1 LE SIMPLON, T.l.j. 824-51-10. Spécialités italiennes et coquillages.
N° 12 AUBERGE DE RIQUEWIHR, 770-93-80. Déjeuners. Dîners. Soup.

GARE DE L'EST

THE CLIPPER (Restaurant), 13, bd Strasbourg, 607-63-62. Près Théâtre Antoine.
L'ARRIVEE EST, face Gare, 208-85-95. Sa form. aut. d'une grillade.
ARMES DE COLMAR, 13, r. 8-Mai-1945, 208-94-50. Spécial. alsaciennes.
CAFE DE L'EST, 7, rue 8-Mai-1945, NOR. 00-94. Spécialités alsaciennes.

GARE DU NORD

TERMINUS NORD, 23, rue Dunkerque, 824-48-72. Spécial. alsaciennes.

GARE DE LYON

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r. Traversière, 343-14-96. Spéc. F. dim.

GOBELINS

LA MODELE, 83, bd St-Marcel, 707-13-07. Spécialités poissons grillés. Bouillabaisse Ouvert tous les jours.

GRANDS BOULEVARDS

FLO, 63, fg-St-Denis, 770-13-59. F.D. Jusq. 2 h mat. Foie gras frais 17 F.

LES HALLES

A LA GRILLE, 50, r. Montorgueil, 236-24-64. Plats du jour et ses vins.
AU COCHON D'OR, 31, r. du Jour, 236-38-31. Ses grillad., son beaujol.

Rue Etienne-Marcel

N° 19 Chez PIERROT (ex-Monteil) même cuisine. 508-17-64.

Rue Coquillière

N° 13 ALSACE AUX HALLES, CEN. 74-34. Jour et nuit. Spéc. rég.

Rue du Pont-Neuf

N° 3 CHIEN QUI FUME, 236-07-42.

Rue de Turbigo

N° 13 SOLEIL D'OR. Spéc. Antillaises. 508-06-63. De 20 h. à l'aube.

Rue Pierre-Lescot

N° 4 AU GRAND COMPTOIR, 283-56-30. F. sam. s. et d. Ses grillades.

ILE SAINT-LOUIS

TASSE DU CHAPITRE, 633-56-09. Dîner aux chandelles. Feu de bois.

INVALIDES

NOUVEAU A PARIS :
LA BERGERIE, 56, bd Latour-Maubourg. 551-19-08. Fermé dim. soir.

INVALIDES - MONTPARNASSE

« RELAIS DE SEVRES », 64, r. Sèvres. 734-06-12. F. jeudi. Grill. spéc.

LOUVRE

CREPERIE BRETONNE. Repas, crêpes et galettes. 14, r. J.-J.-Rousseau (1er). 508-50-01.

LUXEMBOURG

CHEZ GRAMOND, 5, r. de Fleurus, Paris (6e). BAB. 28-89. Spécialités. Fermé le dimanche.
MEDICIS, 4, pl. E.-Rostand (6e). 633-04-12. Poissons. Cuis. tradition.

MABILLON

LA FOUX, 2, r. Clément (6e). Fermé dim. 325-77-66. Alex aux fourneaux.

MADELEINE

LE MAZAGRAN, 6, r. Ch.-Lagarde, 265-74-38. Vieille cuis. fr. Cadre él.

LA QUETSCH, 6, r. Capucines. 073-06-01. F. dim. Cuisine française traditionnelle dans un cadre élég.

MAIRIE DU XVIIIe

CHEZ FREZET, 181, r. Ordener, 606-64-20. F. dim., lundi. Park. gratuit. Foie gras, gibiers, crust., coquill.

MARAIS

GRILLE DU MARAIS, 13, rue Turenne. 272-02-49. Cuis. patr. F. dim.

MAUBERT - MUTUALITÉ

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain 5e 033-26-07. Sp. indiennes. Men. 18 F.

MONTMARTRE

ASSOMMOIR, 12, r. Girardon. Déj. Dîners, 067-55-01. Spéc. françaises.
COQOMARD, 76, r. Martyrs. 606-42-90. M° Pigalle. Le patron aux fourn. Dîners spectacles.
AUB. DU CLOU, 30, av. Trudaine. 878-22-48. Ecrevis. chaud. du Curé.

MONTPARNASSE

Bar-Restaurant HUONG-GIANG, 306-93-98. Repas d'affaires, Banqu. 79, r. Daguerre (14e).
CHEZ HANSI, 3, place du 18-Juin. 548-95-41. Gde brasserie alsacienne.
CHEZ PIERRE, 117, r. de Vaugirard. 734-96-12. F. D. Jeune patr. en cuis.
AISSA Fils, 5, rue Sainte-Beuve. 548-07-22. T. fin couscous. Pastilla.
ARMES DE BRETAGNE, 108, av. du Maine. 306-53-03. De 4 à 50 couv.
BAR RESTAURANT HUONG-GIANG, 306-93-98. Repas d'affaires, banquets. 79, rue Daguerre (14e).

Boulevard du Montparnasse

N° 9 FLOTOUR, 734-68-45. T.l.jrs. Cuisine chinoise authentique. — Cadre oriental. — Parking assuré.
N° 9 bis ATOSSA, SEG 68-63. Méchoui rôti charbon de bois dans la salle

LA MOTTE-PICQUET

LA GAULOISE, 59, av. Motte-Picq. 734-11-64, 49-78. F. d. Ses poissons. Le SELF le plus confortable et le plus élégant de Paris. 63, av. de la Motte-Picquet. T. l. j. de 11 à 22 h.

MUETTE

LA ROTONDE DE LA MUETTE, 12, Chaus. de la Muette-16e 288-20-95.

CARREFOUR ODÉON

RELAIS LOUIS XIII, 8, rue des Grands-Augustins. DAN 75-96

ODÉON

AU SAVOYARD, 16, r. Quatre-Vents. 326-20-30. M. Cochet, prop., sp. rég.

OPÉRA

RESTAURANTS

DRUGSTORE OPERA, 6, bd Capucines, OPE 08-60. 6 restaurants, 20 boutiques. De 9 h 30 à 2 h du mat.
CLUB HAUSSMANN OPERA, 3, rue Taitbout. 824-82-78, 81-06. Salons de 4 à 300 couverts.
LE PAILLARD, 38, bd des Italiens. 824-49-61. T.l.j. Ses huîtres et pois.
LE TOURISME GASTRO., 12, rue Helder. F. sam. soir, dim. 770-39-95.

PASSY - AUTEUIL

AMAZIR, 24, r. de la Tour (Park.). 520-11-46. Cuis. Maroc de hte clas.
SULLY D'AUTEUIL, 78, rue d'Auteuil. 525-62-42. Ts les jrs. Déjeuners d'affaires. Dîners spectacles.
AUB. DU MOUTON BLANC, 40, r. Auteuil. 288-02-21. Poissons, spéc.
AU CHARBON DE BOIS, 10, rue Guichard. AUT 77-49. La Grillade devient de la gastronomie.
LE MURAT, 1, bd Murat. 288-33-17. Huîtres, coquill., poissons, gibiers.
MORS AUX DENTS, 8, bd Delessert 870-72-82. Terrasse ouv. Crust. gril.
MOUTON DE PANURGE, 17, rue de Choiseul, RIC. 78-49.

PASSY - MUETTE

TOIT DE PASSY, 94, av. P.-Doumer (16e) 525-11-93. F. dim. Park. grat. Spécialités tourangelles. Menus de 45 à 65 F. Banquets.

PLACE PEREIRE

N° 6 JEAN-PIERRE, ETO. 01-41. Fermé samedi. Sa formule à 19 F.
N° 9 DESSIRIER, maître écailler. Jusqu'à 1 h. du matin. 754-74-14. T.l.j. Poissons, grillades, ses spécial.

PLACE CLICHY

AUBERGE DE CALAIS, 7, rue de Calais, 874-00-45. Dîner en musique.
AU BISTROT DU ROY. Déj. et din. 4, villa St-Michel, 18e. MAR. 87-51.

BOULEVARD PEREIRE

N° 116 SAINT-SIMON, 754-47-30. F. dim. et fêtes. Cagouilles charentaises, loup aux herbes. Cadre Louis XVI.

PLAISANCE

GASTHAUS DU MOULIN, 70, r. de Vouillé, 15e, 820-81-61. Spéc. allem.

PORTE MAILLOT

TIMGAD, 21, r. Brunel-17e, 380-23-70 Spécialités d'Afrique du Nord.

PONT-NEUF

AU VILLAGE BULGARE, 8, r. Nevers (Pt-Neuf) 325-08-75. Ouv. t.l.j.

RÉPUBLIQUE

L'ESCARGOT DORE, 208-26-32. F. dim. 30, r. R.-Boulanger. Sp. prov.
LE BOCK LORRAIN, 27, bd Magenta, 208-17-28. Spécialités lorraines.

SAINT-AUGUSTIN

LE SARLADAIS, 2, r. de Vienne, 522-23-62. Cassoul. 24,50 F, confit 26,50 F.

SAINT-GEORGES

Rue Notre-Dame-de-Lorette

N° 44 CHEZ MAURICE, 874-44-86. T.l.j. Menu 36 F vin et serv. comp. + carte.

Rue Saint-Lazare

N° 11 RELAIS BASQUE, Spécialités du pays. 878-29-27. Fermé dimanche.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

GUY, 6, rue Mabillon, ODE. 87-61. Brésilien. Feijoada - Churrascos - Batidas. De 20 h. à 2 h. du matin.
AU CHARBON DE BOIS, 16, rue du Dragon, 548-57-04. La grillade devient de la gastronomie.
LES COPAINS, 44, rue de Verneuil, LIT. 49-91. Patron aux fourneaux. Mlle BEULEMENS vous propose à midi son menu rapide 24 F S.C. Soir : 2 menus conventionnés avec ses spéc. belges + carte. 204, bd Saint-Germain. 548-73-30.

SAINT-MARCEL

NAVY CLUB, 58, bd de l'Hôpital, 535-91-94. Gratinée, pied porc mais. fruits mer. 12 h. à l'aube. F/lundi.

SAINT-MICHEL

EL DJAZAIR, 27, r. Huchette (5e), 326-36-79. Menu 50 F. Orch. Attract. Cadre et cuisine orientaux. F. lundi.
LA COCHONAILLE, 21, rue de la Harpe. 633-96-81. Sor. Assiette. 12 F.

SÈVRES-BABYLONE

LE BORGHESE, 43, boul. Raspail. Tous les jours, téléph. 548-44-10.

STRASBOURG-SAINT-DENIS

TOUR SAINT-DENIS, 1, bd de Strasbourg (10e), 770-73-31. Ses plats du jour « Grand Maman ». Ouvert après minuit.

TERNES

MANOIR NORMAND, 77, bd Courcelles, CAR. 38-97. F/sam. Langouste rôtie au feu de bois. Grillades.
RECH, 62, av. des Ternes, 380-38-87. F. dimanche. Park. assuré. Huîtres, coquillages, crustacés, poissons.

VICTOR-HUGO

PETIT VICTOR HUGO, 143, avenue Victor-Hugo, 704-92-89. Grillades. Girolles, Cèpes, Truffes.

LA VILLETTE

DEUX TAUREAUX, 206, av. Jean-Jaurès, 607-39-31. Pte Pantin. Spéc. viandes.

VILLIERS

EL PICADOR, 80, bd Batignolles. 387-28-87. F. mardi soir. Mar. banq. Jusqu'à 100 couv. Paëlla, zarzuela.

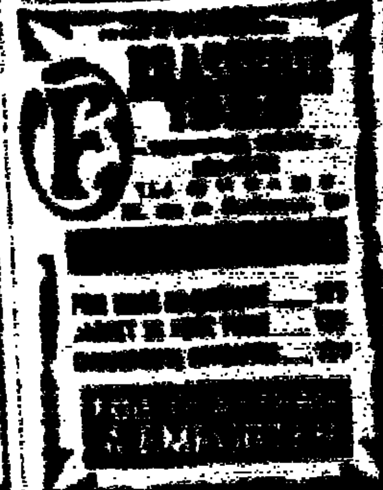
Environs de Paris

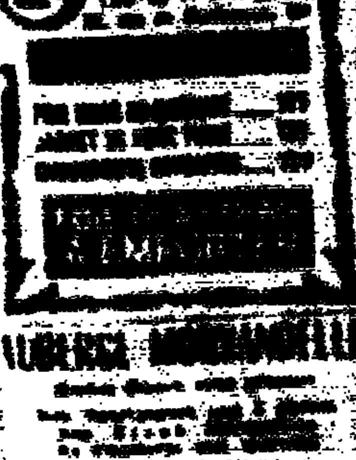
HALLES DE RUNGIS

ALBAN DUPONT, 726-93-78. Fruits mer. Pièce bœuf. Soup. chandelles.
GRAND PAVILLON, 686-98-84. Pois. crust., fruits mer. Ouv. j.-n. F/dim.

VALLÉE DE CHEVREUSE

LE VAL COURCELLE, T. 907-53-33, vient d'ouvrir. Déj. d'aff., récept., Séminaires dans cadre magnifique. MENU 35 F + carte. A 100 m. station Courcelle. Près Gif-sur-Yvette.







Plaisirs de la table

IR A L'ILE

bouzouki au pied de l'Oratoire

AR QUARTIER

Environs de Paris

Hippisme



Le nouveau « crack » d'Auteuil

TOUT bien pesé, engageons-nous dans le superlatif : nous avons assisté, dimanche, à Auteuil, au plus grand exploit qui y ait été réalisé depuis six ans.

Le héros en est *Hérodias*, un pensionnaire d'André Adèle, monté par Michel Geffroy.

Ce *Hérodias* avait gagné une course à tiercé, en plat, sur 1 600 mètres, l'été passé, mais sous le poids de 44 kilos, ce qui diminuait singulièrement la signification de sa performance. Il venait de battre sur les haies d'Auteuil quelques bons « quatre ans », dont *Fenouil*. Mais ce n'était pas encore suffisant pour que lui fussent ouvertes les portes de la renommée et, en général, on jugeait sévère le handicapeur qui, dimanche, pour le prix Gérald-de-Rochefort lui avait attribué 69,5 kilos.

Le voici au départ de cette course, la plus importante du printemps pour les jeunes spécialistes des haies. Dès le lâcher des élastiques, il se précipite en avant, escorté de *Schoeller*. Les deux chevaux ont jusqu'à une douzaine de longueurs d'avance. Folie, pense-t-on. C'en est une, en effet, pour *Schoeller*, qui, au bout de 1 500 mètres, le souffle coupé, doit réintégrer le peloton. Mais *Hérodias*, lui, continue. Un autre concurrent, jusque-là maintenu sagement au centre du peloton, vient alors l'éperonner : l'excellent *De Vlieger*. On est persuadé que la sagesse va triompher de l'excessive témérité et la troupe fraîche de celle qui sort déjà du feu d'un premier combat.

Les banderilles

Mais l'attaque de *De Vlieger* s'émousse, son action se raccourcit, et *Hérodias* creuse une nouvelle fois l'écart. Dans les tribunes, on écarquille.

Cinq cents mètres plus loin, nouvel assaut. C'est une casaque bleue à croix de Lorraine blanche, celle de *Endless*, qui vient se frotter à celle de *Hérodias*. Jusqu'à cette minute, *Endless* est considéré par beaucoup comme le meilleur « quatre ans » sur les haies.

Il parvient à la hauteur de *Hérodias*. A ce moment, l'affaire est entendue : on va « afficher » *Endless*. Mais — stupeur, prodige, merveille — *Hérodias* place un nouveau démarrage, plus irrésistible encore que les précédents, et prend une troisième fois du champ. Au passage de la ligne d'arrivée — qu'il franchit avec une fougue qui lui permettrait probablement de repousser un quatrième assaut — il a six longueurs d'avance sur *Endless*.

Hérodias, par *Hauban* et *Heraclide*, est, comme ses origines l'indiquent, un « stern ». Il appartient donc à cette race de chevaux qui tint le haut du pavé dans les années 50 puis, selon un destin cyclique auquel aucune famille équine — pas plus qu'humaine — n'échappe, régressa. Il naquit au moment même où Mme Stern — à propos de qui il faudrait également employer le superlatif, car elle fut d'une catégorie de propriétaires qui n'existe plus — disparaissait.

Cette simultanéité lui valut de passer en vente à Deauville en novembre 1972. Il fut acquis par son propriétaire actuel au prix de 25 000 francs.

André Adèle le considère comme le cheval d'obstacles le plus doué qu'il ait entraîné depuis *Chakhansoor*. La comparaison rejoint l'impression qu'on a eue des tribunes. En même temps, elle inquiète : elle évoque des réminiscences tragiques. Aussi doué que *Chakhansoor*, *Hérodias* est aussi impétueux.

« *Plus il sent les adversaires se rapprocher*, dit Geffroy, *plus il veut prendre le large. On dirait qu'il est atteint dans son orgueil.* »

Ce fut cette sorte d'orgueil — qui ne tenait plus le compte exact des risques — qui, un après-midi de 1969, précipita *Chakhansoor*, sanglant, au pied d'une haie, d'où il ne devait plus se relever.

Ayant réussi une fois une prodigieuse démonstration, puisse *Hérodias* se soumettre à quelque humilité. Dans le saut de la mort, l'artiste s'arrête au seuil de ce qui s'identifierait à un suicide. Au-delà, d'ailleurs, le spectateur ferme les yeux.

Ce dernier dimanche d'Auteuil avait des allures d'apothéose. Outre *Hérodias*, il nous a offert un *With Honours* qui s'est octroyé sans coup férir ceux de la Grande Course de haies de printemps. Celui-là est un sage : le minimum d'efforts et le maximum de prudence.

« *Au point*, explique Gérard Philippeau, *qu'à l'entraînement il refuse de l'employer. C'est pourquoi je m'étais résolu à lui faire disputer* [N.D.L.R. : et gagner] *un steeple huit jours plus tôt. Dans mon esprit, c'était une course préparatoire.* »

Heureux appétit qui s'accommode, comme amuse-gueule, d'un plat de résistance à rassasier tous les autres.

LOUIS DÉNIEL.

Sports



L'OR DU BAYERN

SI un soir de match de football vous entrez à la Hofbraühaus, qui fut la brasserie officielle des souverains de Bavière, avant de devenir le plus grand lieu de rendez-vous de Munich, on vous racontera peut-être que la réussite du Bayern a tenu à une gifle : celle que reçut un jeune homme, nommé Frantz Beckenbauer, d'un dirigeant du grand club local, le Munich 1860, le jour où il allait y signer sa licence, en 1964.

Déjà orgueilleux, ce jeune footballeur se précipita au Bayern qui jouait alors en division régionale et y fit ses débuts quelques jours plus tard, avec une dérogation de la fédération allemande. Un an après, le Bayern de Munich accédait pour la première fois en division nationale et Frantz Beckenbauer était sélectionné en équipe nationale. Depuis, le club bavarois a conquis quatre titres de champion en 1969, 1972, 1973 et 1974, a gagné quatre coupes d'Allemagne en 1966, 1967, 1968 et 1971, la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe en 1967 et la Coupe européenne des clubs champions en 1974. Et Frantz Beckenbauer, devenu capitaine de la sélection allemande qui s'imposa dans le championnat d'Europe des Nations en 1972 et à la Coupe du monde 1974, est désormais pour tous les Allemands « der Kaiser » (l'empereur).

La réussite du Bayern de Munich dépasse donc largement celle de l'Association sportive de Saint-Etienne, son prochain adversaire, en demi-finale de la Coupe européenne des clubs champions. Pourtant les points communs ne manquent pas entre les deux équipes. Comme à Saint-Etienne, les principales vedettes du Bayern Beckenbauer, Muller, Maier, Hoeness, n'ont connu qu'un seul club professionnel.

Comme son homologue français, le président du Bayern de Munich, M. Neudecker, qui fut maçon avant de devenir architecte, pense qu'une grande équipe doit reposer sur des structures solides. Le club bavarois a abandonné son petit local de la Landwehrstrasse pour se doter d'un siège social dans le quartier résidentiel de Munich avec bureaux, restaurant, gymnases, chambres pour les joueurs, et 70 000 mètres carrés de terrains de sports. Coût de l'opération : 3 800 000 DM (6 840 000 F).

Un club en crise

Le budget annuel du club (17 000 000 F) est à la mesure de sa réussite, mais la crise que traverse l'équipe dans son activité sportive risque d'avoir des conséquences catastrophiques. Les rencontres amicales qui assurent une importante source de revenus se font plus rares et le Bayern a dû réduire ses tarifs. Pour conserver son public malgré la crise économique, le club bavarois a dû baisser le prix des places de moitié et proposer l'entrée gratuite aux chômeurs sur présentation de leur carte. Déjà éliminé en coupe d'Allemagne, classé à la onzième place du championnat national, le Bayern de Munich pourrait voir son déficit atteindre 5 000 000 de francs en fin de saison s'il ne conserve pas la Coupe européenne des champions.

Bien conseillé par le manager du club, M. Robert Schwan, qui leur sert aussi d'impresario, les footballeurs du Bayern de Munich investissent au fur et à mesure la fortune qu'ils amassent. Ainsi, Beckenbauer possède, tout comme Muller, un important cabinet d'assurances et plusieurs immeubles. Il est, d'autre part, agent général pour toute l'Allemagne d'une grande marque d'équipements sportifs et signe de nombreux contrats publicitaires (600 000 F en un mois pendant la Coupe du monde). Ses revenus annuels sont estimés à au moins 1 200 000 F.

L'affairisme est devenu la règle d'or du Bayern. Certains joueurs comme Breitner, un maoïste qui souhaite utiliser ses gains pour la fondation d'un centre pour l'enfance inadaptée à laquelle il espère se consacrer après sa carrière, n'ont pu supporter ce climat et ont préféré quitter le club. Mais il a été transféré au Real de Madrid pour 5 000 000 de francs, une importante partie de cette somme lui revenant.

L'argent, qui jouait le rôle de ciment entre les footballeurs quand tout allait bien, ne suffit plus à masquer certaines rivalités, aujourd'hui que le club traverse une crise. Ainsi Muller, qui avait refusé en 1973 une offre de 1 000 000 de dollars (4 200 000 F) de la part du Club de Football de Barcelone, se déclare aujourd'hui « très intéressé » par une relance des dirigeants catalans, qui ne lui proposent plus désormais que 1 000 000 de D.M. (1 800 000 F). Hoeness, la jeune vedette de l'équipe, ne décourage pas non plus les émissaires d'autres clubs européens.

Comblés d'honneurs, peut-être trop préoccupés par l'investissement de leur fortune, mais sans doute épuisés par un programme trop chargé (les internationaux du Bayern ont disputé cent cinq matches au cours de la saison 1973-1974), les joueurs bavarois, qui n'avaient presque pas pu prendre de vacances à cause de la Coupe du monde, ont « craqué » physiquement cette année en championnat d'Allemagne.

Un plan de sauvetage

Dans une compétition où les équipes de grande valeur ne manquent pas, le Bayern de Munich a été combattu sans pitié par ses adversaires. Certains joueurs ont « flanché » moralement. Comme après la défaite de la République fédérale d'Allemagne devant son homologue de la République démocratique en Coupe du monde, Frantz Beckenbauer a décidé de reprendre en main son équipe.

L'entraîneur Udo Lattek, trop familier avec les joueurs, a été limogé en décembre 1974 et remplacé par un théoricien, Dettmar Cramer, qui s'occupait de l'équipe des Etats-Unis. Ce dernier a mis en place avec Beckenbauer un plan de sauvetage en trois phases : six semaines pour redonner la condition physique aux joueurs, six semaines de travail psychologique pour refaçonner les mentalités ; six semaines pour retrouver le rythme de jeu.

Des progrès sensibles ont été constatés depuis un mois, mais, de l'avis unanime des joueurs allemands et de leur entraîneur, le choc avec Saint-Etienne viendra peut-être un peu trop tôt. A moins que les footballeurs du Bayern de Munich ne parviennent à se surpasser. Ils ont pour cela suffisamment de classe et savent bien que leur avenir est désormais lié à la Coupe européenne des clubs champion.

GÉRARD ALBOUY.

Brocante



BRUIT DE VAISSELLE AUTOUR « DE JERSEY »

IL n'est pas si lointain le temps où les poteries dites « de Jersey », tout comme les vases de Gallé, étaient reléguées au fond des greniers et vendues à Drouot « dans les paniers ». On sait la fulgurante ascension des prix des pâtes de verre et leur légère chute, toute récente. Parallèlement, mais lentement, les Jersey, remarqués par quelques-uns à la Biennale des antiquaires, depuis plus d'une décennie, s'imposent au public. Les prix ont à peu près quadruplé en dix ans. Encore méprisées par une bonne partie des chineurs peu avertis, ces poteries aux reflets métalliques, que certains ont en horreur, font cependant courir beaucoup de collectionneurs, notamment outre-Manche, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis. Et ce n'est là en somme qu'un simple retour des choses puisque ces pièces, dites à tort en français « de Jersey », n'ont fait que passer dans l'île anglo-normande qui, jamais ne comporta de faïencerie.

Certes la technique de la céramique lustrée remonte à l'antiquité — Egypte, Mésopotamie, Assyrie — pour atteindre la perfection dans les faïences hispano-mauresques — Malaga, Valence. Certains prétendent que le lustre fut [illegible] en Angleterre au dix-huitième siècle par un potier espagnol émigré dans les environs de Bristol. D'autres pensent que la paternité doit en revenir au céramiste John Hancock ou au célèbre Josiah Wedgwood. Il est en tout cas certain que les reflets métalliques apparaissent, à la fin du dix-huitième siècle, sur les faïences fines du Staffordshire.

Quel qu'en soit le père, la technique du lustre à reflets métalliques allait se répandre très vite. A la fin du dix-huitième siècle on en produit à Newcastle, à Leeds, à Sunderland et sur les porcelaines de Swansea. Au dix-neuvième, deux cents fabriques vont lustrer leurs pièces. Après les expositions de 1851 et 1852 à Londres, cette céramique à reflets métalliques connaît un vif succès. La mode s'achèvera vers 1875.

Au dix-neuvième siècle, Jersey, centre commercial et maritime important, jouit de franchise douanière par rapport à la France et à l'Angleterre. Les marins français qui y font escale rapportent fréquemment en souvenir un de ces pots lustrés, clinquants à souhait, qui imitent le métal de Sheffield à s'y méprendre. En [illegible] rarement de faïence « de Jersey ». De nos jours, la terminologie subsiste, et le français est la seule langue dans laquelle on désigne les céramiques lustrées (« *lustre ware* ») sous le nom de Jersey.

Les pièces les plus courantes sont les fameux pots. Il en existe de toutes formes et de toutes tailles, initialement destinés à l'eau, au cidre, au lait, à la crème, au miel, mais assez peu utilisés à cause de leur fragilité.

Le reflet est obtenu par application d'oxyde métallique sur la céramique avant la dernière cuisson. Les oxydes — cuivre, platine, argent, or — sont dissous dans de l'huile de lavande, de la térébenthine ou du soufre. Une couche très fine de cette solution doit être appliquée au pinceau. En vogue en 1825, le lustre d'argent permet une parfaite imitation du métal de Sheffield. Très coté à l'étranger, il est moins connu des Français. Le lustre argenté, produit par l'électrochimie dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, est moins onéreux, mais moins résistant.

Les collectionneurs savent que, sur les pièces à lustre cuivré pro- [illegible] Grande-Bretagne, le lustre. Ce qui n'est pas le cas dans les imitations, de Sarreguemines par exemple. Metlach, au Luxembourg, et Langeais, en France, ont aussi produit des faïences lustrées. Mais l'illusion de l'argenterie est généralement moins bien rendue que dans les pièces réalisées en Grande-Bretagne.

A partir de 1850, le succès se poursuit jusqu'à l'industrialisation. La production des faïences lustrées s'achèvera sur des pièces comme les « pots-horloges » et des décors aux motifs grossièrement exécutés. Malheureusement, ce sont souvent les productions de cette période de déclin que l'on trouve sous le nom de faïences « de Jersey ». Les pièces de qualité et d'origine sont de plus en plus rares. Le réapprovisionnement devient difficile, même en Grande-Bretagne. Depuis quelque temps les antiquaires espagnols s'intéressent aux aussi, à ce genre de poteries. En France, les spécialistes des meubles et objets venus de Grande-Bretagne en présentent quelques-unes. De rares commerçants disposent d'une vitrine de ces pièces lustrées. Citons à Paris, Colette Brandicourt, 54, avenue Victor-Hugo et Les Galeries de l'Odéon, [illegible] rue de l'Odéon, où Nicolas Gotziridze propose en permanence un beau choix. Sur les côtes normande et bretonne, la demande est plus importante. Lucien Colas, 30, rue Couraye, à Granville, offre une belle sélection.

Comme pour toutes les pièces anciennes, les prix varient suivant la taille, la qualité, l'état et le décor de l'objet. En moyenne, il faut compter, en lustre doré, 150 à 900 F pour les pots, 250 à 300 F pour une tasse et sa soucoupe, 400 à 500 F pour un gobelet, 400 à 700 F pour une théière.

Les amateurs pourront admirer quelques beaux spécimens de ces « Jersey » au Musée des arts décoratifs à Paris, au Musée national de céramique à Sèvres et surtout au musée de Noirmoutier-en-l'Ile.

ELVIRE VALOIS.

Prochains marchés, foires et expositions : Colomiers (31), 5 au 13 avril ; Thouars (79), 11 au 15 avril ; Marseille (13), 11 au 21 avril ; Lyon (69), 19 au 27 avril ; Armentières (59), 25 au 28 avril ; Fontainebleau (77), 25 avril au 11 mai ; Strasbourg (67), 26 avril au 4 mai ; Troyes (10), 30 avril au 4 mai ; Rouen (76), 20 avril ou 1er mai ; Bâle, 12 au 21 avril.

Rive gauche

AU VIEUX PARIS
LE BISTROT DE VERLAINE
SPECIALITES BEARN et LANDES
Dîners aux chandelles — Musique
2, place du Panthéon. — ODE. 79-22
Parking (F.-dim.)

A SAINT-GERMAIN DES PRÉS TOUS LES JOURS
LE PETIT ZINC 033.79.34
FRUITS de MER, FOIE FRAIS, VINS de PAYS
LE FURSTEMBERG 033.79.51
André PERSIANY et son trio - Roger PARA-BOSCHI à la batterie et Roland LOBLIGEOIS à la basse
Le Muniche 633.62.09
HUITRES, COQUILLAGES, SPÉCIALITÉS
25, rue de Buci - Paris 6e

NUIT DE SAINT-JEAN
SPECIALITES : Cassoulet Arpajonnais. Coq au vin, profiterolles, vin de Cahors, Cochonnailles et Trou Normand offert par la Maison. — Fermé le dimanche. 29, rue Surcouf (7e) • 551-61-49

Rive droite

EN FACE DE LA GARE DU NORD
BRASSERIE 1925
« TERMINUS NORD »
824-48-72
T.L.J. de 11 H A 23 H
23, rue de Dunkerque, 10e
Son banc d'huîtres
FOIE GRAS AU RIESLING — 17 F
JARRET DE PORC FUMÉ — 13 F
CHOUCROUTE PAYSANNE — 12 F
FOIE GRAS FRAIS A EMPORTER

AUBERGE MORVANDELLE
Michel Gacon vous propose
Son Saulipiquet aux 3 purées
Son Steak Morvandiau
Sa Charlotte aux marrons
DINER AUX CHANDELLES
46, av. Secrétan (19e) Tél. 607-98-62
(Fermé samedi soir et dimanche).

LES ARMES DE BRETAGNE
108, avenue du Maine, PARIS 14e - 306.53.03 - 567.87.65
« Le Grand Restaurant de Poissons de la Gare Montparnasse » (La Reynière. 4-11-72.)
SPÉCIALITÉS DE LA MER

Dessirier
MAÎTRE-ECAILLER RESTAURATEUR
9, place Pereire, Paris 17e — 754-74-14



TSAREVITCH
DINERS ET SOUPERS - SPECTACLE à partir de 20 h 30
VOLODIA POLIAKOFF ☆ DJAN TATLAN
Soula MARKISI - CRISTINA - Vera GRAN - BORODOVAULT et ses tziganes et le virtuose cymbaliste PUKA SANDOR
Conditions spéciales de 10 à 70 couverts
1, rue des Colonels-Renard - 754-72-89

A TOUR CELESTE
LE RESTAURANT CHINOIS
QUI SORT DE L'ORDINAIRE,
avec ses multiples splendeurs
66, rue de la Tour, PARIS (16e)
Tél. 520-55-19
PARKING ASSURÉ



Environs de Paris

HOTEL-RESTAURANT
Quincangrogne
Restaurant de tradition culinaire
HOTEL DE GRAND LUXE
77-DAMPMART Ouv. tte année 430-08-52
(près de Lagny)

هكذا من الأصل




Jeux

Échecs N° 601

CLARTÉ

(37e Tournoi Hoogoven. Wijk-aan-Zee, février 1975.)

Blancs : G. SOSONKO (Hollande)
Noirs : J. TIMMAN (Hollande)

Défense Benoni moderne.

1. d4	Cf6	21. a×b5	a×b5
2. ç4	ç5	22. C×b5	F×b5
3. d5	é6	23. F×b5	Ta-b8
4. Cç3	é×d5	24. Fd3	Tb4 (l)
5. ç×d5	d6	25. h4 ! (m)	C×é4
6. Cf3 (a)	g6	26. T×é4	T×é4
7. Ff4 (b)	a6 ! (ç)	27. F×é4	D×é4
8. a4	Fg7	28. F×d6	Td8
9. é4	0-0	29. D×f7 +	Rh8
10. Cd2 ! (d)		30. F×ç5	T×d5
	Dé7 (é)	31. Ff2 (n)	Tf5
11. Fé2	Cb-d7	32. Dg6 !	Df4 (o)
12. 0-0	Cé5	33. b3	Tf8 (p)
13. h3 ! (f)	h6	34. Dg3	Df7 (q)
14. Fh2	g5 (g)	35. Dd3	Tb8
15. f4	g×f4 (h)	36. Fd4 !	F×d4 (r)
16. F×f4	Ch7 (i)	37. D×d4 +	Dg7
17. Cç4	C×ç4	38. Tf6 !	Rh7 (s)
18. F×ç4	Cg5	39. Dé4 +	Rh8
19. Dh5 ! (j)	Fd7	40. Dé5 !	
20. Ta-é1	b5 (k)		abandon (t)

NOTES

a) Ayant délaissé un certain nombre de variantes débutant par l'avance du pion é4 (6. é4, g6 ; 7. f4, Fg7 ; 8. é5 ou 8. Cf3, 0-0 ; 9. Fé2, Té8 et 6. é4, g6 ; 7. Fd3 ou 7. Cf3, Fg7 ; 8. Fé2, 0-0 ; 9. 0-0 ou 9. Fg5), les Blancs se réservent d'effectuer cette poussée au moment qui leur paraîtra opportun afin d'entrer dans un système de leur choix.

b) Une autre idée est *7. Fg5, Fg7* ; 8. Cd2, h6 ; 9. Fh4, g5 ; 10. Fg3, Ch5 ; 11. Cç4, C×g3 ; 12. h×g3, 0-0 ; 13. é3, Dé7 ; 14. Fé2, Td8 ; 15. 0-0, Cd7 ; 16. a4, Cé5 ; 17. C×é5, F×é5 avec un jeu égal (deuxième du match, Botwinnik-Tahl, 1960). Nimzowitch recommandait *7. Cd2, Fg7* ; 8. Cç4, 0-0 ; 9. Ff4, Cé8 ; 10. Dd2 et, selon la théorie, les Noirs conservent un jeu solide après 10... b6 ; 11. é3, Fa6 ; 12. a4, F×ç4 ; 13. F×ç4, a6 ; 14. 0-0, Cb-d7 ; 15. Ta-b1, f5 ; 16. Fg3, Df6 ; 17. Tf-ç1, Cç7 ; 18. b4, Ta-b8. A considérer est également *7. Fg5*, Fg7 ; 8. Fg2, 0-0 ; 9. 0-0. Le coup du texte contrôle efficacement la case é5 et vise déjà le pion d6 en menaçant sur 7..., Fg7 de l'échec 8. Da4+. Certains grands maîtres estiment cependant cette menace peu dangereuse.

ç) Cette défense (si 8. Da4+?, b5 ; 9. C×b5, Fd7) a l'inconvénient, selon Boleslavsky, de priver le C-D de la sortie sur a6 et d'affaiblir la case b6, ce qui est, selon lui, important (après 8. a4). A Palma-de-Majorque (1970), Fischer suivit cet avis contre Portisch et poursuivit par 7..., Fg7, mais éprouva de sérieuses difficultés après 8. Da4+, Fd7 ; 9. Db3, Dç7 ; 10. é4 (et non 10. F×d6, D×d6 ; 11. D×b7, Db6! ; 12. D×a8, D×b2!), 0-0 ; 11. Fé2, a6 ; 12. é5!. Il fallut tout l'art de Fischer et quelques imprécisions de Portisch pour que la partie se termine par la nullité.

d) Vise la case ç4, bel observatoire des cases b6 et d6, tout en protégeant le pion é4.

é) Ou 10..., Ch5 ; 11. Fé3, Cd7 ; 12. Fé2 avec avantages aux Blancs (Nurmi-Tringov, Nice, 1974).

f) Une excellente idée qui donne au F-D un abri sur h2 en préparant la poussée f4 tout en interdisant la case g4.

g) Plus ou moins forcé, malgré l'affaiblissement du roque.

h) 15..., Cg6 était peut-être meilleur, bien que 16. é5 fût jouable ; par exemple, 16..., d×é5 ; 17. f×g5, h×g5 ; 18. Fç4, Cf4! ; 19. Cd2-é4, C×é4 ; 20. C×é4, Ff5 ; 21. d6, Dd8 ; 22. C×ç5?, Db6. Sur 15..., Cg6, les Blancs auraient préparé soigneusement l'avance é4-é5.

i) Une grave imprécision. 16..., Cg6 était nécessaire, même après 17. Fg3, Cd7 ; 18. Fg4, Cé5 ; 19. F×ç8, Ta×ç8 ; 20. Dé2.

j) Cette irruption de la D donne à l'avantage des Blancs un caractère définitif.

k) Dans une situation positionnelle désespérée, les Noirs refusent d'attendre passivement les conséquences désastreuses de l'inéluctable avance é4-é5 et tentent de contre-attaquer.

l) La prise du pion b2 n'est pas meilleure : 24..., T×b2 ; 25. h4, Ch7 ; 26. é5!, d×é5 ; 27. Df5, Cf6 ; 28. F×é5 ; d'autre part, si 24..., Tb6 ; 25. Fb1, T×b2 ; 26. h4, Ch7 ; 27. é5!, d×é5 ; 28. F×h7+, R×h7 ; 29. F×é5, F×é5 ; 30. T×é5, Dd7 ; 31. Tf6 suivi du mat.

m) Bien joué. Ceci force un échange général qui mène à une finale favorable aux Blancs.

n) Soit deux pions de plus.

o) Si 32..., Dç2 ; 33. g4!, T×f2 ; 34. Dé8+, Tf8 (34..., Rh7 ; 35. T×f2, Fd4 ; 36. Dd7+ et 37. D×d4) ; 35. T×f8+, F×f8 ; 36. D×f8+, Rh7 ; 37. Df5+ avec gain.

p) Si 33..., Fd4 ; 34. Dé8+, Tf8 (34..., Rh7 ; 35. Dd7+), Tf8 ; 35. D×f8!, D×f8 ; 36. F×d4+ et 37. T×f8.

q) Après 34..., D×g3 ; 35. F×g3, Fd4+ ; 36. Ff2, F×f2+ ; 37. T×f2, le gain est aisé.

r) Si 36..., D×b3 ; 37. Tf8+!!.

s) Si 38..., T×b3 ; 39. T×h6+, etc.

t) Si 40..., Db6+ ; 41. Tb6+!, R joue ; 42. D×b8. Une partie, d'une pure clarté.

CLAUDE LEMOINE.

L.I. KUBBEL (1937)

BLANCS (5) : Ra1, Dç6, Cd6, Pb3 et f3.
NOIRS (6) : Rd4, Cb1, Pç3, é3, é2, f2.

Les Blancs jouent et font mat en quatre coups.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 600

S.M. BIRNOV
« Lelo », 1950.

(Blancs : Rd7, Tf8, Fg4, Cé5 et h1. Noirs : Ré4, Fç2, Cd1 et h7, Pf2.)
1. Tf5 (menaçant de gagner par 2. C×f2), f1=D ; 2. T×f1 (menaçant 3. F×d1), Cé3 ; 3. Té1, R×é5 ; 4. T×é3+, Rf4 ; 5. Tç3, Fé4 (si 5..., Fa4+ et 6..., R×g4 ; 7. Tç4+) ; 6. Cf2, Cf6+ ; 7. Ré6, C×g4 ; 8. Ch3 mat. Fruste mais amusant.

Karpov, champion du monde

L'HISTOIRE du championnat du monde des échecs a été fertile en coups de théâtre. Depuis la victoire de Wilhelm Steinitz, en 1886, jusqu'au règne d'Alexandre Alekhine, Russe naturalisé Français, qui domina le jeu de 1927 à 1946, si l'on excepte le court interrègne de Max Euwe, Hollandais, l'actuel président de la Fédération internationale, qui fut champion du monde de 1936 à 1937.

Robert Fischer, qui vient d'être déchu de son titre est un de ceux qui ont rénové les échecs, menacés d'étouffement par la formidable supériorité soviétique, de Botvinnik à Smyslov, Tal, Petrossian et Spassky.

Lorsque le jeune Américain conquit son titre en 1972, il disait volontiers qu'il le garderait pendant quinze ans et, pourquoi pas, jusqu'à l'an 2000. Mais les mois passaient, puis les années, sans que le champion du monde daigne disputer une seule partie officielle. Pendant ce temps, Anatoke Karpov franchissait les uns après les autres tous les obstacles du Tournoi des prétendants.

Il fallait bien songer au championnat du monde en 1975. Pour la première fois, Robert Fischer s'exprime. Seules doivent compter les parties gagnées : condition acceptée. Sera déclaré vainqueur celui qui aura gagné dix parties, le nombre de parties étant illimité : condition acceptée, même si plusieurs ont redouté qu'une telle épreuve mette à mal la santé physique et mentale des joueurs et lasse les spectateurs. Enfin, il fallait, selon Fischer, que le champion du monde conserve son titre s'il n'était pas battu par deux points d'écart : condition rejetée, à bon droit.

On sait que les Philippines ont offert aux deux joueurs 5 millions de dollars de prix, ce qui devait satisfaire, et au-delà, les exigences de Fischer qu'on sait âpre au gain. C'est l'arbitre choisi par le champion en titre qui a été désigné par la Fédération internationale, malgré les protestations des Soviétiques. Mais Robert Fischer n'est pas comme les autres. Ses conditions n'étaient pas négociables et puisque son ultimatum n'est pas accepté dans sa totalité, il ne répondra même pas à la *Fédération internationale*.

Fischer méritait mieux que cette déchéance, Karpov méritait mieux que ce titre conquis sans gloire. Ils sont, comme les échecs, l'un et l'autre perdants.

JACQUES SAUVAGEOT.

Bridge

QUATRE-VINGTS DONNES

Le livre que la championne du monde Rixi Markus vient de publier en français aux éditions Fayard sous le titre « 80 donnes » est tiré de ses deux livres anglais « Common Sense Bridge » (Edit. Budley Head) et « Aces and Places » (Secker and Warburg). Le traducteur, le champion J.-P. Meyer, a sélectionné les coups et les commentaires les plus intéressants. *Voici par exemple un chelem qui paraissait « impossible » et qui a pourtant été réussi par Omar Sharif.*

	♠ R 4 ♥ R 4 ♦ D 10 8 7 6 ♣ 6 4 3 2	
♠ V 10 9 ♥ V 10 5 ♦ V 9 2 ♣ D 10 8 5	N / O E / S	♠ 5 3 2 ♥ D 6 ♦ R 5 4 ♣ A R V 9 7
	♠ A D 8 7 6 ♥ A 9 8 7 3 2 ♦ A 3 ♣ —	

Ann. : E. don.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	—	2 ♣	contre
5 ♣	passe	passe	5 ♥
passe	6 ♥	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 5 de trèfle, *comment Sharif en Sud a-t-il joué* pour gagner le PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

Ecoutons Rixi Markus : « Le déclarant coupa l'entame. Il savait qu'il fallait un miracle et les miracles arrivent quelquefois. Le déclarant monta au mort à cœur et coupa le second trèfle. Il remonta au mort par le roi de pique, coupa un autre trèfle, joua la dame de pique, coupa (!) un pique et reprit la main avec la coupe d'un quatrième trèfle.

Il tira enfin l'as de cœur et joua pique :

	♦ D 10 8 7	
♥ V ♦ V 9 2		♦ R 5 4 ♣ A
	♠ A 8 ♦ A 3	

Ouest finalement coupa pique, mais il dut contre-attaquer carreau. Omar soupira, fit une petite prière et fournit le 10 de carreau du mort pour... marquer 1 430. »

DIX LEÇONS

Sous le titre « Le bridge en dix leçons », Jacques Delorme, qui est professeur et champion de bridge, vient de publier aux Editions Hachette un livre d'enseignement de 380 pages où, en dix leçons, il traite de façon très complète des enchères et du jeu de la carte.

L'ouvrage est bien fait, il contient de nombreux exercices et il est égayé par quelques dessins humoristiques. On peut lui reprocher un ton trop impersonnel, surtout quand on sait que l'auteur est un écrivain qui a du talent et de l'humour. Le système enseigné est celui des enchères naturelles, mais, comme la plupart des auteurs, Delorme n'explique pas la raison d'être de certaines règles, et il croit utile, pour être en accord avec certains experts, de déformer parfois les enchères naturelles, notamment pour les ouvertures de Un.

Il n'en demeure pas moins que c'est un ouvrage soigné qui sera une source de progrès pour ceux qui voudront l'étudier.

Voici un intéressant exercice du jeu de la carte (p. 345).

	♠ V 9 6 4 ♥ A 4 3 ♦ R V 10 2 ♣ A 5	
♠ D 10 5 3 ♥ V 7 2 ♦ 7 3 ♣ V 10 9 4	N / O E / S	♠ — ♥ D 10 8 5 ♦ A 8 4 ♣ R D 8 7 6 2
	♠ A R 8 7 2 ♥ R 9 6 ♦ D 9 6 5 ♣ 3	

Ann. : N. don.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	1 ♦	2 ♣	2 ♠
passe	3 ♠	passe	4 ♠

Ouest entame le valet de trèfle. Le déclarant prend de l'as du mort et joue le 4 de pique sur lequel Est défausse un trèfle. *Comment Sud doit-il jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Ces enchères sont normales. Sur « 3 piques », Sud doit se contenter de dire « 4 piques », car Nord n'a pas indiqué une main assez forte pour envisager le chelem.

PHILIPPE BRUGNON.

Philatélie

N° 1375

NOUVELLE-CALEDONIE : Protection de la nature.

Un timbre « poste » de propagande en faveur de la protection de la nature a été émis.

Il est particulièrement destiné à attirer l'attention de l'opinion public contre les feux de brousse.



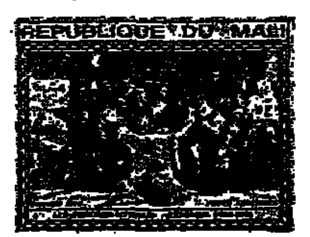
20 francs C.F.P., polychrome.
La maquette a été réalisée par Pierrette Lambert. Impression hélio. Atelier du timbre de France.

MALI : « Pâques 1975 ».

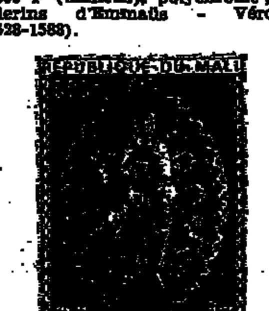
Une série de trois valeurs « poste aérienne », représentant des œuvres, a été émise à l'occasion des fêtes de Pâques 1975.



200 F (maliens), polychrome ; Les pèlerins d'Emmaüs - Champaigne (1602-1674).



300 F (maliens), polychrome ; Les pèlerins d'Emmaüs - Véronèse (1528-1588).



500 F (maliens), polychrome ; Christ en majesté - Limoges (XIIIe siècle).
Impression offset : Atelier Delrieu.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 51200 Epernay (Maison des jeunes, 8, rue de Reims), le 12 avril. — Manifestation philatélique.

⊙ 30610 Sauve (mairie), les 12 et 13 avril. — Centenaire de la mort de l'aéronaute Sivel.

⊙ 78640 Neauphle-le-Château (mairie), les 12 et 13 avril. — Dixième anniversaire de la Maison des jeunes et de la culture.

⊙ 75012 Paris (pavillon Spodex, place de la Bastille), du 16 au 19 avril. — Manifestation « Médecine et Communications ».

⊙ 75005 Paris (mairie du 5e arr.), les 19 et 20 avril. — Trentième anniversaire de la victoire.

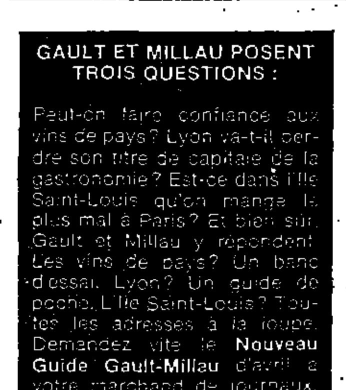
⊙ 94120 Fontenay-sous-Bois (hôtel de ville), les 12 et 13 avril. — Trentième anniversaire de la libération des camps.

⊙ 75015 Paris (Parc des expositions, porte de Versailles), du 5 au 10 avril. — Salon du prêt-à-porter féminin international.

ADALBERT VITALYOS.

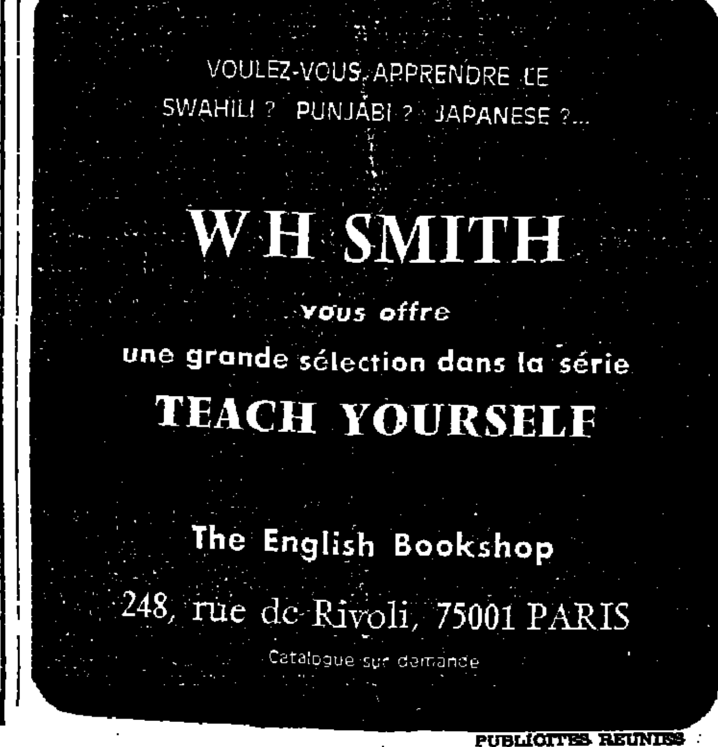
L'INFORMATEUR
N° 18
est paru au prix de 42 francs
(8 francs de port pour envoi recommandé)
LIBRAIRIE SAINT-GERMAIN
140, boulevard Saint-Germain
75006 PARIS - Tél. : 326-99-24

(Publicité)
DES ÉTOILES ARTIFICIELLES
de quelques centièmes de micron sur un banc optique pour contrôler la qualité des objectifs et ZOOMS de vos appareils photo et caméras, et dépister systématiquement les défauts possibles (aberrations, astigmatisme, etc.), d'origine ou survenus insidieusement à la suite de vibrations, coups de chaleur, ou avec le temps. Après correction, le gain en netteté est souvent spectaculaire. Ce service exclusif, et le « DEPANNAGE ULTRA-RAPIDE » de tout matériel photo-ciné est offert aux professionnels et amateurs exigeants par M. PERET,
PHOTOGRAPHIE CONSEIL,
126, rue du Faubourg-St-Martin, Paris (10e).

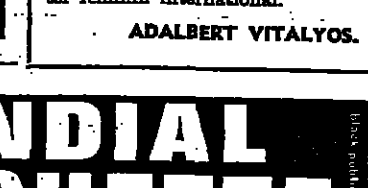



MP
SPECIALISTE
DU DIAMANT
2600F
6800F
7450F
1250F
2750F
5500F
MP,
1er spécialiste du diamant
vous garantit
un achat sérieux en toute confiance au plus juste prix
le choix, les prix
et le crédit gratuit
MP
8, place de la Madeleine - Paris
138, rue Lafayette Paris
86, rue de Rivoli Paris
92 - Colombes, 65 rue Saint-Denis
93 - Montreuil 217, rue de Paris
Catalogue gratuit n° 13 sur demande
PUBLIVIT

Le Monde de l'éducation
Le numéro d'avril est paru



PUBLICITÉS RÉUNIES




LE MONDE DES LOISIRS

Philatélie

MONDIAL MOQUETTE

SOLDES

29

14,95

SANS CONCURRENCE

RADIO-TÉLÉVISION

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 4 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

19 h. 47 Feuilleton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.

20 h. 35 Au théâtre ce soir, de P. Sabbagh : « les Enfants d'Edouard », de M.-G. Sauvajon, d'après F. Jackson et B. Bottomley, mise en scène J.-P. Cisife, avec M. Pecqueur, H. Godon, Armontel, M. Pacôme.

Une conférencière brillante, mère de famille respectable et respectée, voit sa tranquillité menacée lorsque ressurgit le passé tumultueux qu'elle avait soigneusement dissimulé au prix d'une supercherie.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Pèlerinage, de V. Marter. Réal. H. Colpi. Avec J.-C. Bouillon.

20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.

Avec Hugues Aufray.

21 h. 40 Magazine littéraire. Apostrophes, de B. Pivot : « Les Américains sont-ils les fossoyeurs de la civilisation française ? »

22 h. 50 Ciné-club : « l'Impératrice rouge », de J. von Sternberg (1934), avec M. Dietrich, J. Lodge, S. Jaffe, L. Dresser (v.o. sous titrée. N.).

Jeunesse, mariage, expériences érotiques et prise de pouvoir d'une princesse allemande qui allait devenir Catherine II, impératrice de Russie. Le monde baroque de Sternberg et l'exaltation du mythe de Marlène Dietrich.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune libre : Les baptistes.

20 h. 30 Documentaire : La Suisse face à sa neutralité, de B. Michal. Réal. F. Contini.

21 h. 20 Morceaux de bravoure : « le Film insolite ».

Alain Jessua, réalisateur de Traitement de choc, la Vie à l'envers, Jeux de massacre, *définit ce qu'il entend par « insolite ».*

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec.., par P. Galbeau ; 21 h., Disques ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Folklore, par F. Vernillat ; 23 h. 25, Musique nouvelle, chorales nouvelles.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens. Roger Bourdin, flûtiste, et Anne Challan, harpiste : « Green Sleeves » (anonyme), « Presto » (Vivaldi), « Air d'Orphée » (Gluck), « Passacaille », « Sonate » (Haendel), « Largo » (Beethoven), « Forlane » (Couperin), « Bonne aventure au Gay » (Petrini) pour harpe seule, « Variations sur un thème de Mozart » (Reynaldo Hahn) « Cascades, pour flûte et harpe » (Challan), « le Petit Berger » (Debussy), « Variations sur un thème allemand » (Boehm), « Chanson dans la nuit » (Salzedo) pour harpe seule, « Habanera » (Ravel), « Dolly » (Fauré), « Première Gymnopédie » (Satie), « Densité 21 » (Varèse), « Au clair de lune » (Cousinaau), « Swing » (Bondon), « Danse des négrillons » (Delannoy) ; 22 h. (S.), Orchestre symphonique Nord-Picardie, direction M. Suzan : « Danses et airs antiques », première suite (Respighi) ; « Concerto lyrique pour quatuor de saxophones et orchestre » (création mondiale) (J. Martinon) ; « Symphonie classique » (Prokofiev) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SAMEDI 5 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

18 h. 50 Pour les jeunes : Le magazine auto-moto.

19 h. 45 La vie des animaux.

20 h. 35 Variétés : Michaël Denard, danseur étoile de l'Opéra.

Avec C. Vega, A. Piazzola, N. Croisille, Ch. Thesmar, Zizi Jeanmaire, Barbara, J. Clerc (sous réserve).

21 h. 35 Série : Colditz. « La Liberté » (1), avec R. Wagner, D. Mc Callum.

Pour reconnaître la topographie des lieux, en vue d'une évasion, un prisonnier se fait enfermer dans les placards du grenier de la Kommandantur, mais il est pris en flagrant délit.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. Championnats du monde de hockey sur glace : Suède-Tchécoslovaquie.

18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.

20 h. 35 Feuilleton : Jennie. « Intrigues ». Avec L. Remick.

Après huit années d'exil, Randolph Churchill, le mari de Jennie, renoue avec l'action politique.

21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction.

22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.

Avec Paul Guimard, Peggy Connelly, Henri Gougaud et Wolinski.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tintin. « Terrain clandestin ».

Et initiation au sport.

19 h. 40 Un homme, un événement.

20 h. Festival de court métrage.

20 h. 30 Série : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Avec E. Selena, Cl. Titre, D. Maurin.

Jack part pour Paris.

21 h. 20 Documentaire : Des machines pour des artistes. « Les temps composés », de P. Sengissen.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Cette année-là.., 1907 : œuvres de Scriabine, Ravel, F. Schmitt, Sibelius.

21 h. 30 (S.), Concert au Nouveau Carré par l'ensemble l'Itinéraire : « Appels » (M. Levinas), « Solacium » (J. Lenot), création mondiale ; « Rituel pour Cenci » (P. Capdenat), création mondiale ; « Naluan » (F.-B. Mâche), création française ; « E vo' » (Luciano Berio) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle. En compagnie d'Erik Satie ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-CULTURE

20 h. 20 (S.) « George Dandin » de Molière avec M. Creton, J. Dunno, P. Mazzotti, R. Varte, Ph. Nicot (réal. J.-P. Colas) ; « Concerto pour orchestre » (B. Bartok) ; 22 h. 50, Poème en liberté : Georges Apergnis ; 23 h. 30 (S.), Orchestre philharm. de Radio-France : direct. Z. Kosler : « Tarass Boulba », rhapsodie pour orchestre (L. Janacek).

DIMANCHE 6 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

9 h. Tous en forme.

12 h. La séquence du spectateur.

13 h. 30 Le petit rapporteur, prod. J. Martin.

14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.

17 h. 35 Série : Le grand saut périlleux (1).

Histoire d'une famille de trapézistes, les Doria, partis en tournée à travers l'Europe avec un grand cirque allemand.

18 h. 25 Série : Evasion. « Anne-Marie en Thaïlande ».

19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.

20 h. 35 Film : « le Gaucher », d'A. Penn (1957). Avec P. Newman.

L'Ouest américain dans les années 1880. Bill Bonney, jeune cow-boy et tireur d'élite gaucher abat les hommes qui ont assassiné son patron et devient un tueur : Billy-the-Kid.

22 h. 10 Questionnaire, prod. J.-L. Servan-Schreiber, « Simone de Beauvoir ».

Il s'agit de la première interview télévisée de l'écrivain qui répond à la question : pourquoi êtes-vous féministe ?

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. à 19 h. Dimanche illustré, de P. Tchernia.

13 h. 15 Jeu : Le défi.

14 h. 10 L'album de Maurice Baquet.

14 h. 30 Film : « les Deux Cavaliers », de J. Ford (1961), avec J. Stewart, R. Widmark.

Un shérif et un officier de cavalerie américains, amis et complices de longue date, vont négocier chez les Comanches le rachat de captifs blancs enlevés plusieurs années auparavant. John Ford entre le drame et la comédie.

16 h. 10 Sport : Le tour des Flandres.

16 h. 30 Tiercé.

16 h. 40 Dimanche illustré.

Avec Jean Amadou, Dadzu ; avec des dessins animés et un reportage sur les claquettes et les sommeliers.

17 h. 10 Jeu : Monsieur Cinéma.

17 h. 55 Variétés : Il fait beau, avec G. Béart.

18 h. 45 Sport sur l'A 2.

19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.

21 h. 20 Feuilleton : « les Gens de Mogador ».

Dominique refuse d'épouser Louis Besson et devient la maîtresse de Numa, marié avec Alice.

22 h. 10 Documentaire : « Une pierre blanche pour Mistinguett », de J.-J. Bloch.

Comment Jeanne Bourgeois, née le 3 avril 1875, devint la « Miss » : sa carrière et ses succès.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat.

20 h. Reportage : Une certaine idée de la corrida, de P. Cordelier. Réal. J. Ordines.

Avec la participation d'Antonio Ordonez, Jean Cau, Jean Lacouture, Lucien Clergue, Luis Vazquez, M. Cortes, B. Ordonez, S. Dali.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Sonate pour piano n° 21 en la majeur » (Schubert), par A. Schnabel, « Ah! disperata vita » (Gesualdo), « Symphonie n° 3 en fa majeur » (Brahms) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : A. Membrado, guitariste, A. Bernard, trompettiste en duo avec l'organiste E. Krapp : « Deux Préludes en ré », « Eloge de la danse » (J.-S. Bach), « Canticum » (Léo Brouwer), « Sonata Prima » (G.-B. Viviani), « Deux Chorals » (J.-L. Krebs), « Danceries » (C. Gervaise), « Sonata seconda » (G.-B. Viviani) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), « Tom Jones », comédie en trois actes, paroles de Poinsinet, musique de Philidor, avec M. Malevsky, A.-M. Sanial, Ch. Chateau, L. Masson, L. Dachary, R. Oudot, orchestre de chambre O.R.T.F., direct. L. de Froment ; 22 h. 30, Libre parcours récital. Festival international du son ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Lovs Masson.

M. ROSSI ANNONCE UN CONSEIL SUR LA TÉLÉDISTRIBUTION

● Inaugurant jeudi 3 avril le IVe Salon de l'audio-visuel et de la communication, organisé à la porte de Versailles, M. André Rossi, secrétaire d'Etat, a annoncé qu'un conseil interministériel définirait prochainement le cadre juridique, financier et technique du développement de la télédistribution en France.

Le gouvernement tiendra compte du travail de normalisation déjà accompli par les professionnels, précisant que « *les arrêtés fixant ces dispositions techniques étaient et seraient publiés en même temps que l'ensemble des décisions gouvernementales en la matière* ».

« *Non seulement,* a ajouté M. Rossi, *le gouvernement ne souhaite pas freiner la télédistribution, mais il entend lui permettre de se développer dans le respect des principes généraux de notre droit et de l'intérêt général.* »

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 4 AVRIL

— *M. Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie en France,* est l'invité d'Etienne Mougeotte sur Europe 1, à 19 h. 20.

— *Les Baptistes* expriment leur point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *Un dossier de quinze minutes, « Vietnam Go Home »,* est diffusé au cours du journal télévisé d'A 2, à 20 heures.

— *« Les Américains sont-ils les fossoyeurs de la civilisation française ? »,* demande Bernard Pivot au cours d' « Apostrophes » sur A 2, à 21 h. 40, à MM. Jean-François Revel, Jean Cau, Gilbert Prouteau, Philippe Labro.

SAMEDI 5 AVRIL

— *La fuite des populations du Sud-Vietnam* est le thème d'un débat réunissant MM. Vo Van Hai (bouddhiste), Nganjep (représentant du G.R.P.), et François Debré (journaliste), ainsi que le Père Thy (catholique), autour du micro du « Monde contemporain », à 9 h. 10 sur France-Culture.

— *M. Jacques Dommati,* secrétaire général des républicains indépendants, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

— *Romain Gary* répond aux « Cent questions derrière un miroir » sur R.T.L., à 15 heures.

— *M. Roger Rocher,* président de l'A.S. Saint-Etienne, parle du football sur FR 3, à 19 h. 40.

DIMANCHE 6 AVRIL

— *« Pourquoi êtes-vous féministe ? », demande Jean-Louis Servan-Schreiber à Simone de Beauvoir* au cours de son émission « Questionnaire » sur TF 1, à 22 h. 10.

— VU —

VOYAGE avec Alain Decaux

A travers le petit écran défilent des apparences. Au journal d'Antenne 2, le commentaire s'interrompt pour laisser des images de détresse tournées au Vietnam « parler toutes seules ». Cette rupture dans l'esthétique des informations — où la signification est en général confiée à la voix du journaliste, et au discours musical — est, évidemment, le moins innocent des « commentaires » : les larmes de l'homme au parapluie qui s'arrête sur le chemin, terrassé par la douleur, par la frayeur ou par la fatigue, — images bouleversantes, universelles, — sont proposées au téléspectateur comme instruments d'identification. L'exode, on connaît. On ne cherchera pas — décidément cela semble hors de propos — à faire parler cet homme, à comprendre sa fuite, sa logique ou son absurdité. Il est « normal » que les Vietnamiens tentent de gagner Saigon, qui devient un enfer, devant l'avancée du F.N.L. Les propos de Mme Binh, ensuite, si claire, si pondérée soit-elle, seront constamment contredits dans l'esprit du téléspectateur par l'image muette qui vient de passer. On peut, d'ailleurs, envisager l'utilisation du même procédé pour effacer — ou pour renforcer — tous les discours politiques : il y a toujours un homme qui souffre, qui pleure et qui s'effondre au détour d'un chemin.

Par une curieuse démission, le journaliste laisse à l'historien le soin d'expliquer. Mais l'historien de demain disposera-t-il d'une autre matière que ces « vérités » séparées ?

A travers les stéréotypes

Rude travail que de recoller les morceaux. Le spectacle de deux hommes seuls, jeudi soir (toujours sur Antenne 2), en fournissait le témoignage. Le journal de R.-L. Stevenson les Cévennes, adapté de façon académiquement quelconque par Jean Kerchbron (qui a été un grand nom de la télévision d'hier) nous montrait la démarche d'un homme du dix-neuvième siècle, incapable d'appréhender le monde autrement qu'à travers ses stéréotypes : au pays des camisards, le protestant écossais partant à la recherche des guerres de religion et en attisait les braises endormies, par sa seule attitude. Alain Decaux, lui, toujours aussi passionnant, racontait l'affaire Prince, prolongement macabre de l'affaire Stavisky : en partant du cadavre déchiqueté du magistrat retrouvé sur la voie ferrée au lieu-dit La Combe-aux-Fées, impossible de retomber sous le charme de la mode « rétro ».

Des dizaines de morts anonymes

C'est un régime, ses ministres, son parlement, sa justice, sa police qui sont mis en accusation le 6 février 1934 (communistes et socialistes se retrouveront bientôt, pour préparer l'avènement du Front populaire). Mais il aura fallu des dizaines de morts pour rien dans la foule massée sur la place de la Concorde, pour empêcher les tours de passe-passe parlementaires de réussir. Doumergue, rappelé à la présidence du conseil, nomme une commission d'enquête, et l'enquête conduit au conseiller Prince, qui met en cause le procureur général, l'accusant d'avoir laissé traîner le dossier Stavisky. Mais Prince ne prouve rien : il meurt. Meurtre ? Suicide ? Des experts concluent au crime. La police traîne, et conclut au suicide. Simenon met en cause des proches du gangster Carbone. Plus tard, le policier Bony, chargé de l'enquête, condamné à mort pour ses activités gestapistes, s'accusera d'avoir commis le crime lui-même. Information de dernière heure transmise à Alai[n] Decaux par l'éditeur Robert La[f]font, qui détient, le manuscrit de[s] souvenirs du fils Bony. Quarant[e] ans après, la vérité ? Ou seul[e]ment une vérité ?

La mort du conseiller Pri[nce] est une énigme qui a divisé [la] France. Mais les morts anonym[es] de la place de la Concorde, [ceux] qui ont véritablement fait [l'his]toire, sont confinés à la [marge] dans leur silence. Comme [cet] homme, sur la route de S[aigon].

M[illegible]

ARTS ET SPECTACLES

Formes

Iris rescapé de la crue des eaux

C'est l'Année internationale de la femme, à ce qu'il paraît. Les peintres-femmes du moins se sont chargées de nous le faire savoir. En se groupant, en se séparant des mâles comme dans un cortège d'enterrement. D'où ce malentendu, ce classement des artistes par sexe — heureusement qu'il n'y en a pas une douzaine —, sans tenir compte des tendances, mettant dans le même réticule le faux et l'authentique, le meilleur et le pire, comme si le privilège de ne porter même en puissance ni barbe ni moustache autorisait des apparentements artificiels. On organise bien, direz-vous, des salons de peintres médecins ou militaires de carrière. Sans doute, mais l'état de femme n'est pas un second métier, et il y a plus d'affinités entre Germaine Richier et Giacometti qu'entre Mary Cassatt et Catherine Folâtre.

Il est donc réconfortant de voir deux poétesses faire appel à des peintres-hommes pour illustrer les exemplaires de tête (seulement) de leurs recueils que vient de publier Rougerie (1).

Janine Mitaud et Martin Cadieu, l'amitié de René Char les pourrait rapprocher, puisque Char a, en 1965, préfacé *l'Echange des colères* de la première et projeté un regard fulgurant sur *la Mémoire amoureuse* de la seconde : « *L'œuvre parvenue à toute sa hauteur, iris rescapé de la crue des eaux.* » De son côté, Zao-wou-Ki lui a donné une de ses meilleures gravures. « *Vers les îles de ton silence, le calque de la nuit dessine l'impossible parcours* », répond-elle.

Qu'on ne retienne pas pour autant de ces poèmes qu'une évocation de la peinture ou de la musique, que « *le crissement du couteau dans le mur* [....], *la peur dessinant à grands traits sur la ville* », en hommage à Vieira da Silva. C'est l'affirmation d'un amour qui veut survivre à la mort, confondue avec l'émerveillement de l'œil devant les splendeurs du réel.

Danger, qu'est-ce que ça veut dire ? Janine Mitaud justifie le choix de son titre, dans une confidence : « *Sans danger point d'espérance.* » L'illustration de sa plaquette, elle l'a demandée à Akos Szabo. La question peut être posée : pourquoi ces compositions graphiques dans des livres qui peuvent s'en passer (mais elles sont belles) ? Les images jaillissent, en effet, nettes [illegible]

« *L'oiseau reboit rotin gonflé*
Sur l'orée du sommeil. »

On assiste [à] l'incessante transposition en visions d'[un] monde éclaté, lumineux — perpétuel [d]ialogue du visible et de l'invisible — d'un drame intérieur, d'une vie dé[ch]irée et renaissante.

• • •

« *La po[ésie] sera toujours l'éloge de la vie dang[ereuse]* », déclarait d'ailleurs René-Guy [Cad]ou, auquel est consacrée à Paris [(2)] une exposition qui n'a peut-être [pas] l'ampleur de celle suscitée en 19[..] par la ville de Châteaubriant po[ur] le vingtième anniversaire de la mort d'un poète disparu à l'âge de trente ans, qui est pourtant assez riche et intelligemment conçue pour familiariser le visiteur, initié ou non, avec un être attachant entre tous, avec une œuvre sur laquelle le temps n'a plus de prise. Résurrection humble et fervente (à son image) de la brève existence du petit instituteur, fils d'instituteur. La distribution des documents iconographiques, des manuscrits, des textes (entre autres *les Fusillés de Chateaubriant*) en suit les étapes. Les deux premières empruntent les titres de souvenirs ou de poèmes posthumes : *Mon enfance est à tout le monde,* calligraphiée dans un cahier d'écolier, puis *les Amis d'enfance.* Parmi ces amis faut-il déjà ranger Julien Lanoë, Pierre Reverdy, en correspondance avec l'adolescent dès 1937. Max Jacob apparu trois ans plus tard, ainsi que Jean Bouhier et Michel Manoll, qui comptent au nombre des *Amis de Rochefort* aux côtés de Marcel Béalu, Jean Follain et beaucoup d'autres ? Maintes photos en font foi. Puis ce sera *Hélène,* le grand, le seul amour de sa vie et enfin l'école de *Louisfert,* son dernier poste, où il mourra le 20 mars 1951.

Il eût été hors de propos de faire appel aux œuvres des peintres aimés et lucidement jugés, tels Rouault, Braque ou Picasso, pour « illustrer » cette exposition. Mais *il fallait* que les dessins de René-Guy Cadou (autoportrait, portraits de Max Jacob et d'Hélène), de Roger Toulouse (autres portraits de René et de Max), que les lithographies de Jean Jegoudez, composées chacune à partir d'un vers du poète, etc., recréent l'atmosphère propice à la maturation d'une poésie simple, directe, *coulant de source.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Imprimerie Rougerie, à Mortemart (Haute-Vienne).
(2) Bibliothèque municipale, 132, rue de la Glacière, où Charles Le Quintrec évoquera le poète, le 12 avril, à 15 heures.

MORT DU PEINTRE BERTHOLD MAHN

Nous apprenons la mort du peintre et illustrateur Berthold Mahn. Il était âgé de quatre-vingt treize ans.

[Berthold Mahn était né de [illegible] son père était établi comme artisan faubourg Saint-Antoine. C'est Albert Gleizes, le peintre cubiste, qui l'initia à l'art et l'introduisit auprès des artistes et des écrivains dont il devait, par la suite, illustrer les œuvres. Portraitiste et illustrateur, Berthold Mahn connut le plus haut de sa renommée durant l'entre-deux-guerres. On peut dire que la littérature lui doit ses plus belles images. Il en laisse une série impressionnante par le nombre et par la qualité d'invention et de sensibilité : Verlaine, Duhamel, Martin du Gard, Claude Aveline, H. Béraud, Dickens. On doit également à Berthold Mahn une suite de lithographies intitulées « Souvenirs du Vieux-Colombier », qui évoquent avec esprit les attachantes heures du théâtre créé par Copeau.]

PRESSE

Les [ou]vriers du « Parisien libéré » décident de « [su]spendre provisoirement leur action »

Le [bure]au du Comité intersyndica[l du L]ivre parisien (C.G.T.), dan[s un] communiqué publié le jeu[di] 3 avril, évoquant la situ[ation d]u *Parisien libéré,* accus[e la] direction de « *vouloir sa[ns] [bo]n titre pour rejeter la re[sponsab]ilité du conflit et ses co[nséquen]ces sur le dos des [travaille]urs, privant ainsi les le[cteurs d]e leur journal, supprim[ant l'e]mploi de mille salariés, e[n montr]ant le peu de cas qu'elle [fait d]e la liberté d'expression* ». [...]*egard de cette situation, [...] les nombreuses infrac[tions à l]a législation du travail [...] par la direction,* les [...] du Parisien libéré *ont [décidé d]e suspendre provisoire[ment leu]r action, avec la perspec[tive de l]a reprendre pour le cas [où la d]irection du* Parisien [...]*e profiterait pas de cette [...] pour reprendre le dia[logue s]ur des bases concrètes, [au lieu de v]ouloir imposer coûte que [coûte so]n point de vue, afin de [...]er sur des solutions sus[ceptible]s d'être acceptées par les [travaille]urs* », conclut le communiqué.

[Le Co]mité intersyndical appelle [d'autre] part l'ensemble des délé[gués du] personnel des imprimeries [du Lab]eur et de la presse à [une as]semblée générale, le mardi [8 avril] à 9 heures, au 94, boule[vard A]uguste-Blanqui, pour pré[parer] la manifestation prévue [pour l]e vendredi 11.

[De] sa part, le Syndicat na[tional] des journalistes (autonome) [condam]ne, dans un communiqué, [« *la*] *direction et les membres [du syn]dicat autonome des jour[naliste]s du* Parisien libéré, *qui [tenten]t de faire porter la res[ponsa]bilité du conflit aux tra[vaille]urs du Livre* ».

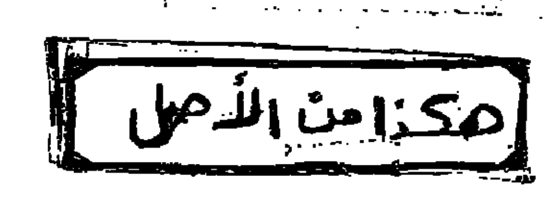
[Préc]isant que son bureau na[tional], réuni jeudi, a examiné [les r]écents développements du conflit, le S.N.J. exprime sa solidarité avec les journalistes de l'intersyndicale du *Parisien libéré,* groupant les sections S.N.J. et C.F.D.T.

Le S.N.J. demande que « *l'inspection du travail refuse d'entériner ces licenciements; qui feraient supporter aux seuls salariés de l'entreprise les conséquences d'une gestion contestable* ».

[En décidant de « suspendre provisoirement l'action », les ouvriers du « Parisien libéré » entendent renoncer au retard quotidien de la sortie du tirage, qui compromettait la vente et la distribution depuis l'ouverture du conflit. Mais ce tirage demeure « plafonné » aux 406 000 exemplaires qui étaient sortis à l'imprimerie des Petites-Ecuries avant le 4 mars et avant l'abandon du grand format.]

● *L'hebdomadaire « les Informations »* nous prie de faire connaître les résultats du dernier contrôle de son tirage et de sa diffusion (O.J.D. du 19 septembre 1974) : le tirage moyen est de 117 631 exemplaires pour une diffusion de 106 843, dont 98 318 abonnés. Ces chiffres sont supérieurs à ceux qui avaient été indiqués dans une note publiée par *le Monde* du 25 mars.

● *Le Daily Mirror,* le plus fort tirage européen avec plus de quatre millions d'exemplaires, dont la publication à Londres était interrompue depuis le 26 mars, paraîtra à nouveau samedi 5 avril ainsi que *Sporting Life,* a annoncé vendredi la direction du groupe de presse M.G.N. au terme d'une journée de négociations avec le syndicat des typographes et employés de presse (SOGAT). Le conflit entre la direction et les syndicats s'est soldé par une perte de 1 250 000 livres sterling. *(A.F.P.)*



مكـان الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« OTHON » *à l'Odéon*

Corneille, écrivant *Othon*, prend la défense d'un pouvoir fort, sinon absolu. Il plaide avec sincérité. S'il a été écœuré par les sévérités de la répression à Rouen après les émeutes de 1639, ce n'est pas l'usage de la force qui l'indigne, c'est celui de l'injustice.

Dans *Othon*, l'empereur Galba est sans force. Il ne conduit pas le gouvernement. Trois ministres d'Etat se partagent le pouvoir, font le budget, les emplois, amusent le peuple par le théâtre d'un Parlement, ne se préoccupent en fait que de se garantir eux-mêmes et d'empêcher que le successeur de Galba soit un homme de volonté qui prendrait sur soi la marche des affaires.

Racine avait mis le doigt sur une vertu primordiale du théâtre de Corneille : il disait que ses personnages « jamais ne se ressemblent ». Les trois ministres de Galba sont bien différents, ils s'opposent, n'ont aucun plan en partage, aucune opinion. Ils mettent, chacun pour soi, le pays en danger. « Ce sont intrigues de cabinet qui se détruisent les unes les autres », annonce Corneille. Un putsch des militaires n'aura pas grand mal à porter Othon au pouvoir, cet Othon dont nos trois ministres, dans leur égarement, redoutaient l'autorité, mais dont Corneille s'applique à indiquer les limites.

Pour tenir les rênes de l'Etat, observe Corneille, *« il faut de la prudence, il faut de la lumière, il faut de la vigueur »*. Dans *Othon*, ces trois exigences ne sont réunies que dans un personnage, une femme, la nièce de Galba : Camille. Une femme que Corneille invente : il ne l'a trouvée ni dans Tacite, ni dans Plutarque, ni dans Suétone.

Corneille a besoin de sa Camille pour soutenir la deuxième proposition d'*Othon* : quelle action au juste est celle des femmes derrière leurs hommes qui gouvernent (la première proposition, c'est l'incompétence de ces hommes). De pays à pays, comme de faction à faction, le mariage était alors un *instrument constant* pour établir ou renverser des alliances. Corneille montre que ces « joints » n'étaient pas de pure forme. Les femmes, comme Camille, ont une faculté d'examen ; elles peuvent l'emporter sur leur mari et sur les autres ministres par l'intelligence politique et l'à-propos des suggestions. Pour n'être pas aussi publique, leur activité n'est pas moins péremptoire. Pas moins risquée non plus. Leur courage, parfois, se retourne contre elles, contre le projet qu'elles ont voulu soutenir. On les assassine aussi.

Corneille était un écrivain sérieux, *il n'abordait pas des questions* de cette nature par le biais du charme ou du sentiment : il est l'un des seuls auteurs, chez nous, à avoir étudié le travail politique des femmes de ministres et de chefs d'Etat. Ce qui ne veut pas dire que les femmes ne doivent pas gouverner elles-mêmes. *Les dernières secondes d'Othon* sont, à ce propos, très curieuses. Othon est porté au pouvoir par les militaires. La femme qu'il aime et qu'il va épouser, Plautine, qui semble de son niveau, sans plus, l'a laissé seul. Alors que le temps presse, que le Sénat l'attend, que la troupe maintient une rue *indécise*, Othon reste comme paralysé. C'est la pensée de Camille qui l'empêche de marcher, de Camille que le putsch a mise sur la ouche, qui n'a plus aucun appui, mais en qui Othon devine, si dadais qu'il soit, le seul adversaire de taille, ou le seul allié.

Othon est une très grande chose. Corneille reste irremplacé en tant qu'écrivain politique du théâtre. Jean Vilar courait après des fantômes lorsqu'il reprenait, d'été en été, la résolution de ne plus jouer les vieux auteurs et de ne plus ouvrir le T.N.P. qu'aux jeunes. On ne demanderait pas mieux. Mais qui a su, depuis Corneille, construire les actions publiques aussi fores, pénétrantes, complètes ? Quel dramaturge a cette jeunesse : *« Le jeune Corneille est mort à quatre-vingt-cinq ans »*, écrivait déjà Dangeau en 1709. Il ajoutait que ce jeune laissait *« une place à remplir »*. Si l'on trouve réunis, dans cette seule place, *« l'art, la force, le jugement, l'esprit »*, comme le précisait Racine après la mort de Corneille, cette place est restée vide.

Le public saura donc gré à Jean-Pierre Miquel d'avoir repris à l'Odéon *Othon*, pièce qui, nous fait-il remarquer, *n'avait pas été* jouée à la Comédie-Française depuis 1708. Il aurait dû noter qu'*Othon* a été porté à l'écran en 1969 par Jean-Marie Straub : le cinéma et le théâtre ne vivent pas dans des mondes distincts.

La mise en scène de Miquel est d'une fantaisie hasardeuse. La grande scène de l'Odéon est presque entièrement occupée par un escalier monumental, recouvert d'une moquette fadasse, sur les marches duquel sont disposées des statues de Napoléon, Henri IV et autres notoriétés. Entre les actes, de gros corbeaux noirs empaillés seront déposés sur telle ou telle de ces statues.

L'action se déroule sur un petit espace, au premier plan, « moquetté » cette fois de rouge, meublé de bergères et de canapés lourds et laids. Les acteurs sont en vêtements d'aujourd'hui. Ce n'est pas l' « aujourd'hui » en soi qui est gênant. C'est une certaine mode masculine qui, ces jours-ci, fait florès : épaules carrées, revers larges, pantalons « éléphant » galbés, taille cintrée, nous connaissons cette mode qui truque la nature, qui modèle, au-dessus du corps, loin du corps, un pantin voyant, *genre « cadre de marketing »*. Sur la scène de l'Odéon, c'est cette laideur prétentieuse qui est imposée au premier degré à la perception du public. Il ne peut sentir autre chose, d'autant plus que Miquel semble avoir choisi des acteurs d'une présence relativement faible, qui ne peuvent pas compenser la stupidité triomphante des costumes qu'ils ont sur le dos.

Les femmes portent des robes ou des tailleurs Chanel moins aberrants. Mais ces boutons d'uniforme sur du bleu marine, ces tweeds trop pelucheux, ce chic rive droite, auraient convenu davantage aux reines hystériques de Racine. Les femmes de Corneille s'occupent moins d'elles-mêmes, on les imagine s'habillant plus naturellement pour moins cher.

Il n'est en rien abusif d'axer à ce point le compte rendu sur l'omniprésence incongrue de ces toilettes. Ce sont elles qui tiennent la scène, car les facultés inventives de Miquel paraissent s'être arrêtées là. Le reste, la dramaturgie, l'action, l'espace, la couleur du temps, le mouvement des choses, les voies et moyens, la vie complète de la pièce, se réduisent à quelques trouvailles enfantines : les acteurs regardent leur montre ; de jeunes hommes, toujours vêtus à la mode-minet-pseudo-énarque, apportent des enveloppes à d'autres qui les décachettent ; un corbeau disparaît de la mèche de Napoléon pour reparaître sur la barrette de Richelieu : misères.

Louvois disait que, pour bien *comprendre Othon, il faudrait* « un parterre composé de ministres ». Dans la mise en scène défaillante de Jean-Pierre Miquel, il faudrait que la troupe, pour que l'on saisisse ce que Corneille a voulu dire, soit composée d'hommes politiques, des vrais. Les hommes politiques ont aussi des ...

Sylvie Genty, dans le rôle de Camille, fait seule souffler un semblant de brise cornélienne. Camille a d'ailleurs fait l'objet, de la part de Jean-Pierre Miquel, de soins attentifs. Il rend sensible l'affection que Corneille porte au personnage. Ajoutons que, devant cet *Othon* bizarre, on ne s'ennuie pas une seconde. On n'en croit pas ses yeux : cela occupe les heures. Et l'on finit même par se demander si l'aberration volontaire n'a pas été le moyen de *faire passer* une qualité mystérieuse de Corneille qui est toujours absente des mises en scène « normales », qualité que Racine avait très bien sentie, et qu'il a essayé de définir, mais sans succès : « une certaine force qui surprend », a-t-il dit faute de mieux, laissant entendre qu'il « ratait » sa pensée, qu'il passait à côté de l'idée fixe la plus profonde de *l'auteur d'Othon*.

Cette nuance indéfinissable, il se pourrait bien qu'elle rôde entre les statues, les corbeaux, les mannequins, les canapés, de Jean-Pierre Miquel. Et puis, il y a une autre étrangeté : on se dit plusieurs fois que Molière eût aimé cet *Othon*-là. Pourquoi ? On ne sait. Des riens. Des grimaces d'espace, des froissements d'air, des lubies brusques qui affleurent. Allez voir *Othon*, et tant pis pour vous.

MICHEL COURNOT.

★ Odéon, 20 h. 30.

LA NOUVELLE « MADAME MARGUERITE »

Mme Marguerite, étrange institutrice, rabâcheuse de phrases toutes faites et de souvenirs amenuisés, mégalomane, prisonnière d'un pouvoir que personne ne lui dispute, femme solitaire écrasée par l'autorité que lui confère sa position, fait la classe, chaque soir, au Théâtre Montparnasse. Après quelques mois de succès personnel, Annie Girardot cède son tableau noir à Madeleine Robinson.

Le style change. Madeleine Robinson fonce, charge sans ce soucier d'ambiguïté, sans laisser paraître la moindre fragilité. Le charme est une arme dont elle a oublié le maniement. Impérieuse agressive, elle se ronge d'ambitions forcées, de rancœur qu'elle ne parvient pas à révéler, de colères qui éclatent en comique trivial. Elle crie pour s'assurer qu'elle existe encore, fustige, crâne, appuie sur le sarcasme, en rajoute par peur de ... ser avoir. Elle se lance tout entière de façon personnelle, jette le texte comme un appel au meurtre. Elle joue le martyr d'une martyre qui ne trouve personne pour la martyriser, guerrière désespérée qui a battu tous ses partenaires et ne sait plus avec qui mesurer sa force, et s'abat brusquement terrassée par un désarroi qu'elle ne peut plus emporter.

« Madame Marguerite » est une pièce écrite par un jeune brésilien, Roberto Althayde, pour une vedette et son public, pour souligner sans ménagement ni subtilité leurs rapports de forces. Provocante, terrifiante, Madeleine Robinson semble jouer un psychodrame. — C. G.

★ Théâtre Montparnasse, 21 h.

● RECTIFICATIF. — L'omission d'une ligne a déformé un passage de l'article de Guy Hennebelle consacré, dans le supplément sur la Tunisie en date du 30-31 mars, aux Journées cinématographiques de Carthage. La phrase exacte était la suivante : *« Les quatrièmes J.C.C. en 1972 ont été à l'origine de 219 articles publiés en vingt langues dans trente-cinq pays différents et représentant au total 797 pages. »* Une coquille a, dans ce même numéro, déformé le nom de M. Ferid Boughedir (et non Boughedie), auteur de l'article sur le cinéma tunisien.

Cinéma

« Aloïse », *de Liliane de Kermadec*

Aloïse Porraz, née à Lausanne en 1886, donna, vers sa trentième année, des signes de dérèglement mental. Elle entra alors dans un hôpital psychiatrique où elle passa le reste de sa vie, plus de quarante ans. Pour s'être mise à dessiner, sur des papiers d'emballage, des personnages et un monde de couleurs issus de son imagination, elle allait devenir célèbre. Ses œuvres, manifestations d'un « art brut », sont exposées au musée de Lausanne.

Auteur de *Paulina s'en va* (1), André Téchiné a écrit le scénario d'*Aloïse* avec Liliane de Kermadec, qui l'a tourné, signant ainsi son premier film dans le commerce.

La participation de Téchiné est à signaler pour une certaine identité de thème avec *Paulina*. Mais, étant donnée la personnalité d'Aloïse Porraz, *étant donné que Delphine* Seyrig, « militante féministe », en est l'interprète, on peut supposer que Liliane de Kermadec a voulu réaliser un essai sur « l'aliénation de la femme ». Orpheline de mère, très attachée à son père (un modeste employé de chemin de fer), *conditionnée par son milieu et par l'éducation* qu'on donnait aux filles, Aloïse *ne se décide pas à répondre* à l'amour d'un jeune ingénieur qui l'aurait certainement épousée. C'est une femme, au sens propre, égarée qui se retrouve physiquement et moralement prisonnière dans l'asile des *fous (où, soit dit en passant, il semble* que les pensionnaires masculins soient plutôt alcooliques, alors que toutes les femmes semblent souffrir de traumatismes affectifs résultant de la condition féminine). A l'asile, Aloïse trouve, du fond de sa nuit, une force vitale et quasi mystique *qui la mène à la création artistique*, donc, en somme, à la liberté.

Cette explication n'est sans doute pas mauvaise, mais elle est un peu trop simpliste par rapport à la mise en scène de Liliane de Kermadec. Cette mise en scène n'explique rien *et surtout pas le « caractère » d'Aloïse* Porraz. Cette mise en scène constate. Avec une sécheresse et un dépouillement qui justement préservent le mystère d'Aloïse et respectent sa personnalité. Sécheresse et dépouillement, c'est-à-dire maîtrise du sujet et de la réalisation, qualité majeure *pour un cinéaste, et il faut abandonner* devant le film de Liliane de Kermadec la conception — masculine — qu'on a souvent du « film de femme ». Il ne faut pas dire non plus, car ce serait idiot et assez mufle, que Liliane de Kermadec réalisateur a des « qualités d'homme ». *Il faut se laisser envahir par son film*, qui est très sec, très dominé et très bouleversant dans sa rigueur.

Toute la première partie — jusqu'à l'internement — est traitée en petites scènes (souvent en plans fixes), familiales, quotidiennes sans pittoresque *et qui montrent* des traits de comportement préparant la dissociation de la personnalité. On y voit Aloïse enfant, puis jeune fille (interprétée par Isabelle Huppert), puis adulte. Aloïse subit deux ruptures. Elle voulait être cantatrice d'opéra. Elle ne l'est pas devenue. Gouvernante, à Postdam, des enfants du chapelain de la cour impériale, il semble qu'elle se soit prise alors d'une sorte de passion *pour l'éloquence* du chapelain, et pour le personnage, à ses yeux prestigieux, du Kaiser. La déclaration de guerre en 1914 oblige Aloïse à sortir de son *rêve* et à regagner à Lausanne.

Et c'est alors que son esprit s'égare. Elle grimpe sur un mur pour faire une harangue contre la guerre, jette les meubles de sa chambre par la fenêtre et tient des propos incohérents, dans la rue, sur des gens qu'il faut « délivrer ». Delphine Seyrig, jusque-là très gouvernante suisse (chignon, tailleur strict et vieillot, bottines) s'altère et se dénature progressivement. On *ne dira* pas de son jeu qu'il est étonnant, car elle ne joue pas, elle ne compose pas. Il est certain que Delphine Seyrig a réfléchi profondément à l'aventure intérieure d'Aloïse Porraz, qui fut une femme seule et prisonnière, et qu'elle a suffisamment compris ce qu'un diagnostic incertain appelait sa « démence précoce », pour se mettre à sa place.

Discours marmonnés, moments de lucidité, brèves crises de fureur, changements d'humeur, remontée des souvenirs anciens et lutte pour l'identité (Aloïse écrit avant de dessiner), Delphine Seyrig traverse alors le reste du film dans les pas de cette femme que fut Aloïse Porraz. Delphine Seyrig est le point central, focal, d'une mise en scène maintenant plus fluide (les mouvements d'appareil) et qui refuse toutes les « scènes à faire » sur la folie, le fonctionnement d'un asile psychiatrique, les méthodes de traitement ou la découverte de la création.

Liliane de Kermadec filme les dessins d'Aloïse Porraz (où les êtres *ont tous les yeux masqués de bleu*), mais elle ne filme pas Seyrig en train de dessiner comme Aloïse. La visite d'Aloïse vieillie, proche de la mort au musée de Lausanne et à sa maison natale remplacée par un immeuble moderne, est quelque chose d'admirable comme la scène *du départ du cercueil où les portes* de l'asile s'ouvrent, enfin, toutes grandes. Pour en revenir tout de même à André Téchiné, *Aloïse* est, comme *Paulina s'en va*, un film neuf par ses structures, son langage. Un film qu'il ne faut pas laisser passer.

JACQUES SICLIER.

★ La Clef, Gaumont-Madeleine, Marbeuf, Studio Raspail.

(1) *Le Monde* du 19 mars.

Petites nouvelles

■ « Premières rencontres internationales du film ethnographique et sociologique » : la Maison des arts et de la culture de Créteil organise quatre journées centrées chacune sur un thème différent. Mercredi 16 avril : la famine, le Sahel ; jeudi 16 avril : archéologie du film ethnographique ; vendredi 18 avril : la ville ; samedi 19 avril : l'ethnocide, le problème indien. (Rens. : 899-96-58.)

■ L'actrice britannique Mary Ure est morte jeudi à Londres. Elle était âgée de quarante-deux ans. Les causes du décès n'ont pas encore été déterminées. Mary Ure tenait actuellement le rôle principal d'une nouvelle pièce de Don Taylor, « l'Exorcisme ». Au Royal Court ou au Stratford Memorial Theatre, elle avait joué dans des pièces d'Anouilh, de Tennessee Williams ou dans des œuvres du répertoire tel que le « Hamlet » monté par Peter Brook. On l'avait vue également dans quelques films. Elle avait épousé le dramaturge John Osborne en 1957 puis s'était remariée avec l'acteur Robert Shaw.

■ L'Association Charles-Dullin organise le 7 avril, à 18 heures, au Théâtre de l'Atelier, une manifestation à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa mort.

■ Le Théâtre Rive-Gauche accueille « l'Intervention », de Victor Hugo, dans une mise en scène de Pierre Pradinas.

■ Le baryton Piero Cappuccilli remplacera Leve Norman dans la représentation du « Trouvère », de Verdi, samedi 5 avril, à l'Opéra de Paris. Leve Norman devrait reprendre son rôle pour les représentations suivantes des 12 et 19 avril.

■ Une exposition consacrée aux manuscrits normands des onzième et douzième siècles, et rassemblant l'essentiel des manuscrits des abbayes normandes conservés à la bibliothèque municipale de Rouen, à la Bibliothèque nationale, dans les bibliothèques municipales d'Avranches et du Havre, se tient jusqu'au 7 avril au musée des beaux-arts de Rouen.

MAISON DES ARTS DE CRÉTEIL
Direction Jean NÉGRONI
Place de l'Hôtel-de-Ville - Nouveau CRÉTEIL
94000 Créteil - Tél. : 899-94-50
Du 8 au 15 AVRIL 1975, à 21 heures
pour 10 représentations exceptionnelles
après le grand succès de l'Odéon
" EN R'VENANT DE L'EXPO "
de J.-Claude GRUMBERG
mise en scène J.-P. VINCENT
Tél. 899-94-50

BALZAC ELYSEES - UGC MARBEUF - LES IMAGES - OMNIA BOULEVARDS
PARAMOUNT MAILLOT - HELDER - MONTPARNASSE PATHE - UGC ODEON - QUINTETTE
CONVENTION GAUMONT - LES TROIS MURAT - PLM ST-JACQUES - LES NATIONS
Périphérie : C2L (Versailles) - ARIEL (Rueil) - CARREFOUR (Pantin) - ALPHA (Argenteuil) - ARTEL (Rosny)
ORSAY II - MARLY (Enghien) - DAME BLANCHE (Garges-lès-Gonesse) - EVRY - ARTEL (Port Nogent)
ARTEL (Villeneuve St-Georges)



BIARRITZ · VENDOME · CAMBRONNE · BONAPARTE · CLICHY PATHE · LES TROIS MURAT
périphérie : CYRANO Versailles · STUDIO Rueil · ARTEL Nogent · ALPHA Argenteuil





SPECTACLES

action christine 4 rue Christine. Paris 6e
Mo Odéon et St-Michel - tél. 325.85.78



CINÉ HALLES 72, rue Saint-Denis TÉL. 236-71-72
2 DESSINS ANIMÉS de la CHINE POPULAIRE
2 PETITES HÉROÏNES DE LA STEPPE
LE PETIT CLAIRON
Également au CINÉ-HALLES
Festival des « SUPER-KARATE »

FRANCE ÉLYSÉES VO • HAUTEFEUILLE VO • ST-GERMAIN-HUCHETTE VO
MONTPARNASSE 83 VF • MADELEINE VF • CONVENTION VF • MAXEVILLE VF

UN FILM DE
STANLEY KUBRICK
Surtout ne manquez pas le film
LE CANARD ENCHAINE (Michel Duran)
Un film capital car il vient à point nommé
ELLE (Philippe Collin)
LES SENTIERS DE LA GLOIRE
KIRK DOUGLAS dans LES SENTIERS DE LA GLOIRE
"PATHS OF GLORY"
avec RALPH MEEKER - ADOLPHE MENJOU - GEORGE MACREADY - WAYNE MORRIS - RICHARD ANDERSON
SCÉNARIO DE STANLEY KUBRICK, CALDER WILLINGHAM ET JIM THOMPSON
D'APRÈS LA NOUVELLE DE HUMPHREY COBB - RÉALISÉ PAR STANLEY KUBRICK
PRODUIT PAR JAMES B. HARRIS - UNE PRODUCTION BRYNA - DISTRIBUÉ PAR A.M.L.F.
CYRANO Versailles VF • TRICYCLE Asnières VF • ARTEL Nogent VF

LES MIRABELLES DANS FAUVES
Le Ranelagh
5 RUE DES VIGNES AUT 64 44
ts les js à 22 h 15
mat Sam et Dim à 14 h 30
relâche Dim soir et Lundi

Seul à PARIS
LE MARAIS
SMOG
un film de
Christian MOTTIER

CONCORDE - LUMIERE GAUMONT - CLICHY PATHE - MONTPARNASSE PATHE
CLUNY PALACE - GAUMONT SUD - CAMBRONNE - NATION - VICTOR HUGO - LA FAUVETTE



BELLE EPINE THIAIS - VELIZY 2 - TRICYLE ASNIERES - AVIATIC LE BOURGET - ARTEL ROSNY
MULTICINE PATHE CHAMPIGNY - EPICENTRE EPINAY - CYRANO VERSAILLES - ARIEL RUEIL

● STUDIO JEAN COCTEAU
Les élevages humains de la SS
Au nom de la race



Un film de Clarissa HENRY et de Marc HILLEL

RTL (Rémo FORLANI).
« C'est non pas de la science-fiction mais de la Science-Vérité. Et c'est un très grand film. »
L'EXPRESS (J.-F. REVEL).
« Ce film reste d'une éternelle valeur politique. »
Le Monde (J. de BARONCELLI).
« Devant ces images on se dit que Heinrich Himmler n'a pas complètement perdu sa guerre. »
LE FIGARO (R. MATIGNON)
« Un très beau film. Le travail des auteurs est celui des détectives, des poètes et des justiciers. »
l'Humanité (F. MAURIN).
« Un film de mise en garde contre toute remise en selle du racisme. »

GAUMONT CHAMPS ELYSEES V.O. • IMPERIAL V.F.
GAUMONT RIVE GAUCHE V.O. • HAUTEFEUILLE V.O. • GAUMONT SUD V.F.
TRICYLE Asnières V.F. • GAUMONT Evry V.F. • VELIZY V.F.

un film de LUCHINO VISCONTI
BURT LANCASTER
HELMUT BERGER
SILVANA MANGANO
violence et passion
TECHNICOLOR • TODD-AO
A la fin de la projection du nouveau film de Luchino Visconti, des applaudissements éclatent.
François Chalais (EUROPE 1)

Attention ! Samedi et dimanche séance supplémentaire vers minuit :
GAUMONT Champs-Elysées - GAUMONT Rive Gauche
GAUMONT Sud.

ELYSEES LINCOLN - St GERMAIN VILLAGE
MAX VON SYDOW - LAURE DECHASNEL - MICHELINE PRESLE
L'EXPRESS
Une œuvre rare — G. Jacob
PARISCOP
D'une intelligence et d'une beauté impressionnantes — J. Bescos
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Filmé de main de maître — H. Chapier
MEDIA 75
Un extraordinaire suspense qui envoûte et éblouit — F. Boughedir
FRANCE SOIR
Il plonge dans le mystère, dans l'inquiétude, dans la beauté — R. Chazal
LE POINT
Une investigation policière qui nous prend voluptueusement au piège des images — M. Flacon
TÉLÉRAMA
Une perfection qui vous coupe le souffle — A. Remond
ELLE
Un climat superbement vénéneux qui force l'admiration — P. Collin
NOUVEL OBSERVATEUR
Un événement — M. Grisolia
LE FIGARO
Je le recommande aux spectateurs — M. Mohrt
L'HUMANITÉ DIMANCHE
C'est du spectacle et il est bon — S. Lachize
TROMPE L'ŒIL
DE CLAUDE D'ANNA

BALZAC ÉLYSÉES (v.o.) - PARAMOUNT OPÉRA (v.f.) - MARBEUF
BOUL'MICH' (v.o.) - PARAMOUNT GAITÉ (v.f.)
PARAMOUNT ORLÉANS (v.f.) - OMNIA (Grands Boulevards) (v.f.)
SAINT-LAZARE PASQUIER (v.f.) - MÉRY (place de Clichy) (v.f.)
SCALA (v.f.) - GAMBETTA GAUMONT (v.f.)



INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS
PARAMOUNT La Varenne - ALPHA Argenteuil
PARLY II - PUBLICIS Orly
SAMEDI et DIMANCHE : SÉANCE SUPPLÉMENTAIRE à MINUIT aux :
BALZAC ÉLYSÉES - PARAMOUNT OPÉRA - PARAMOUNT GAITÉ
PARAMOUNT ORLÉANS - BOUL'MICH'

UGC MARBEUF - MÉDICIS - RASPAIL - GAUMONT MADELEINE





EN R VENANT DE L'EXPO

مكتبة الأصل

هكذا من الأصل

INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL
GROUPE de RECHERCHES MUSICALES
POURQUOI COMMENT 1
I. MALEC - G. REIBEL
avec
M. ROBIN - F. PIERRE
J.-P. DROUET
MUSÉE D'ART MODERNE
ARC. 11, av. du Président-Wilson
Jeudi 10 avril à 20 h. 30.

THEATRE DE LA Pte St MARTIN





HELENE MARTINI Directrice
Sté BOBINO et JACQUES PROVENCE présentent
MARCEL AMONT
Pourquoi Tu Chanterais pas

THÉATRE OBLIQUE
Henri RONSE
et le
THÉATRE OBLIQUE
présentent
avant la sortie de
« LA MESSE DORÉE »
l'autre chef-d'œuvre de
Beni MONTRESOR
PILGRIMAGE
« Le plus beau film que l'on puisse voir en ce moment à Paris et que l'on ait vu où que ce soit depuis longtemps. »
Claude MAURIAC (l'Express).
Inauguration du cinéma-théâtre OBLIQUE, 76, r. de la Roquette PARIS (11e) - 805-78-51

THEATRON
2, rue Frochot - 878-51-56
15 dernières
LE BARON PERCHÉ
« C'est drôle !... » LE MONDE.

THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE
CARTOUCHERIE 328 36 36
orbe théâtre
TRAKL

« Par autorisation spéciale, la COMPAGNIE DU PARNASSE donnera une série exceptionnelle de 15 représentations de la pièce de Samuel BECKETT « FIN DE PARTIE » du 9 au 30 avril 1975 à 21 heures, au Studio-Théâtre 14, 20, avenue Marc-Sangnier à Paris-14e (renseignements et réservation à 567-95-10).
Ce spectacle, mis en scène par Pierre LEFEBVRE, scénographie de Jean-Michel QUESNE, est interprété par Max Darrière, Pierre Lefebvre, Christian Pélissier et Jocelyne Quentin. ».

Triomphe
au
THÉATRE DE PARIS
CRIME ET CHATIMENT
mise en scène de
Location théâtre et agences

A PARTIR DU 11 AVRIL
THÉATRE DU CAMPAGNOL
Reprise
en raison du succès
Le Triomphe de l'Amour
MARIVAUX
Lundi, mardi, vend. et sam. à 20 h 45
matinée dimanche à 16 h.
THEATRE de L'AQUARIUM
CARTOUCHERIE - 808-99-61

Le Marais
20, rue du Temple - Tél. 278.47.86
Métro : Hôtel de Ville
IMAGES, A PROPOS DE...
Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais
de MARTINE LANCELOT

« Le guitariste Julian Bream donnera un unique récital à la FACULTE DE DROIT, 92, rue d'Assas, le mercredi 9 avril à 21 h. Il sera consacré au luth et à la guitare, avec des œuvres de J.-S. Bach, Weiss, Scarlatti, Diabelli, Boccherini. Location ouverte à la Fac. FNAC, Copar et Durand.»

14 JUILLET
film de JORGE SANJINES



REX vf / ERMITAGE / MIRAMAR vf / MAGIC CONVENTION vf
TERMINAL FOCH vf / LIBERTÉ vf / CLICHY PALACE vf / LA ROYALE vf



VERSAILLES vf / PANTIN vf / NOGENT vf / ARGENTEUIL vf
MONTREUIL vf / GARGES vf / St-GERMAIN C2L vf
VIRY CHATILLON vf

U.G.C. BIARRITZ vo - U.G.C. ODEON vo - BIENVENUE MONTPARNASSE vf
INGMAR BERGMAN :
Scènes de la Vie Conjugale
PARIS MATCH ★★ Récompense Suprême
Superbe. Ce film est unique. Il faut le voir.
LE MONDE Nous sommes fascinés.
J. de BARONCELLI
EUROPE N°1 Ce film est passionnant de bout en bout. F. CHALAIS

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. (abt Vg) : Moïse et Aaron.
Odéon, 20 h. 30 : Othon.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Cinna.
Chaillot (au Théâtre de la Cité internationale), 21 h. : le Règne blanc.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot.
Petit TEP, 20 h. 30 : Carrefour (Bachir Touré).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson ; 20 h. 30 : la Mouette.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 15 : Britannicus ; 22 h. 30 : les Fruits d'or.
Bouffes-Parisiens, 20 h 45 : Pourquoi tu chanterais pas.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Trakl
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : la Danse de mort.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Jamais deux sans toi.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave.
Cour des Miracles, 22 h. : Intime conviction
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Deux-Portes, 20 h. 30 : la Femme morcelée.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Edouard-VII, 21 h. : le Pape kidnappé.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hôt 1 Baltimore.
Essaïon, 20 h. 30 : Le pupille veut être tuteur. — Salle II, 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais : 22 h. 30 . Dis, Balthasar
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gymnase, 21 h. : Chat !
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Spectacle Beckett - Jean Barbeau ; 22 h. : Ce soir on fait les poubelles ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 45 : Christmas.
Mathurins, 21 h. : Grenouille.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 20 h. 45 : Un jeu d'enfants.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Qui, quoi, quoi de qui ?
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Œuvre, 21 h. : la Bande à Glouton.
Palace, 20 h. 30 : White Dreams (voir danse).
Palais-Royal, 20 h 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : la Folie.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Rocky Horror Show.
Ranelagh, 22 h 15 : les Mirabelles dans Fauves.
Rive-Gauche, 19 h. : Résidences secondaires ; 21 h. : l'Intervention.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Tango.
Tertre, 20 h. 30 : la Chanson d'un gars qui a mal tourné.
Théâtre d'Art, 20 h. : la Femme de Socrate.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville. — Grand Théâtre, 21 h. : le Règne blanc.
Théâtre d'Edgar, 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 . Alberto Vidal.
Théâtre Oblique, 14 h. à 24 h. : Pilgrimage (cinéma-théâtre).
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre de Paris, 20 h 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Tchekhov - Tolstoï ou la Belle Epoque.
Théâtre 347, 20 h 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Théâtron, 20 h. 30 : la Résurrection de Maloupe ; 21 h. : le Baron perché ; 22 h. : Je m'appelle Rosa Luxemburg.
Troglodyte, 22 h. : Xâhât.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Les théâtres de banlieue

Ivry, Théâtre des Quartiers, 16 h. : Dommage qu'elle soit une putain.
Marly-le-Roi, M. J. C., Théâtre, 21 h : Catharsis.

Le jazz

Théâtre Mouffetard, 22 h. : Gary Peterson, Ragtime Blues Guitare.

Les comédies musicales

Elysee-Montmartre, 20 h. 30 : le Bonheur ?

INSTITUT NÉERLANDAIS
121, rue de Lille, Paris (7e)
Mardi 8 avril, 21 heures
RÉCITAL DE PIANO
RUDOLF JANSEN
Schubert, Brahms, Fauré, Poulenc, Debussy.
Rés. Tél. 705-85-99. Entrée libre.

Vendredi 4 avril

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Joséphine Baker.
Casino de Paris, 20 h 45 : Revue de Roland Petit.
Folies-Bergère, 20 h 30 : J'aime à la folie
Nouveau Carré, 21 h. : Serge Kerval, Anne Vanderlove.
Olympia, 21 h 30 : Nicoletta.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on Ice.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

La danse

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson Dance Theatre.
Le Palace, 20 h 30 : Graziella Martinez (White dreams)
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Les étoiles et le corps de ballet de l'Opéra.

Théâtre sur glace

Galaxy, 21 h. : Princesse Czardas.
Palais des sports, voir music-hall.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le Cabot de la République.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : *Persiflons.*

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Metropolis, de F. Lang ; 18 h. 30 : Bande à part, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : Citizen Kane, d'Orson Welles ; 22 h. 30 : l'Empereur et le Général, de K. Okamoto. — Petite salle, hommage à Louis Lumière, 21 h. : la Croisière jaune, d'A. Sauvage ; 23 h. : Tabou, de F. Murnau.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e, (225-47-19).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62)
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Studio Parnasse, 6e (326-58-00) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Marivaux, 2e (742-83-90)
BREEZY (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70)
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Athéna, 12e (343-07-48) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22)
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65)
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
L'EVADE (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96). Galaxie, 13e (331-76-86).
FLESH GORDON (A., v.o.) (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29). Balzac, 8e (359-52-70). — V.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Scala, 10e (770-40-00), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75). Méry, 17e (522-59-54). U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13). Quintette, 5e (033-35-40).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Balzac-Elysées, 8e (359-52-70).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 heures.
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86). (H. sp.)
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), Magic-Convention, 15e (828-20-32). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (225-67-29), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36). Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Helder, 9e (770-11-24). Les Nations, 12e (343-04-67), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Images, 18e (522-47-94).
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h. 30.
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Ermitage, 8e (359-15-71), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Les Templiers, 3e (272-94-56).
JIMI PLAYS BERKELEY et FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LA CHOCA (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (580-19-93).

Les films nouveaux

LA GRANDE BOURGEOISIE, film franco-italien de Mauro Bolognini, avec Fernando Rey et Catherine Deneuve. Biarritz, 8e (359-42-33), Vendôme, 2e (073-97-52). Cambronne, 15e (734-42-96), Bonaparte, 6e (326-12-12), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Trois-Murat, 16e (288-99-75).
MISTER BROWN, film américain de Roger Andrieux, v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78)
TROMPE-L'ŒIL, film français de Claude d'Anna, avec Laure Deschanel, Max Von Sydow et Micheline Presle. Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16). Mayfair, 16e (525-27-06)
SUNSHINE, film américain de Joseph Sargent, v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
ALOISE, film français de Liliane de Kermadec, avec Delphine Seyrig : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Studio-Raspail, 14e (326-38-98), La Clef, 5e (337-90-90). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Studio-Médicis, 5e (633-25-97)

LE MALE DU SIECLE (Fr. (**) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MARJOE (A.) : la Clé, 5e (337-90-90).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Boîte à films, 17e (754-51-50), à 18 h.
LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
LE PETIT CLAIRON, DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE (Chin., v.o.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225 67-29) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
PLEIN LA GUEULE (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
LES PRISONS AUSSI (Fr.) . Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h.
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
SIDDHARTA (A., v.o.) : Action Christine (325-85-78).
SMOG (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 16 h. à 22 h.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
THOMAS (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12 (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74).
VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille I et II, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52). Gaumont-Sud 14e (331-51-16).
ZORRO (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

Les grandes reprises

BEN-HUR (A., v.f.) : Marigny, 8e (225-20-74) à 15 h. et 20 h.
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55).
LE KID (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60)
PILGRIMAGE (A., v.o.) : Théâtre Oblique, 11e (805-78-51).
LA PECHE AU TRESOR (A., v.f.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
REPULSION (Angl., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
LE TROISIEME HOMME (A., v.f.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Studio République, 10e (805-51-97).

Les festivals

UN CERTAIN CINEMA (v. o.). — Bilboquet, 6e (222-87-23) : De sang-froid.
VINGT-CINQ ANS DE PRIX JEAN-VIGO. — Le Seine, 5e (325-92-46) : Hoa Binh.
RETOUR A EISENSTEIN (v. o.). — Olympic, 14e (783-67-42) : la Ligne générale.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Fender l'Indien.
CLASSIQUES DU CINEMA AMERICAIN (v. o.). — Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : la Dame de Shanghaï.
S. FULLER (v o.). — Action-La Fayette, 9e (874-80-50) : les Bas-Fonds de New-York.
M. DIETRICH (v o.) — Action-La Fayette, 9e (874-80-50) ; la Maison des sept péchés.
JEUNE CINEMA SUISSE. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : l'Invitation.
M. MONROE - BEATLES (v. o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Let it be ; 14 h. 20 : Help ; 16 h. : Quatre garçons dans le vent ; 17 h. 45 : les Misfits ; 20 h. : la Rivière sans retour ; 22 h. : Les hommes préfèrent les blondes.
P. PASOLINI (v. o.). — Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h. : Théorème ; 16 h. et 22 h. : les Mille et Une Nuits ; 18 h 15 : Porcherie.
L. CAVANI (v. o.). — Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 14 h. et 22 h. : *Portier de nuit ; 16 h. 10 et 20 h.* : I Cannibali ; 18 h. : Milarepa.

Les séances spéciales

ABATTOIR 5 (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
CHARLES MORT OU VIF (Suisse). Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA GRANDE VIE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sauf dim.)
EASY RIDER (A., v.o.) : Sèvres-Duroc, 7e (734-63-88), à 21 h.
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim.).
JEANNE LA FRANÇAISE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
MONTAGE SUR M. MONROE (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

Seul à Paris LA CLEF
MARJOE
UN FILM DE HOWARD SMITH & SARAH KERNOCHAN
QUOTIDIEN DE PARIS
« La confession d'un enfant d'un siècle malade. »
LIBERATION
« Dieu, Mick Jagger et Karl Marx... un film captivant. »
NOUVEL OBSERVATEUR
« Ce charlatan de génie crée des fastes frénétiques et musicaux façon Barnum, revu par Fellini. »
PARIS-MATCH
« Une sorte de truand de la religion U.S. Fascinant. »
LE MONDE
« La force et la violence d'une confession publique douloureuse. »

QUINTETTE - 14 JUILLET



Maintenant au STUDIO DE LA HARPE
Horaires films : 13 h. - 15 h. 15 - 17 h. 30 - 19 h. 45 - 22 h.
Qui le rejette et qui le défend ?
LES AUTRES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE FORAGE « ALFOR »
(Filiale Sonatrach)

Recrute pour son Centre de Formation de Hassi-Messaoud et ses Chantiers Sahariens,

des INGÉNIEURS et TECHNICIENS

en : Technique de Forage, Mécanique de Sonde de Forage, Electricité Industrielle.

Condition exigée : Expérience et solides connaissances en matériel et Forage Pétrolier.

Avantages : Salaire selon compétence ; Possibilité de logement en famille au Nord.

Adresser C.V., références professionnelles et prétentions à :

« ALFOR » - 1, place de Bir-Hakeim, El-Biar, ALGER (ALGÉRIE).

MATRA
recherche pour son secteur spatial
INGENIEUR ELECTRONICIEN
E.S.E. de préférence débutant à 2 ans d'expérience pour participer à l'étude et au développement d'un système digital embarqué (calculateur et périphériques)
INGENIEUR SYSTEME
SUP'AERO, E.N.S.M.A., E.N.I.C.A., débutant à 2 ans d'expérience pour participer au sein d'un groupe projet, à l'étude d'un système embarqué complexe.
Adresser lettre manuscrite CV et prétentions à
MATRA Monsieur KORFAN BP. n°1 78140 VÉLIZY

Schlumberger

offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des

INGENIEURS

débutants (ou presque), électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.600 et 7.650 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'Anglais. Envoyer C. V. + photo à S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint Dominique, 75007 Paris. Merci.

SOCIETE INDUSTRIELLE DE TRANSPORT AUTOMOBILE (1.300 personnes) recherche

1 ASSISTANT DE FORMATION

Placé sous l'autorité directe du Directeur du Personnel, il participera à la détermination de la politique de formation et prendra en charge la réalisation de cette politique.

CE POSTE PEUT CONVENIR :
— à un Jeune diplômé de l'Enseignement Supérieur, ayant un début d'expérience en matière de formation ;
— à un Animateur de Formation désirant assumer de plus larges responsabilités.

Adresser lettre, curriculum vitae et prétentions à S.I.T.A. SERVICE FORMATION - 9, RUE DE [illegible]

STE MAISONS-ALFORT rech. **PROGRAMMEURS-ASSEMBLEURS** I.B.M. 360, 2 ans d'expérience. Connaissances Cobol et/ou O.S. appréciées. Env. C.V. détaillé et prétent. à SONOVISION, 12, rue de Reims, 94 - MAISONS-ALFORT.

Sté Edit. rech. REDACTEUR (TRICE) déb. pr rev. spéc. Libre de suite. Ne pas tél., env. C.V.+ph.+prét. : T.I.P., 46, rue Ampère, PARIS-17e, q.t.

GROUPE IMPORTANT engage immédiatement pour Levallois, Mo Anatole-France. **COMPTABLES 2e ÉCH. CONFIRMES (H. ou F.)** Age minimum 25 ans. Comptabilité générale. Déclarations fiscales et para-fiscales. **AIDES-COMPTABLES CONFIRMES (H. ou F.)** T. 758-12-20 poste 370 ou 418

DISCOUNT MARKET (Le vrai Discount du meuble) recherche SECRETAIRE QUALIFIEE Poste à responsabilité. Se prés. du mardi au sam., 129, av. du Président-Wilson, 93-La Plaine-St-Denis - 5e Mo Porte-de-la-Chapelle. T. 243-25-50 M. BOURGADE.

SOCIETE D'ETUDES recherche **TECHNICIEN supérieur** frigoriste et climatisation. Adres. C.V. à SORETEL, 32, rue La Boétie, Paris-8e.

FISCALISTE
EXCELLENT REDACTEUR
Solide expérience fiscalité des sociétés et fiscalité immobilière.
Format. E.N.I. ou équivalente.
Pratique constante.
Esprit clair, actif, organisé, capable de diriger un service.
Ecrire avec références et prétentions à Me DECOOL, 16, avenue du Président-Wilson, 75016 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

Rech. PROFESSEUR langue maternelle anglaise, enseignement adultes, Paris. Téléphoner (26) 51-60-54 EPERNAY.

Société en pleine expansion REGION RAMBOUILLET recherche d'urgence pour son Service Comptable **UN COMPTABLE PAYE** connaiss. législation sociale. Expérience souhaitée. **UN COMPTABLE FOURNISSEURS CONFIRM.** Tickets restaurant. Env. C.V. manuscrit avec photo et prétent. P.L.T. B.P. No 3 78730 SAINT-ARNOULT.

Rech. CHEF SERVICE COMPTABLE FINANCES avec notions informatique. 30 ans min. B.P. ou niv. DECS. Sal. ann. de départ de l'ordre de 50.000 F suiv. compétences. Angl. souhait. Libre rapidement pr R.V. à 754-59-81 ou écr. av. C.V. et photo no T 067348, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur-2e.

SOCIETE D'EDITION recherche CADRE responsable création et gestion d'importants fichiers d'adresses informatisés. Connaissances documentaires et expérience milieux éditorial et universitaire souhaitées. Ecr. avec C.V. et prétent. à : FRANCE-EXPANSION 336, rue St-Honoré, 75001 Paris, ou tél. : P. GRIFFON, 260-32-09.

Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique rech. pour son Labo. Fabrications mécaniques 1 BTS (FM ou BE) ou 1 contremaître ou 1 chef d'atelier (pour exercer fonctions en atelier de mécanique). Adr. demande manuscrite avec C.V. à M. THELY E.N.S.E.T. 61, av. Pr.-Wilson 94230 Cachan.

IMPORTANT SERVICE D'ETUDES (Administration proche banlieue Sud) recherche pour études Circulation routière **INGENIEUR D'ETUDES** Formation : INSA, ENSM ou équivalent. Dégagé des obligat. milit. Possédant le permis V.L. Adr. C.V. à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS Ss référ. 56401

P/IMPORT. STE. D'EDITION quartier Latin **1 SECRET. STENO-DACTYLO ET COMPTABLE** jeune mais déjà expérim. pour secrétar. direct. administr. et comptable. 5 x 8, avant. soc. Env. C.V., photo et prétent. à STARTER PUBLIC. 68 bis, rue Réaumur, Paris-3e, no 939 q. tr.

Centre chirurgical Marie-Lannelongue, 129, rue de Tolbiac, Paris-13e, cherche **MANIPULATRICE DE RADIOLOGIE** diplômée, libre de suite pour remplacement 3 mois 1/2. Tél. pr R.-V. 707-47-39, P. 407.

Groupe d'informatique médical rech. Ingén. informaticien pos. H. SUP. ELEC., CENTRALE, pr gestion de fichiers, traitem. de signal, sur HP 2100. Conn. statistiq. et mathématiq. souh. Env. C.V. à Mme Beuzart, ISM, 157, r. des Blains, 92220 Bagneux.

SOCIETE INTERNATION. rech. **SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS STENO** dans les DEUX LANGUES TEL. 225-50-76, de 10 à 13 h. et 14 à 18 h.

Société Expertise Comptable recherche **1) STAGIAIRE E.C.** ayant expérience. **2) COMPTABLE 2e échelon** Ec. av. C.V. et prétent. à SODIP 50, r. de la Justice, Paris-20e.

For manager of French office (near Orly) of international scient. instruments importer **SECRETARY** Independent working, French mother tongue, bonnes connaissances allemand. Expérience commerc. désirée. Adress. C.V., prétentions, photo à SCHAEFER-TECHNIQUES CIDEX 157, 94533 RUNGIS.

Notre Service EXPORTATION, NANTERRE (Près R.E.R. Préfecture) recherche **COLLABORATEUR** pour la gestion administrative d'un secteur (suivi des commandes, relations av. client. usine) Nous souhaitons qu'il ait une expérience administrative, exportation et de bonnes connaissances d'ANGLAIS. Horaire flexible. Restaurant d'entreprise. Ecr. C.V. et prét. : A.O.P., 102, rue Danton, LEVALLOIS

offres d'emploi régionales

CAISSE DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE
dispose pour région Nantes et Rennes d'un poste de :
CHARGÉ DE MISSION
pour prospection clientèle.
Qualités exigées :
- dynamisme ;
- mobilité ;
- aimer les contacts.

Salaire fixe + commission + frais déplacements. Avantages sociaux.
Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, à : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous la référence 36.179, qui transmettra.

Import. entrepr. bâtiment second œuvre, rég. Ouest, effectif 1.000 pers., recrute chef du personnel. Fonctions :
— Recrutement, formation, gestion du personnel ;
— Relations avec représentants du personnel.
Age min. 35 ans et expérience.
Env. C.V., desiderata et photo sous le no 8.295, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris-9e, q.t.

Centre formation professionnel. Sarthe recherche directeur des études - chef des travaux, forte expérience pédagogique, professionnelle, industrielle. Salaire élevé. C.V., photo à HAVAS, LE MANS, 7.863.

Importante Usine aéronautique du SUD-OUEST rech. candidat, même débutant, pour poste INGENIEUR-CONSTRUCTEUR ayant le goût du dessin, capable d'effectuer des calculs de résistance. Qualités demandées : goût de la conception mécaniq., connaissances en résistance des matériaux. Ecr. av. C.V. et prétent. à AG. HAVAS PAU, D 689/9, qui tr.

ECOLE DE FRANÇAIS pour étrangers Nice ch. professeur compétent, expér. audio-visuel. V.I.F. exigée. Poste année plein temps. Ecr. HAVAS NICE 0387.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone au **233.44.31** pour tous renseignements : 233.44.21

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Paris

RESIDENCE MANCINI STUDIO D'ARTISTE sur cour-jardin. 343-46-69. Vente sur place 45, rue de CHARENTON.

RUE MONGE ds imm. p. de t. 3e ét., liv. + 2 ch., pte cuis., bs, tél. Admirablement décoré. Px total : 350.000 F. T. : 526-80-37.

DAUMESNIL 3 p. 70m2, c., w-c, bs., asc., 238.000 F. T. 285-46-46.

Métro Plaisance ds imm. ancien studio tt cft ref. nf, 62.000 F. Crédit possible. Tél. : 628-42-62.

Ve JARDIN PLANTES LUX. RENOVATION STUD. 2 p. et DUPLEX. M. Allain WAG. 09-17.

BUTTES-CHAUMONT Magnifique duplex, 5 pièces tout confort. Téléphone : 232-87-09.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appt. près de la NATION. Tél. : 343-62-14.

locations non meublées

Offre

PROPRIETAIRES louent DIRECTEMENT OFFICE DES LOCATAIRES Rens. PARIS : 577-78-08. VERSAILLES : 950-36-70.

XVIIIe EXCEPTION. Vue soleil, grand studio, 2 terrasses. Tél. : 306-37-94, hres des repas.

PARIS (20e) SANS COMMISSION Immeuble récent, tout confort. 2 pièces, 42m2, loyer : 806 F, charges : 181 F, park. : 120 F. S'adresser à la gardienne, 21, r. du Repos. Tél. : 797-71-14 Métro PHILIPPE-AUGUSTE.

locaux commerciaux

BRETEUIL-DUROC Imm. neuf. A VENDRE OU A LOUER 240 m2 + dépendances 100 m2. Ccial ou profess. T. SUF. 62-74.

PARIS - CENTRE Je vends beaux locaux cciaux 250m2 utiles, rapport : 50.000 F. Prix exceptionnel. : 350.000 F. Tél. : 285-17-40.

fonds de commerce

Dans jolie région provençale
(proximité plan d'eau)



AUBERGE ★★NN
en parfait état de fonctionnement, 20 chambres. Restaurant 120 couverts - Vaste cuisine parfaitement équipée - Bar moderne donnant sur terrasse ombragée avec cascade.
Groupe immobilier important faciliterait à ménage professionnel achat murs et fonds ou fonds seul ou encore en gérance libre.
Ecrire HAVAS Marseille n° 45.757.

constructions neuves

ST-MAUR 16, Avenue MARINVILLE Standing. P. de taille, R.E.R. Prix fermes et définitifs. Reste qques appts habitables. AVR. 75 s/pl. samedi 10 à 12 h. et 14 à 18 h. Tél. 380-09-01.

propriétés

RECH. REG. ENGHIEN, MONTMORENCY, PPTE OU TERR. - 989-31-74

VESINET Ultra Résident. 3 min. R.E.R. DEMEURE CLASSIQUE. Récept., 5 ch., 3 bains. Pavil. gard., garage 2 voitures. Beau jardin 2.200 m2. AGENCE de la TERRASSE. Le Vésinet - 976-05-98.

ILE DE BREHAT Part. vd belle propriété, construction en granit. Meublée tout cft, jardin. A débattre. Visites sur place. Téléphone : 20-00-41.

PROVENCE, ALPILLES MOULIN à huile XVIIIe siècle. Architecture intérieure exceptionnelle, 3 ha de terrain agrément. Site protégé. — EMILE GARCIN, 8, boulev. Mirabeau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. (90) 92-01-58 (4lign. group.).

villas

Vd villa « pieds ds l'eau », site except. F. Port-la-Forêt. (Fin.). Ecr. no 8.282 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

30 KM PARIS-OUES[T] Très beau site résid[en]tiel, proxim. gare, 30 min St-[L]azare. Villa neuve disponible, [...] pièces tout conft, garage, [...] boisé. Long crédit à taux av[ant]ageux 300.000 F. GRAVEY. T. [...]-69-59.

PRES DU LYCEE D'E[NG]HIEN, ST-GRATIEN. Plain-p[ied] séj., + 2 ch., cuis., bs + [...] chbre à l'étage. Sous-sol tota[l] garage, chauff. cent. gaz, jar[din] 880m2. Prix : 290.000 F. Tél. [...]9-31-74.

pavillo[ns]

CHAMP COURSES [EN]GHIEN Séj., ch., cuis., bs [...] maz., gar., jdinet. 175.000. [...]9-31-74.

ARCUEIL. Calme, [...] métro, 2 min bus., pav., en[tr]., cuis., 2 ch., w.-c., bs., [...] cellier, salle de jeux, ch[auff.] central mazout, jardin. T[él.] [...]5-88-85.

Pavillon de 1957 [...]50m2, 6 p. princ., cft, pr[ix] [...]5.000 F. Tél. : 9[...] Ct VERM[...]

viag[ers]

Estimation grat[uite, dis]crétion. F. CRUZ [...]58-98. [...] B[...] Boétie

locations non meublées

Offre

PORTE DE CLIGNANCOURT Beau duplex, 6 p., tout conft, tél., possib. profess. libérale, bail 6 ans, récent. Loyer mens. 850 F + charges. Reprise justifiée. Tél. apr. 20 h. : 254-02-75.

locations meublées

Offre

A LOUER MAISON 60 KM. DE PARIS 4 pièces, tout confort, chauffage central. Téléphoner 481-15-06.

17e MONCEAU. Studio tt conft. Imm. neuf, 1.150 F - 874-97-40.

échanges

Vds ou échang. contre appart. Paris près métro, fermette normande au village, entièrem. viabil. s/2.200 m2. T. 34-05-06 (32)

fermettes

VERITABLE FERMETTE S/2.500 m2 clos, gde cuis., séj., 3 ch., s. de b., w.-c., ch. c., vaste grange attén., gren., cave, dép. ds villag. 110 k Ouest. Px 130.000 av. 38.000. Agce de Bonneval (28). T. (15-37) - 98-25-52, m. D.

viagers

Vendez rapidement en viager, expertise gratuite. - Discrétion. Etude LODEL, 708-00-99, 35, bd Voltaire, PARIS - XIe.

fon[ds de] com[mer]ce

RUE DE [M]ESNIL Près St-Hon[oré ...]u bail de boutique à c[...]endrait à Galerie d[e tab]leaux. Partic[...]-39.

CAUSE [...] VENDS **B[...]IE** Gros[...] cluse. Bon rapp[...] s'abstenir. Pour tou[s rensei]gn[em]ents écrire no 6.704, [...] Publicité, 5, r. des [...] 7 Paris-9e.

[lo]c[aux commer]ciaux

P. à [P. lo]cal professionne[l ...] Rond-Point Chps-[E]lysées [...] meublé. Tél., Télex [...] 359-22-19.

[...]x

STE [CO]MPT. rech. Bur[...] 120 m2, 2 [...] P. à P. de pré[f. ven]di matin à [...]9-42-72.

[...]LAGH [...] direct. [...] aménagés. [...]es téléph. [...] pas-de-porte [...]3-53.

[...]E [...]ELYSEES [...] F le m2 [...] ELY. 69-36

appartements vente

Paris

BD DE GRENELLE SPECIAL PLACEMENT **STUDIOS** tout confort Bloc cuis., moquette, tissus aux murs, salle d'eau, w.-c. A PARTIR : 69.000 F Me voir s/place : vendredi de 14 à 18 h. 160, BD DE GRENELLE

32, AV. **PAUL-DOUMER** IMM. RECENT P. TAILLE 4e ét. BALC. 2 ASC. TAPIS **6 P.** Entr., cuisine, 2 s. bains, cabinet toilette, 2 w.-c. Tél. Moquette. Chbre serv. tt conft. Box ss-sol poss. 3 voit. ENTIEREM. REFAIT NEUF **PRIX : 950.000 F** S/pl. samedi, lundi, 10-18 h. 30, OU BAL. 23-83.

PARC MONCEAU. P.deT. Asc. Dble liv.+3 ch., cuis. équip. Avec 100.000 F. 247-13-47.

AUTEUIL Imm. récent Plein soleil 20, RUE LA FONTAINE **3 P.** tout confort (gar. poss.). Voir samedi, 15-18 h.

19e FACE AU FUTUR BASSIN PLAISANCE - Dans 2 IMMEUBLES entièrement rénovés, reste 5 STUDIOS équipés - décorés - moquettés PLACEMENT EXCEPTIONNEL LOCATION et GESTION ASSUREES LIVRAISON IMMEDIATE LE PROPRIETAIRE 325-25-25 + 56-78

Propr. vend direct. ds immeub. magnif. restauré, face hôpital TENON, à 100 m. Mo Pelleport. Quart. neuf, pl. soleil, PETITS et GDS STUDIOS tt conft, lux. décor., à partir de 75.000 F. IDEAL PLACEM. Location et gestion assur. par nos soins. BUREAU DE VENTE : Sur place tous les jours (sauf dimanche), 10-12 h. et 14-19 h. : 88, RUE PELLEPORT. TELEPH. 636-52-80.

74, AVEN. KLEBER. COQ. 2 p. cuis., salle eau, 35 m2, 6e étg. ss asc. Bât. cour. Calme, clair. Prix 160.000. Sam. 14 h. 30 à 18 h. 30 ou 704-54-18.

18e - AU PIED DU SACRE-CŒUR - Dans beaux petits immeubles rénovés 100 % (le calme de PARIS) STUDIOS, 2 PIECES, DUPLEX. Luxueusement aménagés [...] Livraison immédiate. PROPRIETAIRE 325-25-25 + 56-78.

PHILIPPE-AUGUSTE. P. à P., imm. ravalé, 2 p., tt cft, refait nf, tél. Px 119.000. T. 636-28-67.

RESIDENCE de qualité face Bois de Vincennes, 4.100 F le M2 du studio au 6 pièces. **PLACEMENT PIERRE** Rentabilité assurée avec GARANTIE BANCAIRE. IGE 11, rue de Téhéran, Paris. Tél. : 924-08-02.

Immeuble neuf tt conft **10e** Près REPUBLIQUE BEAU DUPLEX 9e et 10e ét. 95 m2 + 75 m2 de terrasse, cheminée, cave. Parking - Décoration soignée SEICAP - OPE. 73-45

15e PRES PLACE FELIX-FAURE (20 mètres) Ds IMM. STYLE PROVENÇAL **20 STUDIOS DEUX PIECES** Très luxueusement DECORES PLACEMENT EXTRAORDINAIRE Rentabilité importante Livraison 15/5/75 PROPRIETAIRE 325-25-25+56-78

RUE DES ECOUFFES Agence s'abstenir. 38 m2, 2 p., tt cft, 4e ét. 133.000 F. Tél. le soir : 250-90-14.

2e (BOURSE ET PALAIS-ROYAL) Dans BEL IMMEUBLE de CARACTERE RENOVE 100 % STUDIOS - 2 et 3 PIECES LOGGIA DUPLEX. Aménagement luxueux. (POUTRES et PIERRES D'ORIGINE) Décorés-moquettes grand STANDING. LIVRAISON 15-4-1975. **LE PROPRIETAIRE** 325-25-25 + 56-78.

CARDINAL-LEMOINE SUR COUR-JARDIN, TRES AGREABLE PETIT **DUPLEX** 38 M2 environ Kitch., bns., w.-c., dans immeub. entièrement rénové. Sur place : vendredi, samedi, 14 h. à 18 h. 28, RUE DES FOSSES-SAINT-BERNARD ou tél. : 755-98-57.

P. à P. 20e Maraîchers. 2 pces, sdo + park. 46, r. des Orteaux.

Région parisienne

CHARENTON. Lib. Face bois. Imm. standing, 3 expos. Balcons. 110 m2. 5 P. + C. ée., tt cft, park. ss-sol. 475.000 F. Gr. crédit. Urgt. - T. 368-66-25.

VERSAILLES 59, avenue des Etats-Unis 4 P., 72 m2 tt cft., balc. s/parc boisé, imm. réc., sol., calme. Vis. sam. 14 h. 30-17 h. ou SOL. 39-10.

EGLISE DE BOULOGNE Immeuble pierre de t. entièrem. rénové, occupés, 2-3 pièces, dépend. Tél. 622-42-81, poste 26.

VANVES - 19, aven. de Verdun, imm. réc., stud., 40 m2 + balc., terras., gde cuis., bs, 8e ét., asc. Vue s/parc. Vis. sam., 14-17 h.

constructions neuves

En plein centre du vieux village de Rosny-sous-Bois
A 5 km Paris (Aut. A 3) - A 200 m. gare (Paris-Est)
HABITEZ IMMÉDIATEMENT
de très agréables appartements
2, 3, 4 et 5 PIÈCES
MISE EN VENTE DE LA DERNIERE TRANCHE : 3 et 4 PIECES et STUDETTES (livraison fin 1975) Caves - Parkings en sous-sol
CRÉDIT C.G.I.B.
BUREAU DE VENTE : « ROSNY 2000 »
6, place Carnot : TOUS LES JOURS, de 11 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 18 h. (sf mardi et mercr.).

20e NATION Immeuble neuf, 6e étage. **VRAI 2 Pces**, grand balcon. 205.000 F Visite : Samedi 14 h. 30 à 17 h. 72, rue des Grands-Champs ou tél. : PROFINA, 742-74-75.

VINCENNES beaux studios à vendre. Sur place de 14 h. à 18 heures, 22, rue des VIGNERONS, ou téléphoner 331-65-61 +.

VINCENNES « STUDIUS 1er » 15, avenue du Petit-Parc ouverture ce week-end du nouveau bureau de vente et de l'appartement décoré. Sur place mardi, vendredi, 14-18 heures ; samedi, dimanche, 11-19 heures.

PARIS-11e 104, avenue Philippe-Auguste, du STUDIO AU 3 PIECES. Vis. sur pl. sam., 10 h. à 18 h. ; mardi, vendredi, 14 h. à 18 h.

VINCENNES « STUDIUS 1er » 15, avenue du Petit-Parc DU STUDIO AU 5 PIECES PRIX FERMES. Bureau de vente et parking visiteurs ouverts : mardi et vendredi, 14-18 h. ; samedi et dimanche 11-19 h.

S.O.G.E.I., 331-65-61 +.

pavillons

95-Saint-GRATIEN. VILLA ANC. Séj. Bur., 6 chb. ling., bs, ch. cent., logement gardien, 700 m2, 425.000 F. PERARD, 989-69-42.

terrains

3 km LAGNY (77) 28 KM PARIS EST Part. vd terr. à bâtir tte viab. 80 F LE M2. Tél. : H.B. 229-38-84.

EST, 2.003 HA. seul tenant, en bloc ou en trois parties. PISCICOLE 926 HA. SYLVICOLE 626 HA. AGRICOLE 450 HA. Exclusivité Cab. X. BERNIER et A. DE ROCQUIGNY S.A., 22, place du Vieux-Marché, 45-ORLEANS. Tél. (38) 86-57-42.

propriétés

A VENDRE

PROPRIÉTÉ Haute-Savoie, altitude 1.000 mètres, proximité Les Gets, 15 minutes Morzines, 20 minutes Avoriaz, 5 minutes Evian. 11 pièces, garage, dépendances (2 caves), verger 14 arbres fruitiers. Ecrire sous chiffre A 18 - 115.131 PUBLICITAS, CH - 1211 GENEVE 3.

EVECQUEMONT. 40 km. Paris par autoroute Ouest, ds pet. village protég. Part. vd Maison ancienne caractère aménagée, tt cft, 8 p., gde cuis., s. bs, 2 cab. toil., 2 wc + logem. 2 p. cavouté, gren., gar., dép., jdin 1.730m2. Px 380.000 F. 474-12-18.

villas

REGION LAC D'ANNECY Villa bourgeoise, accès lac, ponton privé, construct. 1947, 9 p., cuisine, 2 s. de bs, 3 cab. toilette, sur 3 niveaux, 2 terrasses, 3 caves, séjour 50 m2 avec cheminée, poutres apparentes, partiellement meublée, terrain aménagé 1.400 m2, Maison gardien 2 p.+garage. P.V. 440.000 F. Ecr. à 8.281, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COTE D'AZUR - Saint-Andrieu dans parc 25.000 m2 petit village provençal dominant la mer et l'hippodrome avec sa piscine et son tennis, au calme, 37 villas seulement. 1re, 2e, 3e tranches vendues ; 4e tranche : 2 à 5 pièces : 170.000 F à 380.000 F. Très larges facilités par promoteur. Bureau de vente et villa témoin. S. O. P. E. C., 13, boulevard Kennedy, Cagnes-sur-Mer - 31-29-72.

هكذا من الأصل

JUSTICE

Les propositions de la chancellerie sur la « rémunération des avocats »

Le dernier numéro du *Barreau de France* (mars 1975), organe de l'Association nationale des avocats de France (1) (ANA), publie une note, rédigée par la direction des affaires civiles et du sceau, *« concernant le problème de la rémunération des avocats »*. Cette note fait suite à une réunion organisée sur ce sujet à la chancellerie le 6 février dernier et à laquelle étaient conviées toutes les associations et syndicats d'avocats, groupés dans une Action nationale du barreau.

Pour ce qui concerne la postulation, c'est-à-dire la représentation, par l'avocat, de son client devant les juridictions, il est notamment envisagé de rémunérer soit *« suivant la nature de l'affaire »*, soit *« suivant la juridiction saisie »*.

Quant à l'honoraire, dont la liberté est inscrite dans l'article 10 de la loi du 31 décembre 1971 sur la profession d'avocat, la chancellerie observe que ce système, *« s'il présente des avantages, a aussi des inconvénients, dans la mesure où sa coexistence avec une rémunération tarifée aboutit à une incertitude pour le plaideur éventuel sur le montant de la dépense entraînée par le concours de l'avocat »*.

C'est pourquoi le ministère suggère aux avocats *« de prendre toutes les mesures qu'ils jugeraient utiles pour aboutir à la normalisation souhaitée »* (par l'opinion). Pour la chancellerie, on pourrait retenir soit *« un barème indicatif »*, tel qu'il existe chez les conseils juridiques ou les architectes, soit *« une convention d'honoraires entre l'avocat et son client »*, soit, enfin, *« un engagement pris de respecter un barème préétabli, soit unilatéralement* (par les avocats), *soit après accord avec les associations de justiciables, de consommateurs ou éventuellement de syndicats. Cet engagement pourrait être pris par un groupe d'avocats, par des avocats appartenant à une association professionnelle ou à un barreau déterminé »*.

(1) 30, rue de Condé, 75006 Paris.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait d'un Jugement de la 17e Chambre du Tribunal de Grande Instance de PARIS, 2 juillet 1974.

... Yvon VIGNAL, Inspecteur Central des Impôts, a fait citer Olivier CHEVRILLON, Directeur de Publication de l'Hebdomadaire LE POINT, et Jean MONTALDO, Journaliste, leur reprochant un article publié dans le no 40 de cette publication, en date du 25 juin 1973, sous le titre « CORRUPTION », et notamment cette phrase : « ... Monsieur André JANIN et l'un de ses collaborateurs, Monsieur Jean BRUERE, auraient acheté pour 5.000 F le soutien d'un certain Monsieur VIGNAL... ».

Monsieur VIGNAL ... exerce effectivement des fonctions d'inspection des impôts dans le secteur de SAINT-DENIS et estime, par conséquent, avoir été atteint dans son honorabilité...

... La vérification ordonnée en haut lieu de toute l'activité de Monsieur VIGNAL a mis en lumière sa compétence et son intégrité, son efficacité et son dévouement... l'imposition a été correctement établie...

... déclare Olivier CHEVRILLON atteint et convaincu du délit de diffamation publique envers un fonctionnaire public... Déclare Jean MONTALDO atteint et convaincu du délit de complicité... CONDAMNE...

Pour extrait

François SARDA, Avocat

La réforme du divorce

UN RAPPORT SUR LE RECOUVREMENT DES PENSIONS ALIMENTAIRES VA ÊTRE DÉPOSÉ.

Le texte définitif du projet de loi portant réforme du divorce sera examiné au prochain conseil des ministres, mercredi 9 avril. La dernière réunion destinée à la mise au point de ce texte a en effet été organisée jeudi 3 avril sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing et en présence de M. Jean Lecanuet, ministre de la justice. La réunion de jeudi a essentiellement porté sur l'examen de la nouvelle rédaction du projet — *« en langue contemporaine »* — demandée par le chef de l'Etat lors du conseil des ministres du 19 février, déjà consacré à ce sujet.

Au cours de ce conseil-ci, le président de la République avait indiqué que *« le projet* [devait] *être complété par un dispositif assurant une garantie effective des versements dus à la suite d'une décision de justice par l'un des anciens époux à l'autre »*. Cette question — essentielle — est disjointe et fait l'objet d'un rapport spécial confié à M. Guy Charpentier, inspecteur général des finances, qui devait le remettre ce vendredi 4 avril à M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

L'affaire de Bruay-en-Artois

Me LEROY A PORTÉ PLAINTE EN DIFFAMATION CONTRE LE JUGE PASCAL

Déjà visé par une plainte pour violation du secret de l'instruction et du secret professionnel déposée contre lui en décembre dernier par Me Leroy, notaire à Bruay-en-Artois (*le Monde* du 25-16 décembre 1974), M. Henri Pascal, premier juge d'instruction au tribunal de Béthune, a fait savoir le 3 avril qu'il était, en outre, assigné en dommages et intérêts pour diffamation par le notaire et son épouse, qui lui réclament 500 000 F, conjointement avec un hebdomadaire parisien, pour un article paru le 28 septembre dernier.

« Je ne crains pas les poursuites, a déclaré le magistrat, *car pour me défendre je serai alors délié du secret professionnel. Il s'agira d'un procès public et je raconterai alors tout le dossier de l'affaire de Bruay, toutes les anomalies qu'il y a eu. »*

M. Pascal a, d'autre part, annoncé qu'il avait, en février, porté plainte avec constitution de partie civile contre deux journalistes après la parution d'un livre rapportant des interviewes de Me Leroy et de son épouse.

Les parents de Brigitte Dewèvre nt écrit, le 1er avril, au président de la République une lettre lui demandant d'user *« personnellement »* de toute sa haute autorité *« pour que la justice fasse tout son devoir »*.

L'enquête sur la catastrophe de Liévin

DES INCULPATIONS POURRAIENT ÊTRE PRONONCÉES LA SEMAINE PROCHAINE

M. Henri Pascal, premier juge d'instruction à Béthune, chargé du dossier de la catastrophe minière qui fit quarante-deux morts à Liévin le 27 décembre dernier, recevra la semaine prochaine le rapport des experts en explosion commis par lui.

« Cela me permettra, a déclaré M. Pascal, le 3 avril, *de déterminer les responsabilités et, éventuellement, de prononcer des inculpations. Ce rapport devrait en effet établir si des fautes ont été commises concernant la sécurité. »*

Accusés de trafic avec les détenus

QUATRE SURVEILLANTS DE LA MAISON D'ARRÊT DE NICE VONT COMPARAITRE EN CORRECTIONNELLE.

(De notre correspondant.)

Nice. — Récemment suspendus de leurs fonctions pour avoir favorisé les communications entre les détenus et l'extérieur (*le Monde* du 12 février), quatre surveillants de la maison d'arrêt de Nice comparaîtront, le 16 avril, devant la 6e chambre correctionnelle de cette ville. C'est à la suite des révélations d'un détenu que les quatre fonctionnaires : MM. Marcel Guglielmi, surveillant principal, cinquante-trois ans ; François Calatrapa, quarante ans ; Jean Katarynezuk, quarante et un ans, et François Depigny, trente ans, surveillants, ont été confondus. Salomon Amouyal, dit Samy, incarcéré aujourd'hui, selon ses vœux, dans un autre établissement pénitentiaire, accusait les quatre surveillants de se livrer à un trafic permettant aux détenus de recevoir, en violation du règlement, du pastis, du whisky, du rhum, des parfums, de la correspondance et même de l'argent. Les fonctionnaires prenaient aussi, selon ces accusations, les paris des détenus pour le tiercé. Tout cela a été plus ou moins reconnu par les surveillants dont certains se faisaient payer 100 à 150 francs la bouteille de whisky achetée 12 francs.

Des accusations plus graves ont été également enregistrées : l'un des gardiens aurait accepté, moyennant 50 000 francs, de favoriser l'évasion de deux détenus allemands, Walter Sistig et Klaus Bahr, arrêtés le 17 octobre 1974 alors qu'ils tentaient de franchir la frontière avec 120 kilos de haschisch en provenance de Turquie. Salomon Amouyal a confirmé à la police toutes les accusations contenues dans la bande enregistrée par le directeur de la prison, précisant notamment les détails du projet d'évasion des deux détenus allemands, y compris l'empoisonnement des chiens de la maison d'arrêt.

SPORTS

AUTOMOBILISME. — *Le Grand Prix de Suisse de formule 1 aura lieu le 24 août sur le circuit de Dijon-Prenois. L'épreuve ne comptera pas en 1975 pour le championnat du monde des conducteurs mais pourrait être retenue en 1976. Le dernier Grand Prix de Suisse avait été disputé en 1954 près de Berne. Par la suite, la pratique du sport automobile avait été interdite sur les circuits suisses pour des raisons de sécurité.*

FAITS DIVERS

LA CATASTROPHE DE VIZILLE

● Le propriétaire du car est inculpé et écroué

● Le préfet fait étudier un itinéraire de déviation

Le propriétaire de l'autocar dans lequel vingt-neuf personnes ont trouvé la mort le mercredi 2 avril aété inculpé jeudi d'« homicide et blessures involontaires ». Le juge d'instruction a placé le propriétaire sous mandat de dépôt et l'a fait écrouer à la maison d'arrêt de Varces. Le ralentisseur de vitesse électromagnétique avait été démonté il y a environ trois semaines et n'avait pas été réinstallé sur le car.

D'autre part, comme l'avait demandé l'association des maires et adjoints du canton de Vizille, le préfet de l'Isère a *décidé* de renforcer la signalisation et de faire étudier un itinéraire de déviation.

De notre correspondant

Grenoble. — Ce n'est pas, en définitive, une défaillance mécanique, comme on l'avait un peu hâtivement proclamé, le soir même du drame, à la préfecture de l'Isère, mais, semble-t-il, une imprudence qui est directement à l'origine de la catastrophe de Vizille.

Contrairement, en effet, à ce que les *premières observations* avaient fait apparaître, l'autocar n'était pas pourvu de tous les « instruments réglementaires ». Le fameux ralentisseur de vitesse électromagnétique, considéré généralement par les spécialistes comme un dispositif de sécurité absolue, avait été démonté, il y a environ trois semaines, pour être soumis à une révision technique. Il n'était pas réinstallé sur l'autocar au moment où celui-ci a pris le départ d'un voyage de plusieurs jours dans les Alpes.

L'aveu de cette coupable lacune a *été fait, le jeudi 3 avril, aux* gendarmes pourvus de la commission rogatoire du magistrat instructeur par le responsable de la société à laquelle appartenait le véhicule accidenté *: M. Gérard Simon*, cinquante-quatre ans, de Sully-sur-Loire.

Les circonstances du drame du mercredi 2 avril sont donc tout à fait semblables à celles de la catastrophe du 18 juillet 1973, où un car belge, dépourvu du dispositif réglementaire de ralentissement, s'était engagé dans la descente, malgré la signalisation lui ordonnant d'utiliser un itinéraire différent. Dans le cas du véhicule des pèlerins de Sully-sur-Loire, il faut bien constater que, comme son prédécesseur belge, le chauffeur du véhicule, M. Roger Grouit, quarante-six ans, n'a pas respecté les panneaux réglementant la circulation sur cette portion particulièrement dangereuse de la R.N. 85. Il est à peu près impossible qu'il n'ait pas su que le dispositif de sécurité avait été retiré sur son véhicule. Mais, même si cela avait été le cas, le chauffeur aurait eu mille fois l'occasion de s'en apercevoir avant d'aborder la côte de Laffrey.

Il faut donc admettre que, privé de l'expérience de la conduite en montagne, M. Groult a, comme bien *d'autres avant lui, sous-estimé* le rapport vitesse-poids dans cette rampe de plus de 7 kilomètres. En tentant de retenir constamment avec les freins classiques les 15 tonnes de son véhicule sur une distance aussi longue, le chauffeur était à peu près certain de ne plus pouvoir obtenir de réaction efficace de ce système dans la partie inférieure de la côte. Le frein de secours agissant sur les mêmes éléments mécaniques, il n'était dès lors d'autre aboutissement possible à cette folle embardée que le vol plané fantastique dans le lit de la Romanche.

Règlements et spécialistes

Les imprudences humaines dont seul M. Simon sera sans doute appelé à répondre devant la justice, puisque le chauffeur de son entreprise a été tué, ne dégage pas pour autant la responsabilité des services de l'équipement. Ceux-ci, abrités derrière les règlements, *paraissaient* prêts à accepter que se renouvellent régulièrement les catastrophes sur ce tronçon de nationale dangereux à ce point que le préfet de *l'Isère reconnaît qu'il s'agit d'un* « cas unique en Europe ». La belle assurance des spécialistes de l'équipement paraît cependant singulièrement entamée puisque, jeudi après-*midi, le préfet de* l'Isère a fait largement droit aux revendications que des maires et adjoints du canton de Vizille étaient venus lui rappeler en délégation.

Ainsi, des panneaux munis de clignotants vont être installés dans la première partie de la côte alors que, jusqu'à maintenant, on invoquait les dispositions du code de la route pour refuser leur installation. En outre, un poste permanent de contrôle de la gendarmerie sera établi à Laffrey. Les gendarmes seront chargés d'intercepter les poids lourds et, en particulier, les véhicules de transport collectif de plus de 8 tonnes, pour vérifier si ceux-ci sont bien munis du dispositif de freinage spécial. Simultanément, ils pourront mettre en garde les chauffeurs contre les dangers particuliers présentés par cette côte à forte déclivité.

Enfin, le préfet de l'Isère a promis aux élus du canton que la direction départementale de l'équipement allait devoir étudier les projets de déviation — notamment celle contraignant les poids lourds à emprunter, à partir du milieu de la descente, un autre itinéraire moins pentu — que l'Association des maires a proposée à plusieurs reprises depuis 1970. Cette dernière décision va à l'en*contre de l'attitude* des services de l'équipement qui, il y a peu encore, prétextant que les crédits déjà investis dans la réfection de la R.N. 85 et dans l'amélioration d'une *déviation par La Motte-d'Aveillans*, refusaient même d'envisager l'étude technique de ces suggestions.

BERNARD ELIE.

LES VICTIMES

Vingt-neuf personnes ont été tuées dans la catastrophe de Vizille et quatorze ont été blessées. L'identité de toutes les victimes n'était pas encore connue jeudi 3 avril (« le Monde » du 4 avril). Voici la liste complète des morts à ce jour :

Mme Lelut, M. Fernand Balle, Mme Renée Venon, Mme Marcelle Loiseau, Mme Madeleine Botton, M. André Daubry, M. Jean-Baptiste Paillon, M. Jean Lenormand, Mme Marie Chevallier, Mlle Laurence Borderioux, M. Régis Borderioux, Mme Louise Borderioux, Mme Eugénie ou Jeanne Bourgoin, Mme Paulette Foucher, Mme Hélène Thion, Mme Gilbert Boitard, M. Marcel Branjuleau, Mme Marie Arnoult, M. Marius André, Mme Alice Balle, Mme René Berruet, Mme Lucie Faucher, M. Fernand Gibouen, Mme Odette Guillon, Mme Jeanne Henry, M. Marcel Poullin, M. Roger Groult, Mme Odette Daubry, Mme Georgette Meunier.

● *Incendie de Santa-Maria-Maggiore : une dix-huitième victime.* — Mme Paulette Pieron, une Française âgée de soixante-dix ans, est morte le *mercredi* 2 avril à Milan.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

représentation offres

REPRÉSENTANT EN BIJOUX DEMANDÉ

par important fabricant américain de bijoux plaqués or laminé de très bonne qualité.

Krementz & Co., Newark, New-Jersey, U.S.A. recherche représentant pour la France. Expérience et connaissance de l'anglais nécessaires.

Revenus importants pour personne active et dynamique.

Bonnes références exigées.

Remettre curriculum vitae à M. Richard Krementz, Président, Foire de Bâle, Halle 17, Stand 189, du 12 au 20 avril.

Ou bien écrire à M. Richard Krementz, Hôtel Goldener Knopf, Rathausplatz, D-7880 Sackingen, Allemagne.

Société française, spécialisée dans la fabrication des colorants pour Matières plastiques, recherche pour la région Lyon et départements limitrophes REPRÉSENTANT exclusif ou multicartes visitant régulièrement les transformateurs de matières plastiques :
— Polyéthylène, polystyrène ;
— P. V. C. ;
— Polypropylène.
Compétence techn. nécessaire. Rémunér. intéress. si capable. Ecr. à 8.277, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

autos-vente

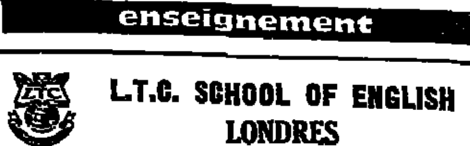
504 DIESEL L 73 AV. GAR. ETS NEUBAUER P. DOLLE 754-93-02

504 GL DIESEL 75 VEH. DE DIRECT. - ETS NEUBAUER P. DOLLE — 754-93-02

bateaux

A LOUER, MEDITERRANEE, VOILIER BOIS 15 m, AVEC skipper. Tél. 254-02-75 apr. 20 h.

enseignement



L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH LONDRES

Cours intensifs à tous les niveaux
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues ; service d'aide au logement.
Cours de Secrétariat (3 trimestres).
COURS D'ETE A LONDRES, NORWICH, SUSSEX, READING ET BIRMINGHAM.
Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) 26-32 Oxford Street, London W1A 4DY.

demandes d'emploi

INGENIEUR CHIMISTE 7 ans expérience document. techniqu., anglais, allemand, ch. emploi propriété industrielle. — Ecrire no T 0.382, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ANALYSTE 8 a. expér. informatique, niveau maths sp., étudie ttes proposit. de particip. à études et réalisation applicat. de gestion. Ecr. no T 067.388, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Cadre pos. H, E.N.P. Voiron, 53 a., 15 a. B.E., 6 a. B.M., ex-chef B.E. et B.M., mécan. gén., électricité, chaudron., armem., série automob., grenaill., peinture devis, budgétisat., rech. sit. Paris, banl. N., N.-E. Lib. imm. Ecr. no 2.912, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Anglaise 22 a., ch. sit. ds hôtel/villa ds Midi. Miss K.-J. Austin, The Old Vicarage, Pensax, Nr. Abberley, Worcestershire (Ang.).

CHEF DE CHANTIER GENIE CIVIL V. R. D. cherche emploi Libreville. — Ecrire HAVAS, no 1.369, 13100 AIX.

HEC, CPA, 45 a., bon gestionn., excel. vendeur, étud. ttes prop. Ecr. no 2.888, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Professeur lettres 41 ans, quittant éducat. nat., ch. empl. Bne connais. anglais, dispon. immédi. Ecrire Sébastien Serge, 42, avenue Jean-Moulin, PARIS (14e).

occasions

Vds statue Génie de la Danse, 105 cm. sign.-estamp. Carpeaux. Ecr. à 0534 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

boxes-autos

PARIS (7e)
4, rue M.-de-la-Sizeranne anciennement rue Masseran
GARAGES à vendre
S.pl. ce jour, 14 h. à 18 h. 30.
S.O.G.E.I. - 331-45-61 +

capitaux ou proposit. com.

TOITURES ETANCHES SANS JOINTS PAR PULVERISATION

Profits importants pour vous en tant que représentant du fabricant. Stockez et vendez un produit garanti pour rendre les vieux toits étanches nouveau procédé - produits d'étanchéité à une couche pour usines, hôpitaux, écoles, extérieurs des bâtiments. Modeste investissement dans les stocks requis. Produits FOB NYC U.S.A. Nous fournissons accessoires de vente, brochures en anglais, frais de publicité. Pour détails, écrire à Pace Products International Inc., Box 5036 Kansas-City, Missouri 64132 U.S.A.

SOCIETE DE REALISATIONS IMMOBILIERES rech. pour emploi à PARIS-8e — UN CADRE DE DIRECTION FINANCIERE — UN DEMARCHEUR financier Sérieuses réf. exigées, capables s'intégrer dans un groupe dynamique pouvant investir 150.000 F minimum ds une augmentation de capital et libres rapidement. Adr. photo, C.V. et prétentions à : CEDRAC, 12, bd de Lorraine 06400 CANNES.

Entreprise en Suisse cherche CAPITAUX 8 % p.a. Eventuellement association ou collaboration. — Ecrire : HAVAS MULHOUSE S/N. 720565.

RESTAURANT GDE CARTE Salon, Brasserie (Pub.), dans importante ville centre, 2.000.000 C.A. (Michelin, Kléber). Prix : 1.300.000 F. Ecr. à 6.708, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Antiquaire vend pour cause de retraite ds centre ville à 25 km. de Cergy-Pontoise, petit hôtel particulier XVIIIe confortable, avec fond commerce florissant. Ecr. à 6.707, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

l'agenda du Monde

Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.).

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374

MEME SI VOUS MESUREZ 2 METRES

NOUS VOUS HABILLONS EN PRET-A-PORTER

en liquette
en saharienne
en blouson
de jean
ou de toile
écrue

berdy

79 AV. DES TERNES.
75017 PARIS. TEL. 380 35.13
PARKING GRATUIT

Pour votre DEMENAGEMENT
208 10-30 ODOUL

le maroc avec votre voiture et le car-ferry "Agadir"

au départ de SÈTE à destination de TANGER
38 heures de traversée

prochains départs de SÈTE à 22 h

Samedi 12 Avril	Lundi 28 Avril
Mercredi 16 Avril	Vendredi 2 Mai
Dimanche 20 Avril	Mardi 6 Mai
Jeudi 24 Avril	Samedi 10 Mai

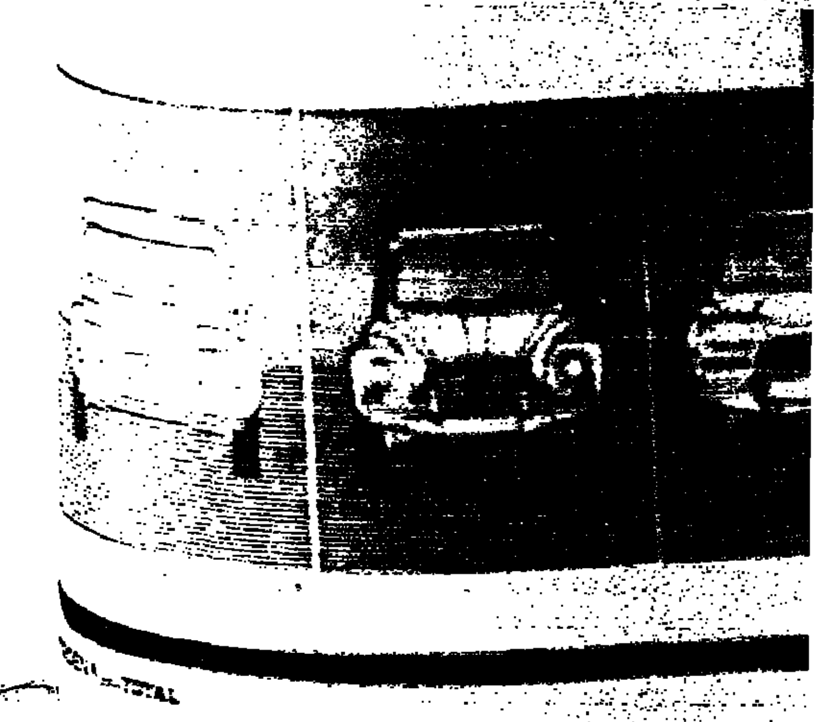
un départ tous les 4 jours
toute l'année

Formalités d'embarquement et de débarquement simplifiées
Personnel parlant français
Economie de kilomètres
Sécurité - Tranquillité
Prix de passage à partir de 247 F par personne, tous repas compris
Facilités de transports
Bagages - Voitures - Caravanes

Votre agence de voyages vous fournira tous renseignements et documents sur possibilités séjours ou circuits au Maroc de 4, 8, 12 jours ou plus

COMANAV-FERRY
AGENTS GÉNÉRAUX POUR LA FRANCE
TRANSAT
BORDEAUX - BRUXELLES - LE HAVRE - LILLE - LYON
MARSEILLE - NANCY - NANTES - NICE
Bureaux à PARIS : TRANSAT
5 bis rue de Sèze PARIS
tél. (1) 742.30.10

ARD



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LA PROTECTION DU NEUVIÈME ARRONDISSEMENT

Démolir pour construire

Le permis de démolir vient d'être refusé par l'architecte des Bâtiments de France pour deux immeubles du dix-neuvième siècle, situés 20, rue Pigalle, à Paris, dans le neuvième arrondissement, et mis à l'honneur par l'exposition « Paris au dix-neuvième siècle », qui se tient actuellement à l'Hôtel de Sully.

C'est le dernier rebondissement d'une discussion entre le promoteur et l'administration, qui souhaitait que soit au moins conservée la façade de l'immeuble.

L'exposition actuellement organisée à l'Hôtel de Sully fait une place à ces deux bâtiments Empire « de grande qualité » : *la façade de l'un, sur la rue Pigalle, est protégée, l'autre immeuble est au fond d'une cour où ne subsistent de l'ancien jardin que deux marronniers.*

Une société immobilière veut construire sur ce terrain de 1 800 mètres carrés deux bâtiments de deux et huit étages, pour des logements et des bureaux, et quatre niveaux de parking en sous-sol.

Le permis de construire a été refusé deux fois, en 1971 et en 1973. La seconde fois, M. Alain Bacquet, directeur de l'architecture, soulignait, dans une lettre au préfet de Paris, qu'il « deviendrait très difficile, si une telle réalisation est autorisée, de mener ultérieurement les actions de protection que nous avons envisagées ». *M. Bacquet faisait allusion au secteur sauvegardé prévu dans le neuvième arrondissement, entre la place Pigalle, l'église Notre-Dame-de-Lorette et celle de la Trinité. En attendant, ce quartier a été « inscrit à l'inventaire » en mai 1974, ce qui donne à l'administration des affaires culturelles un simple droit de regard sur les transformations des immeubles.*

Pour le 20, rue Pigalle, le permis de construire fut finalement accordé, le 19 mars 1974, à condition que la façade ancienne soit conservée et les toits couverts d'ardoise. Depuis, « les travaux de forage ont commencé dans la cour et les intérieurs d'époque subissent chaque jour des dégradations systématiques », *affirme l'Association de défense du quartier Saint-Georges (1).*

Une pétition a déjà recueilli deux mille signatures dans le quartier pour demander « l'abandon du projet de construction, la restauration de ces immeubles et la rénovation de l'ancien espace vert qui pourrait être ouvert aux riverains ».

En fait, après avoir accordé le permis de construire un peu hâtivement, les pouvoirs publics bloquent l'opération en refusant le permis de démolir. L'architecte des Bâtiments de France fait, en effet, remarquer qu'aucun « projet technique de maintien de la façade » *n'est présenté dans ce document.*

Institué à Paris pour lutter contre la pénurie de logements et contrôler leur disparition, le permis de démolir est aujourd'hui considéré comme une simple formalité. Dans l'affaire du 20, rue Pigalle, l'administration, chargée de protéger les sites et les monuments, utilise à plein cet outil tombé en désuétude. Pourquoi ne pas rénover franchement cette procédure et instituer un vrai permis de démolir.

Actuellement, dès que la conservation d'un bâtiment est nécessaire à l'harmonie d'un quartier ou d'une rue, l'administration est obligée, si le propriétaire n'est pas bien disposé, de le classer et de participer financièrement à sa conservation. Le classement est une mesure « lourde » qui devrait être réservée aux édifices majeurs. Pour les autres, il faudrait pouvoir empêcher leur démolition sans les classer pour autant.

Dans les secteurs sauvegardés, la simple mention « à conserver » suffit à protéger l'immeuble, sans que l'administration débourse un sou. Mais le secteur sauvegardé n'existe pas... Sinon le 20, rue Pigalle serait sauvé.

JEAN PERRIN.

(1) 18, rue Pigalle, 75009 Paris

LES PARTIS POLITIQUES ET LE DÉBAT NUCLÉAIRE

Le P.S. : pour un programme énergétique d'ensemble

Pendant quinze ans, notre pays a perdu peu à peu ses capacités de recherche, d'autonomie et d'initiative en matière énergétique. Installée au pouvoir, la droite a facilité la domination des grands trusts pétroliers sur notre économie ; le gouvernement s'est simplement contenté d'inscrire les sociétés dites nationales (Elf, C.F.P.) dans un cadre déterminé par quelques firmes multinationales, le plus souvent liées aux intérêts américains. De plus, en voulant rendre tout « électrique », l'E.D.F. a contribué à la politique du « tout pétrole », dont on a vu les conséquences fin 1973.

S'appuyant sur une crise dont la responsabilité lui revient pour l'essentiel, le gouvernement s'apprête aujourd'hui, à propos du nuclaire, ce qu'il fit naguère à propos du pétrole.

Il faut, certes, se garder de toute attitude magique dans ce domaine : l'énergie nucléaire, ce n'est pas la bombe atomique et l'atome n'est ni la peste ni le sauveur suprême. C'est un élément nature qu'il est possible de domestiquer, comme on l'a fait de l'eau, du gaz, du pétrole o udu charbon, à condition de s'en donner les moyens et de faire face à toutes les conséquences.

Le risque, qui ne peut jamais être totalement écarté (voir Liévin, récemment) n'est plus le grisou ou la marée noire ; c'est la détérioration lente (le « cancer » au propre et au figuré) de la vie humaine et de son environnement ; il intéresse la survie des collectivités entières : ville ou village, voire même une région entière. Grâce aux efforts de nombreux savants, chercheurs et techniciens, nous ne partons pas de rien à cet égard, mais toute précipitation serait de toute évidence criminelle.

Or, précisément, le gouvernement Giscard-Chirac entend se précipiter. C'est au moins la totalité des nouveaux besoins énergétiques des dix ans à venir qui sera couverte par le nucléaire : celui-ci deviendra bien l'axe de la politique énergie de la France, une politique qui dépendra largement de celle des Etats-Unis, quand on voit le choix des réacteurs et l'origine des licences.

Une telle orientation est conforme à la nature du pouvoir actuel, aux intérêts qu'il incarne, à la politique internationale qu'il défend. Est-ce pour autant conforme aux intérêts de la France et des Français ?

Le parti socialiste entend engager le débat que le pouvoir se refuse à ouvrir. Car il ne s'agit pas seulement de savoir où l'on implantera les centrales, mais de savoir si l'on doit les implanter ! planter !

Nous disons d'abord que le nucléaire doit être intégré dans un programme énergétique d'ensemble pour les dix ou quinze ans à venir. Celui-ci doit être soumis à discussion publique et à délibération parlementaire. Il détermine, en effet, la nature même de la société de demain. La croissance doit-elle servir les profits capitalistes ou bénéficier à l'ensemble de la collectivité ? Dans le second cas, il faut déterminer collectivement la nature et le degré des besoins énergétiques, ainsi que la manière d'y répondre.

Car les techniques ne sont pas neutres. Un trop fort accroissement des besoins en énergie, une priorité absolue au nucléaire pour y répondre, c'est un choix de société : une société hyper-centralisée où les décisions échappent de plus en plus à ceux qui les subissent, où le gaspillage et l'insuffisance des produits en durée et en qualité deviennent la règle, où toute difficulté économique prend des proportions catastrophiques, où la politique se fonde sur la menace extérieure (chantage technologique) ou intérieure (par exemple à travers le quadrillage militaro-policier qu'implique la protection des centrales).

Au contraire, limiter l'accroissement énergétique, tout en maintenant la croissance, c'est faciliter le contrôle des sources d'énergie, tenter de rétablir l'équilibre entre l'homme et la nature, se donner les moyens de choisir : il faut pour cela investir dans les économies d'énergie autant que dans son développement ; fabriquer des produits plus durables, permettre la récupération, éviter les déperditions ; permettre aussi le contrôle régional des moyens énergétiques du développement et faire passer la sécurité des populations avant celle des produits industriels.

Rien n'est possible sans la diversification des sources d'énergie : la politique pétrolière doit se faire, comme la politique charbonnière, sous le contrôle des pouvoirs publics, à travers une nationalisation qui soit une véritable appropriation collective, une socialisation. A côté de l'hydraulique et du gaz, des énergies nouvelles (solaire ou géothermique) doivent être recherchées, ce qui implique des investissements suffisants, y compris en termes industriels.

L'énergie nucléaire doit trouver sa place dans cet ensemble, à un rythme compatible avec les exigences de sécurité et d'indépendance : il y faudrait bien sûr la nationalisation des entreprises qui interviennent en amont (telles que Creusot-Loire), comme il faut garantir le service public en aval (E.D.F.). Mais la nationalisation ne suffit pas à déterminer la « nature » d'une politique : c'est dès maintenant qu'il faut agir à cet égard.

Pour les centrales nucléaires, s'il faut admettre ce qui existe déjà, par contre on ne peut accepter le programme intensif que propose le gouvernement. Au-delà des constructions en cours, tout projet doit être suspendu à l'adoption d'une « loi nucléaire » et d'un programme énergétique d'ensemble par le Parlement. On l'a fait pour l'avortement, comme il convenait ; comment le refuser pour ce qui concerne l'avenir même de notre vie et de notre société !

Le parti socialiste demande notamment la création d'une agence ou d'un office de sécurité qui puisse lever le secret des dossiers, examiner les projets de construction, servir de recours à des populations dont l'inquiétude ne cesse de croître devant les conséquences qui peuvent naître de choix inconsidérés. Cette agence doit être indépendante des pouvoirs publics et des intérêts capitalistes, et il y a en France suffisamment de personnes qualifiées pour en constituer rapidement les premières bases.

Les socialistes croient au progrès et ne rêvent pas de quelque retour à la nature primitive, mais ils n'entendent pas accepter le processus économique et social où le gouvernement entraîne le pays. Avec les forces populaires, ils empêcheront la réalisation de son programme nucléaire ; ils proposeront les mesures propres à garantir, grâce à un important ralentissement de la construction des centrales nucléaires, la sécurité des populations et l'indépendance du pays, qu'il s'agisse de l'approvisionnement en matières premières ou de la technologie des réacteurs. En imposant dès aujourd'hui la priorité du contrôle populaire, ils créent l'exigence pour demain d'une autre société, d'un autre type de développement en fonction des intérêts du peuple et non plus de profits capitalistes qui mènent les hommes à leur perte. L'exemple du nucléaire est une excellente démonstration de ce qui serait possible avec un gouvernement populaire, un gouvernement de gauche, comme de ce qui est à craindre avec le pouvoir actuel. C'est dire l'importance du combat.

ROBERT CHAPUIS.

Membre du comité directeur du parti socialiste, délégué national à la technologie et à la recherche.

[Lire dans *le Monde* du 4 avril la déclaration de M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale.]

LE GROUPE COMMUNISTE DEMANDE UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale vient de déposer une proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête parlemenaire sur les conditions d'implantation et de construction de centrales nucléaires en France.

Faits et projets

● LE SCHEMA DIRECTEUR DE LA REGION PARISIENNE A DIX ANS. — Dans l'article intitulé « Peut-on sauver la plaine de Versaille ? », paru dans *le Monde* du 4 avril, une inversion de chiffres a daté de 1956 le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne. En réalité, ce document a été élaboré en 1965.

● PLUS DE « MINI-CROISIÈRES » SUR LA SEINE. — Le *Duc de Normandie*, « mini-paquebot » qui assurait depuis deux ans des croisières sur la Seine, ne reprendra pas ses voyages cette année. La Compagnie normande de navigation et de tourisme a en effet décidé de ne pas remettre en service son navire, qui se trouve actuellement désarmé à Paimpol.

● UNE USINE CHAUSSON A LAVAL. — Pour permettre l'extension de ses fabrications de radiateurs pour poids lourds et machines agricoles, le groupe transférer à Laval (Mayenne) cette activité, qui s'exerçait cette activité, qui s'exrçait jusqu'à présent en région parisienne, à Asnières. La nouvelle usine de Laval pourrait employer deux cent cinquante personnes à moyen terme.

TRANSPORTS

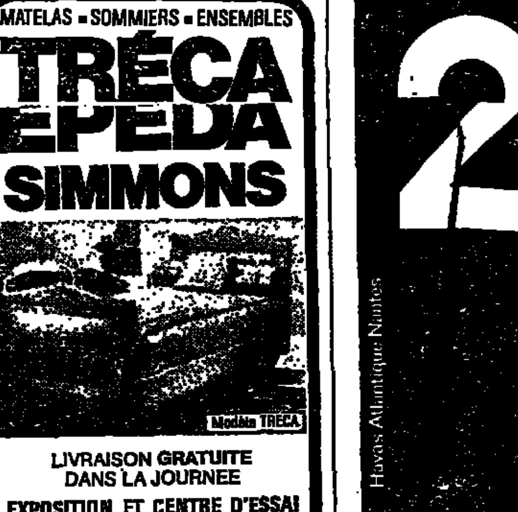
L'attentat palestinien à Athènes

LA T.W.A. EST JUGÉE RESPONSABLE

La compagnie américaine T. W. A. devra verser 10 millions de dollars de dommages et intérêts aux familles des victimes de l'attentat de l'aéroport d'Athènes du 5 avril en 1973. La responsabilité de la compagnie américaine a été, en effet, reconnue par le juge fédéral de New-York.

Deux Palestiniens armés de mitraillettes et de grenades avaient pénétré dans une salle de transit de l'aéroport d'Athènes et ouvert le feu. Quatre passagers avaient été tués et cinquante-cinq autres blessés.

MATELAS • SOMMIERS • ENSEMBLES
TRÉCA
EPEDA
SIMMONS
Modèle TRÉCA

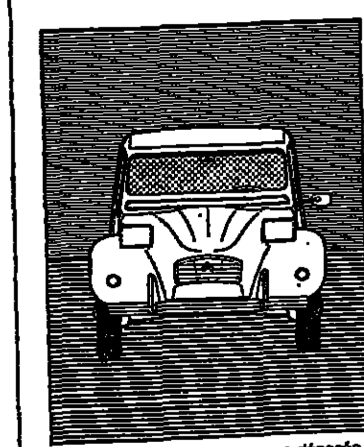


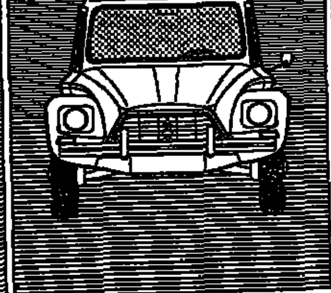
LIVRAISON GRATUITE DANS LA JOURNEE
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
Seule adresse de vente :
37, av. de la République
PARIS XI[e] • Tél. 357.46.35
METRO PARMENTIER

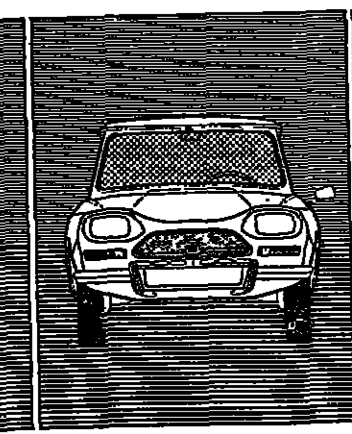
2e FOIRE INTERNATIONALE DE NANTES
au Parc de la BEAUJOIRE
thème 75 : l'habitat
exposition internationale d'aviculture
14 avril
Havas Atlantique Nantes

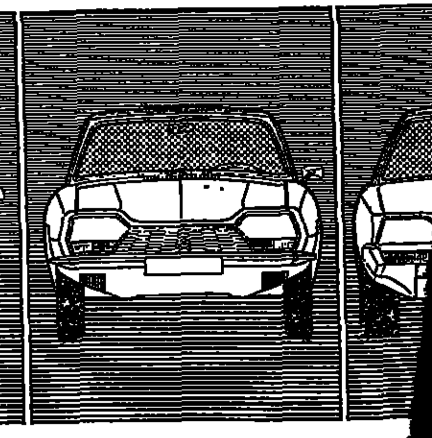
De la 2CV à la CX, toutes les Citroën bénéficient maintenant d'ECOPLAN.*

Devant le succès remporté par E[...] Citroën décide d'en faire profiter toute sa gamme de la 2 [...] CX.
Avec Ecoplan vous pouvez parti[...]nt d'une Citroën neuve sans dépenser toutes vos économies [...]cheter une voiture, le plus gênant c'est souvent l'importa[...] versement comptant.
Avec Ecoplan vous n'avez pas d[...]pport personnel à verser mais simplement trois mois d[...]de garantie et un mois d'avance, et vos mensualités sont d[...]us faibles qu'elles sont étalées sur 48 mois. De plus elles s[...]ssives.
Avec Ecoplan et la gamme Cit[...] le monde peut enfin disposer de la voiture neuve qui co[...] à ses besoins.

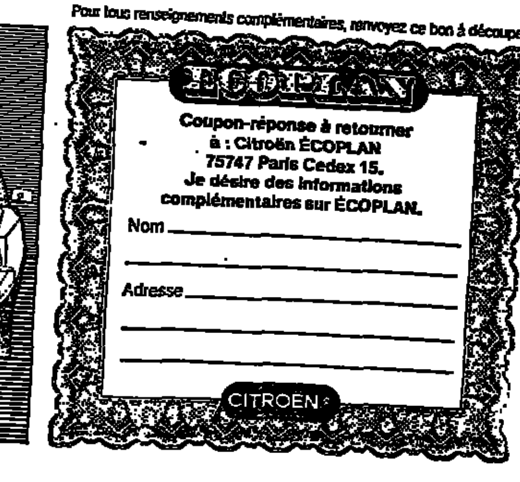






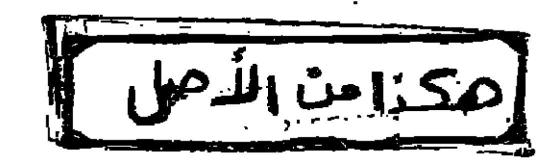


Pour tous renseignements complémentaires, renvoyez ce bon à découper.



ÉCOPLAN
Coupon-réponse à retourner à : Citroën ÉCOPLAN 75747 Paris Cedex 15.
Je désire des informations complémentaires sur ÉCOPLAN.
Nom ____
Adresse ____
CITROËN

* Location longue durée. Marque déposée.
CITROËN
CITROËN préfère TOTAL



مكبر من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES RELATIONS ENTRE LES PAYS INDUSTRIALISÉS ET LE TIERS-MONDE

Pour un impôt mondial de solidarité

(Suite de la première page.)

Jusqu'ici, il faut en être bien conscient, seuls les efforts « régionalistes » ont été couronnés de succès. Ainsi la Convention de Lomé, signée à la fin du mois de février dernier entre la C.E.E. et les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, est incontestablement une étape considérable dans la préparation d'un « nouvel ordre économique international ». Sans doute est-elle limitée géographiquement. Il ne faut pas oublier qu'elle intéresse tout de même cinquante-cinq pays.

Rappelons les voies ouvertes, dignes de la plus grande attention et qui peuvent au reste inspirer des *initiatives dans un cadre plus large* :

1) Principe de la « préférence inverse » pour remédier, sur le plan commercial, à ce qu'on a appelé l'« échange inégal ». Les Etats A.C.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique) ne seront pas tenus de souscrire, en ce qui concerne les importations en provenance de la Communauté, à des obligations correspondantes à celles qui sont souscrites par la Communauté. (On sait que 99,2 % des produits *originaires des A.C.P. peuvent en*trer librement sur le marché communautaire.)

2) Naissance du « Stabex », c'est-à-dire de l'assurance donnée par les pays industrialisés de la Communauté aux nations en voie de développement adhérant à la convention que leurs recettes d'exportation *seront garanties* à un certain niveau quels que soient les aléas du marché. Pour le sucre, on va plus loin : il s'agit d'une quasi-indexation des prix *sur ceux des producteurs communautaires*. Il est dommage que le Fonds de garantie n'ait pas été alimenté plus généreusement comme la France l'avait demandé, *mais le principe adopté est essentiel.*

3) Structures de dialogue permettant de faire de la coopération une création continue (conseil des ministres, conseil des ambassadeurs, assemblée consultative).

Lorsqu'on compare les résultats obtenus à ce niveau « régional » avec ceux, constamment décevants, des grandes assises mondiales de 1974 qu'il s'agisse des conférences de Caracas sur le droit de la mer, de Bucarest sur la démographie, de Rome sur l'alimentation, on est bien contraint de se poser des questions. Quand les institutions ne sont pas là pour exprimer une volonté commune des Etats, le vent disperse très vite les bonnes intentions. L'Europe du Marché commun n'a peut-être pas conquis encore beaucoup de grades dans ce domaine, mais suffisamment toute de même pour faire basculer dans le bon sens les projets de coopération entre pays pauvres et pays riches. Tant que les Américains ou les Russes essaieront de *faire admettre* que ce qui est bon pour eux l'est aussi pour le monde entier, on piétinera sur la voie — pourtant royale — de prise en compte *globale* des problèmes.

La leçon des échecs

Si une autorité internationale contrôlant la haute mer a pour *seule mission*, *comme* le souhaiteraient les Etats-Unis, de délivrer des licences d'exploitation à des entreprises privées qui jouiraient de droits exclusifs dans les zones *attribuées, le « patrimoine* commun de l'humanité » serait évidemment monopolisé par les superpuissances. Comment les pays pauvres auraient-ils pu accepter à Bucarest, sans même qu'il soit fait allusion à la répartition des richesses dans le monde, le « plan d'action » proposé par les Américains de réduire de 10 pour 1 000 tous les taux de natalité des pays en voie de développement ? Enfin, à Rome, l'élaboration d'une stratégie à moyen terme et à long terme pour l'alimentation s'est révélée tout aussi décevante.

Pourquoi ces échecs ? Tout simplement parce que, quand il s'agit des intérêts communs de la planète, les Etats les plus puissants, ceux qui devraient donner l'exemple, trouvent toujours les moyens de se dérober. La logique du marché (l'U.R.S.S. y recourt évidemment lorsqu'elle achète 20 millions de tonnes de blé aux U.S.A.) l'emporte sur toutes les autres, comme les habitudes de consommation des pays riches qui transforment les céréales en porcs, volailles, vaches laitières, etc., si bien que « les animaux de pays riches, de ferme ou de maison se présentent plus argentés que les hommes des pays pauvres », ainsi que l'écrivait Alfred Sauvy.

Fiscalité planétaire

A la conférence de Rome, pour financer le Fonds de développement agricole dans les pays pauvres, l'idée de cotisations basées sur le produit national brut de chaque pays avait été lancée. Elle n'a pas été retenue, mais n'est-ce pas plutôt l'étude d'un impôt mondial de solidarité qu'il faudrait reprendre pour donner un coup de fouet à la coopération internationale et la rendre sensible à chacun ?

La France, qui a eu le mérite *de proposer* la *Conférence* trilatérale, s'honorerait de lancer ce projet pour bien marquer, comme le souhaite si souvent M. Giscard d'Estaing, que nous entrons dans *des temps nouveaux. Lier cette* proposition à celle d'un désarmement graduel comme l'avait fait jadis M. Edgar Faure paraît, hélas ! trop ambitieux, mais pourquoi ne pas étudier des formules moins utopiques, mais qui vont tout de même un peu plus loin que l'idée, reprise à Bangui par le chef de l'Etat, de l'affectation au tiers-monde par les pays industrialisés d'un pourcentage constant de leur P.N.B. ? Un tel objectif avait été fixé pour la décennie en cours par l'Assemblée nationale des Nations unies. Il s'agissait de consacrer 0,7 % du P.N.B. aux programmes officiels d'aide au développement. Or, selon M. McNamara, président de la Banque mondiale (1), l'aide venue en 1975 des pays de l'O.C.D.E. représentera... 0,3 % du P.N.B. !

Il y a deux ans, la commission française Justice et Paix (2) diffusait — sans grande conviction — un document sur le thème de l'impôt mondial de solidarité, ayant mis sérieusement à l'étude une suggestion du cardinal Roy datant de 1970 (3) reprise deux ans plus tard par le synode des évêques français dans un texte intitulé « La justice dans le monde ».

A la lumière des événements pétroliers qui poussent aujourd'hui des Etats à se retrouver autour d'une table de conférence pour parler de leurs intérêts convergents, des propositions de ce type prennent un lustre nouveau parce qu'elles ont d'abord le mérite d'affirmer l'existence d'une solidarité *entre toutes les nations*. La conception est différente de celle de l'aide « classique » — qui ne serait pas pour autant supprimée bien qu'elle aille, nous *l'avons vu*, en *diminuant* de plus en plus — puisqu'il s'agirait cette fois d'une contribution obligatoire, tenant compte de la capacité contributrice de chaque citoyen... du monde, votée par les Parlements nationaux et donc plus difficilement remise en cause que l'attribution de l'aide prélevée sur des fonds budgétaires.

Sans fracas, deux Etats ont déjà institué des prélèvements fiscaux, dont le produit est destiné à favoriser l'équipement du tiers-monde : la Norvège et le Danemark. En Norvège, il existe depuis une douzaine d'années un impôt particulier pour l'aide aux pays en voie de développement, qui est dû par les personnes soumises à l'impôt municipal sur le revenu et qui est assis sur la même base. Le produit de ce prélèvement a augmenté en volume depuis sa création et représente quelque 0,5 % du P.N.B. aujourd'hui. Au Danemark, le café importé est frappé d'un droit d'entrée et d'une taxe intérieure : le produit de ces *deux impôts est destiné au financement* de l'aide au tiers-monde.

Les formules d'application d'un impôt mondial de solidarité peuvent être variées et largement discutées. Les experts de la commission Justice et Paix penchent pour une majoration de l'impôt national sur le revenu fixé en pourcentage (par exemple, 1 %, et l'impôt pourrait être appelé « centime mondial de solidarité »). Cette méthode aurait l'avantage, en effet, d'être simple et logique, mais, dans certains pays, et notamment en France, elle ne pourrait s'appliquer qu'après une réforme fiscale, tant les injustices devant l'impôt sont grandes.

On pourrait retenir aussi — et en tout cas pour les Etats qui ne prélèvent pas d'impôts sur le revenu — l'idée d'une taxe indirecte additionnelle sur certains produits qui constituent les « signes extérieurs » du développement comme l'automobile, les appareils ménagers, la télévision. S'en tenir aux produits de luxe n'est pas suffisant : il convient que le plus grand nombre possible de citoyens sentent qu'ils ont un devoir envers les plus pauvres du monde.

Comme il est exclu que tous les pays soient touchés en même temps par la grâce et adoptent d'un même cœur ce dispositif de fiscalité planétaire, pourquoi ne pas commencer dans ce cadre « régional » dont on a vu — avec la convention de Lomé — qu'il pouvait être assez bien approprié à un nouveau *style* de rapports entre pays riches et pauvres ?

L'Europe, incapable de faire lever l'enthousiasme sans lequel elle n'est pourtant qu'une forme *creuse*, aiderait au moins à une petite flamme à naître en compagnie des quarante-six pays associés du tiers-monde.

PIERRE DROUIN.

(1) Dans notre supplément « Europa » (*le Monde* du 4 mars).

(2) 71, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.

(3) Dans un message à U Thant, alors secrétaire général de l'ONU.

LA CRISE VITICOLE

LES ORGANISATIONS PAYSANNES FRANÇAISES VONT RENCONTRER LEUR HOMOLOGUES ITALIENNES.

Les dirigeants des quatre principales organisations agricoles françaises ont pris contact avec les trois centrales paysannes italiennes afin d'organiser, d'ici à la fin de la semaine prochaine, une rencontre sur les problèmes concernant les producteurs des deux pays en matière de fruits et légumes, et *surtout de vin*. « *Le malaise actuel entre nos deux pays ne peut que nuire à la construction européenne* », a déclaré M. Debatisse, en annonçant cette rencontre. Il est, en outre, possible que M. Bonnet rencontre son homologue italien et le commissaire européen chargé des questions agricoles avant le 15 avril.

Alors que le climat reste « *insurrectionnel* » dans les départements du Midi, selon le mot du secrétaire général des chambres d'agriculture, M. Guizard, quelque cinq mille viticulteurs de la Gironde ont longuement manifesté jeudi 3 avril.

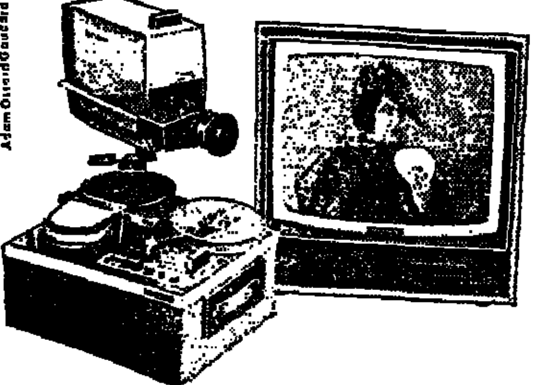
De son côté, M. Segard, ministre du commerce extérieur, s'est engagé à accroître les moyens de *promotion à l'étranger* des *vins* et spiritueux français au cours d'un déjeuner avec les cent principaux exportateurs.

DIX MILLE BOUTEILLES DE VIN ESPAGNOL DÉTRUITES DANS L'HÉRAULT

Un commando d'une cinquantaine de viticulteurs a détruit, dans le *courant de la nuit du jeudi 3 au* vendredi 4 avril, aux établissements Trilles, à Maureilhan (Hérault), dix mille bouteilles de vin importées d'Espagne.

Le préjudice a été évalué à 60 000 F par le directeur technique de l'établissement, qui a en outre déclaré : « J'étais seul dans le local avec le gardien et il était pratiquement impossible de résister, sinon les viticulteurs auraient tout cassé. *Je* pense que ce préjudice n'est pas couvert par l'assurance et nous allons nous retourner contre la commune. Le contribuable paiera une fois de plus. »





L'enseignement qui intéresse est plus profitable que celui qui ennuie. Prenez le cas d'une fable de la Fontaine, comme "Le corbeau et le renard". Et imaginez qu'aujourd'hui, vos enfants puissent la jouer et se voir la jouer.

Oublier qu'ils apprennent parce qu'ils miment ce qu'ils apprennent. C'est possible et c'est ce que vous propose la vidéo Sony : une possibilité nouvelle de voir et de participer qui bouleverse tous les processus de communication.

Dans l'enseignement comme dans tous les domaines de la formation, l'abstraction est remplacée par la réalité de l'image.

La compréhension et l'intérêt viennent directement de ce que l'on voit, et non plus de ce que l'on imagine.

Les systèmes vidéo Sony sont bien sur adaptables à n'importe quel type de programme de formation. Et très faciles à utiliser.

La caméra de studio AVC 4200, le magnétoscope AV 3620 avec un système d'arrêt sur image, et l'écran de contrôle de 52 cm constituent un équipement très efficace pour un prix raisonnable.

Ces trois appareils peuvent changer beaucoup de choses. Ils travaillent à quelque chose qui ne s'apprend pas : l'ouverture d'esprit.

SONY.

Pour en savoir plus long ... ce bon à SONY FRANCE, 17-21, rue ... Clichy.
Nom ...
Adresse ...
MA 04

Ces appareils sont en démonstration au 4e Salon International de l'Audio-Visuel et Communication, Porte de Versailles, Allée 2, Stand 11.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LES NÉGOCIATIONS S'ENGAGEANT DIFFICILEMENT

La situation reste tendue à la régie Renault

Les négociations engagées jeudi 3 avril à la régie Renault s'avèrent devoir être difficiles. Une seconde réunion était envisagée ce vendredi 4 avril, mais la direction en avait réservé la confirmation en fonction de la situation dans les usines. En effet, à l'établissement du Mans les O.S. ont repris la grève perlée qui réduit d'environ 50 % leur production. Les syndicats de la Sarthe affirment qu'ils ont fait preuve de bonne volonté en s'engageant à produire le 4 avril autant que la veille. Pour la Régie, l'approvisionnement des chaînes de montage est si aléatoire que trente-cinq mille ouvriers sont encore au chômage technique.

La journée d'action nationale organisée par la seule fédération C.G.T. de la métallurgie a, selon cette dernière, été marquée par de nombreux envois de délégations, des arrêts de travail allant jusqu'à deux heures dans l'Isère, la Sambre, les Ardennes et la région parisienne. Le patronat (U.I.M.M.) estime cependant que cette journée « est pratiquement passée inaperçue ».

M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a annoncé que sa centrale rencontrerait la C.F.D.T. le 9 avril pour examiner le développement d'une action commune. Devant la presse, le syndicaliste a fait état de nombreux conflits en cours, outre celui de la régie Renault. Le mécontentement, dit-il, se transforme en actions revendicatives. Les cheminots C.G.T. doivent aussi rencontrer incessamment ceux de la C.F.D.T.

L'impression de détente créée par la déclaration de M. Dreyfus, le 2 avril, était fortement affaiblie après les quatre heures de discussion entre la direction du personnel de la Régie et les syndicats représentant l'ensemble du personnel.

A l'issue de la réunion, seule était sûre une nouvelle rencontre le 8 avril, et le syndicat C.G.T. de Billancourt publiait un communiqué déclarant notamment : « *La direction générale n'est toujours pas animée du souci de régler rapidement le conflit qui dure depuis deux mois. L'escalade semble donc se poursuivre du côté de la direction, en dépit des propos de M. Dreyfus. En proposant une augmentation mensuelle de 12 F par mois aux cent mille salariés de la Régie, en envisageant de se contenter d'une aumône sur les fonds publics de 2,10 F de l'heure pour les travailleurs mis illégalement en chômage, la direction provoque le personnel et applique les consignes gouvernementales.* »

Les cégétistes durcissent leur attitude, bien que, depuis plusieurs jours, M. Halbeher et d'autres dirigeants se soient employés à afficher un optimisme conciliant.

Sur les diverses revendications, l'écart est considérable entre les positions des deux partenaires :

● *Pour les salaires*, les syndicats réclament une augmentation uniforme qui, pour n'être pas rigoureusement chiffrée à 250 F par mois comme le font ceux du Mans, n'est quand même pas éloignée de cette somme.

● *L'indemnisation des heures chômées* de 2,10 F l'heure est celle de l'aide publique (« *la Régie*, a dit le ministre du travail, *n'a pas encore déposé de demande officielle pour en bénéficier* »). D'une façon générale, en cas de chômage partiel économique, l'appoint versé par l'employeur (en partie remboursé par l'Etat), porte l'indemnisation à environ 6 F l'heure. Or, chaque heur de repos forcé fait perdre plus de 10 F aux métallurgistes les plus mal payés.

● *Le licenciement des dix-sept salariés*, dont trois délégués, n'a été qu'effleuré. L'inspecteur du travail, qui devait donner son avis sur l'affaire à la fin mars, a décidé de s'accorder un délai de réflexion supplémentaire, comme la loi l'y autorise.

● *Quant aux classifications*, thème auquel la direction entendait initialement limiter la négociation, elles n'ont pas été abordées au cours de cette première réunion.

Il est certain que devant la reprise du « coulage » à l'usine du Mans la direction revient à la rigueur. Dans cette phase fragile des discussions, elle doit peser le risque du déclenchement de mouvements de solidarité, à l'heure où les centrales C.G.T. et C.F.D.T. s'efforcent de généraliser l'action revendicative.

A L'ÉTRANGER

En Italie

Les syndicats décident une grève générale pour le 22 avril

De notre correspondant

Rome. — La pause sociale en Italie est terminée. Une nouvelle grève générale aura lieu le 22 avril, pendant quatre heures, à l'initiative de la Fédération syndicale unitaire. Les raisons de cet arrêt de travail sont triples : des augmentations « *inacceptables* » de tarifs publics ; une situation économique pesante et l'aggravation des difficultés d'emploi ; enfin, le refus du gouvernement d'examiner avec les syndicats des projets urgents d'investissements. La production industrielle enregistre à nouveau un net fléchissement. Après avoir diminué de 10 % en novembre dernier (par rapport à novembre 1973) et s'être légèrement améliorée en décembre, elle a baissé de 14,6 % en janvier (compte non tenu de la construction) par rapport à janvier 1974. Les résultats de février confirmeraient ce fléchissement.

L'amélioration des comptes avec l'étranger ne doit ainsi pas trop faire illusion. Si les réserves de l'Italie ont augmenté en mars malgré le remboursement de 385 milliards de lires de dettes et si la balance des paiements a enregistré un solde positif pour la première fois depuis près de trois ans, le retour des capitaux est dû davantage à un malaise à l'étranger qu'à une amélioration du climat en Italie. De plus, en janvier, les exportations n'ont augmenté en volume que de 0,3 % par rapport à janvier 1974, alors que les importations ont diminué de 17,3 %. Cette baisse a touché les produits alimentaires, mais aussi les matières premières, qui n'étaient pourtant pas soumises aux mesures de restriction levées récemment. — R. S.



CONSEILS INDÉPENDANTS en investissements touristiques.

Ni promoteur, ni financier, KOK GROUP sélectionne pour vous, en toute indépendance, d'excellents placements dans les complexes touristiques : en Espagne, aux Bahamas, aux Canaries, en Floride...

Par exemple : en Espagne, près de Castellon, un délicieux village de vacances à l'architecture typique, pavillons et studios face à la mer, livrés totalement achevés.

En fonction de vos objectifs, KOK GROUP vous conseillera le meilleur investissement.

KOK GROUP INTERNATIONAL PROPERTY CONSULTANTS S.A.

Siège social à Luxembourg, 11 A, bd Joseph II Luxembourg bureaux à Rotterdam, Bruxelles, Dusseldorf et Paris

Pour toutes informations, telephonez au 723.97.20 ou envoyez ce coupon-réponse à KOK GROUP 78, Champs-Elysées, 75008 Paris ou au siege social.

Nom
Prénom
Adresse
Tél.

MATIÈRES PREMIÈRES

● L'ACCORD SUR LA CREATION D'UNE ASSOCIATION DE PAYS EXPORTATEURS DE FER a été paraphé à Genève jeudi 3 avril (*le Monde* du 4 avril). Onze pays participeront à l'association : Algérie, Australie, Brésil, Chili, Inde, Mauritanie, Pérou, Sierra Leone, Suède, Tunisie et Venezuela. Le Canada, le Liberia et les Philippines, qui participaient à la conférence, n'ont psa signé l'accord qui entrera [illegible]

AFFAIRES

THOMSON-C.S.F. RENFORCE SON IMPLANTATION AUX ÉTATS-UNIS

Thomson C.S.F. vient de racheter le département « *Produits professionnels* » de C.B.S. (Columbia Broadcasting Systems), le premier exploitant de chaînes privées de radio-télévision dans le monde. Convoitée également par Philips, cette division, qui devient ainsi une filiale du groupe français ayant pour nom Thomson C.S.F. Laboratories, a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 4,5 millions de dollars. Nettement bénéficiaire, elle fabriquait des matériels spécialisés de renommée mondiale (prise de vues et prise de son) pour la C.B.S., qui souhaite dorénavant concentrer son activité sur la seule exploitation de son réseau radio-T.V.

Avec cette opération, Thomson C.S.F. acquiert un portefeuille de brevets et une centaine de techniciens de valeur. Le groupe français espère ainsi devenir l'« *interlocuteur privilégié* » de C.B.S. (qui lui a déjà passé commande de soixante-six caméras couleur) et renforcer son implantation sur le marché américain du matériel professionnel de radio-télévision qui représente à lui seul 50 % du marché mondial.

● MICHELIN POURRAIT S'IMPLANTER AU BRESIL. — Cette possibilité a été évoquée au cours d'un entretien que l'ambassadeur du Brésil à Paris a récemment accordé à deux représentants de la firme clermontoise. Dans un communiqué, l'ambassade du Brésil précise que le plan mis au point par Michelin prévoit la construction d'une usine où seraient fabriqués des pneus à carcasse radiale pour poids lourds, dont la plus grande partie serait exportée. Le coût de cette installation est évalué à 80 millions de dollars (340 millions de francs environ).

C.d.F.-CHIMIE S'ASSOCIE AVEC LE QATAR POUR CONSTRUIRE LE VAPOCRAQUEUR DE DUNKERQUE

Un protocole d'intention a été signé jeudi entre la filiale chimique des Charbonnages de France (C.d.F.-Chimie (et non la Compagnie française des pétroles, comme indiqué par erreur dans notre dernière édition du 4 avril sur la foi d'une dépêche d'agence) et la Qatar General Petroleum Company (Q. G. P. C.), en vue de la construction et de l'exploitation sur la plate-forme industrielle de Dunkerque d'un vapocraqueur d'éthylène d'une capacité de 450 000 tonnes-an. Ce protocole a été soumis à l'approbation des autorités françaises et qatari. Il prévoit la constitution d'une société mixte, la COPENOR, dont le capital initial de 100 millions de francs sera détenu à raison de 60 % par C.d.F.-Chimie et de 40 % par la Q. G. P. C.

Le vapocraqueur, qui pourrait ultérieurement être doublé d'unités de fabrication de polyéthylène, sera vraisemblablement alimenté en naphta à partir de la raffinerie de pétrole de 1,5 million de tonnes que C.d.F.-Chimie se propose de construire en Moselle, dans son complexe de Carling.

● *M. René Engen* présidera la compagnie financière Creusot-Loire, qui, après les accords intervenus entre le groupe Schneider et le groupe de Wendel, remplacera la société Marine-Schneider, majoritaire au sein de Creusot-Loire. M. René Engen est directeur général de Schneider S.A. Ainsi se trouve confirmée dans les faits la prééminence du groupe Empain-Schneider sur Creusot-Loire.

CHOMAGE PARTIEL

DIMINUTION EN FÉVRIER

Le nombre de journées indemnisables au titre du chômage partiel a diminué en février (1 056 000 au lieu de 1 227 500 en février 1975, alors qu'il y a un an il n'y avait eu que 123 300 journées) ; le nombre de salariés touchés par ces réductions d'horaires est passé de 297 400 en janvier à 265 000 en février. Ces indications ont été données, jeudi 3 avril, par M. Michel Durafour, ministre du travail, qui a confirmé, en termes plus clairs que jamais, ses critiques contre la définition du chômage donnée par le Bureau international du travail (demandeurs d'emploi *inscrits ou non* dans un service de main-d'œuvre) : « *Il faudra*, a indiqué le ministre, *que le BIT revoie sa méthode de travail.* »

Le ministre a d'autre part confirmé l'examen au Parlement de plusieurs projets de loi (extension de la sécurité sociale notamment) ; il a aussi précisé qu'en matière démographique, l'objectif du gouvernement était « *d'envisager la diminution du* ci- se maintienne à 2,2 enfants par femme, ce qui porterait la population à 64 millions en l'an 2050.

ÉNERGIE

LA FRANCE ÉTUDIERAIT LA POSSIBILITÉ DE CONSTRUIRE UN GAZODUC A PARTIR DE LA NORVÈGE

Oslo (*A.F.P.*). — La France étudie actuellement la possibilité de construire un gazoduc sous-marin de plus de mille kilomètres pour transporter le gaz norvégien de mer du Nord en France, révèle le magazine spécialisé *Noroil*.

Le pipe-line, qui serait le plus long du monde, d'un diamètre de 42 pouces, pourrait transporter annuellement entre vingt-cinq et trente millions de mètres cubes de gaz naturel. D'autres pays, parmi lesquels le Danemark et l'Allemagne fédérale, s'intéressent également au transport direct du gaz naturel des gisements norvégiens de mer du Nord par pipe-line sous-marin, ajoute le magazine.

[Au ministère français de l'industrie, on précise qu'aucune négociation n'est en cours sur ce projet, lequel pourrait être étudié à nouveau à l'automne prochain.]

HAUSSE DES PRIX DU CHARBON ENTRE 9 % ET 20 %

Les prix des charbons domestiques et industriels viennent de subir des augmentations. Les nouveaux barèmes des Charbonnages de France mis en application le 1er avril comportent pour les charbons domestiques des hausses inférieures, en moyenne, à 9 % et, pour les charbons destinés à l'industrie, des hausses atteignant au maximum 20 %.

Ces hausses s'appliquent au prix du charbon « *départ de mines* ».

Par contre, elles ne s'appliquent pas aux prix des charbons livrés à l'Electricité de France et aux sidérurgistes qui sont fixés par contrats.

FISCALITÉ

PRÉLÈVEMENT CONJONCTUREL : PREMIER ACOMPTE LE 30 AVRIL

Le décret d'application de la loi du 30 décembre 1974 instituant un prélèvement conjoncturel est publié au *Journal officiel* daté du 4 avril (page 3565). Le ministère de l'économie et des finances fait actuellement parvenir aux quelque quinze mille chefs d'entreprises susceptibles de payer cette taxe une brochure expliquant ce qu'est le prélèvement, comment le calculer, comment y échapper (le prélèvement n'est pas un impôt).

Entré en application le 1er janvier 1975, le système prévoit le paiement d'un premier acompte le 30 avril. Les entreprises pourront calculer le montant de cet acompte de deux façons : soit par référence à ce qu'elles auraient payé si la taxe avait existé en 1974 ; soit en anticipant sur le montant probable global de la taxe en 1965. Etant donnée la conjoncture (faiblesse des marges), il est probable que la plupart des chefs d'entreprise choisiront cette seconde formule. La hausse des prix des produits manufacturés se modérant, la hausse des prix de gros se ralentissant, il est d'ailleurs possible que le prélèvement conjoncturel cesse de s'appliquer dès cette année.

● *M. Pierre Feuillet* a été élu président du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables et des comptables agréés, en remplacement de M. André Huet, démissionnaire.

(Publicité)

GUIDE PRATIQUE DE NOS DROITS
de Christian de GOUSTINE et Pierre KAEPPELIN

Cet ouvrage n'est pas un « livre de droit » comme les autres. Il explique dans le langage de tous les jours les problèmes auxquels chacun se trouve confronté dans sa vie quotidienne ; il indique une solution pour chacun d'entre eux : contrats à signer, dommages-intérêts à réclamer, indemnités auxquelles on a droit, démarches à effectuer en cas de licenciement, problèmes pratiques du divorce, de la retraite, des accidents, façon de déposer une plainte, etc.

Il suffit de consulter son index alphabétique pour trouver rapidement le renseignement, l'explication ou l'adresse désirée sans perdre de temps en lectures et en recherches inutiles. Il permettra aussi au lecteur d'économiser les frais d'une consultation juridique chez un avocat et de traiter lui-même un grand nombre de ses problèmes. Pour les autres, il aidera les lecteurs à mieux comprendre leurs droits et à se défendre d'une façon plus efficace contre ceux qui voudraient y porter atteinte. C'est dans cette optique pratique que l'ouvrage a été rédigé.

LES AUTEURS

Docteur en droit et licencié ès lettres, Christian de Goustine est conseiller technique d'un important cabinet contentieux ; il a aussi des activités de journaliste et il est l'auteur de plusieurs ouvrages de vulgarisation.

Pierre Kaeppelin est avocat ; son métier l'amène chaque jour à recevoir dans son cabinet et à défendre des clients dont il est mieux placé que tout autre pour connaître les problèmes pratiques ; ce livre est le résultat de cette expérience quotidienne.

EDITIONS SOLAR
8, rue Garancière, 75006 PARIS.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/4	6 1/4	1 1/4	2 1/4	2 3/4	3 3/4
1 mois	6 3/8	6 7/8	3 3/8	3 7/8	3 7/8	4 3/8
3 mois	7 1/8	7 5/8	4 1/8	4 5/8	5 1/8	5 5/8
6 mois	7 5/8	6 1/8	5	5 1/2	5 3/4	6 1/4

SONY VIDEO. LES VRAIS SPECIALISTES NE SONT JAMAIS NOMBREUX.

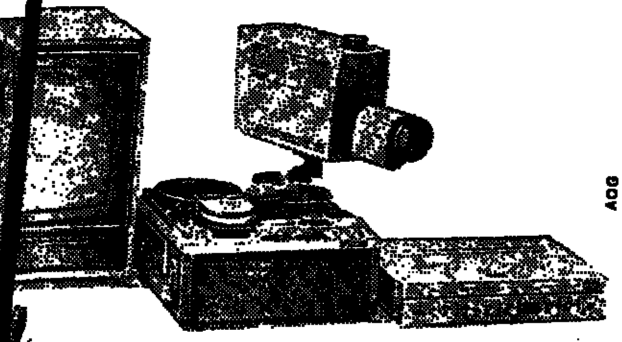
Ce n'est pas parce que l'image magnétique est à la portée de tous que Sony confie la vente de ses matériels vidéo à n'importe qui. Voici, par ordre alphabétique des villes, la liste des revendeurs choisis par Sony pour leur expérience et leur compétence. Ils vendent et assurent le service après-vente de la totalité du matériel vidéo Sony.

BESANÇON/25000.
Drug/Tone Video Center, 18, rue de la Bibliothèque - Tél. 83.29.30.
BORDEAUX/33000.
Ets Viguié Audio-Visuel et Communications, 8, rue Georges-Bonnac - Tél. 48.10.24.
CAEN/14000.
Central Photo, 16, rue Saint-Jean Tél. 81.20.11 - 81.04.38.
CANNES/06400.
Caméra 7. Résidences du Grand-Hôtel La Croisette - Tél. 38.39.86.
CLERMONT-FERRAND/63100.
Ets Manganelli, 24, rue Balainvilliers Tél. 92.57.02.
DIJON/21000.
Ets Lanternier, 87, rue de la Liberté Tél. 32.07.91.
EPINAL/88000.
Atelec, 10, quai du Musée Tél. 82.44.10.
GRENOBLE/38000.
Société Hifi-Maurin, 2, rue d'Alsace Tél. 44.78.46.
GRENOBLE-ECHIROLLES/38130.
Mantello-Electronic, 12, cours Jean-Jaurès, Le Rondeau - Tél. 09.19.09.
LILLE/ROUBAIX/59000 Lille.
Rouvroy Audio-Vidéo.
Centre Vauban, 201, rue Colbert Tél. 51.47.14.
ROUBAIX 59100.
Ets Daulmerie, 18, place de la Liberté - Tél. 70.43.62.
ROUBAIX/59100.
Masurel Audio-Visuel, 50, rue Sébastopol - Tél. 70.55.44.
LYON/69003.
Sud-Est Electronique, 30, crs de la Liberté - Tél. 60.59.14.

LYON/69[illegible]
Ets Bade[illegible]0, cours Gambetta Tél. 72.04[illegible]
MARSEI[illegible]/13004.
Tecma-[illegible]ronique, 161 bis, rue des Chartre[illegible] Tél. 64.03.61.
MONA[illegible]
Vidéac[illegible]ronique, 3, rue Malbou[illegible]t - Tél. 30.13.12.
MONT[illegible]ER/34000.
Tecma[illegible]ronique, 14, rue de la [illegible]lique - Tél. 58.07.54.
NAN[illegible]00.
Ciné-[illegible] Guérineau, 14, place du C[illegible] Fabien - Tél. 28.30.70.
NAN[illegible]000.
Elac[illegible] quai de Versailles Tél. [illegible]
NEU[illegible]200.
Mu[illegible]3, avenue Charles-de-[illegible] Tél. 722.22.94.
NI[illegible].
Vi[illegible]ction Zuccarelli, 19, rue de[illegible] Tél. 87.77.33.
N[illegible]00.
T[illegible]6, rue de Souché
[illegible]01.
[illegible]-Distribution, 7, boulevard [illegible] - Tél. 236.95.32.
[illegible]05.
[illegible], 61, boulevard St-Michel
[illegible]86.
[illegible]06.
[illegible] rue de Rennes
[illegible]33.

PARIS/75008.
International Electronic Distribution, 40, rue du Colisée - Tél. 359.59.55.
PARIS/75009.
Caméra 7, 7, rue La Fayette Tél. 874.84.43.
PARIS/75020.
International-Vidéo, 342, rue des Pyrénées - Tél. 636.55.30.
RENNES/35000.
Fonalec, 92, rue de l'Alma Tél. 50.75.81.
ROUEN/76100.
Rodess, 28-30, quai Cavalier-de-la-Salle - Tél. 73.05.81.
STRASBOURG/67000.
Vidéotec-International, 46, rue du Fossé-des-Tanneurs - Tél. 32.07.63.
TOULOUSE-L'UNION/31240.
Tecna-Electronique, 1, route de Toulouse - Tél. 84.44.38.
TROYES/10000.
Société Nautelec, 24, rue du Gal-Saussier - Tél. 43.87.59.
TOURS/37000.
Ets Vaugeois, 35, rue Girandeau Tél. 61.25.45.
VERSAILLES/78000.
Hi-Fi Vidéo Vart 36, rue de la Paroisse, Tél. 950.24.46.

SONY.



هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE

BANQUE

Le Crédit lyonnais enregistre son premier déficit

COUP D'ARRÊT A LA CROISSANCE DES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

Pour la première fois de son histoire, le Crédit lyonnais, fondé en 1863 par Henri Germain, présente des comptes en déficit : l'exercice 1974 se traduit par une perte de 153 millions de francs contre un bénéfice de 144,6 millions de francs en 1973. Sans doute, les provisions pour créances douteuses ont-elles doublé — 240 millions de francs contre 122 millions — comme pour la plupart des banques (signe des temps !). Mais compte tenu d'un impôt de 126,8 millions de francs versé en 1973, la chute n'en est pas moins appréciable.

Les rumeurs qui couraient dans les milieux financiers faisaient état de pertes très supérieures — on a même parlé de plus de 400 millions de francs ! — et les chiffres publiés ont fait plutôt l'effet d'une bonne surprise. Sur un plan général, l'année 1974 a, d'ailleurs, été difficile pour les banques, durement touchées par la grève du premier trimestre et la tension des taux d'intérêt. Mais, pour les dirigeants, les cadres supérieurs et les employés de la deuxième banque française, la pilule reste amère ; d'autant que les deux grands concurrents du secteur nationalisé arrivent à tirer leur épingle du jeu.

La Société générale, s'en tire avec une diminution de 33 % de ses bénéfices — 73,1 millions de francs contre 108,8 millions de francs, compte tenu de 100 millions de provisions pour créances douteuses constituées en supplément. Quant à la B.N.P., malgré un fléchissement modéré de ses résultats en métropole, elle réussit à maintenir ses marges grâce à la santé florissante de son très important secteur international.

A la décharge du Crédit lyonnais et de la gestion de ses dirigeants, on avancera que cet établissement a été le plus sévèrement touché par la grève la plus longue qu'ait connue la banque française. Le conflit a pris naissance chez lui, bloquant ses ordinateurs ; ses conséquences désastreuses se sont fait sentir jusqu'à l'automne 1974. Pis encore, le Crédit lyonnais s'est trouvé paralysé en pleine refonte de ses programmes d'informatique. Le désordre qui en a résulté a pesé très lourdement sur ses résultats. Mais toutes ces circonstances aggravantes s'appliquaient à une situation déjà délicate.

Les années précédentes, et surtout en 1972 — année folle, où la nécessité d'éviter l'entrée des dollars-vagabonds conduisit la Banque de France à faire descendre le loyer de l'argent à court terme à des niveaux inconnus depuis sept ans (3,5 % !), — le Crédit lyonnais, et avec lui la plupart des banques de dépôts, s'était lancé hardiment — certains diront imprudemment — dans la « transformation », prêtant à long terme et à taux fixe des capitaux dont il empruntait une part appréciable à court terme sur le marché monétaire. C'est ainsi, par exemple, qu'il ouvrit à la régie Renault un crédit de 1 milliard de francs en dix ans et à 7 %, sans parler des prêts aux promoteurs immobiliers, aussi bien étrangers que français, consentis à des taux inférieurs à 10 %. C'était compter, hélas ! sans le coup de frein brutal donné par les autorités monétaires et le gouvernement, qui, justement inquiets de la formidable augmentation des crédits distribués (+ 24 % au quatrième trimestre 1972), limitèrent cette augmentation dès la fin de 1973 et, en dix-huit mois, firent monter le loyer de l'argent sur le marché monétaire, c'est-à-dire le coût de refinancement, de 3,5 % à 14,5 %.

C'est-à-dire que la position d'établissements aussi engagés par le Crédit lyonnais, prêtant moins cher qu'il n'empruntait, devint rapidement inconfortable par rapport à des banques mieux pourvues en liquidités telle que la B.N.P., par exemple.

Comme le signalait tout récemment, avec une insistance non dépourvue d'arrière-pensées, M. de Fouchier, président du groupe Paribas, les banques nationales se sont montrées quelque peu indisciplinées dans l'application des consignes de freinage données par les pouvoirs publics, soit qu'elles aient éprouvé des difficultés à ralentir brusquement leur marche en avant, soit que leurs dirigeants aient jugé que, hauts fonctionnaires détachés, ils pouvaient prendre quelque latitude.

En juin 1974, les sanctions tombèrent. M. Bloch-Lainé fut remplacé à la tête du Crédit Lyonnais par M. Chaine, jusqu'alors président de la Banque française du commerce extérieur : cette reprise en main de l'établissement — dont n'étaient pas exclues les arrière-pensées politiques — constituait aussi un avertissement à MM. Ledoux et Laure, présidents respectivement de la B.N.P. et de la *Société générale*. *Du coup, les* consignes furent mieux appliquées et M. Chaine put se mettre à l'ouvrage.

Redressement

Certes la situation du Crédit lyonnais *n*'a jamais été critique. Elle a même commencé à s'améliorer dès le quatrième trimestre de 1974, et l'amélioration se poursuit en 1975. Mais le coup a été rude, et M. Chaine, aidé par un second directeur général, M. Roche, sorti du rang et nommé aux côtés de M. Saint-Geours, mettra du temps à panser les plaies ouvertes par les luttes intérieures qui ont déchiré l'établissement depuis des *années, dans une* atmosphère très florentine, à laquelle la vigoureuse personnalité de M. Schlogel, sorti du rang et grand banquier devant l'Eternel, ne fut certainement pas étrangère.

M. Schlogel est parti à la retraite, et le nouveau président a toute latitude pour donner de strictes consignes d'économie : l'embauche est arrêtée, et trois mille postes seront supprimés d'ici à 1980. Il est vrai que l'effectif, actuellement de quarante-cinq mille personnes, avait doublé en sept ans, avec une moyenne de vingt-sept ans pour la moitié des employés. Sur le plan de l'exploitation commerciale, le rapport ressources-emplois s'améliorera, grâce à un contrôle plus serré. Mais la convalescence sera longue, le temps que les prêts anciens à bas taux s'amortissent.

Sans doute les mauvais résultats du Crédit lyonnais, que l'on peut croire un accident, ne sont pas ceux de toute la profession, tant s'en faut : de nombreux établissements ont pu maintenir leurs marges bénéficiaires en 1974, en valeur absolue du moins. Mais la situation s'est nettement dégradée depuis les résultats records enregistrés en 1970. De l'aveu même des banquiers, c'est la fin de la folle croissance déclenchée par la réforme de 1967, qui « déspécialisa » les banques et leur permit de tout faire : ce dont les établissements nationaux, avec 60 % des dépôts, ne se privèrent pas.

Augmentation *prodigieuse* des crédits aux particuliers, pour la construction notamment ; transformation à outrance ; course aux guichets pour collecter des dépôts ; gonflement des effectifs... L'escalade devait fatalement subir un coup d'arrêt avec l'encadrement du crédit, qui limita la progression du chiffre d'affaires face à des frais généraux en augmentation désormais plus rapide et à l'obligation de mieux rémunérer — enfin ! — l'épargne des déposants. D'où une réduction relative des marges commerciales et un salutaire examen de conscience des dirigeants, avec pour conséquence l'arrêt de la course aux guichets et un timide *essai de limitation des frais généraux*, dont les fortes rémunérations des cadres supérieurs des banques constituent un poste non négligeable.

D'où, également, le souci de trouver des recettes complémentaires en facturant des services assurés gratuitement jusqu'à maintenant et celui de connaître — enfin ! — le coût réel des ressources et des emplois. Aux dires d'un banquier en veine de confidences, la gestion des banques serait bien moins satisfaisante que celles des entreprises auxquelles elles adressent fréquemment des remontrances et des avertissements. L'heure de la réflexion aurait-elle sonné ?

FRANÇOIS RENARD.

En 1974

AUGMENTATION DU NOMBRE DES CHÈQUES IMPAYÉS

Le nombre des chèques impayés a augmenté en 1974, constate la Chambre de compensation des banquiers de Paris. Les 3 510 080 chèques impayés, recensés pour un total de 11 122 millions de francs, ont représenté 0,62 % des présentations en nombre (contre 0,56 % en 1973) et 0,98 % des présentations en capitaux (contre 0,73 %).

REDRESSEMENT DU DOLLAR SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Le redressement du dollar, qui s'était amorcé jeudi 3 avril, s'est pousuivi ce vendredi matin sur les marchés des changes. A Paris, la devise américaine s'échangeait à 4,215 FF (contre 4,205 FF la veille). Elle valait 2,365 DM à Francfort (contre 2,355 DM).

La Suisse a officiellement demandé à participer au « serpent » monétaire européen, a indiqué jeudi 3 avril M. Duisenberg, ministre néerlandais des finances, qui a précisé que le ministre des finances des cinq pays du Marché commun qui en font partie (Allemagne fédérale, Belgique, Danemark, Luxembourg, Pays-Bas) se réuniraient le 20 avril pour prendre une décision à ce sujet.

Interrogé par notre confrère *les Informations* sur l'éventualité d'un retour du franc français dans le « serpent », M. Fourcade, après avoir indiqué qu'il gardait cette « *perspective ouverte* », a évoqué la tentative suisse de se rapprocher de l'ensemble monétaire européen. « *Elle complique notre problème*, a-t-il déclaré. *D'abord parce que le franc suisse est une monnaie spéculative qui pourrait « tirer » le « serpent » vers le haut, ensuite parce que deux solidarités risquent, en quelque sorte, de se superposer : d'un côté l'union économique et monétaire européenne entre les pays qui acceptent les disciplines communautaires ; d'autre part une union monétaire qui inclut des pays extérieurs au Marché commun, et laisse de côté des membres importants de la Communauté.* »

la Tunisie
avec ou sans votre voiture automobile par les paquebots-ferries de la Cie Gle TRANSMÉDITERRANÉENNE
SÉJOURS-VACANCES
en hôtels à TUNIS, SOUSSE, NABEUL, HAMMAMET, GAMMARTH, DJERBA, à partir de 830 F de MARSEILLE à MARSEILLE.
avec Ferrytour VACANCES
Service Tourisme de la Cie Gle Transméditerranéenne, qui vous propose en Tunisie des week-ends croisières, et des séjours vacances, avec ou sans votre voiture, des circuits en car ou avec votre voiture, dans le Sud Tunisien touristique
consultez votre agent de voyages ou écrivez-nous
COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSMEDITERRANEENNE Ferrytour 61 Bd des Dames 13222 Marseille Cedex 1
Nom
Prénom
Adresse
En collaboration avec l'Office National du Tourisme Tunisien.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Exercice 1974

Le conseil d'administration a, dans sa séance du 3 avril, arrêté les comptes de l'exercice 1974 qui seront soumis, le 16 mai prochain, à l'approbation du collège des actionnaires.

Le bilan au 31 décembre 1974 s'établit à 110 546 629 061 F, en augmentation de 9,41 % par rapport au 31 décembre 1973.

Les dépôts de la clientèle atteignent 56 615 118 657 F en augmentation de 15,01 %.

Les crédits distribués atteignent 57 163 476 136 F en augmentation de 11,39 %.

L'excédent des provisions constituées sur les provisions réintégrées passe de 121 746 943 F à 217 944 319 F.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à 73 068 832 F (contre 108 702 647 F en 1973).

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE L'UNION EUROPÉENNE

Le conseil d'administration de la Compagnie Financière de l'Union Européenne s'est réuni le 25 mars 1975, sous la présidence de M. Jean Forgeot, et a décidé, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 19 novembre 1970, d'augmenter le capital de la société à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes. L'opération débutera le 14 avril 1975 et les souscriptions seront closes le 15 mai suivant.

Le conseil a, par ailleurs, coopté comme nouvel administrateur M. Jean de Dreuzy, en remplacement de M. Marcel Chautard, administrateur démissionnaire.

SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE

Au cours de sa réunion du 26 mars 1975, le conseil de surveillance de la Société Séquanaise de banque a pris connaissance des comptes de l'exercice 1974, qui lui ont été présentés par le directoire. Les résultats bruts d'exploitation sont en diminution par rapport à 1973, en raison principalement du niveau très élevé du taux de l'argent sur le marché monétaire.

Après une dotation nette aux provisions de 6 683 877,61 F, le solde du compte d'exploitation ressort à 1 620 521,25 F et le bénéfice net à 983 987,81 F, contre 9 738 003,40 F pour l'exercice 1973.

Le directoire proposera à l'assemblée générale du 20 mai 1975 la distribution d'un dividende, par action, de 5 F, auquel s'ajouterait l'impôt déjà payé au Trésor de 2,50 F.

SOFITEL

CHIFFRE D'AFFAIRES EN 1974

Le chiffre d'affaires hôtelier H.T. de l'exercice 1974 a atteint 47 997 000 F, en progression de 12,38 % sur celui de l'exercice 1973, qui s'élevait à 42 708 000 F.

Dans ces montants, il n'est pas tenu compte du chiffre d'affaires réalisé par les filiales : Thalassa International, Société Hôtel du Portoccio, S.H.P.S. (Sofitel - Paris).

	Répartition par activités (en % du chiffre d'affaires) 1973	1974
Logement	51,9	54
Restauration	38	36
Bar	4,9	5,3
Divers	5,2	4,7

TAITTINGER - C.C.V.C.

Au cours de l'exercice 1974, les ventes de champagne Taittinger ont augmenté sur le marché français.

A l'exportation, par contre, elles ont été en diminution, en raison notamment des difficultés économiques connues par les deux pays principaux importateurs, l'Italie et l'Angleterre.

Au total, le chiffre d'affaires réalisé par la société en 1974 est sensiblement égal à celui de 1973, alors que l'ensemble de la profession traduit un recul des ventes de champagne en général.

Les résultats de l'exercice 1974 laissent apparaître un bénéfice net de 690 698 F, après 2 376 000 F d'amortissements, après 9 016 603 F de provision pour hausse des cours et compte tenu d'une réintégration de provisions précédentes pour 3 990 780 F.

Il est dans les intentions du conseil d'administration de proposer à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle un dividende au moins égal à celui de l'an dernier, qui était, rappelons-le, de 6,30 F par action (soit, avec l'avoir fiscal, 9,45 F). Ce dividende s'appliquerait à un capital augmenté de 10 % par distribution d'actions gratuites effectuée en septembre 1974.

IMÉTAL

IMETAL annonce avoir acquis 9,9 % des actions de Lead Industries Group Limited, société cotée à la Bourse de Londres.

Essentiellement implantée en Grande-Bretagne, Australie, Nouvelle-Zélande, Inde et Afrique du Sud, cette société opère directement dans les secteurs de la métallurgie et de la chimie des métaux, en s'attachant à développer leur transformation (plomb de deuxième fusion, antimoine, étain, zircon, fonderie sous pression, oxydes et sels divers, peintures et produits pour l'industrie céramique). Elle détient, d'autre part, d'importantes participations dans diverses entreprises et, notamment, dans British Titan Ltd.

Des pourparlers ont été engagés entre les deux groupes en vue d'étudier les possibilités de développement à long terme qui peuvent naître du caractère complémentaire tant de leur gamme de production que de leur implantation géographique.

IMETAL précise qu'elle ne recherche pas le contrôle de Lead Industries Group Ltd.

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE MOBILIÈRE

L'assemblée générale, réunie le 2 avril 1975 sous la présidence de M. Louis Decoster, a décidé la répartition d'un dividende de 7,30 F assorti d'un impôt payé d'avance (crédit d'impôt) de 1,45 F. Ce dividende comporte deux coupons :

— un coupon de 3,57 F, assorti d'un impôt payé d'avance (crédit d'impôt) de 0,43 F, représentant les revenus des obligations françaises non indexées ; il pourra être pris en compte pour l'application de la franchise d'impôt de 2 000 F et pour le règlement du prélèvement forfaitaire de 25 % libératoire de l'impôt *sur le revenu* des personnes physiques ;

— un coupon de 3,73 F, assorti d'un impôt payé d'avance (crédit d'impôt) de 1,02 F, représentant le solde des revenus distribuables.

Ces coupons seront mis en paiement le 4 avril 1975.

Les actionnaires auront la faculté de remployer le dividende, augmenté de l'impôt payé d'avance (crédit d'impôt) en actions S.E.M. sans acquitter de droits de soucription.

CRÉDIT LYONNAIS

Le conseil d'administration du Crédit lyonnais, banque nationale présidée depuis juillet 1974 par M. Jacques Chaine, a arrêté les comptes de l'exercice qui seront soumis à l'approbation du collège représentant les actionnaires. Le résultat d'exploitation avant amortissements et provisions fait apparaître un bénéfice de 156 millions pour les agences étrangères et une perte de 30 millions pour l'activité métropolitaine. Après amortissements et provisions, le résultat d'ensemble fait ressortir une perte de 154 millions de francs. En présentant ces résultats, M. Chaine a indiqué que la perte s'était produite au cours des neuf premiers mois de l'année, le dernier trimestre ayant vu le compte d'exploitation de la banque se redresser mais sans pouvoir compenser pour autant les mauvais résultats des trois premiers. M. Chaine a rappelé, en effet, que les difficultés sociales qui, en 1974, ont affecté le Crédit lyonnais plus que toutes les autres banques françaises ont aggravé les pénalités sur les dépassements des normes fixées par la Banque de France et presque doublé les besoins de trésorerie, au moment même où les taux du marché monétaire atteignaient les niveaux les plus élevés.

M. Chaine a ajouté que cette perte, si dommageable soit-elle, n'est pas de nature à modifier l'équilibre et la solidité d'un bilan qui dépasse 126 milliards de francs. Elle intervient à un moment où le Crédit lyonnais achève la majeure partie d'un vaste programme qui lui a permis d'étendre et de moderniser son réseau, d'entreprendre la rénovation et l'agrandissement de ses locaux administratifs et d'accroître son portefeuille de participations, notamment dans le domaine des sociétés financières, cependant que ses agences étrangères faisaient l'objet de leur côté d'un effort d'investissement qui est en cours de réalisation.

Il s'agit maintenant de valoriser cet instrument de travail. Les trois derniers mois de 1974, qui conjuguent la baisse des taux sur le marché monétaire avec l'amélioration très sensible de la trésorerie de l'établissement, sont nettement encourageants avec un résultat avant amortissements et provisions largement positif. Le premier trimestre de 1975 prolonge cette orientation favorable et se traduit par un résultat d'exploitation bénéficiaire de l'ordre de 200 millions.

Le président du Crédit lyonnais a conclu en précisant qu'il n'était pas dans ses intentions de se contenter de profiter d'un retour à des conditions d'exploitation plus normales mais qu'une action était entreprise dans tous les domaines pour permettre à l'établissement qu'il dirige de se développer dans de meilleures conditions de rentabilité. Cette action concerne le niveau des ressources et la structure des emplois, mais aussi la politique du personnel et l'organisation informatique et administrative pour laquelle vient d'être approuvé un plan de décentralisation et d'allégement général des procédures.

DÉNONCIATION GARANTIE FINANCIÈRE

(LOI DU 2 JANVIER 1970, DECRET DU 20 JUILLET 1973.)

La Banque Dupont, agence centrale, 26, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e, informe le public qu'il a été mis fin, d'un commun accord avec M. Henri Rouch dont l'activité était exercée 4, rue de Babylone, Paris-7e, à la garantie financière accordée à ce dernier depuis le 28 novembre 1974 (vingt-huit novembre mil neuf cent soixante-quatorze) concernant ses activités de transactions immobilières.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par la Banque Dupont cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (art. 44 du décret du 20 juillet 1973).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectué pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restent couvertes par la Banque Dupont à condition d'être produites par la créancier dans les trois mois de la présente publication au siège ci-dessus indiqué.

Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien le paiement ou le non paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité du cabinet ci-dessus indiqué.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Nationale des Industries lance un Appel d'Offres International pour l'étude et la réalisation « Clé en main » d'un Complexe de Colorants et Pigments organiques.

La capacité de production est de :
— 2.500 tonnes/an.

Les Sociétés soumissionnaires peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Société Nationale des Industries Chimiques — Département Engineering et Développement — 29, rue Didouche-Mourad, Alger, téléph. : 63-04-21/25, à partir de la publication du présent Appel d'Offres.

Les offres devront parvenir sous double pli cacheté à l'adresse suivante :

S.N.I.C. - Commission des Marchés
15, rue Victor-Hugo
Hussein-Dey - ALGER

L'enveloppe extérieure portera la mention « Soumission Appel d'Offres Complexe Colorants et Pigments Organiques ».
La date limite de la remise des offres est fixée à trois (3) mois au plus tard, à compter de la date de publication du présent avis.

TOUS LES JOURS
VOL DIRECT PARIS-BEYROUTH
DEPART : 13 h 00 - ARRIVEE : 18 h 40.
Renseignez-vous auprès de votre Agent de voyages ou d'Air France, ils sauront vous conseiller.
AIR FRANCE

LES MARCHÉS FINAN[...]

[...]URSE DE PARIS — 3 AVRIL

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 AVRIL

Reprise

La Bourse de Paris, qui somnolait depuis quarante-huit heures, s'est subitement réveillée ce jeudi pour effectuer un petit galop sous le regard étonné mais satisfait des rares opérateurs que les vacances pascales n'avaient pas éloignés.

Malgré la persistance d'un courant d'affaires toujours assez faible, quoiqu'en sensible augmentation sur la veille, on a dénombré une bonne cinquantaine de titres en progrès d'au moins 2 %. Les hausses ont même atteint 4 % dans certains cas (C.F.A.O., Redoute, Cit-Alcatel, Olida, A.D.G., Lyonnaise des Eaux) et parfois même davantage (Esso, Auxiliaire d'Entreprises).

Comme à l'habitude, l'attention s'est concentrée sur la construction électrique, les magasins, les pneumatiques, le bâtiment et les banques, mais aussi sur les pétroles, qui ont tenu le haut du pavé, ainsi que sur les valeurs de croissance en général. Bref, ce fut une très bonne séance.

Au lendemain des précisions fournies devant le Sénat par M. Fourcade sur les mesures de soutien à l'économie, le sentiment était généralement bon avant Bourse. Mais le mouvement de reprise a dépassé en ampleur toutes les espérances. Sans doute, la perspective d'un nouvel abaissement du taux d'escompte évoquée par le ministre des finances et la détente enregistrée chez Renault ne sont-elles pas étrangères au sursaut du marché. Mais ces éléments ont, semble-t-il, été davantage appréciés par les investisseurs étrangers, dont les achats se sont fait soudain plus pressants, que pour la clientèle française toujours plus ou moins dans l'expectative.

Fléchissement à peu près général des valeurs étrangères. Seules les allemandes ont été fermes.

Nouveau recul de l'or. Le lingot a perdu 125 F. à 24 375 F. (après 24 388 F.), le kilo en barre 25 F. à 24 450 F. et le napoléon 5,10 F. à 255,40 F. (après 256 F.). Le volume des affaires a fortement diminué : 13,43 millions de F. contre 21,85 millions de F.

LONDRES

Le seul fait saillant vendredi à l'ouverture est la hausse des pétroles favorisée par les déclarations optimistes du président de BP sur le maintien probable du prix du brut. Ailleurs, la tendance est indécise, notamment aux industrielles. Nouveau repli des mines d'or. Stabilité des fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars : 174 80 contre 175 80

VALEURS	CLOTURE 3/4	COURS 4/4
War Loan 3 1/2 %	27 ...	27 ...
Beechams	208 ...	208 1/2
British Petroleum	343 ...	358 1/2
Shell	228 ...	227 ..
Vickers	122 ...	123 ...
Imperial Chemical	222 ...	222
Courtaulds	97 ...	97 1/4
De Beers	246 ..	245 1/2
* Western Holdings	38 1/4	37 5/8
Rio Tinto Zinc Corp	132 ..	132
* West Driefontein	48 ...	47 1/2

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	2 avril	3 avril
Valeurs françaises ..	127,2	129,7
Valeurs étrangères ..	122,3	122,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	73,1	74

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics ..	......	
Effets privés ..	....	8 5/8 %
Moyen terme ..		8 1/2 %

NOUVELLES DES SOCIETES

CASINO. — Bénéfice pour 1974 : 47,44 millions de francs contre 38,32 millions de francs. Dividende inchangé de 40,95 F. mais s'appliquant à un capital augmenté par attribution gratuite.

FINANCIERE UNION EUROPEENNE. — Emission en numéraire à un prix légèrement supérieur au pair d'une action nouvelle pour cinq actions à compter du 14 avril.

CREDIT AGRICOLE. — Lancement le 7 avril d'un emprunt obligataire de 2 milliards de francs au taux de 10,50 %.

PAPETERIES DE GASCOGNE. — Bénéfice net pour 1974 : 11,67 millions de francs contre 2,46 millions. Dividende global de 10,50 F contre 9 F.

FACOM. — Bénéfice net pour 1974 après prélèvement exceptionnel : 11,58 millions de francs contre 11,53 millions. Dividende global de 16,50 F par action de 50 F contre 25,20 F par action de 100 F.

NEW YORK

La baisse s'accélère

Le repli des cours s'est poursuivi jeudi à Wall Street et s'est même sensiblement accéléré à l'approche de la clôture, si bien que l'indice des industrielles s'est finalement établi à 752,19, soit à 8,37 points au-dessous de son niveau précédent.

Plusieurs causes expliquent ce soudain alourdissement, au nombre desquelles les pressions à la hausse auxquelles les taux d'intérêts à long terme sont soumis figurent en première place. Les opérateurs craignent également que l'intervention massive du Trésor sur le marché des capitaux pour compenser le déficit record du budget n'empêche les entreprises de trouver les fonds nécessaires pour effectuer leurs investissements. Ajoutons enfin que la conférence de presse du président Ford a déçu parce que ne comportant aucun élément positif.

Aucune pression particulière des ventes n'a cependant été enregistrée, ainsi qu'en témoigne le volume des affaires tombé à son plus bas niveau depuis deux mois : 13,92 millions de titres ont changé de mains contre 15,60 millions la veille.

Tous les compartiments ont baissé, les plus affectés étant les magasins, les pétroles et les sidérurgiques.

Sur 1 779 valeurs traitées, 876 ont fléchi, 448 ont monté et 455 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 163,14 (— 0,70) ; services publics, 76,27 (— 0,32).

VALEURS	COURS 2/4	COURS 3/4
Alcoa	37 1/4	36 1/4
A.T.T.	49 ...	48 3/4
Boeing	20 3/4	20 3/4
Chase Manhattan Bank	31 1/4	31 1/8
Du Pont de Nemours	101 ...	100 7/8
Eastman Kodak	91 1/4	89 3/4
Exxon	73 3/8	71 3/4
Ford	36 5/8	35 5/8
General Electric	45 5/8	45 3/8
General Foods	23 ...	23 ...
General Motors	40 5/8	40 3/4
Goodyear	17 3/8	17 1/8
I.B.M.	203 3/4	198 ...
I.T.T.	20 1/8	20 ...
Kennecott	35 1/8	35 ...
Mobil Oil	38 7/8	37 7/8
Pfizer	31 3/4	31 1/4
Schlumberger	110 3/4	108 7/8
Texaco	24 ..	23 3/4
U.A.L. Inc.	29 1/4	28 1/8
Union Carbide	56 ...	55 3/4
U.S. Steel	57 5/8	55 7/8
Westinghouse	14 1/4	13 1/2
Xerox	68 7/8	67 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/4	4/4
1 dollar (en yens) ...	292 30	291 90

BOURSE DE PARIS — 3 AVRIL — COMPTANT

[illegible]

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

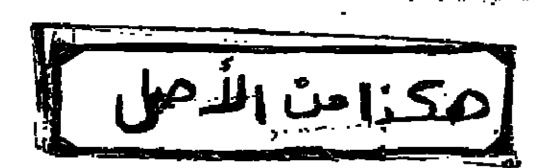
[illegible]

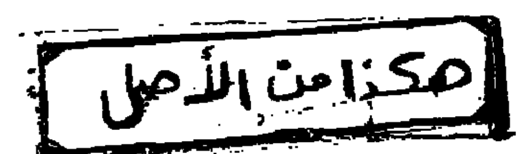
COTE DES CHANGES

[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

[illegible]





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 4 avril 1975 a été tiré à 535 522 exemplaires.

14 stations à Paris, 200 en France, 1000 en Europe. Louez Europcar : 645.21.25

COLIS FAMILIAUX
HUILE D'OLIVE
VIERGE EXTRA « OLIVOLI »
Produit naturel de l'olive fraîche
Garantie extraite par PREMIERE PRESSION A FROID
et clarifiée par simple décantation et filtration
FRANCO DE PORT A PARTIR DE 5 LITRES
Demander Documentation gratuite N° 9 à la :
STE PROVENÇALE OLEICOLE
13 — SALON-DE-PROVENCE

A B C D F G H

L'affaire des otages français

Une nouvelle mission va être envoyée au Tchad

Une nouvelle mission va être envoyée au Tchad pour tenter d'obtenir la libération des trois otages français qui sont détenus par les rebelles, déclare-t-on au ministère de la coopération. La décision a été prise, jeudi 3 avril, au cours d'une réunion que présidait M. Pierre Abelin, ministre de la coopération.

On précise, au ministère de la coopération, que le parallèle fait avec le cas de l'ambassadeur de France en Somalie, libéré la semaine dernière après avoir été enlevé par des membres du Front de libération de la côte française des Somalis, n'est pas valable. Une opération de force, ajoute-t-on, serait vouée à l'échec au Tibesti. Les otages français ne sont pas non plus dans la même situation que l'otage allemand qui a pu être libéré (*le Monde* du 30 mars), car, dans l'esprit des rebelles, estime-t-on, l'Allemagne ne dispose pas d'autant de moyens de pression sur le gouvernement tchadien que la France.

M. François Mitterrand s'inquiète, pour sa part, dans l'hebdomadaire socialiste *l'Unité*, du sort des trois otages, qui, dit-il, *« sont depuis bientôt un an abandonnés à leur sort par le gouvernement de M. Chirac, que son souci bavard de la grandeur et de la dignité de la France ne pousse pas jusqu'à prendre le risque de susciter le moindre froncement de sourcils de M. Tombalbaye »*.

Le leader socialiste met en parallèle les *« précautions accumulées par les dirigeants français pour que soient épargnés les otages, victimes d'opérations spectaculaires comme celles de l'ambassade de France à Amsterdam, de l'ambassade de Jordanie à Paris, ou de l'ambassade de France en Somalie ». « Y a-t-il deux poids et deux mesures ? »*, se demande M. Mitterrand.

Avec la garantie d'un maître tailleur
COSTUMES MESURE
dans un choix de 3.000 draperies
à partir de 695 F.
PANTALONS : 195 F
LEGRAND TAILLEUR
27, rue du 4-Septembre, PARIS (Opéra)

Une déclaration du ministre somalien des affaires étrangères

A Aden, M. Omar Arteh Ghaleb, ministre somalien des affaires étrangères, qui était venu remercier le gouvernement sud-yéménite pour sa bonne volonté dans le dénouement de l'affaire de l'enlèvement de l'ambassadeur de France à Mogadiscio, a déclaré, le 3 avril, que les deux détenus djiboutiens libérés la semaine dernière par les autorités françaises, en échange de l'ambassadeur de France, pourront revenir en Somalie *« à la date de leur choix »*.

« Le cas des trois ravisseurs, qui sont membres du Front de libération de la Côte des Somalis, sera réglé en consultation avec les autorités sud-yéménites », a ajouté M. Ghaleb, qui a estimé que l'enlèvement du diplomate français était un *« signe de vitalité de la lutte du Front de libération de Somalie ». « Les autorités de Djibouti ne connaîtront pas la tranquillité tant que des patriotes du Front de libération de la Côte des Somalis seront maintenus en prison »*, a conclu le ministre somalien.

● *Le général Djogo*, chef du cabinet militaire à la présidence de la République, le colonel Djime, commandant de la gendarmerie nationale du Tchad, et le commandant Kottiga, adjoint du colonel Djime, ont été arrêtés, annonce-t-on officiellement à N'Djamena, jeudi 3 avril. Aucune explication n'a été fournie sur ces arrestations. — *(A.F.P.)*

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu vendredi 4 avril, au palais de l'Elysée, le comte de Paris.

Comptes bancaires
Intérêts
au taux actuariel annuel brut de
9,14 à 12,50%
(selon la formule choisie)
de 3 à 12 ans
- à partir de 5000 F
SOBI
SOCIETE DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS
26, bd d'Italie MONTE-CARLO
(Principauté de Monaco)

LA GUERRE AU CAMBODGE

Les républicains se disent résolus à défendre Phnom-Penh à tout prix

Les Khmers rouges ont poursuivi, jeudi 3 avril, leur progression sur les principaux fronts, autour de Phnom-Penh. Ayant avancé au nord-ouest de Pochentong, ils se trouvaient à 5 kilomètres de l'aéroport ; leurs lignes se situaient également à 6 kilomètres à l'ouest de l'aérodrome, où continuaient cependant de parvenir le matériel de guerre et les vivres en provenance de Thaïlande.

Les milieux militaires de Phnom-Penh, cités par l'agence A.P., qualifiaient, vendredi, la situation de *« critique »* dans ce secteur.

Ces combats sont décisifs : si les révolutionnaires réussissent une « percée » en direction de l'aéroport et en prennent le contrôle, le pont aérien ravitaillant la capitale — qui a déjà été suspendu jeudi pour des *« raisons de sécurité »* — pourrait être définitivement interrompu. Les Khmers rouges tiendraient dès lors la ville à leur merci et pourraient en atteindre plus facilement le centre. Aussi le commandement républicain a-t-il annoncé son intention de défendre la capitale à tout prix, même aux dépens d'enclaves provinciales. C'est ainsi qu'il a ordonné le repli sur Phnom-Penh de troupes stationnées à Takeo, dans le nord du Cambodge, Kompong-Seila, dans le sud-ouest. Ces renforts viendront également consolider les positions républicaines au sud de la capitale, qui étaient battues en brèche par les révolutionnaires pour la première fois depuis le début de leur offensive. En revanche, sur la rive est du Mékong, les forces républicaines ont enregistré quelques succès en reprenant le village de Svay-Chhrum, abandonné par les parachutistes depuis deux jours.

A Denpasar (Indonésie), où il se trouve actuellement en compagnie du maréchal Lon Nol, M. Long Boret, premier ministre cambodgien, a annoncé, jeudi, qu'il retrournerait à Phnom-Penh *« dans deux ou trois jours »* à la demande urgente des membres du gouvernement, pour renforcer la défense de la capitale et accroître les efforts en vue de parvenir à un règlement pacifique.

A Phnom-Penh, le général Saukham Khoy, président de la République par intérim, a de nouveau offert, jeudi, aux Khmers de *« l'autre côté »* d'établir des contacts en vue de mettre fin aux hostilités. A ces « avances », le prince Sihanouk a répondu à Pékin : *« Les traîtres de Phnom-Penh n'ont le choix qu'entre s'exiler sans esprit de retour au Cambodge ou bien, sans délai, divorcer d'avec l'impérialisme U.S., déposer les armes, lever le drapeau blanc, inviter le FUNC, le GRUNC et les forces armées populaires à venir prendre possession de Phnom-Penh, et se faire ainsi pardonner par le peuple du Cambodge. »* Le prince a ajouté qu'il était *« très las d'avoir à donner sans cesse les mêmes réponses et les mêmes explications »* à ceux qui persistent à lui demander s'il existe une chance de négociations entre les Khmers rouges et le régime Lon Nol.

UN AVION GÉANT TRANSPORTANT DES ORPHELINS SUD-VIETNAMIENS AUX ÉTATS-UNIS S'ÉCRASE PRÈS DE SAIGON.

Il y aurait des survivants

Saigon (A.P., U.P.I., Reuter, A.F.P.). — Un avion géant Lockheed C-5A Galaxy, qui transportait aux États-Unis deux cent quarante-trois orphelins de guerre, ainsi que quarante-trois accompagnateurs américains et australiens, s'est écrasé en flammes vendredi près de l'aérodrome saigonnais de Tan Son Nhut. Selon les premières informations, il y aurait une centaine de rescapés parmi les enfants et dix à quinze parmi les accompagnateurs.

L'appareil, le plus gros du monde, effectuait un atterrissage d'urgence.

Dans sa conférence de presse

M. GERALD FORD MET LE CONGRÈS EN GARDE CONTRE UN ACCROISSEMENT DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE

Le président Ford a exprimé jeudi 3 avril au cours de sa conférence de presse à San Diego sa détermination de contenir le déficit budgétaire dans la limite de 60 milliards de dollars. *« Le Congrès doit*, a-t-il déclaré, *économiser plutôt que dépenser ; il doit réduire les programmes existants au lieu d'en lancer de nouveaux. Il ne peut pas continuer à accorder de plus en plus de subventions gouvernementales sans se soucier de leur financement et du danger des emprunts. »*

Le président américain a exhorté le Congrès à fixer une limite *« absolue »* aux dépenses fédérales pour l'année fiscale à venir qui commence le 1er juillet. *« Face à un déficit énorme qui pourrait*, a-t-il dit, *atteindre 100 milliards de dollars si mes propositions ne sont pas retenues, on se demande comment le Congrès pourrait garder une crédibilité fiscale. »*

M. Ford a souligné que le financement de programmes supplémentaires — pour un montant de 30 milliards de dollars ou davantage — ne peut être assuré par une diminution du budget de la défense. *« Si les transferts sociaux continuaient*, a-t-il précisé, *à progresser à leur taux actuel — environ 9 % par an au cours des vingt dernières années, — la moitié des Américains feraient vivre l'autre moitié en l'an 2000. »*

● *Le nouveau bureau de la F.N.S.E.A.* — Le conseil d'administration de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) a confirmé le jeudi 3 avril M. Michel Debatisse à la présidence. M. François Guillaume (Meurthe-et-Moselle), ancien secrétaire adjoint, a été élu secrétaire général. M. Auguste Grit (Vendée) devient secrétaire adjoint. L'ancien secrétaire général, M. Pierre Cormorèche, devient vice-président avec MM. Fauconnet, Souplet, Buchou, Bruel et Mouchel.

Duet de Schimmelpenninck: le panatellaaaaaaaaaaaaaaah.
Duet de Schimmelpenninck
Holland's Finest Cigars.

VOUS ETES ACTIF. VIVEZ AU CALME.



Ci-dessus, "Belgravia", 150 m². 7 pièces, 3 s. de b., garage. Vous visiterez aussi des maisons de 4, 5 et 6 pièces.

DOMAINE DU BOIS+LA+CROIX
77 Pontault-Combault ☎ 406.53.56 & 64.63
à 18 km
du Bd Périphérique par la RN 4.

Le Domaine s'étend sur les terres de l'ancienne propriété de "Madame Sans-Gêne", la Maréchale Lefèbvre.
● à 18 km de Paris par la N 4 (route de Nancy).
● à proximité d'une sortie de la future autoroute A 4.
● à 12 mn à pied de la gare (40 trains par jour pour Paris).
● dans la campagne la plus proche de Paris mais tout près d'un centre ville, il comprend : tennis, club-house, centre commercial... et 18 ha de zone loisir !



Les maisons du domaine, de 5 modèles différents, sont toutes dans de grands jardins.
● elles ont de 90 à 150 m², 4 à 7 pièces, 1 à 3 s.d.b., un garage (grand living, s.d.b. privée pour les parents, moquette, vastes rangements).
Crédits LA HENIN. Prix de 225 à 366 000 F. Maisons livrées complètement terminées.
VISITE DES MAISONS MODÈLES TOUS LES JOURS DE 10 à 19 H.

Breguet Construction